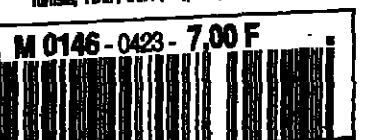
هكذا من الأصل

Le Monde

Le Monde Radio-Télévision
Tous les programmes

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15627 – 7 F | DIMANCHE 23 - LUNDI 24 AVRIL 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

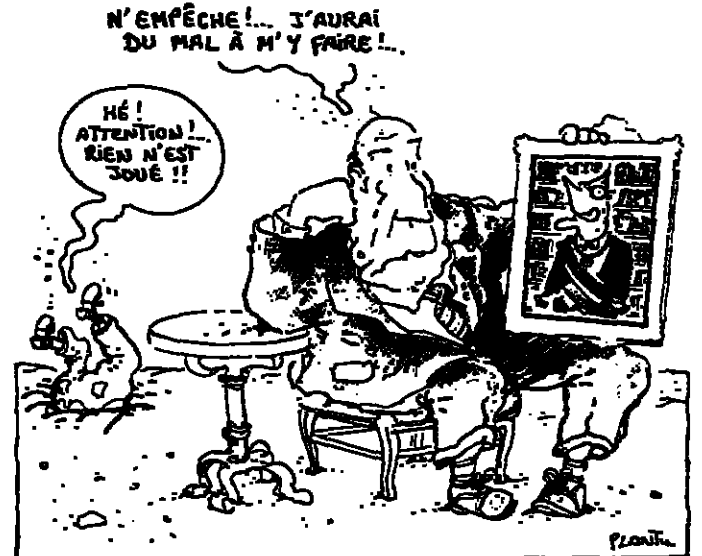


M 0146 - 0423 - 7,00 F

Le premier tour suspendu au vote des indécis

MM. Jospin et Balladur ont tenté jusqu'au bout de figurer avec M. Chirac en tête du scrutin

PLUS DE QUARANTE MILLIONS d'électeurs et d'électrices étaient invités, dimanche 23 avril, à participer au premier tour de l'élection présidentielle et à départager les neuf candidats en lice. Rarement le résultat de ce scrutin aura paru aussi incertain, et l'électorat aussi volatil. Après plusieurs mois de campagne, le pourcentage des indécis resterait, à la veille du vote, de dix points supérieur à ce qu'il était lors des deux précédentes élections présidentielles. Soit un réservoir potentiel de quelque trois à quatre millions de voix susceptibles de bousculer les pronostics et que les postulants à l'Elysée se sont disputées jusqu'au terme de la campagne officielle, vendredi 21 avril à minuit. Il est toutefois significatif que seuls Edouard Balladur et Lionel Jospin aient continué à parcourir la France, vendredi, pour d'ultimes étapes de leur marathon électoral. Jacques Chirac paraissant assuré de pouvoir figurer au second tour, c'est entre eux, en effet, que devait se jouer, dimanche, la deuxième place qualificative, comme semblaient le confirmer les derniers sondages, confidentiels en France, mais que des journaux étrangers, suisse et britannique notamment, se sont fait un malin plaisir de publier. L'un et l'autre, pourtant, se sont voulus confiants lors de leurs derniers déplacements en province. M. Jospin a appelé, une nouvelle fois, au *« rassemblement »* de toutes les forces progressistes derrière sa candidature, afin de démoutrer que *« la gauche n'est pas hors jeu »*. M. Balladur, de son côté, a invité les Français à un vote *« efficace »*, pour ne pas dire utile, dès le premier tour de l'élection. Avec, à la clef, un enjeu clair : la présence de la gauche au second tour ou une défaite qui la renverrait à sa situation de 1969.



Lire pages 5 à 8

Sida : le droit de ne pas savoir

UN DRAME peut toujours en cacher d'autres. Aux antipodes des polémiques occidentales sur l'obligation du dépistage de l'infection par le virus du sida, une étude conduite à Nairobi vient brutalement éclairer les douloureuses réalités auxquelles peuvent être confrontées les populations africaines. Cette étude publiée dans les colonnes de l'hebdomadaire britannique *The Lancet* a été menée, auprès de 7 893 femmes enceintes, par des spécialistes belges et kenyans dirigés par le professeur Peter Piot, responsable du Programme de lutte contre le sida des Nations unies.

Après avoir reçu différentes informations sur le sida et les autres maladies sexuellement transmissibles, toutes ces femmes avaient été invitées à subir un test de dépistage du VIH, un résultat positif étant suivi d'une prise en charge psychologique spécialisée et d'une série de conseils préventifs quant aux risques de transmission hétérosexuelle du virus. Dans la première partie de cette étude 5 274 femmes ont été testées. 90 % d'entre elles se sont rendues, une semaine après le test, à la convocation au cours de laquelle on leur a communiqué leurs résultats. Sur les 324 femmes informées de leur séropositivité, 81 ne sont jamais, par la suite, revenues voir l'équipe médicale. Chez les 243 autres, seules 66 ont expliqué à leur conjoint qu'elles étaient séropositives et seuls 21 de ces conjoints ont souhaité connaître leur propre statut sérologique. Ils étaient séropositifs trois fois sur quatre.

Les auteurs de l'étude sont allés plus loin. Ils ont notamment détaillé les conséquences qu'a pu entraîner la révélation par la femme de sa séropositivité. Certaines ont été chassées de chez elles et remplacées par une autre, d'autres ont été frappées ou se sont suicidées. Alarmés par cette violence, les responsables médicaux ont modifié leur attitude. Ils n'ont plus fixé de convocation mais ont expliqué aux femmes qu'elles pouvaient, quand elles le souhaitaient, avoir connaissance de leurs résultats sérologiques. Sur les 2 619 femmes enceintes testées durant la deuxième partie de l'étude, 311 ont été trouvées séropositives mais seules 109 d'entre elles ont, dans les trois ans qui ont suivi, souhaité savoir si elles étaient ou non contaminées. C'est ainsi que l'équipe du professeur Peter Piot en vient à réclamer la reconnaissance d'un nouveau droit, celui pour la femme africaine de ne pas connaître le résultat de son test de dépistage de l'infection par le VIH.

On pourrait s'étonner, s'indigner de voir des médecins laisser, au nom des droits de l'homme, des personnes connues pour être séropositives dans l'ignorance volontaire de leur état et les laisser en situation d'infecter leurs partenaires sexuels. Ce serait oublier qu'une attitude contraire conduirait immanquablement à l'enfermement ou à l'exclusion des personnes séropositives et à l'échec des futures entreprises de dépistage.

Ce serait aussi méconnaître la réalité africaine. A Nairobi, comme ailleurs sur le continent noir, la majorité des femmes testées ne souhaitent pas disposer de ces informations, qui, en cas de séropositivité, font d'elles celles par qui le malheur arrive dans les familles. Et le corps médical africain, qui, hormis sa compassion, n'a rien d'autre à leur offrir, doit en outre les avertir de la possible transmission de leur infection à leur enfant *in utero* ou lors de l'allaitement.

Après les phases de déni collectif de la réalité épidémique, la médecine et la science atteignent ici leurs limites. Les outils de dépistage ne suffisent pas à eux seuls à agir de manière préventive. Plus généralement, la pauvreté et la discrimination dont sont victimes les femmes dans les pays du tiers-monde offrent au virus les meilleures chances d'accélérer sa diffusion au sein de l'espèce humaine.

Jean-Yves Nau

Un débat économique inachevé

A LA VEILLE d'un scrutin, les campagnes électorales dégagent parfois comme un sentiment de lassitude. Tout n'a-t-il pas été dit et redit, jusqu'à l'ennui ? Et pourtant, cette fois, c'est plutôt la frustration qui l'emporte, comme si le débat n'avait pas permis de lever le voile sur de nombreuses zones d'ombre qui entachent les propositions économiques et sociales des principaux candidats.

Si l'on examine, en premier lieu, la plate-forme de Lionel Jospin, étonnamment silencieuse sur la fiscalité du patrimoine sinon sur celle de l'épargne, on relève des dispositions qui reposent sur des hypothèses au mieux optimistes, au pis bancales. La proposition d'allégements des charges sociales est du nombre. Le système socialiste tend à alléger le coût du travail dans le bas de l'échelle et à l'alourdir dans le haut. C'est vraisemblablement la formule la plus créatrice d'emplois et la moins coûteuse, mais elle aurait, aussi, un terrible effet de seuil. Les rémunérations de nombreux salariés ne risqueraient-ils pas d'être bloquées au voisinage du point de bascule, c'est-à-dire sous la barre des 14 000 francs mensuels ? Le schéma est intellectuellement plaisant, mais socialement quasi impraticable.

On peut aussi observer que les effets escomptés d'une réduction à trente-sept heures de la durée hebdomadaire du travail ne contribueraient sans doute pas à réduire, comme annoncé, le chômage de deux cent mille personnes par an. La prévision est vraisemblablement un peu surévaluée. Les propositions de M. Balladur recèlent des failles différentes, mais aussi embarrassantes. Le premier ministre prétend ainsi que ses prises de position récentes en faveur d'une politique salariale un peu moins rigoureuse ne doivent rien au débat électoral. Or le fameux rapport du Plan sur *La France de l'an 2000*, auquel le premier ministre s'est si souvent référé, démontre strictement l'inverse. Le diagnostic de cette étude était sans ambiguïté : la France, expliquait-elle, a fait le mauvais choix pendant près de dix ans en privilégiant la distribution de revenus aux créations d'emplois. La campagne de M. Balladur, qui tout au long de 1993 a multiplié les prélèvements sur les ménages et les mesures d'aide en faveur des entreprises, se termine donc sur une énigme : il est difficile de savoir quel est le partage de la valeur ajoutée, à ses yeux, le plus pertinent.

Le volet européen de son programme pose un problème similaire. S'il est le seul à proposer que la France satisfasse aux critères de convergence de Maastricht dès le début de 1997, et non pour 1999, il n'a guère indiqué comment il compterait s'y prendre pour réduire les déficits publics. Il a même laissé entendre que la France pourrait être en deçà de l'objectif de seulement 30 milliards de francs à la fin de 1996, alors que la plupart des experts parlent du double, voire du triple.

Le programme qui recèle le plus de mystère est sans doute celui de Jacques Chirac, car celui-ci a suggéré des réformes lourdes, mais en se gardant d'en préciser des modalités pourtant décisives. L'exemple le plus frappant est celui du changement du mode de financement de la protection sociale. L'allégement des cotisations sociales proposé aurait-il pour contrepartie un relèvement de la TVA ? Ou alors, le futur gouvernement préférerait-il une hausse de la contribution sociale généralisée (CSG), en ayant au préalable réformé cet impôt, qui pourrait devenir déductible de l'impôt sur le revenu ? Pourrait-il, même, en profiter pour opérer une fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu ?

Allié de M. Chirac, Alain Madelin a admis que ces pistes, qui bouleverseraient le paysage fiscal français, sont à l'étude. Le maire de Paris a convenu, le 20 avril, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », qu'un recours à la CSG ou à la TVA pourrait se révéler nécessaire, sans préciser laquelle de ces deux méthodes aurait sa préférence. M. Chirac n'a pas précisé, non plus, s'il fait sienne l'idée d'Alain Juppé, socialement lourde de conséquences, d'une possible baisse du taux supérieur de l'impôt sur le revenu.

Ces mêmes allégements de charges soulèvent une seconde question. En théorie, ils peuvent venir épauler deux politiques distinctes, soit pour diminuer le coût du travail, soit pour augmenter le salaire direct. Les deux réformes étant budgétairement impossibles à mener de front, laquelle M. Chirac choisirait-il ? Pourtant importante, la question est restée sans réponse.

L'habileté de M. Chirac est d'avoir su éluder certaines interrogations. La polémique qu'il a engagée avec la Banque de France est révélatrice de cette même ambiguïté : le maire de Paris a toujours pris soin de chevaucher deux orientations de politique économique, celle, anti-maastrichtienne, de Philippe Séguin, partisan d'une nouvelle réflexion sur les prérogatives respectives des banques centrales et des gouvernants, et celle, pro-maastrichtienne, d'Alain Juppé. Ce qui laisse planer une incertitude, même si le maire de Paris s'en défend, sur l'orientation de la politique monétaire.

La campagne présidentielle se clôt, en quelque sorte, sur une énigme. En 1981, avec les nationalisations ou la relance par les salaires, les choix, au moins pour les premiers mois, étaient connus. C'était le cas encore en 1988, avec, d'un côté, M. Mitterrand, partisan d'un relatif *statu quo*, tout juste agrémenté de l'instauration du RMI ou du rétablissement de l'impôt sur la fortune, et de l'autre M. Chirac, à l'époque fervent partisan des thèses libérales.

Sept ans plus tard, épaulé par M. Madelin, toujours adepte des thèses libérales, et par M. Séguin, figure de proue de « l'autre politique », le favori des sondages est aussi celui dont on connaît le moins bien les grands choix de politique économique pour les sept ans à venir.

Laurent Mauduit

L'attentat d'Oklahoma City est attribué à des Américains d'extrême droite

L'ENQUÊTE sur l'attentat à la bombe d'Oklahoma City, qui a fait quatre-vingt-un morts selon le bilan provisoire publié samedi 22 avril, alors que cent cinquante personnes étaient toujours portées disparues, s'oriente résolument vers la piste de l'extrême droite américaine. Identifié grâce à l'un des deux portraits-robots, Timothy McVeigh, un ancien militaire âgé de vingt-sept ans, a été inculpé vendredi. Il est soupçonné d'avoir organisé l'attentat, deux ans jour pour jour après le raid sanglant du FBI contre la secte des Davidians de Waco (Texas), qu'il aurait voulu *« venger »*. Deux autres suspects, les frères Terry et James Nichols sont interrogés. Ce trio serait proche d'une milice paramilitaire les Patriotes. Les groupes extrémistes de ce type ont proliféré dans les zones rurales des Etats-Unis ; ils assimilent le gouvernement fédéral à un *« monstre »*, qui cherche notamment à priver les Américains de leur *« droit »* de posséder des armes.

Janet Reno, ministre de la justice, a estimé que *« à ce stade, toutes les preuves indiquent que cette affaire est intérieure »*. Le président Clinton, qui s'est dit *« fier »* du travail des policiers, a d'ores et déjà annoncé que la peine de mort sera requise contre les *« tueurs »*. Il devait se rendre à Oklahoma City, dimanche 23 avril, décrété jour de deuil national aux Etats-Unis, pour assister à un service religieux à la mémoire des victimes de l'attentat.

Lire page 2

La révolte des gardiens de phare



JEAN MALGORN

PERCHÉ dans son phare, sur le caillou de l'île Vierge, au nord du Finistère, Jean Malgorn a cessé de scruter le ciel. Depuis le 3 avril, de jour comme de nuit, par temps clair ou dans le brouillard, la sirène de brume et les quatre éclats blancs de la lampe fonctionnent sans interruption. A cinquante-cinq ans, et après trente ans au service des phares et balises, le doyen des gardiens en mer et une bonne partie de ses collègues bretons entrent dans leur troisième semaine de grève.

Ce « son et lumière » devait prouver à l'administration la détermination de ceux que l'on a rebaptisés *« contrôleurs »* à faire aboutir leurs revendications. Pause dans l'automatisation, maintien des primes de vivre en mer, conservation des astreintes de nuit et du week-end. Le conflit n'a cessé de se durcir. La radio n'émet plus, les messages téléphoniques sont renvoyés au délégué syndical et les éventuels visiteurs sont poliment éconduits.

Lire page 9

ÉTATS-UNIS Un ancien militaire américain, Timothy McVeigh, a été inculpé, vendredi 21 avril, dans l'attentat à la bombe d'Oklahoma City, qui a fait, selon le dernier bilan toujours provisoire, 81 morts et plus de 430 blessés. McVeigh aurait été profondément marqué par le raid sanglant du FBI contre la secte des davidiens de Waco (Texas), deux ans jour pour jour avant l'attentat d'Oklahoma City. ● UN SECOND SUSPECT, Terry Nichols, s'est rendu à la police le même jour et son frère, James, est interrogé par le FBI. Les deux hommes seraient membres d'une secte paramilitaire du Michigan, qui s'apparente au mouvement des Patriotes. ● BILL CLINTON, qui a exprimé sa *« fierté »* devant les résultats de l'enquête, a décrété que dimanche 23 avril sera une journée nationale de deuil. Il se rendra ce jour-là à Oklahoma City pour assister avec son épouse à un service religieux à la mémoire des victimes.

Un membre d'une milice extrémiste inculpé pour l'attentat d'Oklahoma City

Deux autres hommes ont été arrêtés. Le bilan de l'explosion qui a détruit l'immeuble fédéral s'établissait, samedi 22 avril au matin, à quatre-vingt-un morts

WASHINGTON
de notre correspondant

Un ancien militaire américain, Timothy McVeigh, a été arrêté, vendredi 21 avril, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat d'Oklahoma City, dont le bilan s'est encore alourdi (quatre-vingt-un morts), de nouveaux corps ayant été retrouvés dans les décombres. Profondément marqué, semble-t-il, par le raid du FBI contre la secte des Davidiens de Waco, en avril 1993, Timothy McVeigh a été inculpé pour avoir *« détruit au moyen d'un explosif »* l'immeuble fédéral de neuf étages d'Oklahoma City. Un deuxième suspect, Terry Nichols, âgé de quarante ans, s'est rendu à la police vendredi à Herington (Kansas). Son frère James est aussi interrogé. Timothy McVeigh et Terry Nichols, correspondraient *« en gros »* aux deux portraits-robots des auteurs supposés de l'attentat, diffusés jeudi par le ministère de la justice.

L'enquête sur l'attentat d'Oklahoma City est *« pleine de rebondissements »*, a reconnu Bill Clinton. Ses progrès sont suffisamment importants pour que le président américain ait tenu, vendredi 21 avril, à exprimer sa *« fierté »* devant les résultats rapides obtenus par la police et le FBI. Les agences fédérales ont certes encore *« beaucoup de travail »*, mais elles sont parvenues à une première conclusion dont l'impact politique et international est déjà considérable : il n'y a plus, apparemment, de *« piste islamique »* ou *« proche-orientale »*. Un auteur – et peut-être les auteurs – du massacre qui a été perpétré, le 17 avril, dans cette ville de 450 000 habitants située au cœur des Etats-Unis, dans l'Etat d'Oklahoma, étaient des Américains *« de race blanche »*.

Pour des motifs encore incertains, ils ont choisi de semer la terreur dans leur propre pays. Pour l'Amérique, cette découverte n'est pas facile à accepter et le traumatisme sera peut-être plus grand encore : il aurait été tellement plus commode de pouvoir accuser le *« terrorisme international »*, par définition étranger et souvent anonyme, de l'attentat le plus meurtrier jamais commis sur le territoire des Etats-Unis. *« A ce stade*, a assuré le ministre de la justice Janet Reno, *toutes les preuves indiquent que cette affaire est par nature une affaire intérieure. »*



COUP DE FILET

Exit donc, relâchés, ces hommes aux noms et à l'« apparence » *« proche-orientale »*, notamment Ibrahim Ahmad, l'étrange passager du vol Chicago-Londres. Car les poseurs de bombe ont désormais un visage. Celui notamment de Timothy McVeigh, un homme de vingt-sept ans arrêté à Perry, une petite localité rurale située à une centaine de kilomètres d'Oklahoma City. Celui-ci et les frères Nichols seraient membres d'une milice paramilitaire de l'Etat du Michigan, qui s'apparente aux Patriotes, un mouvement extrémiste qui a ses racines dans l'Amérique profonde.

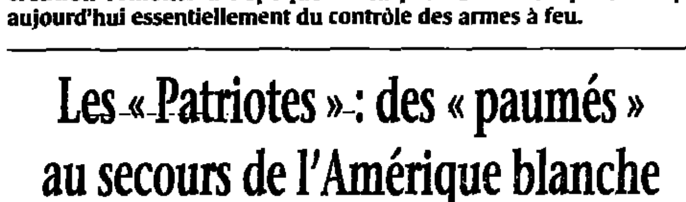
Cet important coup de filet, comme l'a rappelé Mme Reno, est le résultat de la considérable mobilisation policière ordonnée par l'administration fédérale. Mais la chance a joué un rôle déterminant. Timothy McVeigh avait été arrêté une heure et demie après l'explosion de mercredi, à Perry, pour excès de vitesse et défaut de plaque minéralogique. Circonstance aggravante (mais non décisive), il était en possession d'un pistolet chargé. Normalement, il aurait dû passer en jugement jeudi, et être libéré avec une caution de moins de 500 dollars. Seulement, ce jour-là, le juge avait trop de travail. Le lendemain, le portrait-robot des deux suspects était diffusé par toutes les chaînes de télévision : l'un des responsables présumés de l'attentat d'Oklahoma City était reconnu. La chance avait commencé plus tôt à aider les experts de la police. Lorsque la bombe a explosé, des débris du Alfred Murrah Building ont été projetés à plusieurs centaines de mètres à la ronde. Très vite pourtant, un fragment de tôle a été retrouvé, portant un numéro d'identification. La piste du véhicule qui a servi à transporter la bombe a ensuite été remontée. Le 26 février 1993, à New York, c'est grâce à un hasard identique que les enquêteurs avaient pu identifier les auteurs de l'attentat commis contre le World Trade Center.

Quant aux frères Nichols, ils ont été arrêtés dans deux Etats différents. James, à Decker, dans le Michigan, et Terry, à Herington, dans le Kansas, un Etat voisin de l'Oklahoma où le camion piégé avait été loué. Les deux frères, selon le département de la justice, coopèrent avec la police. Sans dissimuler leur satisfaction, les autorités américaines restent prudentes: toutes les pistes – y compris étrangères – sont encore suivies. Timothy McVeigh est pour l'instant l'unique suspect à avoir été formellement inculpé en liaison avec l'attentat d'Oklahoma City. Selon Janet Reno, il y a une *« forte probabilité »* que d'autres arrestations aient lieu.

Laurent Zecchini

Un succès pour le FBI

La rapidité de la réaction des autorités fédérales et l'ampleur des moyens mis en œuvre pour rechercher les coupables ont été impressionnantes. Une heure après l'explosion, le FBI réservait chez un loueur de voitures d'Oklahoma City soixante-quinze automobiles. Dans les vingt-quatre heures qui suivaient, deux cents agents du FBI avaient été envoyés dans la ville pour renforcer les quatre-vingts qui s'y trouvent habituellement. On les a vus aussitôt, leur veste bleu marine frappée du sigle jaune FBI (Federal Bureau of Investigation), passer les rues du centre-ville au peigne fin et inspecter les décombres. Les hommes du FBI ont été assistés par une centaine d'agents du bureau des AFT (Alcohol, Firearms and Tobacco), dont la création remonte à l'époque de la prohibition et qui s'occupe aujourd'hui essentiellement du contrôle des armes à feu.



Les « Patriotes » : des « paumés » au secours de l'Amérique blanche

WASHINGTON
de notre correspondant

Ils se nomment eux-mêmes les « Patriotes ». Ce sont des défenseurs de la « suprématie blanche », ce qui ne signifie pas que le racisme soit leur dénominateur commun. Ils se sont regroupés en *« milices de citoyens »*, certaines puissamment armées. On trouve trace de ces organisations paramilitaires dans près d'une vingtaine d'Etats, ceux du Michigan, de l'Ohio, du Montana, de l'Idaho et de la Floride faisant davantage parler d'eux. Ils n'ont pas, comme le Ku Klux Klan, cette phobie des Noirs, des juifs, des catholiques et des étrangers, bien que, politiquement, ils se situent à l'extrême droite.

Ils se moquent des subtilités entre démocrates et républicains. Ce qui les mobilise, c'est leur haine d'un Etat fédéral qui cherche à les asphyxier. Les milices de « Patriotes » n'ont cessé de se développer ces dernières années, grossissant leurs rangs de tous les « paumés » d'une société où l'accroissement des inégalités sociales a créé un prolétariat blanc qui s'est de plus en plus marginalisé et radicalisé. Ce ne sont pas des « hors-la-loi » au sens strict. Ils vivent sur les franges de la légalité.

OBSESSIONS

Avec femmes et enfants, ils habitent souvent en milieu rural, où il est plus facile de poursuivre l'entraînement au tir, à la survie, à la guérilla. Ils se préparent à défendre la Constitution des Etats-Unis et ses « valeurs » traditionnelles, s'il le faut, contre l'Etat fédéral. Si on les interroge, ils répondent volontiers qu'ils sont des citoyens ordinaires, bons chrétiens, tout juste un peu plus conscients que les autres des dangers qui menacent les Etats-Unis. Ils savent, eux, que la menace se précise, que l'administration fédérale a baissé la garde de l'Amérique, en ignorant, avec la fin de la guerre froide, le danger communiste, en concluant des traités (le GATT, par exemple) qui minent la souveraineté nationale.

Ils se qualifient volontiers d'héritiers des milices populaires de la guerre d'indépendance et leurs obsessions relèvent parfois d'une paranoïa collective : dans le Michigan, certains miliciens, cités il y a quelques mois par le magazine *Time*, parlent de *« soldats étrangers »* aperçus dans les mines de sel de la région de Detroit. D'autres ont relevé des *« marques »* sur les autoroutes, qui seraient autant de signes permettant à des *« envahisseurs »* de progresser. De leur sort et de leurs appréhensions, ils rendent l'Etat responsable. C'est lui qui veut les écraser par une fiscalité punitive, et – surtout – les désarmer : la loi, adoptée en 1994 par le Congrès, interdisant la vente libre de dix-neuf types de fusil d'assaut est la *« preuve »* d'un véritable complot de l'Etat contre ses propres citoyens.

Pour bon nombre de miliciens, l'assaut lancé, en avril 1993, contre la ferme de la secte des davidiens, à Waco, dans le Texas, a montré que le gouvernement n'hésitait pas à *« tuer femmes et enfants »*. Certains « Patriotes », à l'époque, avaient parlé de revanche. Quand à Bill Clinton, affirment des miliciens de l'Idaho, il a promis 100 000 policiers supplémentaires, non pour faire baisser la criminalité, mais pour désarmer les honnêtes gens. Le mouvement des « Patriotes » se sent donc, lui aussi, *« en guerre »*. C'est pour cela que ses membres s'entraînent, le week-end, en rangs serrés, à cheval, en véhicule tout terrain, parfois en tenue camouflée, dans les bois et les forêts.

Car le moment venu il s'agira d'être prêt. Et nombreux : certaines milices, notamment dans le Montana, adressent à d'autres groupes des conseils sur la meilleure manière de s'organiser. Combien sont-ils ? Plusieurs centaines de milliers de personnes, selon certains experts, s'identifient volontiers au mouvement des « Patriotes », mais tous, loin de là, ne passent pas à l'acte : environ 15 000 personnes seraient formellement embrigadées. Le recrutement ne paraît pas trop difficile : la résistance contre un Etat central qui empiète sur la vie privée des citoyens, des impôts trop élevés, la défense de ce *« droit imprescriptible »* qu'est la possession d'une arme à feu : ce sont là des certitudes partagées par la quasi-totalité des Américains.

L. Z.

L'angoisse et le désespoir atteignent aussi les sauveteurs

OKLAHOMA CITY
de notre envoyée spéciale

Vendredi 21 avril au soir, Abe Marrero, quarante-six ans, professeur de psychologie, a la voix défaite. Ces trois jours passés à tenter d'empêcher les sauveteurs d'abord, puis les familles des victimes de l'attentat, de sombrer dans le désespoir, ont fini par l'atteindre. Ce soir, la Croix-Rouge lui a trouvé un remplaçant et il est rentré chez lui. Avant de recommencer, samedi matin, il va *« essayer de dormir »*.

Lui qui, la veille, souhaitait vivement que les coupables soient identifiés pour aider les familles à surmonter l'épreuve, ne manifeste, ce soir, aucun intérêt pour l'arrestation de Timothy McVeigh. *« A vrai dire, mes pensées sont avec les familles des disparus. J'ai appris qu'on avait arrêté quelqu'un, c'est très bien, mais pour les familles ce qui compte, c'est toujours leurs proches, probablement ensevelis sous les décombres. »*

Mercredi, à 9 heures du matin, Abe Marrero est au travail à l'hôpital. Soudain retentit l'explosion, entendue dans un rayon de 50 kilomètres. Très vite, les hôpitaux reçoivent des appels à l'aide et Abe part sur place. *« On a installé un poste de réhabilitation. On essayait de faire tourner les sauveteurs, médecins, pompiers, policiers, personnel paramédical, toutes les demi-heures : une équipe travaillait une demi-heure dans les décombres, puis ils venaient nous voir pour décompresser. Essentiellement, on les faisait parler, pour les soulager. »* Devant l'horreur, chacun réagit à sa manière: *« Certains étaient en état de choc, d'autres avaient des réactions aiguës, d'autres encore tenaient très bien le coup, et ont réagi deux jours plus tard. »* Pour tous ces sauveteurs, le spectacle des victimes de la crèche a été le plus éprouvant: *« Ils ont identifié leurs propres enfants à ces victimes. On ne s'attend tout simplement pas à voir des enfants dans ce genre de drames. »*

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Ce soir-là, Abe Marrero et sa femme sont allés au cinéma voir une comédie, *While You Were Asleep*. *« Il fallait que je pense à autre chose. Je connais des gens qui sont allés au théâtre, pour avoir l'impression que la vie continuait. »*

Le lendemain matin, on lui a demandé d'aller assurer le soutien psychologique des familles de disparus, dans un centre d'accueil ouvert par la Croix-Rouge, à l'église méthodiste Saint-Luke. Il a mis un casque blanc avec une croix rouge, a collé une étiquette « Santé mentale » sur sa chemise. Une centaine de personnes sont accueillies, protégées par des volontaires des regards indiscrets ; leurs enfants, leurs parents, leurs frères ou leurs sœurs se trouvaient dans l'immeuble fédéral mercredi matin. Depuis, plus de nouvelles. *« Le plus gros problème, c'est la frustration, l'attente, sans aucune information. Certains ont reçu des coups de fil d'amis, du Texas ou d'ailleurs, qui leur disent :* « On a vu votre fille à la télé, parmi les blessés. » *Alors ils courent, ils font le tour des hôpitaux, et ils ne trouvent rien. »* Ils distribuent aux infirmières, font passer aux pompiers les photos de leurs proches disparus.

Des parents refusent de croire que leur enfant n'est pas dans tel hôpital et exigent d'aller inspecter eux-mêmes chaque blessé hospitalisé. *« On doit leur expliquer que ce n'est pas possible. »* Comment les aider ? *« Ils s'accrochent à l'espoir. On les encourage. »*

Vendredi, l'espoir s'amenuise. Désormais, les sauveteurs travaillent avec un masque sur le visage, les corps ont commencé à se décomposer. Les deux premiers jours, ils ont volontairement évité de sortir les cadavres, pour ne pas risquer de perdre un temps précieux pour d'éventuels survivants. Et, lorsqu'ils évacuent des corps, l'incertitude n'est pas pour autant terminée pour les familles : ces corps sont souvent si mutilés qu'ils ne peuvent être identifiés. Il manque encore environ cent cinquante personnes, et les pompiers ne pensent pas atteindre la crèche et le bureau de sécurité sociale, où se trouvent la plupart des victimes, avant vingt-quatre heures.

SIGNES DE SOLIDARITÉ

Vendredi soir, après trente-six heures non-stop auprès des familles, Abe Marrero s'est rendu compte que son moral, à lui aussi, faiblissait. *« Je ne trouvais plus les mots qu'il fallait. C'est pour ça qu'il est important de tourner. On va essayer de ne plus faire plus de douze heures d'affilée. »* Jusqu'à quand ? *« Jusqu'à ce que ce soit fini. »* Dans les rues d'Oklahoma City, les automobilistes roulent, tous, avec les phares allumés, en plein jour, en signe de solidarité. Les gens ont accroché à leur boutonnière des petits rubans de quatre couleurs : violet pour les enfants morts, jaune pour les disparus, bleu pour l'Oklahoma. Et blanc, pour l'innocence perdue.

Sylvie Kauffmann

Les indépendantistes québécois assouplissent leurs revendications

MONTRÉAL
de notre correspondante

Virage ou simple « recentrage » ? Les forces indépendantistes québécoises viennent de modifier leur position à la faveur de la présentation, mercredi 19 avril, d'un rapport qui préconise le maintien de liens économiques et politiques avec le reste du Canada après l'éventuelle accession de la province à l'indépendance.

Le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, a accueilli favorablement ce document de synthèse des audiences publiques tenues dans la province depuis le mois de février, et dans lequel il a dit retrouver ses *« convictions »* et son *« combat »*. Ce faisant, M. Parizeau, un partisan pur et dur de l'indépendance, se rapproche de la position défendue par le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, qui avait proposé, une semaine plus tôt, *« un nouveau partenariat »*, sur le modèle de l'Union européenne, avec le Canada.

SÉDUIRE LES « MOUS »

La déclaration de M. Bouchard, leader des indépendantistes québécois à la Chambre des communes d'Ottawa, avait semé la zizanie dans les rangs indépendantistes, et M. Parizeau avait reconnu qu'il y avait de la *« bisbille »* dans l'air. Les divergences entre les deux hommes étaient apparues plus clairement que jamais, alimentant des rumeurs d'une lutte de pouvoir à la tête du mouvement indépendantiste.

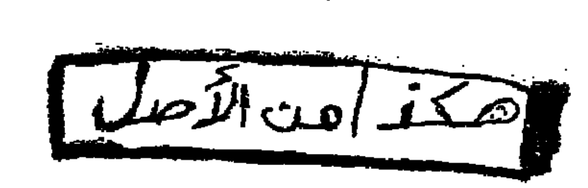
Le rapport de la commission nationale sur l'avenir du Québec invite le gouvernement de la province à étudier, une fois l'indépendance acquise, la création d'une *« forme d'union politique »* avec le reste du Canada. Il recommande en outre le maintien au Québec du dollar canadien et de l'association économique avec les autres provinces.

« Si le Canada est à ce point intéressant, pourquoi se séparer? », a ironisé le sénateur libéral Jean-Claude Rivest, ex-bras droit de l'ancien premier ministre québécois Robert Bourassa. En fait, l'objectif avoué de cette évolution du projet indépendantiste est de séduire les quelque 10 % d'électeurs québécois qui hésitent à sauter le pas et sans lesquels les partisans de l'indépendance ne peuvent espérer gagner le référendum qu'ils souhaitent organiser. Selon les sondages, la cause indépendantiste ne recueille en effet que 40 % à 45 % des intentions de vote.

Confronté à ces chiffres, M. Parizeau a dû infléchir ses positions à deux reprises en deux semaines. Constatant que les Québécois n'étaient *« pas prêts à voter en faveur de la souveraineté »*, et poussé par M. Bouchard qui avait laissé entendre qu'il pourrait refuser de participer à une campagne référendaire vouée à l'échec, le premier ministre a d'abord annoncé le report à l'automne du référendum sur l'indépendance. En accueillant favorablement les recommandations de la commission sur l'avenir du Québec (sans toutefois promettre de s'y conformer), il vient de faire un pas de plus en direction de ces indépendantistes dits « mous » qui rejettent la sécession pure et simple.

Le rapport de la commission sur l'avenir du Québec reste toutefois muet sur la date du référendum, ainsi que sur la question qui sera posée aux Québécois. Il reviendra à M. Parizeau de fixer ces deux paramètres, qui font toujours l'objet d'intenses discussions dans le camp indépendantiste.

Sylviane Tramier



Les Serbes empêchent l'avion de M. Akashi de quitter Sarajevo

Après avoir échoué à prolonger le cessez-le-feu, le représentant de l'ONU n'a pu redécoller de la capitale bosniaque. Les Serbes entendent ainsi protester contre la présence de diplomates occidentaux

SARAJEVO
de notre correspondant

Les Serbes de Bosnie ont empêché Yasushi Akashi, le représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, de quitter Sarajevo, vendredi 21 avril au soir, au terme de deux journées de discussions infructueuses, Bosniaques et séparatistes serbes ayant refusé de signer une prolongation de la « trêve » théorique qui s'achève le 1er mai à midi. Vendredi, il est 16 heures, lorsqu'un avion, en provenance de Zagreb, se pose sur l'aéroport de Sarajevo : il vient rechercher M. Akashi. Mais surprise : les représentants américain et allemand du « groupe de contact » sortent de l'appareil, accompagnés de quelques collaborateurs.

Il y a dix jours, les Serbes de Pale avaient refusé que le « groupe de contact » vienne à Sarajevo, prévenant qu'ils ne pouvaient « *garantir la sécurité de l'appareil* », phrase polie pour signifier que leurs miliciens tireraient sur l'avion s'il tentait de se poser sans leur accord. Voyant les diplomates sortir de l'appareil, un « officier de liaison » serbe se rue sur son téléphone. Depuis 1992, selon les textes signés sous l'égide de la Forpronu, chaque armée a le droit de placer des officiers sur l'aéroport, afin de vérifier que les avions n'acheminent pas de matériel illégal en Bosnie. L'officier serbe revient quelques minutes plus tard, formel : les diplomates doivent repartir avec Yasushi Akashi, sinon « *la sécurité de l'avion du représentant spécial de l'ONU ne sera pas garantie* ». La phrase magique est prononcée. Les diplomates, américains notamment, refusent d'obtempérer. C'est, en effet, la troisième fois en dix jours que Pale refuse aux envoyés de Washington de circuler à bord des avions de la Forpronu. L'ambassadeur américain en Bosnie, Victor Jakovic, s'est aussi vu refuser son départ de Sarajevo récemment. Yasushi Akashi, qui devait donner une conférence de presse sur le tarmac, prie les journalistes de s'installer derrière les buttes de terre de protection. Il s'avance, quatre obus de mortier s'abattent alors sur l'aéroport. M. Akashi paraît angoissé. Il parle cependant du « *cessez-le-feu* » (!) qu'il faut renouveler et des « *discussions inutiles* » qu'il a eues avec les belligérants.

Bientôt le soleil se couche. La Forpronu tente encore de négocier avec les Serbes de Pale. Un « casque bleu » explique que « *ces cons de diplomates sont en train de foutre en l'air les bonnes relations entre la Forpronu et les Serbes* ». Le commandant français de l'aéroport lance des clins d'œil complices à l'officier de liaison serbe. On improvise un bureau pour M. Akashi : une vieille chaise posée dans la poussière, devant un téléphone satellite à l'antenne déployée. Les photographes sont aux anges. Les officiers serbes aussi, qui s'écartent un peu et improvisent un barbecue. Ils dînent. Ils sont les maîtres de cet aéroport officiellement placé « *sous le contrôle de l'ONU* » et s'esclaffent devant les mines des représentants des « *grandes puissances* ».

Rémy Ourdan

M. Milosevic consulte les Serbes de Bosnie et Croatie

Le président serbe Slobodan Milosevic a reçu vendredi à Belgrade des dirigeants serbes de Bosnie et de Croatie ainsi que le chef des Musulmans dissidents de la poche de Bihac (Bosnie), rapporte l'agence serbe Fonet. D'après l'agence privée, le général Ratko Mladic, commandant de l'armée serbe bosniaque, à qui les leaders politiques de sa communauté ont reproché un recul sur le terrain face à l'armée gouvernementale bosniaque, a rencontré le chef de l'Etat serbe dans l'après-midi. La presse officielle de Serbie n'a fait aucune allusion aux entretiens, dont on ignore la nature exacte. Selon des diplomates occidentaux, le général Mladic s'était déjà rendu à Belgrade ce mois-ci.

Borislav Mikelic, « premier ministre » de la République serbe autoproclamée en Croatie, avait rencontré le président Milosevic en milieu de journée. Il a également reçu Fikret Abdic, chef des forces musulmanes dissidentes de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, ajoute Fonet. – *(Reuter.)*

Le discret désespoir des soldats russes en Tchétchénie

« Si les Tchétchènes sont les bandes armées illégales, comme ils disent à Moscou, nous on est quoi : les bandes armées légales ? » demande un soldat russe. Comme les autres, il est désabusé

MOZDOK et GROZNY
de notre envoyé spécial

« *Pourquoi chez vous les Français, c'est la paix, et chez nous, c'est toujours la guerre ?* » Avec beaucoup de tristesse dans le regard, embué par la vodka, Volodia, un soldat russe de retour du combat, s'interroge sur le malheur d'être russe. Près d'un siècle plus tard, les soldats russes envoyés en Tchétchénie ressemblent étrangement à ces « *braves sans bravades* » de l'armée tsariste qui, un siècle plus tôt, se battaient, ici même, contre les montagnards du Caucase.

Pourtant, Volodia reste stoïque. S'il avoue que sa femme pleure tous les jours, qu'il n'a pas vu naître son premier fils, que la paye est maigre, qu'il s'est engagé car il fallait bien nourrir la famille, qu'il ne savait pas que faire d'autre, il estime pourtant que cela pourrait être encore pire : il est content de s'en être sorti vivant. A la morgue de Grozny, les corps continuent d'affluer. « *Je préfère être à ma place qu'à la leur* », dit simplement un appelé qui conduit un camion chargé des cadavres de ses camarades.

A Grozny, un soldat des forces spéciales du ministère de l'intérieur pratique un humour qui ressemble au désespoir : « *Si eux* [les combattants indépendantistes tchétchènes] *ce sont les bandes armées illégales, comme ils disent à Moscou, nous on est quoi ? Les bandes armées légales ?* »

La plupart des hommes du rang, quand on les interroge, récitent d'abord leur leçon, comme pour mieux s'en convaincre. « *On est là pour défendre les Russes. Les partisans de Doudaev* [le président tchétchène] *brûlaient leurs maisons, violaient les enfants* », disent-ils. Les autorités affirment avoir découvert des fosses communes avec des civils russes « *tués par Doudaev* » avant la guerre, mais sont incapables de les montrer à la presse. Sans trop y croire, ceux qui n'ont pas d'autre choix que de se battre semblent se raccrocher à ces « histoires ».

« BOULOT »

Mais après quelques vodkas, après avoir dit que « *la guerre, c'est la guerre, et c'est notre boulot* », les militaires déversent, avec amertume mais sans révolte, leur vague à l'âme. Les soldats sont payés, parfois avec des paquets de billets de cent roubles (10 centimes) et du retard. Une partie du traitement est dévorée par l'inflation. Chacun l'affirme : pendant qu'ils meurent en voulant gagner de quoi survivre, pour une cause qu'ils ignorent (« *ni eux ni nous ne savons pourquoi nous tirons* », disent-ils), d'autres s'enrichissent à l'abri.

Si le moral est meilleur qu'au début des opérations, c'est d'abord que la lourde machine de l'intendance s'est mise à fonctionner. « *Au début, sur le front, on a même mangé des grenouilles. Maintenant, même si c'est toujours la même chose, on peut s'empiffrer tous les jours* », explique un soldat. A l'hôpital militaire de Mozdok, un médecin chef montre ses installations modernes et explique fièrement : « *Le soldat sait que, s'il est blessé, il sera ici en trente à quarante minutes* (en hélicoptère), *qu'il ne perdra pas son sang.* » Un expert médical qui examine les cadavres confirme la qualité du service : « *Tous ceux qui pouvaient être sauvés, l'ont été* », estime-t-il. Le moral remonte aussi parce que Moscou a presque gagné la bataille de l'information. Les télévisions russes ont cessé de diffuser les reportages du côté tchétchène et glorifient de plus en plus l'action de l'armée.

Les soldats se battent donc, mais n'en pensent pas moins. « *Il ne fallait pas utiliser la force, il ne faut jamais utiliser la force dans le Caucase* », dit un officier des Omon, les forces spéciales du ministère de l'intérieur. Malgré les proclamations de victoire à Moscou, ils disent tous que « *la guerre va encore durer longtemps, des années* ». Ils savent tous, parce qu'ils se font tirer dessus la nuit, que malgré les démentis, la guerre des partisans en territoire « contrôlé » a commencé. Ils réclament tous l'anonymat pour ne pas perdre d'attendus avantages matériels, un appartement, une augmentation. Et parce que, dit l'un d'eux, « *ici la vengeance dure cent ans* ». « *Je suis d'accord avec Jirinovski sur un seul point*, dit un officier. *Il ne faut pas reconstruire Grozny. Mais pas pour en faire, comme il dit, un terrain d'exercice pour guerre urbaine. Il faut en faire un musée pour montrer à nos dirigeants ce qu'ils ont fait.* »

Jean-Baptiste Naudet

■ **NÉGOCIATIONS : le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a affirmé, vendredi 21 avril, que son gouvernement souhaitait des négociations sans conditions préalables avec les commandants tchétchènes. M. Tchernomyrdine s'est souvent déclaré favorable à des pourparlers mais a toujours refusé de négocier avec le président Doudaev. – *(AFP.)***

Passe d'armes à l'ONU à propos des sanctions

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Une nouvelle résolution du Conseil de sécurité adoptée, vendredi 21, par 13 voix et 2 abstentions (celles de la Russie et de la Chine), prolonge de soixante-quinze jours la suspension de certaines sanctions contre la Serbie, décidée en septembre 1994. Depuis l'automne, l'embargo international à l'encontre de la Serbie a été suspendu pour les liaisons aériennes et les relations sportives et culturelles. Cette mesure, qui fait l'objet d'un réexamen périodique, aurait dû être renouvelée pour cent jours, et le compromis de soixante-quinze jours trouvé vendredi à l'ONU témoigne du différend auquel a donné lieu ce renouvellement.

Ces sanctions avaient été suspendues en échange de l'engagement de la Serbie d'isoler les Serbes bosniaques en fermant ses frontières avec la Bosnie. Le Conseil reçoit des rapports mensuels sur ce qui se passe dans les zones frontalières. Le dernier de ces rapports, tout en disant que Belgrade « *continue à honorer ses engagements* », indique que des hélicoptères « *auraient franchi* » à plusieurs reprises la frontière entre les deux Républiques. Dénonçant ces « *lacunes* », les Américains ont présenté une résolution, soutenue par les Allemands, demandant que la suspension des sanctions ne soit renouvelée que pour trente jours. Les Russes, pour leur part, ont présenté un texte pour une suspension « *indéfinie* ».

Le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) s'est ainsi trouvé dans la situation absurde de présenter, au Conseil de sécurité, deux résolutions contradictoires sur le même sujet. L'ambassadeur russe à l'ONU, Sergeï Lavrov, qui n'avait trouvé personne pour le soutenir, a fini par claquer la porte. Moscou ne pouvait toutefois pas opposer son veto, car, faute d'une résolution sur le renouvellement de leur suspension partielle, les sanctions auraient été réimposées à la Serbie dans leur totalité.

Afsané Bassir Pour

Nouvelles consignes de sécurité pour les « casques bleus »

APRÈS LA MORT de deux « casques bleus » français, la semaine dernière, à Sarajevo, l'état-major des armées a demandé au commandement local, c'est-à-dire au général Hervé Gobilliard, de prendre une série de mesures de sécurité pour tenter de mieux protéger le contingent des soldats de la paix sur place. Cette initiative est indépendante d'autres mesures que la France souhaite voir prendre par l'ONU pour la liberté de mouvement des unités « onusiennes » dans l'ensemble de la Bosnie.

Sur les trente-trois morts que le contingent français a recensés depuis son engagement en ex-Yougoslavie, il apparaît que treize « casques bleus » ont été tués par des tirs délibérés et singulièrement par des tireurs embusqués. Si l'on exclut les décès par accidents et, en janvier 1993, la mort de deux sous-officiers tués par des combattants croates, le reste des pertes françaises est attribué par les états-majors français à des actions de miliciens musulmans bosniaques pour les deux tiers des cas.

Des consignes ont été données au général Gobilliard pour réduire les risques et resserrer son dispositif. D'abord, il lui a été demandé de mettre des moyens supplémentaires en place sur « Sniper alley » – la principale artère de Sarajevo sur laquelle sont embusqués les tireurs – et de les autoriser à riposter d'emblée en cas d'agression. La riposte en question peut être immédiate, par des tirs au canon – installés sur des véhicules blindés – contre des immeubles d'où serait partie l'attaque. De même, les tireurs d'élite, qui ont reçu des fusils McMillan spécialement achetés aux Etats-Unis pour abattre des snipers embusqués, devront être davantage à l'affût. Il existe dans chaque unité française un corps de tireurs d'élite entraînés à ce type d'actions de contre-terrorisme. Les états-majors ne donnent pas beaucoup de précisions sur ces tireurs d'élite, mais nul n'ignore qu'ils sont déjà intervenus, à plusieurs reprises, contre des snipers repérés et identifiés en « *planque* » dans des immeubles du centre de Sarajevo.

LA LÉGITIME DÉFENSE « ÉLARGIE »

Ensuite, le général Gobilliard a été invité à renforcer l'escorte des convois dans la ville, en les faisant accompagner de véhicules blindés légers (VBL) systématiquement armés. Les patrouilles, dont certaines étaient à pied, devront se faire désormais à bord de véhicules.

Ces mesures ne tendent pas à enfermer le contingent français dans des procédures, des attitudes ou dans des cantonnements qui l'empêcheraient de remplir sa mission, à savoir se montrer, s'interposer et protéger la population. Mais aucun responsable militaire ne se dissimule l'extrême difficulté de la tâche et le peu de moyens mis à sa disposition si, de surcroît, comme le dit l'un d'eux, « *ce sont ceux-là mêmes que nous protégeons qui nous tirent dans le dos* ». La règle demeure néanmoins ce que l'ONU a défini comme étant le droit à la légitime défense dite « *élargie* », c'est-à-dire le droit de riposte dès qu'une agression est dirigée contre des civils et pas seulement contre les « casques bleus ».

Les consignes de sécurité accrue, propres au secteur de Sarajevo, sont distinctes des initiatives que les états-majors français souhaiteraient voir adopter par l'ONU pour ce qui touche au reste de la Bosnie.

Dans ce cas, il s'agit que puisse être assurée – davantage qu'elle ne l'est actuellement – la liberté de déplacement des « casques bleus » autour de Sarajevo et dans les enclaves garanties par les Nations unies. Ces enclaves musulmanes ont besoin d'être ravitaillées et protégées. Les chefs militaires français ont proposé plusieurs mesures en ce sens. Elles passent notamment par des survols plus fréquents, au-dessus des zones, des avions de l'OTAN stationnés en Italie et par l'utilisation des hélicoptères et des avions de transport, quitte à forcer le passage.

Des militaires français devraient, dans les jours prochains, aller s'entretenir avec des responsables du Pentagone, à Washington.

J. I.

Karachi, poumon économique du Pakistan, sombre dans l'anarchie

Des affrontements ethniques et religieux ont fait plus de 1 300 morts en quinze mois

Tirs aveugles dans les rues, batailles rangées entre organisations, attaques au fusil contre des mosquées : dans la capitale économique du Pakistan s'ajoute, à l'affrontement entre factions sunnites et chiites, l'activisme armé de groupes de la communauté mojahir, ces musulmans d'origine indienne qui ont immigré au Pakistan lors de la partition de 1947. Héritage de la guerre d'Afghanistan, le trafic d'armes et de drogues rend la situation encore plus explosive.

KARACHI
de notre envoyé spécial

« *On ne sait plus pourquoi « ils » tuent. On ne sait même pas vraiment qui tue qui...* » La réflexion désabusée de ce Pakistanais d'origine chinoise, établi à Karachi depuis quinze ans, traduit l'écœurement des habitants d'une ville cosmopolite qui se flatte d'être le « poumon économique » du pays. Car cette cité portuaire d'une dizaine de millions d'âmes entassées le long de la mer d'Oman est devenue une poudrière, où combats entre factions rivales et groupuscules religieux ont fait plus de mille trois cents morts en quinze mois.

Depuis la fin de 1994, la violence a atteint des sommets inégalés dans une ville pourtant connue, depuis plus d'une décennie, pour ses tensions interethniques : tirs aveugles de « snipers », batailles rangées entre organisations politico-mafieuses, enlèvements d'hommes dont les cadavres mutilés sont retrouvés en plein centre-ville, attaques armées contre des mosquées, répression policière souvent aveugle...

Le magazine *Newsline*, qui vient de consacrer à la ville un supplément de cent pages sous le titre « Pleure, Karachi », dresse un portrait-robot de l'assassin moyen : « *Beaucoup de tueurs ne sont même pas des marginaux, mais des pères de famille qui rentrent paisiblement regarder la télévision avec leur famille après avoir commis leur crime. (...) Dans leur quartier ils sont considérés comme des héros.* »

Si le calme est partiellement revenu en avril – cinq morts en moyenne par jour, au lieu d'une quinzaine en février-mars –, c'est sans doute parce que, pour la première fois, des étrangers ont été pris pour cible : le 8 mars, un commando arrose au fusil-mitrailleur une camionnette du consulat général des Etats-Unis ; deux diplomates américains sont tués, un troisième est blessé. Le premier ministre Benazir Bhutto, qui s'emploie à convaincre Washington de jouer son rôle de « bouclier » contre les réseaux terroristes internationaux, a dû montrer sa détermination en accordant des pouvoirs plus étendus aux « rangers », les forces paramilitaires. Environ six cents militants extrémistes ont été arrêtés.

UN CHAUDRON MULTIETHNIQUE

L'apparente folie de ce bain de sang cache la réalité des clivages sociaux, *politiques et religieux*, qui font monter la température de ce chaudron multiethnique et pluriconfessionnel qu'est Karachi. D'abord, il y a l'antagonisme interreligieux. Les partisans d'une organisation musulmane sunnite intégriste s'opposent aux fanatiques d'un parti chiite : le Sipah-e-Sahaba Pakistan (SSP) – ou soldats des compagnons du Prophète – est en lutte contre les militants du Tehrik-e-Jafria Pakistan (TJP), groupe chiite minoritaire soutenu par le voisin iranien.

Le SSP, dans la mouvance de l'« internationale » islamiste, s'emploie à fragiliser le gouvernement de Mme Bhutto. Certains de ses militants seraient liés à Ramzi Youssef, arrêté récemment au Pakistan puis extradé aux Etats-Unis, où il est soupçonné d'avoir été l'un des exécutants de l'attentat du World Trade Center de New York, en 1993. Selon le premier ministre, il aurait même cherché à l'assassiner, à l'automne de la même année, alors que son parti s'apprêtait à sortir victorieux des élections générales...

Tout le monde s'accorde pourtant à dire que les tensions entre les chiites et les sunnites sont exploitées politiquement par les extrémistes, les membres de ces deux confessions ayant jusqu'alors vécu, ici, en relative harmonie. « *Le chef du SSP nous accuse de ne pas être de vrais croyants*, déclare l'un des dirigeants du TJP, Mohammed Bager Najasi. *En réalité, ces gens sont soutenus par des forces anti-islamiques et antinationales qui veulent déstabiliser le Pakistan.* » Ces « *forces* », bien sûr, sont « *l'Inde et Israël, et derrière eux les Etats-Unis, qui souhaitent empêcher l'émergence d'un parti islamique* », explique en souriant l'homme au turban blanc retranché dans un bureau sans fenêtres, lui-même situé dans une maison-fortin d'un quartier chiite aux mosquées protégées par des sacs de sable.

La violence est aussi le fruit de tensions purement ethniques. Le Mohajir Qaumi Movement (MQM) soutient la cause de ces musulmans d'origine indienne, « *réfugiés* » *(mohajirs)* au Pakistan lors de la partition de 1947. Représentant plus de 60 % de la population de la ville, ils s'élèvent contre la politique « *discriminatoire* » du Pakistan à leur égard. Plus éduqués que *la moyenne*, ils ont, dès l'indépendance, réussi dans les affaires et se sont imposés dans les professions libérales. Estimant s'être « *sacrifiés* » pour participer à la construction du Pakistan, ils affirment avoir toujours été jalousés par leurs coreligionnaires de la province du Sindh, dont Karachi est la capitale : « *Il n'y pas de mohajirs dans les forces paramilitaires, très peu dans la police, et une politique de quotas injustes nous empêche d'être représentés comme on le mériterait dans l'administration* », tempête Shoaib Bukhai, député du MQM au Parlement régional.

LES RECETTES DU RACKET

Les « milices » du MQM ont souvent été accusées d'avoir torturé et éliminé leurs opposants. Leur chef, Altaf Hussein, a l'aura d'un véritable Führer, et son parti l'allure d'une organisation fascisante. Le « *frère Altaf* » décide de tout. Réfugié à Londres, il a récemment été condamné par contumace à vingt-sept ans de prison pour avoir été impliqué dans plusieurs affaires criminelles. Son parti, qui a raflé presque tous les sièges de la ville lors des trois dernières élections, s'est souvent opposé, les armes à la main, aux membres de l'ethnie sindhie, partisans du premier ministre. Elle-même originaire du Sindh, Mme Bhutto est accusée de ne pas assez se préoccuper des problèmes de Karachi, fief de son ennemi du MQM avec lequel elle refuse obstinément de négocier.

La situation s'est compliquée, ces derniers temps, avec l'émergence d'une faction mojahir dissidente, le groupe Haqiqi. Accusé d'être « *soutenu par l'armée et la police* », celui-ci se livre, dans certains quartiers, à de véritables batailles rangées contre ses anciens alliés du MQM. De sources proches des militaires, on affirme que cette faction a bien été, au départ, « *une création de l'armée* » qui voulait, en les divisant, essayer de ralentir la montée en puissance des mohajirs.

Même s'il semble que l'armée ait abandonné son soutien au Haqiqi, ce parti est devenu un « monstre » *dont personne ne sait plus comment* se débarrasser. D'autant que, dans Karachi, circulent des milliers d'armes et de mercenaires, souvent de jeunes chômeurs prêts à faire le coup de feu pour une poignée de roupies. C'est bien là le drame de cette capitale de la laideur, bétonnée, entre désert et océan, surpeuplée, engorgée, à la fois riche et misérable, qui explose – au propre comme au figuré. A la complexité d'une cité déchirée entre mohajirs, Sindhis et même Pathans ou Baloutches (originaires des deux autres provinces pakistanaises) s'ajoute le trafic d'armes et de drogues, héritage de la « guerre afghane ».

Cette montée des organisations islamistes fanatiques s'accompagne de la criminalisation des partis politiques. Le seul MQM s'est « *mis dans la poche plus de 8 millions de roupies par jour grâce au racket des commerçants. Personne n'a le choix. Si vous ne payez pas, vous en subirez les conséquences* », explique Mustajab Hassan, l'un des membres de la chambre de commerce et d'industrie, selon lequel les troubles en ville ont « *de sérieuses répercussions sur l'activité économique* ». « *Il n'y a pas d'espoir que les choses s'arrangent*, déclare Tariq Javed, l'un des chefs du parti des mohajirs. *Quand un calme précaire se rétablit, cela ne dure jamais très longtemps. Ici, le calme précède toujours la tempête.* »

Bruno Philip

Un ministre marocain reconnaît la poussée islamiste sur les campus

RABAT
de notre correspondante

Récemment inaugurés par le nouveau ministre de la communication et porte-parole officiel du gouvernement, Driss Alaoui M'Dhagri, les « points de presse » hebdomadaires permettent enfin, quand les ministres veulent bien s'en donner la peine, d'avoir une idée plus claire de leur travail. Cette expérience est encore très neuve et il a fallu, vendredi 21 avril, que deux journalistes insistent sur le sujet qui les préoccupait – l'intégrisme à l'université – pour que le ministre de l'enseignement supérieur finisse par reconnaître que certaines universités sont confrontées à ce problème. Driss Khalil est sans doute le premier membre du gouvernement à admettre publiquement l'existence d'une telle menace.

« *Si nous devons, en définitive, reconnaître qu'il existe un intégrisme, celui-ci n'est pas ancré dans nos mœurs et est étranger à notre culture et à notre authenticité* », a souligné M. Khalil, pour qui « *il est anormal de continuer à laisser les esprits de ces étudiants menés par le fanatisme et la violence de l'intégrisme* ».

M. Khalil est allé jusqu'à affirmer que son ministère allait, dès la rentrée prochaine, renforcer son contrôle sur la gestion et sur l'organisation des activités estudiantines. « *Il ne faut pas qu'une seule catégorie d'étudiants (...) contrôle le mouvement syndical estudiantin* », a-t-il ajouté. A cet égard, il a estimé nécessaire de « *ressusciter et relancer l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM), qui a gelé ses activités depuis 1979 en raison de dissensions entre étudiants d'extrême gauche* ». Son retour est réclamé aujourd'hui par nombre d'hommes politiques et d'intellectuels.

Mouna El Banna

La France tente de renouer le dialogue avec le Gabon

LA FRANCE a tenté, vendredi 21 avril, de faire baisser la tension avec le Gabon, après une série de manifestations antifrançaises dans la capitale, Libreville, et le rappel en consultation de l'ambassadeur gabonais à Paris (*Le Monde* du 22 avril).

Ces développements sont consécutifs au procès du couturier Francesco Smalto, jugé pour avoir participé à un réseau de prostitution dont le client exclusif aurait été le président Omar Bongo. A cette occasion, plusieurs jeunes femmes avaient évoqué la possible séropositivité de ce dernier.

Le Quai d'Orsay a indiqué, vendredi, qu'à la demande d'Edouard Balladur le ministre de la coopération, Bernard Debré, a exprimé à M. Bongo, au cours d'une « *très récente* » conversation téléphonique, la « *confiance* » et l'« *amitié* » de la France pour le Gabon. Toutefois, dans un communiqué, les autorités de Libreville ont dénoncé la « *campagne diffamatoire* » de la presse française envers M. Bongo, qui « *a toujours entretenu de réels rapports d'amitié avec le peuple français* ».

Elles ont relevé que Paris a « *de très importants intérêts* » sur place, où résident environ 10 000 Français. Ces « *intérêts* » sont notamment marqués par la présence du groupe pétrolier Elf et celle de bases militaires à Libreville et à Port-Gentil, deuxième ville du pays. Des proches du chef de l'Etat sont allés jusqu'à réclamer, depuis quelques jours, la révision des accords de coopération franco-gabonais.

De son côté, le ministre de la communication, Alexandre Sambat, a demandé que « *l'objectivité* [soit] *la règle* » dans le traitement de toute information, « *surtout lorsqu'il s'agit d'un président de la République* ». Il a également souligné le « *sentiment de frustration générale ressenti par tous les Gabonais* ». – *(AFP.)*

Les Nations unies déplorent la fermeture « autoritaire » des camps de personnes déplacées au Rwanda

LES MILITAIRES RWANDAIS ont tué par balles, jeudi 20 avril, au moins vingt-deux Hutus dans le camp de personnes déplacées de Kibeho, où la détérioration des conditions de vie fait craindre d'autres incidents meurtriers et le déclenchement d'épidémies, ont confirmé, vendredi 21 avril, à Kigali, des organisations humanitaires (*Le Monde* du 22 avril).

Le camp de Kibeho – qui abritait 100 000 Hutus – et plusieurs autres situés dans la préfecture de Gikongoro, dans le sud-ouest du pays, sont en cours de fermeture, le gouvernement ayant décidé que les quelque 200 000 personnes déplacées devaient rentrer chez elles. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a « *déploré* » cette décision et exprimé des craintes que « *la fermeture autoritaire des camps n'entraîne que davantage de misères et de souffrances* ».

Trois autres organisations de défense des droits de l'homme – Human Rights Watch, la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) et Caritas Suisse – ont exprimé des craintes analogues.

Le premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, a justifié jeudi, au Danemark où il est en visite, la fermeture des camps. A l'en croire, ils étaient devenus « *des camps d'entraînement militaire, des mini-Etats dont la présence est inacceptable, avec en leur sein, des milices armées hutues* ».

Lors d'une réunion, jeudi, à Tunis, de l'organe central de prévention et de règlement des conflits, relevant de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le président du Burundi, Sylvestre Ntibanjuganya, a suggéré une rencontre quadripartite entre dirigeants du Rwanda, du Burundi, du Zaïre et de la Tanzanie, pour régler le problème « *essentiel* » des réfugiés et de « *leur retour définitif dans leurs pays* ». La Maison Blanche a exprimé, pour sa part, dans un communiqué, la « *profonde inquiétude* » que lui inspire la situation au Burundi et déploré « *les violations massives des droits de l'homme* » dans ce pays. – *(AFP.)*

La Belgique interdit son territoire aux douaniers français

L'APPLICATION des accords de Schengen suscite une *minicrise entre la* Belgique et la France. Après le refus de Paris d'appliquer, pour le moment, les clauses prévues en matière de droit de suite dans les enquêtes de police (*Le Monde* du 22 avril), les Belges ont pris, vendredi 21 avril, des mesures de rétorsion. Le ministre de l'intérieur, qui a protesté auprès de Charles Pasqua, a décidé de suspendre l'application d'un accord de 1964 autorisant les douaniers français à pénétrer en Belgique lors d'enquêtes sur le trafic de drogue. Les modifications de la législation française, trop tardivement adoptées par le gouvernement, n'ont pu encore êtres soumises au Parlement.

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le chef de l'extrême droite,** Günter Deckert, a été condamné à deux ans de prison ferme, vendredi 21 avril, pour « *incitation à la haine raciale* ». Président du parti NPD, proche des néonazis, M. Deckert avait affirmé, en 1991, que l'extermination des juifs pendant le IIIe Reich n'a pas pu techniquement avoir lieu. – *(Corresp.)*

■ **AZERBAÏDJAN : la Banque mondiale** a accordé son premier prêt à l'Azerbaïdjan, vendredi 21 avril, en allouant un crédit de 20,8 millions de dollars au secteur pétrolier. Mercredi, le FMI avait aussi annoncé un premier prêt de 46 millions de dollars à cette ancienne république soviétique. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : la Chambre basse du Parlement** a voté, vendredi 21 avril, une loi demandant un moratoire sur le retour, dans leur pays d'origine, des œuvres d'art rapportées en ex-URSS par les troupes soviétiques à la fin de la guerre. De nombreux chefs-d'œuvre, actuellement exposés à Moscou et à Saint-Pétersbourg, sont au cœur d'une polémique opposant notamment les Russes aux Allemands. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : neuf personnes qui tentaient de faire passer de l'uranium** *en Hongrie, en provenance d'Ukraine, ont été arrêtées,* mercredi, par la police slovaque, a indiqué, vendredi 21 avril, le ministère de l'Intérieur. Il s'agirait d'Uranium 238, mais la quantité saisie n'a pas été précisée. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : une personne a été tuée,** vendredi 21 avril, à Istanbul, par l'explosion d'une voiture piégée, située à quelques mètres de l'entrée du quotidien *Cumhuriyet* (centre-gauche). D'autre part, l'espace aérien a été rouvert, vendredi, aux avions civils en provenance ou à destination de l'Arménie après deux ans de fermeture. – *(AFP.)*

AMÉRIQUE DU SUD

■ **CUBA : un dissident cubain,** Francisco Chaviano, a été condamné à quinze années de prison par un tribunal militaire, a indiqué son entourage, vendredi 21 avril. L'agence cubaine Prensa Latina avait rapporté que le procureur avait réclamé une peine de vingt ans de prison contre lui, pour falsification de documents destinés à aider des personnes à obtenir des visas de sortie vers les Etats-Unis. – *(Reuter.)*

■ **PARAGUAY : la police a arrêté deux ressortissants français** soupçonnés d'avoir détourné des subventions de l'Union européenne à hauteur de 12 millions de francs, a annoncé, vendredi 21 avril, Interpol. Paris avait demandé l'extradition de Jacques Alloneau et d'Eliane Peninon, installés, depuis 1992 au Paraguay, où ils administraient une exploitation agricole. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **JAPON : l'enquête sur la secte d'Aum Shinri-kyo** est à un « *tournant* » et les enquêteurs se préparent à rendre public « *l'ensemble des faits* » concernant ce groupe religieux, unique suspect dans le récent attentat au gaz dans le métro de Tokyo, a indiqué, vendredi 21 avril, le chef adjoint de l'Agence nationale de la police. « *On est dans la phase finale de formulation des accusations contre le groupe pour avoir produit du gaz sarin dans l'intention de commettre des meurtres de masse* », a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR : cinq trafiquants de drogue,** dont trois Chinois de Hongkong, ont été pendus, vendredi 21 avril, ont indiqué les services pénitentiaires. D'après la loi de l'île-Etat, votée en 1975, la peine de mort s'applique à toute personne de plus de dix-huit ans, reconnue coupable de trafic portant sur plus de 15 grammes d'héroïne, 30 grammes de morphine ou 500 grammes de cannabis. 111 personnes ont déjà été pendues pour trafic de drogue. – *(Reuter.)*

■ **SRI LANKA : les séparatistes tamouls** (LTTE) ont pris le contrôle, samedi 22 avril, d'un camp militaire, près de Batticaloa, dans l'est du pays, a-t-on *appris de source militaire. Les guérilleros, qui ont perdu quatorze hommes,* ont tué une vingtaine de soldats gouvernementaux. La veille, ils avaient tué quatre policiers et blessé trois autres, à Uppuveli, dans le nord-est du Sri Lanka. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : au moins 90 personnes ont été décapitées** ces trois derniers mois. Ce chiffre record traduit une augmentation « *alarmante* » de cette forme de châtiment, selon un communiqué d'Amnesty International, publié, vendredi 21 avril, à Londres. L'organisation des droits de l'homme déplore que ces exécutions aient lieu à l'issue de procès qui « *ignorent totalement* » les règles du droit international. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le parti Inkatha** à dominante zouloue a réaffirmé, vendredi 21 avril, son opposition au processus d'élaboration de la Constitution, mais a renoncé à sa menace de quitter le gouvernement d'union nationale. D'autre part, le pasteur Allan Boesak, ancien responsable de l'ANC, accusé de détournement de fonds, a été blanchi par une commission d'enquête judiciaire nommée par le gouvernement. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : un membre du Conseil national de transition** (CNT), Arezki Oukid, 71 ans, a été assassiné, vendredi 21 avril, à Alger. Il est le cinquième membre du CNT tué dans des attentats attribués aux groupes islamistes armés. – *(AFP.)*

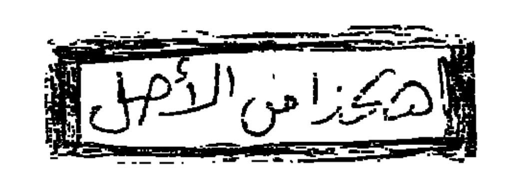
■ **GUINÉE EQUATORIALE : l'un des principaux opposants** au régime du président Teodoro Obiang Nguema, le chef du Parti du progrès (PP), Severo Moto, a été condamné, jeudi 20 avril, à trente ans de prison, tandis que le lieutenant-colonel Pedro Essono Masie et le commandant Pedro Mba ont été condamnés à la peine capitale. Ils étaient accusés d'avoir tenté d'enlever le chef de l'Etat avec « *l'assentiment* » des Etats-Unis (*Le Monde* du 19 avril). – *(AFP.)*

■ **MALAWI : l'ancien président Kamuzu Banda** doit se présenter, lundi 24 avril, devant le tribunal de Blantyre, pour y répondre de l'assassinat, il y a douze ans, de trois de ses ministres et d'un député. Doivent aussi comparaître à ses côtés sa compagne Cecilia Kadzamira, son ancien bras droit Jonh Tembo, et plusieurs officiers de police. – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : le président Robert Mugabe** a procédé, jeudi 20 avril, à un remaniement ministériel, dont l'objectif semble être de relancer le programme de confiscation des terres aux grands fermiers blancs pour leur redistribution aux paysans noirs. Le principal changement est en effet la séparation en deux de l'ancien ministère des terres : réforme agraire et de l'agriculture. – *(AFP.)*

Augmentation du déficit budgétaire américain

WASHINGTON. Le déficit budgétaire américain a été, en mars, plus fort que prévu, atteignant 49,93 milliards de dollars au lieu de 32,32 milliards, le même mois que l'an dernier, a annoncé, vendredi 21 avril, le Trésor américain. Les analystes prévoyaient 44 milliards. Les recettes se sont élevées à 92,5 milliards de dollars et les dépenses à 142,5 milliards. Accusée par ses partenaires de ne pas faire assez d'efforts pour contrôler ses dépenses, l'administration Clinton s'est donné pour objectif, pour l'année fiscale en cours, de réduire le déficit à 192,8 milliards de dollars au lieu de 203,6 milliards en 1994. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

La Belgique interdit son territoire aux douaniers français

PRÉSIDENTIELLE L'état-major chiraquien a accueilli avec soulagement la fin de la campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle, craignant l'effet de la controverse provoquée par les critiques adressées par M. Chirac à M. Trichet. Vendredi 21 avril, le maire de Paris a regretté que M. Balladur ait déclenché *« une polémique douteuse »*. ● SCÉNARIOS. Alors que la rivalité entre les deux candidats issus du RPR provoque parfois, comme dans le Tarn, des états d'âme chez les militants, les chiraquiens préféreraient un second tour droite-gauche, entraînant un rabibochage avec les balladuriens, craignant dans l'hypothèse droite-droite les conséquences d'une guerre fratricide. ● GAUCHE. S'il affronte M. Jospin le 7 mai, le maire de Paris, qui a développé un discours contre la « pensée unique », ne renoncera pas à pêcher des voix à gauche.

Les chiraquiens préféreraient affronter la gauche au second tour

L'état-major du maire de Paris, qui a cherché jusqu'au bout à éviter tout dérapage, a achevé la campagne avec soulagement et se prend à rêver d'une réconciliation avec les balladuriens au soir du 23 avril

ENTRE DOUTE ET CERTITUDE. Entre sérénité et angoisse. Jusqu'au dernier jour précédant le premier tour de l'élection présidentielle, certains proches de Jacques Chirac ont redouté le pire. Les uns craignaient « la » gaffe irréparable du candidat, les autres, « la » provocation du camp d'en face. La critique adressée par le maire de Paris au gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, soupçonné de sortir de son rôle, a recelé, pendant un moment, tous les ingrédients conduisant au dérapage. Alain Madelin, ministre libéral proche de M. Chirac, qui flairait le piège, en a eu des sueurs froides. Profitant de l'occasion, M. Balladur avait tenté de mettre en cause le comportement de M. Chirac, accusé de provoquer un affaiblissement du franc. Celui-ci a renvoyé le compliment, vendredi 21 avril, au Club de la presse d'Europe 1, en regrettant que le premier ministre-candidat ait déclenché *« une polémique douteuse »*.

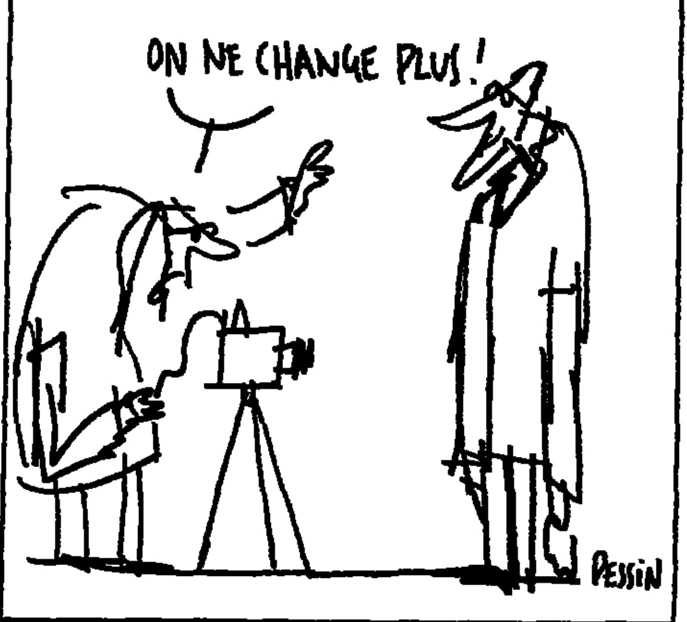
Heureusement, le premier tour met fin provisoirement à la querelle sur Maastricht, qui pouvait devenir embarrassante pour quelqu'un qui s'était prononcé en faveur de la ratification du traité d'Union européenne. Cet épisode s'est achevé sans gloire pour les deux acteurs, autour d'une curieuse lettre personnelle et confidentielle envoyée par le gouverneur, dont le candidat s'est autorisé à lire des extraits devant des millions de téléspectateurs. Si la campagne a été trop courte d'un mois pour Lionel Jospin, elle a peut-être été trop longue de deux semaines pour l'ancien président du RPR.

« Purée ! Je ne le sens pas, ce dimanche qui vient ! », dessinait Plantu à la une du *Monde* du 21 avril. Tout le monde avait hâte d'en finir avec cette campagne de premier tour, qui, dans les dernières semaines, a tourné au vinaigre entre les clans rivaux du néogaullisme. Les arguments politiques ont cédé la place aux manœuvres de bas étage et aux invectives personnelles. Les balladuriens, qui, au cours de 1994, avaient été soumis aux critiques de plus en plus acérées de la garde rapprochée chiraquienne, ont fait, à leur tour, flèche de tout bois. En privé, les uns et les autres en arrivaient à dénoncer *« les salopards »* du camp adverse.

Au milieu de cette fébrilité générale, M. Chirac a donné, extérieurement, l'image d'un homme calme, sans jamais laisser deviner, en public, la nature des sentiments qui l'animaient. En souvenir du premier tour de l'élection présidentielle de 1988, une partie de son entourage, elle, tremblait : les derniers sondages publiables avaient donné autour de 24 % des intentions de vote au maire de Paris, qui, finalement, était sorti des urnes à moins de 20 % des suffrages exprimés.

Sept ans après, pourtant, la réédition d'un tel scénario était formellement exclue par les *« bookmakers »* de la société britannique Ladbroke, qui offraient un gain de 12,50 francs pour une mise de 10 francs sur la victoire finale de M. Chirac. Cette très grosse cote n'avait rien à voir avec celle qui, six mois avant, à Londres, donnait le maire de Paris dans les cordes. Sûr de la victoire, François, le cuisinier chinois qui trône au cinquième étage du siège du RPR, rue de Lille, à Paris, avait quand même joué gros sur le « patron ». Il part dans un grand rire, aujourd'hui, en racontant son histoire de parieur.

L'insouciance légère, pourtant, n'est pas de mise dans l'entourage de l'ancien président du RPR. A quelques heures du gong de 20 heures, les têtes pensantes du mouvement cogitaient encore sur les avantages et les inconvénients d'un second tour droite-droite ou droite-gauche. La première hypothèse, c'est la poursuite pendant deux semaines de la guerre fratricide entre les anciens amis de trente ans avec, à la clé, un risque de dissolution, agité pour faire rentrer les récalcitrants dans le rang. La seconde, c'est le rabibochage, le soir même du premier tour et en direct télévisé, de la droite unie tout entière derrière son héraut, à l'exception de quelques francs-tireurs ou de rares ronchons. C'est peu de dire que les chiraquiens préféraient la seconde à la première pour s'éviter des complications supplémentaires.



Dans le premier cas, les chiraquiens joueraient la dénonciation de l'alliance de fait entre les conservateurs et le Front national, dont le chef, Jean-Marie Le Pen, a prévenu qu'il demandera à ses électeurs de n'accorder aucune voix au maire de Paris. Il n'est pas difficile d'imaginer la campagne que les amis de M. Chirac déclencheraient en direction des centristes, sommés de s'expliquer sur cet arrangement avec des *« valeurs »* contraires à leur morale. Parallèlement, la gauche étant réduite, dans cette hypothèse, au rôle de spectateur, le maire de Paris n'aurait pas à forcer son talent pour grossir le trait social qui a coloré sa campagne de premier tour. Pince-sans-rire, un de ses soutiens confie : *« L'Internationale, il va falloir la chanter en russe. »* En tout état de cause, l'ancien président du RPR compte bien aussi s'appuyer sur quelques gaullistes de progrès *(lire ci-dessous)* pour ne pas laisser inexploité le vivier des voix de gauche.

Si faible soit-elle, cette pêche à gauche ne serait pas inutile dans la seconde hypothèse, car, alors, les chiraquiens seraient soumis, malgré les dénégations de M. Balladur et M. Le Pen, à une double critique des socialistes : celle de l'alliance avec ces conservateurs honnis tout au long de la campagne et celle de l'alliance contre nature avec l'extrême droite. Son discours social apparaissant alors pour ce qu'il est – inachevé –, M. Chirac devrait donc se trouver quelques nouvelles cautions à gauche, même si le mitterrandisme, de ce point de vue, n'est peut-être pas encore à court de munitions. Quoi qu'il en soit, une telle configuration mettrait en lumière l'ambiguïté sur laquelle le chef du gouvernement de la première cohabitation a joué tout au long de sa campagne, celle qui consiste à ouvrir des portes pour tracer des pistes sans aller au bout d'aucune d'entre elles.

Et pour cause. M. Chirac ne pouvait, pour cette première étape et sans doute pour la suite, que suivre ce cheminement interrompu, car il tente de réaliser une impossible opération de synthèse : partir sur des prémisses philosophiques empruntées à Philippe Séguin, en les habillant de mesures économiques prêtées par Alain Madelin, pour finir sur des conclusions politiques développées par Alain Juppé. Au bout du compte, le message risquait de sortir légèrement brouillé, et les électeurs pouvaient craindre de ne pas être tellement renseignés sur la réalité du brouet qui leur était ainsi proposé.

Les plus lucides des chiraquiens ne s'y trompent guère, même s'ils ne mettent nullement en doute la volonté de rassemblement affichée par leur « chef ». Ou son désir irrépressible de faire plaisir à tous ceux qui le soutiennent, en ayant soin de maintenir intactes les rivalités qui les opposent pour qu'ils se neutralisent. Avec M. Chirac vainqueur du premier tour et en passe d'emporter le second, c'est le trio Juppé-Madelin-Séguin qui serait le triangle magique de la nouvelle majorité. Au-delà des mesures spectaculaires décidées au début du septennat – loi de finances rectificative, diminution du train de vie de l'Etat (vente du patrimoine immobilier de l'Elysée et de l'hôtel Matignon), réduction des cabinets ministériels, etc. –, c'est évidemment le rôle attribué à chacun de ces trois hommes qui serait examiné avec la plus grande attention.

Avec M. Chirac vainqueur du premier tour et en passe d'emporter le second, c'est le trio Juppé-Madelin-Séguin qui serait le triangle magique de la nouvelle majorité

Avant même la fin du film présidentiel, le nom de M. Juppé était cité le plus souvent pour l'Hôtel Matignon. L'actuel ministre des affaires étrangères serait donc chargé de mettre en place ces *« équipes nouvelles »* qui commenceraient à travailler *« sans perdre une minute »*, selon les expressions de M. Chirac. Il n'y a pas de doute qu'un tel premier ministre souhaiterait garder la haute main sur un parti qu'il a si bien su faire marcher derrière son ancien président. C'est là que le bât blesse.

Il n'est guère moins douteux que M. Séguin ne saurait s'accommoder d'une telle situation, si tant est que le président du RPR a vocation à devenir naturellement le candidat présidentiel du mouvement néogaulliste. « On » lui aurait proposé la mairie de Paris en compensation de ce sacrifice, mais « on » dit qu'il aurait refusé, car c'est de l'Assemblée nationale que M. Séguin souhaitera sans doute voir réhabiliter ce régime parlementaire dont M. Chirac n'a cessé d'annoncer le retour pendant sa campagne présidentielle. Le maire d'Epinal ne peut qu'en accepter l'augure et M. Juppé en redouter les effets... sous l'œil amusé d'un ministre de l'économie et des finances nommé Alain Madelin.

Olivier Biffaud

25 000 kilomètres, 28 chaînes de télévision

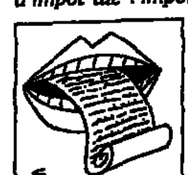
Selon son service de presse, Jacques Chirac a parcouru 25 000 kilomètres depuis sa déclaration de candidature, le 4 novembre 1994 à Lille (Nord). L'évaluation de son périple électoral ne tient pas compte, est-il précisé, de ses déplacements à la Réunion, aux Antilles et en Guyane. Orateur principal de 35 réunions publiques rassemblant chacune plusieurs milliers de personnes, M. Chirac a visité 52 départements en cinq mois et demi. Privilégiant la campagne de proximité qu'il avait discrètement conduite depuis le printemps 1993, date à laquelle M. Balladur est entré à l'hôtel Matignon, l'ancien président du RPR a participé à 38 tables-rondes. Pendant son dernier mois de campagne, M. Chirac, précise son service de presse, a été suivi dans ses déplacements par 28 chaînes de télévision étrangères au total. Le candidat a accordé 36 entretiens à la presse quotidienne régionale, sans compter ceux publiés par la presse nationale, quotidienne ou hebdomadaire.

Les « confédérés » du Lutèce

Dans la petite galaxie des mouvements associés au RPR, les gaullistes de progrès, dits de gauche, veulent s'organiser entre les deux tours pour manifester leur présence auprès de M. Chirac. Les responsables de différents mouvements ont déjeuné ensemble, discrètement, le 29 mars, au Lutèce, boulevard Saint-Michel à Paris, autour de Roger Romani (RPR), questeur à l'Hôtel de Ville et ministre délégué aux relations avec le Sénat, chargé des rapatriés. Paul Aurelli, de l'Union des démocrates pour le progrès (UDP), qui revendique trente-deux parlementaires ; Philippe Dechartre et Bernard Bertry, du Mouvement solidarité participation (MSP) ; Michel Grimard, du Mouvement chrétien Vᵉ ; Christian de Lauzainghein, d'Action et Participation ; Daniel Richard, du Collège pour une société de participation (CSP) ; Elie-Jacques Picard, de l'Union gaulliste pour la démocratie (UGD) ; et Noëlle Dewavrin, de Femme Avenir, étaient présents. Ces « conjurés » ont décidé la création d'une confédération au lendemain du premier tour pour rappeler *« les preoccupations sociales et de gauche »* de M. Chirac.

Morceaux choisis

« LA POLITIQUE, c'est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire. » « La feuille de salaire n'est pas l'ennemie de l'emploi. » « Trop d'impôt tue l'impôt. » Au cours de sa campagne présidentielle, Jacques Chirac a utilisé, comme les autres candidats, un certain nombre de phrases-clefs qui, au-delà du simple slogan martelé, peuvent constituer la trame d'une « autre pensée » s'opposant à la *« pensée unique »* dénoncée avec constance par le maire de Paris. Le recensement qui suit n'est pas exhaustif.


VERBATIM

● **Système.** *« Depuis près de quinze ans, le fonctionnement du système conduit à privilégier la spéculation, les placements sans risques, les rentes de situation au détriment du travail. »* (*Les Echos*, 16 janvier)

● **Solitude.** *« J'ai voulu entendre la respiration de la France. Si j'ai choisi de m'éloigner des ors de la République, si j'ai pris le risque d'une certaine solitude, c'est parce que je veux aujourd'hui me tourner vers la France et non vers le pouvoir. »* (Nancy, 19 janvier)

● **Engagements.** *« Pour refaire une France pour tous, je prends cinq engagements : redonner à chaque Français sa place et sa chance dans la société, mettre les forces vives de la nation au service de l'emploi, bâtir de véritables solidarités, rendre aux Français la maîtrise de leur destin, garantir l'ordre républicain. »* (Porte de Versailles, 17 février)

● **Idéal.** *« Si la République, en tant que régime, en tant que système, n'est pas menacée, elle l'est en tant qu'idéal. Oui, la morale républicaine se porte mal dans notre pays et je veux la remettre au cœur du projet politique. »* (Rouen, 21 février)

● **Solutions.** *« Certains s'en tiennent aux recettes du passé. Ils considèrent le chômage et l'exclusion comme de simples problèmes sociaux justifiant des solutions ordinaires. Ils réduisent les obligations nées de notre pacte social à des devoirs minimum : revenu minimum d'insertion, logement minimum d'insertion, santé minimum, éducation minimum. Ils se contentent d'une société en service minimum. »* (Besançon, 3 mars)

● **Volonté.** *« Certains partent du postulat que nous n'avons prise sur rien, sur rien d'essentiel. Ils considèrent que les gouvernements n'ont d'autre possibilité que celle de gérer les conséquences de la crise, pour en atténuer les effets, à défaut de s'attaquer à ses causes. Je ne partage pas cette manière de voir. Je crois à la force de la volonté politique. Je crois qu'il est possible de faire autrement. »* (Clermont-Ferrand, 17 mars)

● **Pacte républicain.** *« La République ne va pas de soi. Elle est menacée quand on passe de la saine émulation à la loi du plus fort, au chacun pour soi. Elle s'affaiblit quand la fracture sociale se creuse. Elle se dilue quand l'intérêt général s'efface devant les intérêts particuliers. La rupture du pacte républicain traduit en fait un recul général des valeurs. »* (Clermont-Ferrand, 17 mars)

● **Institutions.** *« Il est temps de rétablir les équilibres entre l'institution présidentielle, le gouvernement et le Parlement. J'en prends l'engagement. »* (Epinal, 31 mars)

● **Salaires.** *« Un franc de salaire distribué n'est pas un franc perdu pour l'économie. C'est un franc qui s'investit dans la consommation ou l'épargne. C'est donc un franc utile. »* (Poitiers, 4 avril)

● **Conformismes.** *« C'est parce que je veux restaurer avec vous les valeurs de la République que je veux m'appuyer sur vous pour bousculer les conservatismes et les conformismes. Vous m'aiderez à faire triompher l'égalité des chances, à assurer la juste récompense du travail et du mérite, à renforcer la justice, la solidarité, la tolérance. »* (Discours aux jeunes, Bercy, 9 avril)

● **Lois.** *« Nous devrons apprendre à légiférer autrement : moins de lois, mais des lois plus courtes, plus simples, plus claires. »* (Reims, 13 avril)

● **Changement.** *« Il y a, parmi les principaux candidats, ceux qui, de mon point de vue, incarnent la continuité, c'est vrai d'Edouard Balladur, et c'est également vrai de Lionel Jospin. Et puis, il y a le projet que je présente, qui veut incarner le changement. Et pour moi, le vrai débat, aujourd'hui, c'est entre la continuité et le changement beaucoup plus qu'entre la droite et la gauche. »* (Radio-Classique, 18 avril)

● **Pensée unique.** *« Les banquiers, aujourd'hui, sont davantage perçus, notamment par les petites et moyennes entreprises comme des prêteurs sur gage que comme des partenaires économiques, et je crois que eux aussi devront un peu sortir de la pensée unique et faire également leur* mea culpa. » (Radio-Classique, 18 avril)

O. B.

Le vague à l'âme des militants tarnais

ALBI
de notre correspondant

Depuis janvier, date à laquelle leurs trois députés – dont deux issus du mouvement de 1993 – ont rallié Edouard Balladur, les militants RPR tarnais ont du vague à l'âme. Bastion chiraquien, la fédération départementale, forte de près de 1 500 adhérents, a nettement pris position en faveur du maire de Paris et, du coup, quelque distance avec ses parlementaires. Prudents jusqu'à cet hiver, ni Jacques Limouzy ni Philippe Bonnecarrère ou Bernard Carayon n'avaient laissé deviner leur ralliement à la candidature du premier ministre.

Aussi, dès le 23 janvier, le comité départemental avait voté une motion de soutien à Jacques Chirac par 49 voix contre 6 et le secrétaire fédéral, Jean-Pierre Scoffoni, avait *« déploré que les députés aient fait comme les girouettes »*. M. Balladur était alors au zénith des sondages et le ralliement de Charles Pasqua avait largement pesé sur l'attitude des parlementaires. Certains militants avaient parlé de *« trahison »*, affichant leur exaspération devant un combat de chefs contraire à l'aspiration populaire.

Depuis, la voix du terrain a montré sa suprématie sur les calculs d'appareils parisiens et les fidèles du maire de Paris ont le triomphe modeste. A Mazamet, à quinze jours d'intervalle, le meeting de Bernard Pons a réuni plus de monde que celui du ministre de l'intérieur : c'était difficile à imaginer dans cette quatrième circonscription du Tarn, où M. Pasqua avait été acclamé en 1993 lorsqu'il était venu soutenir son poulain, M. Carayon. Finalement, ce sont les élus UDF qui ont été les plus actifs dans cette campagne, où M. Limouzy à Castres et M. Bonnecarrère à Albi ont été particulièrement absents. Un peu comme si leur pas de clerc de janvier les incitait désormais à la discrétion.

Seul, leur collègue Carayon s'est mobilisé activement en affirmant *« exprimer la reconnaissance du ventre de* [ses] *électeurs pour le premier ministre et le ministre de l'intérieur »*. Maintenant, chacun attend le 23 avril dans une sérénité de façade avec une volonté affichée de ne rien compromettre pour le second tour et après... Mais certains comptes de la campagne ne seront peut-être pas faciles à solder avant les élections municipales.

Jean-Pierre Barjou

A SUIVRE

Bulletins secrets



La campagne officielle s'est achevée. Les chapiteaux ont été démontés, les micros fermés, les caravanes électorales remisées, en attendant de connaître celles que les électeurs autoriseront, dimanche, à reprendre la route qui acheminera l'un des candidats, avec son cortège, dans la cour du palais de l'Elysée. Contraints au silence jusqu'à dimanche, les aspirants-présidents peuvent s'accorder, pour quelques heures, un repos réparateur avec le sentiment du devoir électoral accompli. Aux électeurs, maintenant, d'accomplir leur part du cérémonial républicain.

Certains, pourtant, semblent avoir quelques difficultés à se résoudre à cette inactivité forcée, et laisser les électeurs, que l'on pensait par définition majeurs, sans surveillance. On pressent, aux conseils protecteurs qu'ils leur ont délivrés aux dernières heures de la campagne, que leur vœux le plus secret consisterait à les accompagner jusque dans l'isoloir, afin de leur épargner, selon les cas, les affres du choix et les conséquences insoupçonnées qui découleraient d'un vote irréfléchi. Materner et mettre en garde ces grands enfants que sont les électeurs, telle était, cette semaine, la consigne.

Nicolas Sarkozy a prodigué sa sollicitude aux « *trois ou quatre millions* » d'électeurs qui balancent, selon lui, entre Edouard Balladur et Jacques Chirac. Il les a mis en garde contre d'inquiétants détrousseurs de bulletins de vote, et leur a recommandé de veiller à ne pas se « *laisser voler* » leur élection, en « *préservant* » leur liberté de choix. Jacques Chirac, quant à lui, a reproché à Edouard Balladur de n'avoir eu pour seul objectif que « *de jouer sur la peur des Français* » en déclenchant « *une polémique douteuse* » sur le statut de la Banque de France. Le premier ministre n'a pas été en reste d'attentions et a suggéré aux électeurs d'« *éviter quinze jours de perplexité éventuelle* » en votant « *dès le premier tour pour celui pour lequel vous préféreriez voter pour le second* ». Lionel Jospin, enfin, a déconseillé de voter Chirac afin de s'épargner ultérieurement « *un formidable sentiment de frustration* ».

François Bayrou avait, jeudi 20 avril, préféré à la persuasion par la mise en garde contre de grands dangers la technique, plus douce, qui consiste à flatter les petits en leur donnant l'illusion d'être admis dans la confidence des grands. Jouant avec un plaisir évident le rôle du grand frère qui sait, il avait assuré aux quatre cents personnes venues entendre parler de victoire qu'il était en mesure de leur révéler « *en connaissance de cause* » puisqu'ayant accès à ces données sulfureuses, que les sondages, ces mêmes sondages que, dans la période où leur divulagation était autorisée, l'on écartait d'un revers de main s'ils étaient défavorables, réserveraient aujourd'hui « *de très grandes surprises* » si leurs résultats étaient publiés. La riposte chiraquienne ne se fit évidemment pas attendre, et dès le lendemain, Frédéric de Saint-Sernin, député de Dordogne, saisissait la commission des sondages de ce manquement caracterié « *à l'esprit de la loi* ».

François Bayrou semble toutefois avoir touché un point sensible chez les électeurs, si l'on en croit le succès immédiat de *La Tribune de Genève*. Ce quotidien helvète a en effet publié, vendredi 21 avril, les résultats d'un sondage sur le premier tour de l'élection présidentielle française, et les 3 à 4 000 exemplaires mis en vente en France se sont arraché comme des petits pains. La standardiste a été submergée d'appels de citoyens français, avide d'ultimes mesures d'opinion.

Mais puisqu'il est interdit d'en parler, on en dira pas plus. On se contentera de mentionner que chez les parieurs belges, Jacques Chirac est le grand favori. Il ne rapportera que 12,50 francs à celui qui aura misé 10 francs sur sa victoire au second tour, Lionel Jospin, moins coté, rapportera 21 francs, battant de peu Edouard Balladur dont le succès accorderait au parieur 24 francs. Les électeurs français ont jusqu'à dimanche pour mesurer les bénéfices qu'ils peuvent escompter de l'élection de leur champion.

Cécile Chambraud

Jusqu'au bout, les candidats ont tenté de convaincre les indécis

Plus de quarante millions d'électeurs sont appelés aux urnes

Alors que la campagne officielle pour le premier tour de l'élection présidentielle a pris fin vendredi 21 avril à minuit, les neuf candidats ont tenté jusqu'au bout de convaincre les indécis, qui, selon les derniers sondages publiables, apparaissaient plus nombreux que lors des précédentes élections présidentielles.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE a pris fin vendredi 21 avril à minuit. Aucun des neuf candidats n'en a laissé se perdre une miette. Edouard Balladur s'est jeté dans une ultime course-poursuite, qui l'a conduit, dans la même journée, dans l'Ain, en Saône-et-Loire, dans l'Hérault et la Seine-Maritime ; Lionel Jospin a parcouru Méru et Creil, dans l'Oise, avant une réunion publique au cirque municipal d'Amiens (Somme) ; Jacques Chirac, Robert Hue et Jean-Marie Le Pen ont répondu favorablement aux sollicitations d'Europe 1, de France-Inter et de France-Info ; Dominique Voynet s'est rendue auprès de parents étrangers d'enfants français en grève de la faim pour obtenir la régularisation de leur situation ; Arlette Laguiller a tenu meeting à Bordeaux ; Jacques Cheminade a tente d'améliorer sa notoriété auprès des chalands d'un marché à Strasbourg.

Chacun d'entre eux s'est employe jusqu'au bout, avant le silence prescrit par la loi jusqu'à la clôture des bureaux de vote, à attirer, dimanche, les suffrages des indécis.

Tout au long de la campagne, et jusqu'à ce que leur publication soit interdite, les sondages ont mesuré à quel point l'indécision du corps électoral a été l'une des marques distinctives de cette campagne présidentielle. Mesurée par l'institut BVA, la proportion des électeurs affirmant n'avoir pas fait de choix définitif entre les candidats a toujours été, de février à la mi-avril, supérieure d'au moins onze points à celle de 1988. Elle était encore de seize points au début du mois d'avril.

La participation au premier tour de l'élection dira si les électeurs sont finalement parvenus à dissiper cette irrésolution dans la dernière semaine, ou si, au contraire, elle débouche sur un taux d'abstention plus élevé qu'à l'accoutumée pour ce type d'élection, traditionnellement la plus mobilisatrice (la participation avait été de 81,3 % en 1988, de 81,1 % en 1981, de 84,2 % en 1974, mais de « seulement » 77,6 % en 1969 après 84,75 % en 1965).

L'incertitude manifestée par les électeurs sondés n'est pas le seul indice de la distance observée par l'électorat devant cette campagne présidentielle. On peut également en observer l'empreinte dans la relative faiblesse du mouvement d'inscription sur les listes électorales. Certes, depuis un peu moins d'un an, le corps électoral s'est accru d'environ 2,6 %. Il est composé, selon les dernieres données disponibles – le nombre définitif n'en sera connu que lors de la proclamation des résultats –, de quelque 40 119 817 électeurs, dont 38 677 321 en métropole et 1 197 496 dans les départements et territoires d'outre-mer, tandis que quelque 245 000 Français expatriés se sont inscrits sur les listes des consulats.

Le mouvement d'inscription sur les listes électorales, traditionnellement important avant une présidentielle, est resté modeste

Ce mouvement d'inscriptions, traditionnellement important avant une élection présidentielle, est toutefois resté modeste. Il est en tout cas insuffisant pour compenser l'augmentation régulière, depuis 1989, de la proportion des électeurs potentiels non inscrits sur les listes électorales, telle que l'a analysée le Groupe d'étude et de réflexion interrégional (GERI). Alors qu'en 1988 seuls 5,4 % du corps électoral potentiel avaient négligé de s'inscrire sur les listes électorales, cette proportion était montée à 9,1 % lors du référendum du 20 septembre 1992 sur la ratification du traité de Maastricht et des élections européennes de juin 1994.

Dimanche 23 avril, la part des non-inscrits sera donc de loin supérieure aux 3,8 % de 1981 et même aux 5,5 % de 1988. De cette mesure aussi, le prochain président de la République devra tenir compte pour mesurer le degré d'adhésion qu'il aura suscité dans l'ensemble de l'électorat.

C. Ch.

★ ***Le reflexe institutionnel des Français à l'épreuve des présidentielles,*** **sous la direction de Jacques Voisard et Françoise Lavallard, La Documentation française.**

Les anonymes ont envahi la campagne officielle

Dans les émissions des candidats à l'élection présidentielle, micro-trottoirs et « pays réel » ont remplacé débats et journalistes

LA QUESTION sonne faussement naturelle : « *Bonjour M'sieur Balladur ! L'apprentissage, c'est sérieux ou c'est un gadget ?* » La campagne officielle reproduit les modes en vogue sur le petit écran. Les micro-trottoirs – ces mini-sondages non représentatifs censés traduire la *vox populi* – sont désormais chargés de lancer les « débats ». Les anonymes, des jeunes, des chômeurs ou des immigrés prennent la place des journalistes.

« La France en direct », sur France 2, convoque la province en duplex et, sur le plateau, des « figures » de la société civile. Les seuls journalistes de la campagne radiotélévisée sont Bernard Langlois et Cathy Capvert, qui interrogent respectivement Dominique Voynet et Robert Hue : *Politis* et *L'Humanité*, deux journaux d'opinion pour deux candidats résolument engagés.

Claude Estier, responsable audiovisuel de la campagne de Lionel Jospin, n'a pas pu persuader Anne Sinclair de venir interroger son candidat... C'est la jeune et blonde Charlotte qui confie en plateau au candidat socialiste « ses » préoccupations sur la situation de l'emploi ou du sida, en compagnie d'un cadre (Guillaume), d'une chômeuse (Nathalie), d'un étudiant (Karim). Les Français de Jacques Chirac, sélectionnés parmi « *deux cents personnes représentatives* », selon son état-major, viennent interroger sur le plateau les partisans du maire de Paris : trois RPR (Philippe Séguin, Alain Juppé, Jacques Toubon) et trois UDF (Hervé de Charette, Alain Madelin, Charles Millon).

SOUCI DE L'ÉCRIT

Depuis les législatives de 1993, la nouvelle réglementation permet à chaque candidat d'insérer dans ses spots de campagne des documents, sonores ou vidéo, réalisés à ses frais (*Le Monde* du 1er avril). « *Entre la campagne non officielle et la campagne officielle, nous avons voulu illustrer la poursuite du dialogue entre Jacques Chirac et les Français* », indique François Baroin, porte-parole du maire de Paris. Des extraits de son livre-manifeste, *La France pour tous*, tentent d'établir cette « *logique de continuité* » dans une « mise en page » particulièrement soignée qui « file » le graphisme du générique concocté par la maison de production Gédéon. Chez Lionel Jospin, on garde le même souci de l'écrit : le programme du candidat socialiste sert de point de repère à des évasions dans les portraits et les meetings.

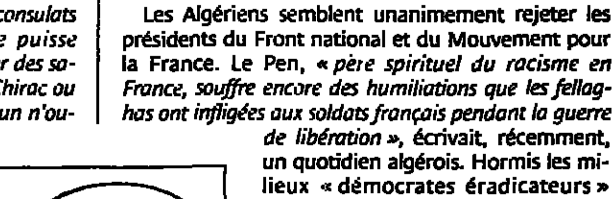
Edouard Balladur dispose aussi de son panel d'apprentis-intervieweurs. Cette fois, le micro-trottoir est tourné en extérieur. « *Des questions posées en plateau, plus difficiles à réaliser, auraient semblé plus artificielles que notre formule* », affirme Jean-Pierre Labro, conseiller du premier ministre. Artificiel pour artificiel, autant aérer les images... Chez Philippe de Villiers, les « micro-trottoirs » ne cachent même plus leur jeu : les intervenants procèdent par affirmations successives (sur la délinquance, la drogue, etc.), ce qui déblaie le terrain du président de Mouvement pour la France, lorsque vient son tour de s'exprimer.

Moins classiques sont les spots réalisés pour Dominique Voynet par l'agence Nova Productions. Conçu à partir d'« *images décolorées puis recolorées* » – le même procédé technique a été choisi pour les images de meetings des spots de M. Hue –, le générique (une marelle dont certaines cases sont occupées par les mots « solidarité », « fraternité », « parité », « écologie ») veut afficher la différence. « *On cible un public extrêmement large et très alternatif, qui ne voit pas la vie de la même façon* », commente Jean-Luc Bennhamias, conseiller des Verts, en expliquant combien il a été « *atterré* » par les émissions des Verts avant le référendum de Maastricht, et notamment par leur utilisation « *complètement coincée* » du prompteur. Une seule candidate ignore effets de mode et innovations réglementaires ou technologiques : Arlette Laguiller. Pour sa quatrième candidature à la présidentielle, la candidate de Lutte ouvrière joue sur la fidélité à son image télévisée. Elle n'a pas varié d'un iota la forme de ses interventions : un plan fixe ; une image officielle.

Ariane Chemin et Jean-Baptiste de Montvalon

« Les affaires perverses du petit Satan »

« ***MOI****, ce qui m'intéresse, c'est de voir les consulats français de nouveau ouverts pour que je puisse – comme avant – aller à Marseille pour acheter des savonnettes et des cosmétiques. Alors, Balladur, Chirac ou Jospin, ce n'est pas mon problème, puisqu'aucun n'ouvrira la porte de la souricière où nous sommes enfermés...* », soupire Farid, jeune « trabendiste » âgé d'une vingtaine d'années. Il regrette l'heureuse période où, muni d'un visa en bonne et due forme et d'un petit viatique en devises, il traversait la Méditerranée pour s'approvisionner en produits divers qu'il revendait, à la sauvette et avec bénéfice, sur les marchés de la capitale.



VU D'ALGER

La fermeture « *provisoire* » des consulats français, la délivrance au compte-gouttes des visas, au terme d'un hypothétique détour épistolaire par Nantes, et la suspension des liaisons maritimes et aériennes francaises ont accentué le sentiment d'isolement ressenti par de nombreux Algériens. S'ils en avaient la possibilité, ils voteraient donc pour le candidat qui leur semblerait le plus à même de revenir sur des décisions qui les remplissent d'amertume.

Pour l'heure, confrontés à la violence et à la dégradation de leur pouvoir d'achat, ils suivent d'un œil passablement distrait la campagne électorale, dont ils captent les péripéties grâce aux innombrables antennes paraboliques. « *Ce sont plutôt les élites qui s'y interessent. La population, elle, a bien d'autres soucis : à commencer par les difficultés à remplir le couffin quotidien* », assure Nacéra, secrétaire de direction, qui avoue son penchant pour Edouard Balladur, non pas tant en raison de son programme politique que pour son aspect de « *père tranquille* ». « *Il respire la sagesse* », déclare-t-elle, avant d'ajouter qu'elle n'aimerait pas voir M. Le Pen ou M. de Villiers s'installer à l'Elysée.

Les Algériens semblent unanimement rejeter les présidents du Front national et du Mouvement pour la France. Le Pen, « *père spirituel du racisme en France, souffre encore des humiliations que les fellaghas ont infligées aux soldats français pendant la guerre de libération* », écrivait, récemment, un quotidien algérois. Hormis les milieux « démocrates éradicateurs » – viscéralement hostiles aux islamistes –, qui admirent sa poigne, ils n'ont guère de sympathie, non plus, pour Charles Pasqua, qu'ils tiennent pour responsable des mesures restrictives visant l'accueil des Algériens en France.

Ainsi, Himeur, cadre dans une société nationale, pencherait plutôt, lui aussi, pour l'actuel premier ministre en espérant, toutefois, s'il était élu, qu'il se sépare de son ministre de l'intérieur. « *Jacques Chirac n'a pas la cote* », affirme-t-il tout en avouant que, s'il ne connaît pas les programmes des différents candidats, il s'est forgé son opinion en regardant assidûment « Les Guignols de l'info ». « *Comment un candidat qui dit autant de grossièretés, au cours de cette émission, peut-il faire un bon président ?* », s'interroge-t-il, pince-sans-rire.

Quant à Lionel Jospin, il porte le lourd handicap d'être le représentant du Parti socialiste, qui a déçu beaucoup d'Algériens. Du coup, il « *porte le chapeau* » des décisions prises, au cours de ses deux septennats, par Francois Mitterrand. En définitive, les Algériens souhaitent-ils la victoire de la droite ou de la gauche ? « *Que Dieu nous préserve d'un pareil choix !* s'exclame Mohamed, militant islamiste. *Nous avons assez de problèmes dans notre lutte contre la junte, pour l'instauration d'une république islamique, pour nous intéresser aux affaires perverses du petit Satan.* »

Ali Habib

Edouard Balladur feuillette son album de famille

Le premier ministre clôt sa campagne sur le terrain des « valeurs »

SAINT-AMOUR-BELLEVUE (Saône-et-Loire)
de notre envoyée spéciale

On a feuilleté l'album de famille. A cette dernière journée de campagne, vendredi 21 avril, Edouard Balladur a voulu donner un ton intimiste, en choisissant le village de Saint-Amour où, il y a trente-huit ans, le jeune énarque qu'il était, épousait Marie-Josèphe Delacour, la sœur de l'un de ses camarades de promotion. Le premier ministre-candidat et son épouse se sont donc retrouvés quelques instants, côte à côte, dans la mairie, puis dans l'église du village, avant de rejoindre la petite assemblée réunie à l'occasion de leur visite. Le premier ministre a décoré le maire de Saint-Amour de l'ordre du Mérite, et le candidat a lancé, de cette tribune symbolique, un appel au respect et à la défense des valeurs familiales, « *valeurs essentielles de notre société* ».

HEUREUX ÉVÉNEMENT

A deux jours du premier tour de l'élection présidentielle, l'heure n'était plus à la polémique. M. Balladur n'a cependant pas perdu cet ultime temps de parole publique, en exhortant les Français à voter utile, dès le 23 avril. « *Quand on est convaincu, il faut l'être du premier mouvement, c'est mieux* », a-t-il déclaré, en se disant persuadé que, dans les deux semaines à venir, « *se développera enfin le débat que j'appelle de mes vœux.* »

Edouard Balladur a également confié qu'il attendait, « *de façon imminente, un heureux événement* »... chez un de ses fils, précisait-il dans un sourire, en annonçant qu'il allait être, une nouvelle fois, grand-père.

P. R.-D.

L'ultime appel au « rassemblement » du « professeur » Jospin

AMIENS
de notre envoyé spécial

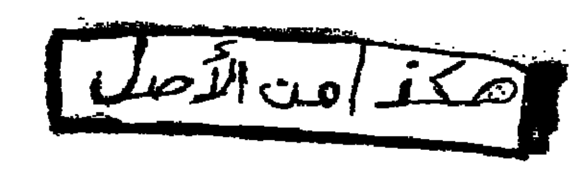
L'équipe de campagne de Lionel Jospin avait décidé, il y a quelques jours, d'ajouter, vendredi 21 avril, une ultime étape picarde à son marathon électoral. Quatre cents personnes au banquet républicain à Méru (Oise), plusieurs centaines encore, dans l'après-midi, à Creil (Oise), où M. Jospin a pris le temps de recevoir une délégation de l'intersyndicale des usines Chausson, où menacent les licenciements, quelque trois mille partisans enfin au cirque municipal d'Amiens (Somme), où les premiers « *Lionel, on t'aime* » ont commencé à fuser : le candidat socialiste n'a pas eu à regretter ce dernier coup de collier.

D'autant qu'il lui aura permis de livrer, clefs en main, à ses supporteurs l'argumentaire qui devrait leur permettre, dans les quelques heures restant avant le scrutin de dimanche, de convaincre indécis et hésitants. « *J'ai été enseignant* », glissa, à un moment, Lionel Jospin. En bon pédagogue, il a donc développé sa démonstration. Premier point : « *l'insuccès de M. Balladur* » tient au fait que la politique qu'il a menée depuis deux ans est « *inefficace, injuste, impopulaire et tournée contre la jeunesse* » et que les Français l'ont compris : « *Pour rejeter cette politique, la logique est donc d'écarter M. Balladur du deuxième tour.* »

Deuxième point : l'actuelle majorité « *peut-elle avoir une autre politique, menée par M. Chirac ?* ». « *Je n'y crois pas* », a souligné M. Jospin. « *Rien dans l'histoire de Chirac, dans ses actes depuis trente ans, n'autorise à croire qu'il mènerait une autre politique que celle de la droite.* » D'autant que, depuis deux ans, insiste le candidat socialiste, toutes les mesures du gouvernement Balladur ont été soutenues par le maire de Paris et ses partisans. En outre, là où il est « *en responsabilité directe* », à Paris, Jacques Chirac a fait la preuve qu'il ne pouvait mener qu'une politique de « *droite traditionnelle, chassant tous ceux qui ont des revenus modestes, au bénéfice de la spéculation immobilière* ». Dernier argument, enfin, du professeur Jospin : « *Comment M. Chirac pourrait-il mener une politique plus progressiste avec une majorité plus conservatrice que jamais ?* » Bref, si le maire de Paris était élu président de la République, « *cela créerait dans ce pays un sentiment de tromperie et de formidables frustrations qu'il faut éviter* ».

Troisième point : dans ces conditions, la seule solution est d'assurer la présence de la gauche au deuxième tour et, pour cela, « *d'opérer le rassemblement nécessaire. Ce rassemblement a commencé, mais il faut qu'il soit plus fort* ». Et le candidat socialiste d'enfoncer le clou : « *Aujourd'hui, le problème n'est pas de savoir si tel ou tel parti fera 0,5 % ou 1 % de plus ou de moins. Il est de savoir si la gauche peut jouer sa chance.* » Car, au deuxième tour, assure Lionel Jospin, « *les choses sont beaucoup plus ouvertes qu'on ne le croit* ». CQFD.

Gérard Courtois



هكذا من الأصل

De nombreux lobbys se sont faits les porte-parole des électeurs

Les états-majors des principaux candidats ont mobilisé des équipes chargées de répondre aux requêtes des groupes de pression. Sans démagogie, disent-ils

Des ligues d'automobilistes aux associations d'accidentés de la route, des ostéopathes aux écologistes, des associations de lutte contre le sida aux mouvements familiaux, des défenseurs des animaux aux chasseurs, des rassemblements de retraités aux clubs de fumeurs de pipe, les lobbys qui interviennent auprès des candidats à l'élection présidentielle sont légion. Avec les requêtes individuelles, ce sont plusieurs centaines de demandes que doivent traiter chaque jour les états-majors des principaux candidats, avenue d'Iéna pour Jacques Chirac, rue de Grenelle pour Edouard Balladur et rue du Cherche-Midi pour Lionel Jospin. Si la grande majorité des groupes de pression évitent de sanctionner les réponses des candidats en appelant leurs adhérents à voter pour tel ou tel, certains commentent en retour les textes, lapidaires ou très détaillés, que leur ont envoyés les états-majors de campagne, et décernent de bons ou de mauvais points. Les candidats se défendent de toute démagogie dans leurs réponses.

DÉPUTÉ RPR DE SAVOIE, Hervé Gaymard, à l'état-major d'Edouard Balladur, a choisi une structure souple : cinq personnes travaillent en permanence avec lui auxquelles s'ajoutent, selon les sujets, une quinzaine de parlementaires et un volant d'« experts » du privé qui donnent un coup de main tôt le matin, tard le soir ou le week-end. Conseiller technique au cabinet du premier ministre, où il a suivi le budget jusqu'à sa démission le jour de son entrée dans l'équipe de campagne, Olivier Grunberg, n'est entouré que d'une demi-douzaine de collaborateurs. Mais Iéna soupçonne Grenelle de bénéficier de la logistique de Matignon... et Grenelle voit se profiler derrière Iéna la mairie de Paris et la rue de Lille (siège du RPR), chaque camp réfutant bien sûr avec vigueur les accusations de l'autre.

Chez Lionel Jospin, on a fait le choix d'une « pro », avec Véronique Neiertz, adjoint au maire de Bondy, député socialiste de Seine-Saint-Denis, ancien secrétaire d'Etat, forte de l'expérience de plusieurs campagnes. Avec le concours d'une quinzaine d'assistants des groupes socialistes à l'Assemblée nationale et au Sénat, elle assure le traitement politique d'un courrier qui, arrivé au siège du PS, est présélectionné à Cherche-Midi. Il ne reste plus qu'à apprécier si la demande du lobby – terme qu'on s'interdit d'utiliser –, mérite une lettre type, une réponse détaillée, une audience pour le président de l'association, voire une visite au siège du mouvement dont l'intérêt ne saurait échapper au candidat.

Le classement vertical, direction panier, se veut rarissime : chez M. Balladur, Nicolas Bazire, son directeur de campagne, l'a formellement déconseillé ; chez M. Chirac, on ne le réserve qu'aux sollicitations que la morale réprouve tandis que chez M. Jospin on ne se l'interdit pas tout à fait pour ceux dont l'idéologie est vraiment aux antipodes de celle du candidat.

Le souci d'Hervé Gaymard est qu'on ne se trompe pas d'élection : *« Nous sommes dans une présidentielle et le candidat n'a pas à se lancer dans un inventaire à la Prévert où on égrène les promesses catégorielles. »* Jouant le rôle de *« filtre »*, M. Gaymard assure qu'en principe *« on répond à tout le monde et on reçoit tout le monde »*. A son initiative, Jacques Chirac a tenu des *« réunions sans tapage médiatique »* avec toutes les associations d'anciens combattants comme avec les professionnels du tourisme et de l'environnement. S'il a reçu, comme MM. Balladur et Jospin, les associations de lutte contre le sida, les défenseurs des SDF et s'est rendu devant le conseil national des femmes, il a rencontré les retraités et les rapatriés à la faveur de ses déplacements régionaux. Impressionné par le nombre important de questions sur les retraites ou la violence routière, Hervé Gaymard s'inquiète du *« saucissonnage de la société française »* : *« Une des tâches du prochain président sera de sortir la société de son enfermement autistique. »* Le député de Savoie récuse toute démagogie chez Jacques Chirac, en prenant l'exemple des anciens combattants d'Afrique du Nord qui revendiquent une retraite anticipée à taux plein, accordée sous de nombreuses conditions en décembre 1994 : le candidat ne s'est engagé qu'à étudier la demande et à ne la satisfaire que si elle n'est pas trop coûteuse. *« Nous ne nous sommes pas livrés,* affirme M. Gaymard, *à des promesses inconsidérées dans un souci électoraliste. Si Chirac avait été démagogue, il n'aurait pas laissé 30 milliards de surplus de recettes en 1988. »*

RENTABILITÉ ÉLECTORALE

Rue de Grenelle, on se défend aussi de toute démagogie. *« On explique pourquoi on ne peut pas tout faire tout de suite, compte tenu de la conjoncture économique,* souligne Olivier Grunberg. *On n'a pas fait de surenchères dans la démagogie comme cela s'est fait en face pour les retraites. »* Sur ce dernier point, si M. Balladur a proposé aux retraités une participation aux fruits de la croissance au 1er janvier 1996, M. Chirac parle d'avancer la date au 1er juillet 1995. Les demandes les plus fréquentes, indique-t-on, sont mixtes, mêlant des thèmes d'intérêt général et des requêtes particulières, et les réponses plus détaillées que globales. *« Le cœur de l'argumentaire,* précise M. Grunberg, *a été élaboré au début de la campagne avec une partie bilan qui a été peu utilisée. »* Selon les cas, la question est traitée par le candidat lui-même, M. Bazire ou M. Grunberg. Si M. Balladur a accordé quelques audiences rue de Grenelle, comme à Gisèle Halimi pour les femmes, il a privilégié les interventions devant des assemblées. Il a procédé ainsi avec la Confédération générale des PME (CGPME), ses conseillers assurant ensuite *« l'après-vente »* sur les points les plus techniques.

Pour la Fédération nationale du bâtiment (FNB), il a, comme ses principaux concurrents, enregistré un message vidéo. Surpris par le *« flot »* de demandes – par exemple sur les retraites ou les privatisations mais peu sur le débat salaires-emploi –, M. Grunberg se veut *« non pas raisonnable mais responsable »*, sans se faire trop d'illusions sur la *« rentabilité électorale »* de ce dialogue : *« Les associations ne prennent pas position mais elles bâtissent toutes des tableaux comparatifs. C'est plutôt sain que la crédibilité du candidat soit plus importante. Quand on répond négativement à des demandes catégorielles, cela peut aussi avoir un effet positif. »* Entre les défenseurs des animaux et les chasseurs, les lobbys obligent à avoir *« un discours cohérent »*. *« Edouard Balladur ne croit pas à plusieurs France mais à une France »*, conclut M. Grunberg.

D'expérience, Véronique Neiertz ne sous-estime pas le phénomène : *« Les lobbys attachent toujours beaucoup d'importance, sinon plus que précédemment, aux demandes adressées aux candidats. Les rappels sont comminatoires. Maintenant, la moindre association locale somme le candidat de répondre. »* Méthodique, Mme Neiertz classe les lobbys en trois groupes. Il y a d'abord les traditionnels, comme les anciens combattants d'Afrique du Nord, qui aux législatives de 1993 ont fait battre quelques sortants socialistes. Lionel Jospin a, cette fois, jugé *« légitime »* leur revendication de retraite anticipée. Il y a aussi les handicapés, les rapatriés et les associations familiales. Satisfaite de voir que son candidat a repris la position du PS sur des allocations familiales sous conditions de ressources – *« Pour certaines familles aisées, c'est de l'argent de poche ; dans mes HLM de Bondy, c'est du pain »* –, Mme Neiertz a complété la réponse de M. Jospin à l'UNAF (Union nationale des associations familiales) jugée un peu brève. Il y a ensuite les conjoncturels : *« Un tiers du courrier émane de petits retraités »*, note Mme Neiertz, qui se réjouit là encore qu'ait été reprise une proposition de 1981 sur le passage à 60 % des pensions de réversion pour les veuves. Les agents hospitaliers et ceux du public – sur les privatisations – entrent aussi dans cette catégorie. Enfin, parmi les lobbys nouveaux, par rapport à 1988, apparaissent les associations de lutte contre le sida, les antinucléaires, les défenseurs des animaux, les ostéopathes, les accidentés de la route ou encore les associations de couples homosexuels en faveur d'un *« contrat d'union civile »*. *« Il y a un éparpillement des demandes,* assure Mme Neiertz, *mais elles donnent une bonne photographie de la France. Sur les problèmes locaux, je demande aux élus concernés de répondre. Beaucoup de gens souffrent qu'on ne leur réponde pas. Ils veulent être considérés. Donc, il faut répondre. »*

Michel Noblecourt

Des questionneurs qui jugent

Familles de France a décerné des landaus à six candidats afin de mesurer leur réceptivité aux *« besoins des familles »* : cinq pour M. Chirac, quatre pour M. Hue, deux pour M. Le Pen et M. de Villiers, un pour M. Balladur et M. Jospin. Le Collectif pour le contrat d'union civile (concubins hétéro ou homosexuels) pointe *« l'immobilisme tranquille »* de M. Balladur, l'absence de position de M. Chirac et le *« soutien assez mesuré »* de M. Jospin. L'Association des paralysés de France présente à ses 70 000 membres les réponses de Mme Laguiller, de MM. Balladur, Chirac, Hue, Jospin et Le Pen, qui sont *« loin de la satisfaire »*. L'Association des riverains de l'Ognon a interrogé M. Balladur sur le projet de TGV Rhin-Rhône. Le premier ministre l'a engagée à prendre contact avec le président de son comité de soutien en Haute-Saône, Pierre Chantelat (UDF-PR), président du conseil régional de Franche-Comté et, à ce titre, principal promoteur de la future ligne de TGV. L'association a réécrit pour faire part de sa *« consternation »*.

Les cadres, une catégorie choyée par les candidats

LES CADRES ont été particulièrement préservés par les candidats à la présidentielle. Pendant trois semaines, jusqu'au vendredi 21 avril, les candidats ou leurs porte-parole se sont adressés à cette catégorie, à la fois frappée par le chômage et en pleine mutation, lors des émissions du « Grand Dialogue » diffusées sur Radio-Classique et organisées par la CGC, *Le Monde* et *Le Point*.

Au-delà du rappel de leurs propositions sur la fiscalité ou la protection sociale, les candidats ont flatté les cadres. *« Il faut que les cadres puissent être citoyens de l'entreprise comme ils sont citoyens de la société, qu'ils puissent participer à l'élaboration des décisions »*, a affirmé Nicolas Sarkozy, au nom d'Edouard Balladur, en prônant une meilleure participation aux bénéfices.

Alain Madelin s'est inscrit sur le même registre que Jacques Chirac, qui voit dans l'encadrement *« un moteur de notre progrès »*, dont il attend *« un engagement »* pour *« réduire la fracture sociale actuelle »*.

Jean-Marie Le Pen a parlé de *« droit légitime »* des cadres à *« s'intégrer à la marche de l'entreprise »* et à être intéressés, y compris financièrement, à son succès. Philippe de Villiers a évoqué *« la possibilité pour le cadre de participer au conseil d'administration, voire de devenir en quelque sorte copropriétaire de l'entreprise »*. Jacques Cheminade a vu dans l'encadrement *« la matière grise du pays »*.

André Lajoinie, au nom de Robert Hue, a estimé que le chômage des cadres était *« préjudiciable »* à l'ensemble de la société. Evidemment plus réservée, Arlette Laguiller les a classiquement invités à *« participer plus au combat de l'ensemble du monde du travail »*.

Attachés à les séduire, les candidats ont généralement évité de définir les cadres de 1995. Au nom de Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn a insisté cependant sur les évolutions du *« concept de cadre »* alors que, dans les entreprises de services utilisant de nouvelles technologies, l'organisation du travail va connaître, dans dix ou quinze ans, *« une révolution profonde »*. Dominique Voynet a aussi évoqué les changements de l'entreprise, *« plus souple »*, *« plus décentralisée »*, en invitant les cadres à substituer à leur rôle hiérarchique traditionnel *« un rôle d'innovation et d'encadrement de la formation plus important »*.

M. N.

Patrick Kessel, grand maître du Grand Orient de France

« Il faut réaffirmer l'Etat républicain et les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité »

Grand maître du Grand Orient de France, Patrick Kessel s'inquiète, dans un entretien au *Monde*, de la montée de l'exclusion et de la précarité, estimant que *« nous sommes en train de vivre le fracassement du noyau dur de la République »*. M. Kessel refuse de faire un choix entre les candidats à l'élection présidentielle mais veut *« réaffirmer l'Etat républicain »*.

« Comment le Grand Orient aborde-t-il l'élection présidentielle ?

– La France, quatrième pays exportateur mondial, compte environ dix millions de personnes dans la précarité. C'est dans la patrie des droits de l'homme qu'il y a des femmes et des hommes en fin de droits. La citoyenneté devient un mot creux. C'est dans la patrie des droits de l'homme que des femmes et des hommes meurent chaque année de froid et de faim. Nous avons là un miroir accablant de la société. Nous sommes en train de vivre le fracassement du noyau dur de la République. Quand on y touche, on n'est pas loin de mettre en cause l'équilibre démocratique. Cette inquiétude, nous l'avons déjà exprimée lors de notre dernier convent. Il ne peut pas y avoir de République qui regarde avec résignation l'exclusion.

» L'expression éthique de cette dérive est aussi importante que ses aspects sociaux : c'est la perte de repères, la perte d'espoir, la solitude des individus que montre le nombre des suicides qui est maintenant supérieur aux morts causées par les accidents de la route. Avoir vingt ans, aujourd'hui, c'est le chômage, le sida, la drogue, la violence. Une République qui n'est pas capable de proposer un idéal collectif et des valeurs éthiques est une République qui se nie elle-même. Partout en Europe et au-delà, on assiste, d'ailleurs, au retour en force des sectes, des cléricalismes et des populismes.

» Cinquante ans après la libération d'Auschwitz, nous avons tenu à marquer cet anniversaire parce qu'il faut bien se rendre compte que ces gens ne sont pas morts pour rien, alors que le siècle prochain risque d'être celui du retour de la barbarie. Penser Auschwitz, ce n'est pas seulement penser la douleur et la mort, c'est aussi penser l'avenir.

– Considérez-vous que le débat présidentiel est à la hauteur des enjeux ?

– On ne dira pas que ce débat est le plus glorieux de l'histoire de la République. Qui ne voit qu'au-delà de l'enjeu de la présidentielle, si l'on n'apporte pas de solutions aux problèmes évoqués, nous allons assister à une montée des tensions ?

> « La laïcité n'est plus un enjeu franco-français »

Il faut réaffirmer la liberté, qui n'est pas le libéralisme ; réaffirmer l'égalité, qui n'est pas l'équité, notamment en matière d'éducation, un message que nous adressons particulièrement aux candidats. Il faut, enfin, réaffirmer la fraternité, le mot apparemment le plus désuet de la République, mais le plus important. Les gens ont besoin de l'autre. La solidarité et la confirmation d'une protection sociale n'ont rien à voir avec la charité et elles ne peuvent donc pas être concédées au marché.

» Le dernier mot fondamental pour nous, c'est, bien sûr, la laïcité. La Ve République constitue plutôt une succession d'attaques contre elle. La remise en cause de l'école pour tous, de l'école laïque qui forme les futurs citoyens, est permanente. La laïcité n'est d'ailleurs plus un enjeu franco-français. Il suffit de voir ce qui se passe en Algérie, ce qui arrive à Taslima Nasreen, ou de lire la dernière encyclique du pape, qui ne constitue pas seulement un texte moralement réactionnaire et qui porte atteinte à la liberté de conscience des femmes, mais qui est aussi, pour la première fois, une mise en cause de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, puisque le pape appelle éventuellement à contester la loi au nom du dogme moral.

» Il faut réaffirmer l'Etat républicain. La justice n'est pas une activité libérale, elle rend un service public au nom du peuple français. Les juges doivent être indépendants des pressions, mais pas autonomes. Des juges et pas des shérifs. Il faudrait une totale transparence des instructions qui sont données. Il en va de même pour la police. Les écoutes montrent qu'il faut couper certains cordons ombilicaux. C'est aussi l'Europe, va-t-on en faire une simple zone de libre-échange ou un nouvel espace de citoyenneté ?

– Le Grand Orient distingue-t-il la droite de la gauche ?

– Il existe toujours une partition politique entre gauche et droite, mais il s'en ajoute une autre, superposée à la première, qui est la contradiction entre l'évolution vers une République authentique ou vers une démocratie aux allures communautaristes, qui pourrait demain ouvrir la voie à des totalitarismes. Il suffit de voir la banalisation du discours tribaliste, xénophobe et raciste.

» C'est aussi le message que nous faisons passer aux candidats : la nécessité d'un nouveau pacte républicain, d'un nouveau contrat social. Ce n'est d'ailleurs pas sans influence au plan culturel. Les évolutions technologiques doivent être maîtrisées, que ce soient les autoroutes de l'audiovisuel ou les manipulations du génome humain. Il ne faut les laisser ni au marché, qui n'est porteur d'aucune morale, ni à des lobbys, ni à des clergés, religieux ou non. Il faut qu'elles soient porteuses d'une nouvelle marche vers l'émancipation de l'homme.

– Le Grand Orient a pour principe de ne pas prendre parti lors des élections. Comment avez-vous néanmoins préparé cette échéance ?

– Nous avons reçu successivement Edouard Balladur, Jean-François Hory, Dominique Voynet, Lionel Jospin, Jacques Chirac et Robert Hue. Soit dit en passant, c'était la première fois que nous recevions un communiste ! Nous savons qu'en campagne, ils ont tendance à tenir un discours qui va au-devant de nos désirs. Nos priorités – le pacte républicain, la citoyenneté et les droits sociaux – sont entrées dans leur message politique. C'est au pied du mur qu'on verra le maçon.

– Vous vous refusez de choisir entre la gauche, dont votre obédience a été souvent proche, et la droite ?

– Le débat entre la République et une vague démocratie divise de la même façon la droite et la gauche. La citoyenneté, les droits sociaux et le pacte républicain n'appartiennent pas à un seul camp. On les trouve défendus et relayés à droite comme à gauche. Nous avons un seul interdit : toute relation ou concession aux forces de la xénophobie et du racisme. »

Propos recueillis par Gilles Paris

Les catholiques pratiquants préfèrent M. Balladur à M. Chirac

Les grandes forces religieuses n'ont donné aucune consigne de vote pour l'élection présidentielle

IL N'Y AURA PAS à proprement parler, les 23 avril et 7 mai, de « vote religieux » : d'une part, aucun thème à résonance religieuse ne semble plus provoquer de clivage politique, y compris la question de l'école privée ou celle du statut de l'islam en France ; d'autre part, les grandes forces religieuses, comme les Eglises, n'ont donné pour ce scrutin aucune consigne de vote. En revanche, compte tenu du poids de l'histoire et des « cultures » religieuses, on ne peut ignorer l'existence, à l'instar du « vote juif » (*Le Monde* du 15 avril), d'un « vote catholique », plus marqué à droite, et d'un « vote protestant », orienté à gauche. Il n'y a en revanche aucune étude sur le vote des électeurs de religion musulmane.

Aux elections municipales de 1977, une fraction des catholiques pratiquants réguliers (10 % de la population française, soit entre trois et quatre millions d'électeurs), avait rompu, au profit de candidats socialistes, sa solidarité naturelle avec la droite modérée. Elle faisait ainsi basculer des mairies, notamment dans l'Ouest, et permettait au Parti socialiste d'obtenir des gains importants lors des élections législatives suivantes de 1978. En votant pour François Mitterrand à 20 % en 1981, à 27 % en 1988, ces mêmes catholiques faisaient aussi pencher la balance en faveur du candidat socialiste. *« François Mitterrand n'aurait pas été élu président, ni réélu, sans un vote catholique de gauche »*, rappelait René Rémond lors d'un colloque, le 14 mars, organisé par la Tribune des religions (*Actualité religieuse dans le monde*, *Réforme* et *Tribune juive*).

PEU DE SOUTIEN À M. JOSPIN

Or, à l'examen des intentions de vote, Lionel Jospin ne pourra pas bénéficier d'un tel appoint de voix catholiques. Alors même que s'est éloignée la menace d'une union avec les communistes, diabolisés avant 1989, le candidat socialiste ne semble pas en mesure de réaliser les scores de François Mitterrand dans cette population.

Selon un sondage Sofres, publié dans *La Croix* du 22 mars, Lionel Jospin n'était crédité que de 8 % des intentions de vote des catholiques pratiquants réguliers au premier tour, alors que, dans cet électorat et à ce stade de la compétition, François Mitterrand avait obtenu 12 % en 1981 et 18 % en 1988. M. Jospin fait mieux (15 %) dans une autre estimation de l'institut Louis-Harris, publiée, début avril, par la revue catholique *Golias*.

Le vote protestant (plus difficile à saisir dans les sondages) devrait davantage résister au glissement à droite du corps électoral (notamment dans le protestantisme cévenol, plus à gauche qu'en Alsace), alors que le vote catholique devrait retrouver sa physionomie d'autrefois, nettement orientée en faveur d'une droite modérée, libérale, éloignée des extrêmes.

IMAGE CONSENSUELLE

Autrement dit, Jacques Chirac et Edouard Balladur se partageront la grande majorité des voix catholiques. Le premier ministre, qui bénéficie du soutien des centristes et d'une image consensuelle plus forte, devrait faire la course en tête chez les pratiquants réguliers, si l'on en croit les estimations publiées le 22 mars dans *La Croix* : 38 % pour Edouard Balladur, contre 28 % à Jacques Chirac. Tendance confirmée dans le sondage Louis-Harris : 39 % pour le premier ministre, 29 % pour le maire de Paris.

Ni la présence de Philippe de Villiers ni celle de Jean-Marie Le Pen ne viennent troubler ce retour du balancier de l'électorat catholique vers la droite parlementaire.

M. de Villiers ne perce pas : dans le sondage publié par *La Croix*, il ne totalisait que 11 % des intentions de vote des catholiques pratiquants réguliers, contre 7,5 % dans l'ensemble des catholiques. Il fait encore moins (7 %) chez *Golias*. Quant à M. Le Pen, dans ce même électorat, il était crédité de 14 % des intentions de vote par le premier sondage et de 4 % dans le second.

Si les résultats confirment ces estimations, largement favorables à MM. Balladur et Chirac, on aura retrouvé l'une des constantes de la vie politique française que Jean-Marie Donégani appelle *« l'univocité de la relation entre le catholicisme et la droite »* et qu'il exprime ainsi : *« Plus croît l'intégration religieuse, mesurée par la pratique cultuelle, plus grandit, dans le même temps, la propension à voter à droite »* (in *Pluralisme religieux et politique dans le catholicisme français contemporain*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques). On aura, du même coup, achevé la démonstration selon laquelle la pénétration de la gauche dans cet électorat, de 1974 à 1988, n'aura jamais touché que des marges.

Henri Tincq

Les quatre priorités des protestants

Sans donner de consigne de vote, le conseil de la Fédération protestante de France vient d'appeler l'attention de l'électorat protestant sur quatre points : l'exclusion, l'accueil de l'étranger, l'Europe et la paix. La Fédération protestante de France insiste sur la *« profonde injustice d'une société qui fabrique de plus en plus d'exclus, particulièrement chez les jeunes »*, et appelle le prochain chef de l'Etat à des *« décisions courageuses »* en matière d'emploi, de logement et de solidarité nationale. Elle condamne *« les comportements inacceptables de l'administration à l'égard de l'étranger »* et invite le prochain président de la République à poursuivre la construction européenne, en étant particulièrement attentif *« au respect des pluralismes culturels, ethniques et religieux »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. LaRouche

A la suite de l'article consacré à la candidature de Jacques Cheminade à l'élection présidentielle (Le Monde *daté 19-20 mars), nous avons reçu de Lyndon LaRouche le droit de réponse suivant :*

Gravement mis en cause par un article de Cécile Chambraud intitulé « M. Cheminade a déposé sa liste de 500 signatures », je tiens à rétablir la vérité sur au moins deux de ses assertions. Tout d'abord, je ne suis pas un *« milliardaire »*. Une vérification de routine aurait permis à Cécile Chambraud d'apprendre que je ne suis même pas propriétaire de mon logement et que j'ai pour tout revenu mon salaire de rédacteur du magazine *Executive Intelligence Review (EIR)*, que j'ai fondé il y a plusieurs années. Ensuite, si je dénonce les pratiques financières de la City de Londres, que je tiens en grande partie pour responsable de la crise qui secoue actuellement le monde, je n'ai jamais lancé de *« diatribes contre les banquiers juifs de la City »*. Depuis 1975, ma politique à l'égard d'Israël n'a jamais changé. J'avais proposé dès cette époque un plan de paix pour le Proche-Orient, fondé sur une politique de développement économique mutuel, et je soutiens pleinement, aujourd'hui, les efforts de MM. Rabin, Pérès et Arafat. Toute idéologie du sol, du sang et de la race me répugne, car ma conviction la plus profonde est que tout homme est créé à l'image de Dieu.

M. Carignon serait absent des élections municipales

LE MAIRE RPR DE GRENOBLE et ancien ministre de la communication Alain Carignon *« sera absent (...) des prochaines élections municipales »*, a déclaré vendredi 21 avril Pierre Gascon, son premier adjoint UDF et maire par intérim, au micro de RMC. S'exprimant lors d'un débat organisé au siège du quotidien régional *Le Dauphiné libéré*, il a ajouté : *« Sa situation actuelle fait qu'il peut difficilement en être autrement. »* Le parquet de Lyon a fixé au 15 mai la date du procès en correctionnelle d'Alain Carignon, accusé de corruption dans l'affaire *Dauphiné News*. Selon un sondage réalisé par l'IFOP pour *L'Express* en mars, 59 % des Grenoblois ont désormais une mauvaise opinion du maire.

M. Gascon, qui a rencontré Alain Carignon jeudi à la prison Saint-Joseph à Lyon, où il est détenu depuis le 13 octobre 1994, a rappelé qu'il avait été chargé par le maire *« de coordonner »* la campagne et il a assuré *« qu'il y aurait une liste de la majorité »*. Interrogé sur la possibilité qu'il la conduise, il a répondu *« pas forcément »*, laissant entendre qu'un membre de la société civile pourrait s'atteler à cette tâche. A ses côtés, Richard Cazenave, député RPR et conseiller municipal, a expliqué *« que la tentative de rassemblement de la majorité s'était déroulée dans des conditions délicates, mais que la situation se décantait »*. Lui non plus ne souhaite pas prendre la tête de la liste.

M. Aubry succède à M. Sourdille au conseil général des Ardennes

ROGER AUBRY, maire et conseiller général (div.d.) de Villers-Semeuse, a succédé, vendredi 21 avril, à Jacques Sourdille (RPR) à la présidence du conseil général des Ardennes. Cette élection avait été rendue nécessaire par la démission, la semaine dernière, pour raison de santé, du sénateur Jacques Sourdille, victime d'un accident vasculaire il y a deux mois. Jacques Sourdille, absent de la séance, avait explicitement souhaité voir lui succéder Roger Aubry, jusqu'à présent premier vice-président. Son voeu a été exaucé puisque M. Aubry, seul candidat, a été élu dès le premier tour à l'unanimité des 28 voix de l'intergroupe de la majorité. Les quatre socialistes et l'élu communiste n'ont pas pris part au vote, les trois divers gauche s'abstenant. M. Sourdille conserve, selon son souhait, le poste de troisième vice-président.

Ce consensus dissimule une réduction de l'influence du RPR ardennais : il perd la présidence du conseil général ; il a dû abandonner la tête de la liste d'union RPR-UDF pour les municipales de Charleville-Mézières à Philippe Mathot, député UDF-PR et, après avoir occupé une position dominante, il ne détient plus qu'un siège de député sur cinq dans le département. – *(Corresp.)*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **ENA : les élèves de l'Ecole nationale d'administration (ENA)** ont « élu » Lionel Jospin président de la République, lors d'un vote organisé, mercredi 19 avril, à Strasbourg. Les élèves étrangers prenaient part au vote. Le candidat socialiste a obtenu 46 voix (soit 53 % des suffrages exprimés). Les élèves de la promotion Victor-Schoelcher n'ont été que 19,5 % à voter Jacques Chirac (crédité de 17 voix). Edouard Balladur et Robert Hue ont fait un score identique, avec 6 voix chacun. Arlette Laguiller et Dominique Voynet ont obtenu chacune 4 voix. Elles devancent Philippe de Villiers, crédité de 3 voix, et Jacques Cheminade, qui n'a recueilli qu'un seul suffrage.

■ **FISCALITÉ : Gérard Trémège, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI),** souhaite que les deux candidats qui resteront en lice au second tour prennent *« des engagements clairs en matière de soutien fiscal aux PME et de réforme de la taxe professionnelle »*. Les entreprises ayant besoin d'une *« plus grande visibilité fiscale »*, M. Trémège demande que l'assiette de la taxe professionnelle soit modifiée pour que soient imposés, non plus les investissements et les salaires, mais la valeur ajoutée et les résultats. Il propose aussi que le taux de cet impôt soit identique dans l'ensemble des communes d'un même département.

DÉPÊCHES

■ **COMPTES : le maire socialiste d'Istres** Jacques Siffre et son adjoint, le premier secrétaire de la fédération PS des Bouches-du-Rhône, François Bernardini, ont été déclarés *« comptables de fait »* avec trois responsables d'associations paramunicipales, vendredi 21 avril, sur décision de la chambre régionale des comptes. Dans une lettre d'observation, celle-ci souligne la *« situation financière préoccupante »* de la ville d'Istres, qui compte plus de 20 000 habitants, en raison notamment des dépenses de personnel la municipalité employant 11,5 % de la population active de la commune. Le rapport dénonce le *« foisonnement »* d'associations paramunicipales qui *« prennent en charge des dépenses dans des conditions surprenantes, voire irrégulières »*.

■ **MONNAIE UNIQUE :** ***« Face à la concurrence des pays dont la monnaie est dévaluée,** les producteurs agricoles français ne peuvent plus tenir »*, indique la FNSEA. Les éleveurs de viande bovine sont les plus touchés : les cours accusent une chute de 10 % par rapport à 1994 pour les catégories d'animaux tributaires des échanges avec le sud de l'Europe. D'autre part, des camions transportant des fruits en provenance d'Espagne ont été interceptés jeudi 20 avril près de Narbonne par plusieurs groupes d'agriculteurs, qui dénoncent notamment la *« concurrence déloyale des producteurs espagnols de fraises »*. *« Il est grand temps que les dirigeants politiques français et européens se ressaisissent. Les agriculteurs n'attendront pas les bras croisés l'échéance promise de la monnaie unique »*, ajoute la FNSEA.

هكذا من الأصل

CONFLIT Depuis bientôt trois semaines, les deux cent cinquante gardiens de phare encore habités en France sont en grève. Le mouvement est particulièrement suivi en Bretagne, où le ravitaillement est souvent refusé et où les hommes refusent de quitter leur poste à l'heure de la relève. ● A L'ILE VIERGE, Jean Malgorn, gardien depuis trente ans, et trois compagnons tiennent le siège. Des années de solitude en mer, de tempêtes et de surveillance les ont convaincus de défendre un *« métier de passion »*. ● LES GARDIENS protestent contre l'automatisation progressive des phares. Cinquante-cinq demeurent aujourd'hui habités, une centaine de moins qu'il y a vingt ans. Les hommes demandent également le rétablissement d'une *« prime de vivre en mer »* et veulent pouvoir continuer à bénéficier à terre d'un logement de fonction

Les gardiens de phare poursuivent leur grève en « son et lumière »

Lampes allumées jour et nuit, sirènes hurlantes : les 250 hommes-sentinelles des phares et balises protestent depuis le 3 avril contre leurs conditions de travail. A l'île Vierge, Jean et P'tit Louis se disent prêts à soutenir un siège de six mois.

LE PHARE de l'île Vierge a perdu ses balises. Depuis le 3 avril, ce géant de pierre ne distingue plus ni l'heure, ni le temps qu'il fait. Lui qui depuis quatre-vingt-douze ans perçait la nuit de ses quatre éclats blancs toutes les vingt secondes crache de la lumière en plein jour. Sa sirène de brume, qui guidait les bateaux quand la visibilité tombait en dessous de 2 milles, hurle dorénavant dans un ciel clair. Sur la barrière, à l'entrée, la banderole *« en grève »*, que deux moutons broutent tranquillement, peut bien tenter de banaliser l'événement : de mémoire de mouette, on n'avait jamais vu ça.

Jean Malgorn non plus n'avait pas connu pareil *« gâchis »*. Doyen du phare, il avait certes participé aux mouvements *« Son et Lumière »* de 1987 et 1989. Déjà des histoires de conditions de travail, de statut, d'automatisation des phares... Mais cela avait duré quelques heures, quelques jours tout au plus. Cette fois, l'affaire paraît sérieuse. Appels radio sans réponses, ravitaillements renvoyés, gardiens qui refusent de quitter leur poste de travail à l'heure de la relève, plus personne ne voit où tout cela va s'arrêter. *« On devrait être deux, on est quatre,* résume Jean. *Alors, on joue aux cartes toute la nuit, au lieu de dormir. Une belote dans un phare, c'est pas si fréquent. »*

Assis dans la cuisine, Jean Malgorn arrive encore à sourire pour affirmer qu'il peut *« facilement tenir un siège de six mois, avec l'aide des gens du coin et des plaisanciers qui sont solidaires »*. Mais sa gueule de marin affiche l'air des mauvais jours. *« Ils sont sourds, ou bêtes, j'en sais rien. Ce que je sais, c'est que dans leurs bureaux, là bas, à Paris ou ailleurs, ils se rendent pas compte que pour nous c'est pas un métier, gardien de phare. C'est une vie. »*

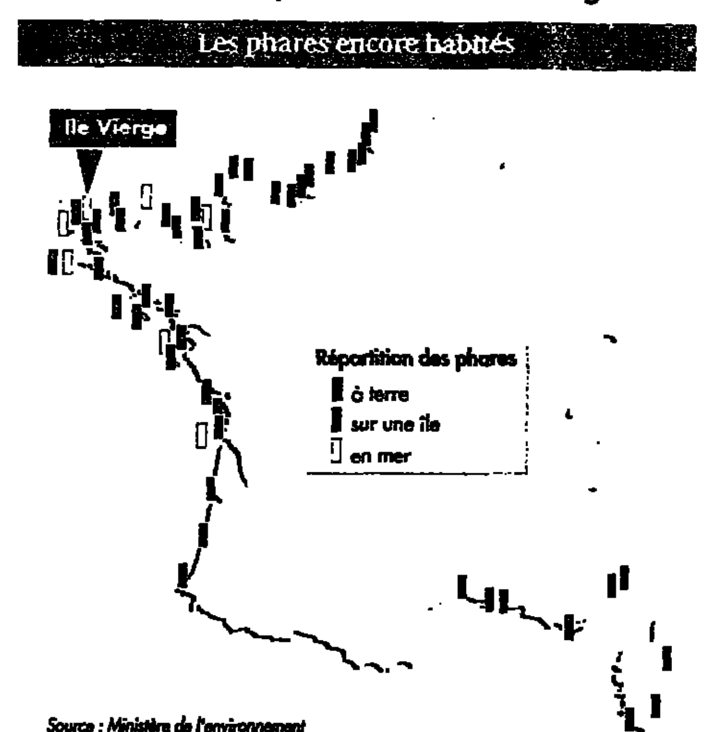
Trente ans, bientôt, que Jean *« monte »* sur son phare. Cinquante-cinq ans que cette lumière rythme son existence. *« Je suis d'Ouessant. Sur l'île, on avait pas d'électricité. Il n'y avait que le phare. On le regardait, on rêvait. « Un jour, quand je serai grand... » Et puis, j'ai fait la marine de commerce, parce que j'aimais naviguer. Sauf que je me suis marié. J'ai mis ma femme enceinte, je suis parti en mer. Quand je suis revenu, le petit était né. J'ai dit que c'était pas possible. Alors, je suis revenu vers gardien de phare. En mer, bien sûr. »* Jean garde d'abord la Jument, au large d'Ouessant. Perché sur un simple rocher et monté sur vérins, le phare grince pendant les tempêtes. *« Le lit, la table, tout tremblait. On savait que ça tenait bon, mais on pouvait pas s'empêcher de douter. »* Après dix ans en *« enfer »*, Jean décide de passer au *« purgatoire »*. Classé comme phare en mer, celui de la petite île Vierge, située à quelques encablures de la côte nord du Finistère, n'en demeure pas moins *« un autre monde »* : *« On a deux hectares pour marcher : c'est le luxe »*.

> « Je restais dans la cuisine, avec mes mots croisés. Ils me disaient : « Sors, P'tit Louis ! » J'y arrivais pas. »

Le luxe, Louis Magueur a mis du temps à s'y faire. Quand, en novembre 1993, il y pointe sa moustache grise, ce caillou lui semble une immense lande. *« Je restais dans la cuisine, avec mes mots croisés. Ils me disaient : « Sors, P'tit Louis ! » J'y arrivais pas. »* Car en vingt-huit ans de carrière P'tit Louis n'avait alors pratiquement connu que des phares isolés. La technique a certes évolué. L'électricité a remplacé la vapeur de pétrole des lampes et l'air comprimé des sirènes. Le téléphone a fait son apparition. Bouées et feux sont surveillés par Minitel. Mais les rituels demeurent. Pour monter ou descendre, c'est toujours en treuil qu'il accomplit la manoeuvre. Et pour faire les cent pas il n'y a que les marches de l'escalier qui mène dans la coupole.

« Personne ne peut imaginer ce que c'est sans l'avoir vécu. » A trente-six ans, dont dix-sept dans les *« Phar-Bal »* (Phares et balises), Jean Prigent cache derrière ce visage un peu poupon des grands adolescents un caractère bien trempé. Toutefois, certains souvenirs de l'*« enfer »* l'effraient encore : *« Pendant une ou deux semaines, tu vis avec le même bonhomme. Constamment, sans endroit pour être vraiment tranquille. C'est comme un couple, sans les rapports. Avec certains, ça peut être formidable. Une bonne discussion, un rayon de soleil après huit jours de brouillard, même une tempête ça peut être magnifique. Mais avec d'autres la semaine est longue. Si la météo est mauvaise, que la vedette ne peut pas te prendre et que tu dois faire du rabe, alors là c'est l'horreur. »* D'autant que le confort est rudimentaire, explique Eric Vermeau, trente et un ans, le benjamin : *« Tu n'as pas de douche, ni de WC. Pour tes besoins, tu fais sur une feuille de papier journal et tu le balances à la mer. Mais, par mauvais temps, tu ne peux pas ouvrir la porte. Tu n'as plus qu'à monter 150 marches pour lâcher ta barre. »*

Rien de tout cela à l'île Vierge. Les toilettes fonctionnent, le gros temps n'empêche jamais de rentrer à terre, et les lieux d'isolement ne manquent pas plus que la compagnie. Tout l'été, des touristes viennent gravir les 365 marches du plus haut phare d'Europe – le plus grand du monde construit en pierre de taille – et contempler les 12 500 plaques d'opaline qui en tapissent les murs. Les enfants s'extasient devant la petite lampe halogène *« qui éclaire la mer jusqu'à 27 milles »* et leurs parents s'émerveillent en contemplant les cuivres rutilants de la coupole. Des amis passent boire une bière. Même la famille, strictement bannie des phares isolés, campe parfois quelques nuits dans le jardin.



Source : Ministère de l'environnement

Rien de *« l'enfer »* donc, et pourtant *« La vie reste la même »*, assure Eric. Ce sont ces heures entières de silence que l'on ne parvient pas à briser, car on n'a plus rien à se dire. Cette table de Formica nettoyée trois fois de suite parce que *« si tu n'aimes pas la propreté, tu n'es pas gardien de phare »*. Ou encore ces retours sur terre, où *« tu deviens fou rien qu'à l'idée de devoir mettre les pieds dans un supermarché »*. Une vie de passion, jurent-ils tous, main sur le cœur. Passion de la mer qu'ils scrutent même lorsqu'ils mangent, avides de la moindre barque qui passe. De la sécurité aussi, qu'ils exercent constamment : *« Lorsque tu termines ta nuit, tu te dis que tu as veillé sur les autres,* confie Jean Prigent. *C'est ça, la noblesse du métier. »*

Et chacun d'y aller de son anecdote. Le plongeur en perdition repéré à la jumelle à plus de 2 milles. Le bateau perdu au milieu des récifs, à qui l'on indique le chemin pour sortir. Ou ce voilier, en panne de moteur, il y a dix jours : *« La mer était grosse et le courant l'amenait droit dans les rochers,* se souvient Jean Malgorn. *On a prévenu le passeur, qui est venu le chercher. A vingt minutes près, le bateau devenait des allumettes. Et les trois plaisanciers, on ne les revoyait plus. »*

Ils savent cet univers en voie de disparition. Dans cinq ans, Jean Malgorn partira à la retraite. P'tit Louis l'imitera sans doute l'année suivante. *« Ils en profiteront pour fermer le phare, enfin l'automatiser »*, soupire Jean Prigent. Avec, pour les deux plus jeunes, une place sur un de ces phares à terre, *« paradis »* supposé des gardiens ? Une dernière fois, Jean Malgorn soupire : *« Ici, chaque fois que tu rentres, tu retrouves ta femme, et c'est une vraie fête. A terre, les gardiens divorcent. Le paradis, c'est souvent le début de l'enfer. »*

Nathaniel Herzberg

L'arrêt de l'automatisation comme première revendication

QUE S'EST-IL passé ce 3 avril pour lancer les phares et balises dans la grève ? Personne ne sait plus trop. Cinq jours plus tôt, une énième réunion entre les représentants syndicaux des gardiens et l'administration semblait pourtant en bonne voie. Mais avec la visite du directeur du personnel du ministère de l'équipement le mouvement a immédiatement démarré. *« Son et lumière »* : rodée les années précédentes, la technique remporte un succès assuré auprès du public.

Les phares du Finistère sont les plus prompts à entrer en *« grève »*. Peu à peu, d'autres suivent. La semaine suivante, ils refusent toute communication avec l'administration, la renvoyant au délégué CGT Michel Mescloff. Depuis le 17 avril, ils ont renoncé à tout ravitaillement et relève. Si, dans les phares à terre ou sur les îles, le soutien local permet de tenir, les deux phares du Finistère situés en pleine mer – La Vieille, au large de la pointe du Raz, et Kéréon, entre l'île Molène et l'île d'Ouessant – ne vont pas tarder à manquer de vivres, voire de fioul.

Les revendications syndicales des deux cent cinquante gardiens encore en fonction tiennent d'abord en un principe : la pause dans l'automatisation. Depuis vingt ans, la présence humaine a disparu de cent des quelque cent cinquante phares qui jalonnent les côtes françaises. D'autres devraient suivre le même mouvement. Des sept phares en mer, seuls deux ou trois devraient rester habités : Cordouan en Gironde, le plus ancien, construit en 1580 ; Kéréon, réputé pour sa superbe décoration intérieure ; et *« peut-être les Roches-Douvres »*, entre Paimpol et Jersey, confie-t-on au ministère de l'équipement. L'administration assure cependant que la nécessaire mise en valeur du patrimoine l'obligera à laisser une bonne quarantaine de phares habités. Les gardiens avancent d'autres revendications. A commencer par le rétablissement de la prime de *« vivre en mer »* (96F par jour). Celle-ci a été réduite de moitié en 1991, lorsque les gardiens ont tous été intégrés, avec le grade de « contrôleur », dans la catégorie B de la fonction publique. *« On ne mange pas deux fois moins »*, proteste Michel Mescoff. *« Logiquement, on aurait dû la supprimer complètement,* assure Jean-Marie Calbet, chef du bureau des phares et balises au ministère, *En passant contrôleur, ils ont gagné 20 % de salaire, soit 1 500 F. Maintenant, ils sont à 8 000 F par mois. »*

LOGEMENTS DE FONCTION

Autre exigence : continuer à pouvoir assurer des visites gratuites. *« Des millions des visiteurs, et jamais le moindre accident »*, souligne M. Mescoff. *« Tous ne savent pas mettre en valeur le patrimoine, ils veulent surtout continuer à toucher les pourboires »*, réplique M. Calbet, qui souhaiterait avoir recours à des associations spécialisées.

Reste sans doute l'essentiel : l'astreinte et le logement de fonction. Les syndicats exigent, au nom de la sécurité, de maintenir une surveillance vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui, au passage, impose la conservation des logements de fonction. Statistiques à l'appui, le ministère affirme que les phares habités tombent plus souvent en panne. Qu'en cas d'incident on peut toujours réquisitionner un fonctionnaire. Et que par conséquent rien ne justifie l'existence de logements de fonction à terre. *« Et les aides aux bateaux en perdition »*, s'emporte Michel Mescoff. *« Ce n'est pas leur rôle »*, répond Jean-Marie Calbet. *« On fonctionnarise des marins »*, tempête le délégué CGT. *« Mais ils sont fonctionnaires »*, soupire le chef de service.

N. H.

Les Clichois désemparés par le forfait de Didier Schuller et la mise en cause du maire Gilles Catoire

LE RENONCEMENT de Didier Schuller, qui ne doutait pas de devenir maire de Clichy en juin 1995 et d'apporter enfin au RPR cette ville, socialiste depuis soixante ans, perturbe les Clichois. Ceux-ci découvrent qu'ils avaient le choix entre un candidat RPR au profil tapageur aujourd'hui disparu à l'étranger, impliqué dans l'affaire des fausses factures de l'office HLM des Hauts-de-Seine dont il fut le directeur général, et un maire socialiste, Gilles Catoire, soupçonné d'avoir *« la folie des grandeurs »* et dont la gestion de la société d'économie mixte Clichy-Communication intéresse aussi la justice (*Le Monde* du 11 novembre 1994).

Le film de Christophe Otzenberger, *La Conquête de Clichy*, qui décrit la lutte opposant les deux hommes, au bénéfice du premier, lors de l'élection cantonale de mars 1994, est au centre des conversations, dans les milieux politiques comme au comptoir des bistrots. *Les Clichois* font bonne figure, en affectant de s'amuser du personnage haut en couleur de M. Schuller et de la maladresse légendaire de leur maire, mais le désarroi est là. *« Du jour où Schuller est arrivé avec son fric, il a pourri la ville »*, accuse un militant socialiste. Son arme électorale favorite, à en croire les amis du maire, était le billet de 500 francs, distribué sans parcimonie. Quant au maire, il serait *« tombé dans le piège d'une guerre de la communication à outrance »*, analyse Mireille Gitton, chargée de mission pour le commerce à la mairie pendant cinq ans, avant de se poser comme un concurrent politique en annonçant qu'elle mènera, pour Radical, une liste municipale.

GADGETS ET PAPIER GLACÉ

Mme Gitton, fille de la coiffeuse la plus populaire de la ville, raconte comment M. Catoire a répondu par des gadgets *« inutiles »* aux ballons, aux parapluies, aux pin's et aux stylos de M. Schuller. A la présentation attractive du journal électoral de celui-ci, *Le Clichois*, la mairie a répondu par un déploiement de papier glacé dans *Le Journal de Clichy*. *« On a dépensé un argent fou et la haine s'est installée entre les Clichois »*, déplore la candidate de Radical en accusant le maire d'avoir délaissé les quartiers populaires et l'électorat traditionnel de ce fief socialiste (quarante-huit mille habitants) des Hauts-de-Seine.

La société d'économie mixte Clichy-Communication est effectivement sous l'œil de la justice, à l'initiative de Dov Yadan, ancien secrétaire de la section socialiste du temps de Jacques Delors – élu en 1983, M. Delors, appelé à présider la Commission européenne, avait cédé la mairie à M. Catoire en janvier 1985. Passé en 1989 dans le camp Schuller, M. Yadan a cru déceler *« un financement masqué de la SEM »*, par le biais de factures (564 000 F et de 352 000 F) sans contrepartie réelle.

Depuis son arrivée sur la scène politique clichoise, il y a dix ans, M. Schuller, propulsé par le maire (RPR) de Levallois Patrick Balkany au détriment du responsable local du RPR, Gaëtan Déodato, faisait de *« la faillite financière de la ville »* son cheval de bataille. M. Catoire, lors de son premier mandat, avait engagé très vite la *« reconstitution du tissu urbain »* d'une ville quelque peu hétéroclite. Confronté au scandale des hôtels meublés insalubres réservés aux immigrés en région parisienne (huit personnes avaient trouvé la mort dans l'incendie criminel d'un de ces hôtels le 25 août 1989), il a toujours fait du logement social (30 % des logements de la ville) une priorité. *« Là, il a bien réussi »*, estime Mme Gitton, qui reconnaît au maire le mérite *« d'une politique ambitieuse, tranchant avec la gestion bon enfant, liée à l'époque et au tempérament de ses prédécesseurs, Georges Levillain et Gaston Roche »*.

FRÉNÉSIE DE ZAC

En l'absence de M. Schuller, l'opposition de droite persiste dans la dénonciation d'un montage financier inadapté des programmes immobiliers de M. Catoire. *« Il n'a pas compris que le système des sociétés d'économie mixte est révolu et que la procédure des ZAC n'est pas la panacée »*, déclare Bernard Gahnassia, conseiller municipal UDF depuis 1989. Clichy ne compte pas moins de dix zones d'aménagement concerté, une procédure dont l'intérêt consiste à faire financer les équipements publics par un équilibre entre logements sociaux, accession à la propriété et implantation d'activités économiques. *« Mais dans les ZAC de Clichy, seuls les logements sociaux ont vu le jour, en raison de la conjoncture, mais aussi des mauvais choix et des hésitations du maire »*, continue M. Gahnassia.

Espace Clichy, aussi connu sous le nom de Zac Citroën, est un exemple régulièrement cité : sur 40 000 mètres carrés de bureaux initialement prévus, rien n'a été construit. Seulement un tiers des surfaces réservées aux activités d'entrepôt sont commercialisées, un immeuble d'accession à la propriété tarde à voir le jour alors que 130 000 mètres carrés de logements sociaux sont achevés. Sur les 92 millions de francs escomptés de cette opération, 50 seulement ont été versés et le projet d'une salle polyvalente destinée au quartier ne peut voir le jour.

Spécialiste de l'urbanisme dans l'équipe Schuller, M. Gahnassia réfute le niveau d'endettement de la ville affiché par la mairie (8 870 F par habitant en 1995, contre 13 762 F à Gennevilliers et 20 242 F à Levallois) : *« Il faut y ajouter les dettes, énormes mais inconnues, de l'office municipal d'HLM et des SEM, puisque la ville est contrainte, par ses partenaires privés, à racheter au prix fort ou à prendre en charge les terrains invendus »*, précise-t-il, en prédisant l'échec de l'énorme opération des Berges de la Seine (10 hectares sur 2,5 kilomètres le long du fleuve). L'adjoint à l'urbanisme Henri Conte, pilier de la municipalité, s'est lui retiré des affaires, non sans émettre de vives critiques sur la gestion trop personnelle et les sautes d'humeur de M. Catoire, régulièrement conduit à priver ses adjoints de leurs délégations.

La défection d'une partie de l'équipe sortante n'a pas empêché la section locale du PS de renouveler, tant bien que mal, sa confiance au maire, visiblement soulagé par le renoncement de son adversaire de dix ans. A droite, trois candidats prétendent, sans excès de conviction, à la tête de liste : au RPR, Rémi Muzeau, dauphin de M. Schuller est contesté par M. Déodato, qui tente un « come back », tandis que M. Gahnassia défend les chances de l'UDF. A gauche, M. Catoire a déjà passé accord avec les communistes et affiche la plus parfaite sérénité quant à une seconde liste concurrente. *« Depuis que Clichy existe, il y a toujours eu une liste dissidente à gauche »*, rappelle un de ses fidèles.

Pascale Sauvage



Conflit entre la police et la justice sur le centre de rétention des étrangers

Les violences subies par un jeune Marocain ouvrent le procès du « dépôt » de Paris

Les défenseurs d'un ressortissant marocain victime de violences alors qu'il était enfermé au centre de rétention des étrangers, dénoncent ce *« cul-de-basse-fosse de la République »*. Devant le conseiller délégué par le premier président de la cour d'appel de Paris, le représentant du préfet a contesté le pouvoir du juge d'interrompre la rétention. L'avocat général l'a suivi, critiquant le *« détournement de pouvoir »* commis par le juge.

L'AVOCAT GÉNÉRAL Bernard Delafaye avait vu juste : *« J'avais le pressentiment,* susurrait-il, *qu'au-delà du cas de Minou Rahma on chercherait à faire le procès des conditions matérielles de rétention des étrangers. »* Et, vendredi 21 avril, devant le conseiller délégué par le premier président de la cour d'appel de Paris, ce fut le procès du dépôt de la préfecture de police, *« derniers culs-de-basse-fosse de la République »*, selon la formule de Mᵉ Simon Foreman. Etant l'objet d'une mesure administrative de reconduite à la frontière, le jeune Marocain Minou Rahma était *« retenu »* au dépôt de la préfecture de police depuis six jours. L'administration avait besoin d'un délai supplémentaire avant de procéder à l'expulsion : elle avait, comme le veut la loi, saisi le juge délégué par le président du tribunal de Paris. Or, le 20 avril, le magistrat a vu arriver un jeune homme au visage tuméfié, un bras cassé et se tordant de douleur, qui disait avoir été violé et frappé par ses compagnons de rétention, sans obtenir l'aide des policiers malgré ses appels répétés (*Le Monde* du 22 avril). Ce n'est pas le premier incident qui se produit au dépôt. Dernièrement, outre un suicide qui aurait pu être évité, des coups et des violences sexuelles ont été reprochés à des gardiens de la paix. Et, en 1991 et 1993, deux rapports officiels avaient souligné l'insalubrité des lieux.

Le juge ayant décidé de se rendre sur les lieux, la police le laissa entrer, mais refusa l'accès aux avocats de M. Rahma. L'article 179 du nouveau code de procédure civile exigeant la présence de toutes les parties, le magistrat se retirait et constatait, en ordonnant la libération immédiate de M. Rahma, que le refus de l'administration *« ne peut que laisser présumer »* que les conditions de rétention contreviennent aux dispositions de la convention européenne des droits de l'homme. Dans la même logique, il ordonnait la libération de vingt-cinq autres étrangers en rétention.

Le préfet a fait appel, et, vendredi, son représentant, Daniel Monedière, a refusé d'aborder le fond, en se contentant du droit. Il a considéré que les lois du 24 août et du 30 décembre 1993, dites *« lois Pasqua »*, n'offraient au juge que le choix entre la prolongation de rétention et l'assignation à résidence. Et, dans une formule qui flattera sans doute les magistrats, le représentant du préfet a estimé que, dans le cadre des textes sur la rétention, le juge *« intervient, non pas en qualité de juge judiciaire dans la plénitude de ses fonctions, mais dans un rôle limité en qualité d'auxiliaire d'une procédure relevant du droit administratif »*.

De son côté, Mᵉ Gérard Tcholakian refusait cette notion de *« juge potiche »*, en s'appuyant sur une décision du Conseil constitutionnel qui laisse au juge *« la possibilité d'interrompre la rétention »*. Il insistait surtout sur les multiples exactions commises au dépôt : *« Récemment, un homme s'est pendu après avoir longtemps tapé sur la porte de sa cellule. Tout ceci se passe à quelques mètres de nous. Il y a une nécessité impérieuse d'aller contrôler ce qui se passe. »* Sur ce point, l'avocat général ne lui a pas répondu. En droit, sa démarche était parallèle à celle du représentant du préfet, car il a considéré que le juge avait commis *« un détournement de pouvoir »* en se penchant sur les conditions de rétention, qui seraient *« hors sujet »*. Toutefois, M. Delafaye admettait que les conditions de rétention *« ne sont pas encore satisfaisantes »*. *« Une amélioration est à attendre dans les tout prochains jours »*, concluait-il en annonçant des *« travaux imminents »*.

Il ne s'agissait là que d'une demi-réponse. Les débats avaient montré que les seules difficultés ne sont pas matérielles. A l'issue de l'audience, Danielle Mitterrand, présente dans la salle, déclarait : *« C'est indigne de la France de traiter les gens de cette façon. Après ce que nous venons d'entendre, c'est vrai que ces centres devraient être interdits. »* La décision était attendue samedi 22 avril.

Maurice Peyrot

Des syndicats demandent la fermeture du « dépôt »

La CFDT-Justice, le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti), la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature ont dénoncé, vendredi 21 avril, l'attitude de la préfecture de police de Paris, qui selon eux *« relève des dispositions du code pénal qui répriment les abus d'autorité »*. *« Le dépôt,* disent-ils, *est un lieu situé hors des limites d'un Etat de droit et du champ d'application de la convention européenne des droits de l'homme. »* Le syndicat de gardiens de la paix Différence souhaite aussi la fermeture du centre de rétention et demande au préfet de police de *« mettre tout en œuvre afin de ne pas arriver à une situation explosive »*.

Un léger séisme a secoué la région niçoise

UN SÉISME de magnitude 4,7 ou 4,8 sur l'échelle de Richter s'est produit vendredi 21 avril à 10 h 03 sur le littoral méditerranéen. Selon le laboratoire de géophysique du Commissariat à l'énergie atomique, l'épicentre se situait dans le golfe de Gênes, à 17 kilomètres au sud-ouest de San Remo. Dans les Alpes-Maritimes, le tremblement a duré quatre secondes, et a été perçu de façon plus sensible dans l'est du département. Les pompiers ont été submergés de coups de téléphone de particuliers, demandant les mesures à prendre si de nouvelles secousses se produisaient. Une cellule de crise a été installée à la préfecture de Nice pour centraliser les appels.

Le sud-est de la France et le golfe de Gênes constituent une zone sismique relativement active. Le dernier séisme important ressenti à Nice, le 26 décembre 1989, avait une magnitude de 4,3, tandis qu'en juillet 1963, un tremblement de terre de magnitude 6 avait provoqué un petit raz de marée sur la Côte d'Azur.

■ **POLICE : 49 lingots d'or dissimulés dans une voiture en partance pour l'Algérie** ont été découverts, vendredi 14 avril à Hayange (Moselle), lors d'un contrôle de gendarmerie. L'un de ces lingots a été identifié comme provenant d'un vol commis en début d'année dans la Marne. Trois suspects ont été mis en examen pour recel d'objets volés : le pilote de la voiture, un commerçant algérien âgé de trente ans, ainsi qu'un autre Algérien âgé de quarante-cinq ans et habitant Hayange, ont été écroués, tandis que le troisième homme, de nationalité française, a été placé sous contrôle judiciaire.

■ **EXPLOSION : deux enfants ont été tués** par une explosion dans un pavillon à Montreuil (Seine-Saint-Denis), vendredi 21 avril, qui semble due à une fuite de gaz. Les victimes, âgées de 6 et 12 ans, ont été écrasées sous les décombres. Six autres personnes ont été blessées. Des techniciens d'GDF effectuant dans la même rue des travaux de raccordement, et un témoin ayant cru déceler une forte odeur de gaz au moment de la détonation, EDF-GDF a ouvert une enquête interne, parallèlement à celle du laboratoire central de la préfecture de police de Paris.

■ ***AFFAIRES : l'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques* Jean-Pierre Destrade** s'est vu notifier une nouvelle mise en examen, vendredi 21 avril, pour avoir bénéficié de sommes d'argent en échange d'interventions en faveur de cinq chefs d'entreprise de ce département. Toujours conseiller général (PS) de Saint-Pierre-d'Irube, M. Destrade est incarcéré à la maison d'arrêt de Pau depuis le 5 janvier. Il avait déjà été mis en examen pour escroqueries, recel d'abus de biens sociaux, faux en écritures privées et usage, et dénonciation de délits imaginaires.

■ **PROXÉNÉTISME : la police a démantelé un réseau international** de prostitution entre l'Europe de l'Est et la Côte d'Azur, et interpellé vingt-quatre personnes dans la région niçoise : dix-sept prostituées – dont une mineure – et sept proxénètes – deux Français et cinq originaires de l'ex-URSS. Selon les policiers, les souteneurs faisaient venir de jeunes femmes de l'ex-URSS en leur fournissant de faux papiers d'identité. Celles-ci seront reconduites dans leurs pays.

CARNET

DISPARITIONS

Claudine Chonez

Une femme écrivain et journaliste

C'EST une personnalité à l'itinéraire original qui vient de décéder, samedi 15 avril, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Claudine Chonez voulait être l'une de ces rares femmes à exercer le métier de sculpteur. Elle avait suivi pour cela, pendant cinq ans, les cours de l'Ecole des beaux-arts. La seconde guerre mondiale orientera définitivement sa carrière vers le journalisme de presse écrite et parlée. Elle deviendra ainsi une des premières femmes correspondantes de guerre. Engagée volontaire en Afrique du Nord, en 1943, elle suit la progression des troupes alliées jusqu'à la fin du conflit.

De retour à Paris, proche alors de Louis Aragon et d'Elsa Triolet, Claudine Chonez fait partie des nombreux « compagnons de route » du Parti communiste français, auquel elle n'adhérera cependant jamais. Un parti avec lequel elle rompt, dès l'invasion de la Hongrie par les troupes soviétiques en 1956, comme beaucoup d'intellectuels de sa génération. Elle cesse également à cette époque sa collaboration à l'hebdomadaire communiste *Les Lettres françaises*. Critique littéraire à la RTF à partir de 1946 (elle quittera la maison devenue l'ORTF en 1968), elle se fait connaître par ses interviews d'écrivains : Albert Camus, Ionesco, Miguel Angel Asturias, etc., et publie de nombreuses critiques dans différents journaux.

Cette activité journalistique se double d'une production littéraire multiforme. Claudine Chonez fait sortir successivement aux éditions Corréa puis Charlot deux recueils de poésie : *Morsure de l'ange* et *Demain la joie*. Elle est, en outre, l'auteur, chez Albin Michel, en 1948, d'une *Introduction à Paul Claudel*, dont elle voulait mettre en avant le caractère de poète avant celui de chrétien. *« La religion n'est qu'un magnifique cas particulier de la poésie »*, disait-elle. Membre du jury du prix de poésie Louise-Labbé, Claudine Chonez avait aussi publié un essai critique consacré à George Sand (Seghers, 1974) et deux romans : *Les Amants couronnés* (Julliard, 1958) et *Ils furent rois tout un matin* (Albin Michel, 1967) qui racontait la relation troublante – quoique pure – d'un ancien marin, Jean, et d'une écolière de dix ans, Nadia.

N. W.

■ **AUGUSTE KIRMANN**, compagnon de la Libération, est décédé, mardi 18 avril 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année. Né le 4 décembre 1907 à Hindisheim (Bas-Rhin), tailleur de métier, Auguste Kirmann a, durant la seconde guerre mondiale, participé aux combats contre les Allemands avec notamment la 1ʳᵉ division française libre (DFL) du général Garbay, la plus ancienne des divisions de la 1ʳᵉ armée française commandée par le futur maréchal de Lattre de Tassigny. Il a été fait compagnon de la Libération, le 7 mars 1941, au titre de soldat au 1ᵉʳ bataillon d'infanterie de marine (BIM). Après la guerre, il a servi au sein de la gendarmerie. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille militaire, Auguste Kirmann était chevalier de la Légion d'honneur.

■ **FRANCOIS MAZOYER**, conseiller régional (div. d.) de Rhône-Alpes, est décédé, jeudi 20 avril à Saint-Etienne, des suites d'un accident de la route. Né au Martinet, dans le Gard, en 1942, ce professeur de mathématiques avait construit son parcours politique à partir d'Andrézieux-Bouthéon, dont il était maire depuis 1983. Il avait sorti cette commune rurale de l'agglomération stéphanoise de sa léthargie en tirant parti de ses zones industrielles et en la dotant d'équipements sportifs et culturels de qualité. Il avait confié notamment la direction d'un nouveau théâtre à la Comédie de Saint-Etienne. Ancien président départemental du CDS, conseiller régional depuis 1986, il avait rompu progressivement les amarres avec les responsables locaux de l'UDF, dont il stigmatisait la frilosité. Lors des législatives de 1993, il s'était présenté en vain contre le candidat investi par l'UDF et le RPR, avant de provoquer l'année suivante une nouvelle primaire à droite dans le canton de Saint-Galmier. Depuis son élection au conseil général, il ne manquait pas une occasion de battre le fer avec le président (UDF-PR) nouvellement élu de l'assemblée départementale, Pascal Clément, à qui il reprochait son manque d'ambition pour la Loire. Pour bien marquer sa différence avec le ministre balladurien, il s'était rapproché du RPR à l'occasion de l'élection présidentielle, apportant officiellement son soutien à Jacques Chirac.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 21 avril sont publiés :

● **Coopération décentralisée** : un arrêté donnant la liste des membres de la Commission nationale de la coopération décentralisée.

● **Force en mer** : un décret relatif aux modalités de recours à la coercition et de l'emploi de la force en mer.

NOMINATIONS

COLLÈGE DE FRANCE

Jacques Bouveresse a été nommé, par décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 19 avril, professeur titulaire au Collège de France (chaire de philosophie du langage et de la connaissance).

[Né le 20 août 1940 à Epenoy (Doubs), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, Jacques Bouveresse est professeur à l'université Paris I. Il a été de 1979 à 1992 professeur, puis professeur associé à l'université de Genève. Il est le principal introducteur en France de l'œuvre de Wittgenstein, auquel il a consacré sa thèse, ainsi que de nombreux travaux. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages, publiés pour la plupart aux Editions de Minuit, parmi lesquels *La Parole malheureuse* (1971), *Le Rime et la Raison* (1973), *Le Philosophe chez les autophages* (1984), *Rationalité et cynisme* (1985), *Le Mythe de l'intériorité* (1987), *Le Pays des possibles* (1988). Son dernier livre, *Langage, perception et réalité*, vient de paraître chez Jacqueline Chambon.]

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Pierre Tabatoni a été élu, lundi 6 mars, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement d'André Piettre décédé le 20 février 1994. Le décret portant approbation de cette élection est paru au *Journal officiel* du 19 avril.

[Né le 9 février 1923, Pierre Tabatoni, agrégé de sciences économiques, professeur des universités en économie et en gestion, a été notamment conseiller culturel à l'ambassade de France à Washington (1973-1975), directeur du cabinet d'Alice Saunier-Seïté secrétaire d'Etat puis ministre des universités (1976-1980), recteur de l'Académie de Paris (1980-1982). Il a participé, en 1968, à la création de l'université Paris-IX Dauphine et a été professeur de sciences de gestion dans cette université entre 1968 et 1982. Depuis 1990, il est président de l'Institut européen de l'éducation et des politiques sociales, qui est rattaché à l'université Paris-IX Dauphine.]

EQUIPEMENT

Agnès Claret de Fleurieu a été nommée par le conseil des ministres du 19 avril inspecteur général de l'équipement.

[Née en 1945, Agnès de Fleurieu est ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Elle a commencé sa carrière au ministère de la coopération, puis a occupé divers postes au ministère de l'agriculture et à la direction générale de la marine marchande. De 1980 à 1982, elle est en poste à Bruxelles. En 1986, elle est conseiller auprès de l'ambassade de France au Cameroun. De 1987 à 1993, elle est déléguée du Comité central des armateurs de France (CCAF). Depuis le début de 1994, elle était conseiller technique au cabinet de Simone Veil, ministre d'Etat, chargé des affaires sociales, de la santé et de la ville.]

TRANSPORTS

Michel Guyard a été nommé directeur des transports aériens par le conseil des ministres du 19 avril.

[Né le 23 septembre 1940, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur général de l'aviation civile, Michel Guyard a été en poste à la direction de la navigation aérienne (1965-1969), détaché à Air France (1969-1970), chargé d'études au Centre d'expérimentation de la navigation aérienne (1970-1971). Il a ensuite été chef de deux centres régionaux de la navigation aérienne, celui du Sud-Ouest à Bordeaux (1971-1976), puis celui du Sud-Est à Aix-en-Provence (1976-1981). Toujours dans le Sud-Est, il a été successivement chargé de mission auprès du directeur régional de l'aviation civile (1981-1982), puis directeur régional adjoint (1982-1987), avant de devenir conseiller aux transports à l'ambassade de France aux Etats-Unis. Depuis 1991, M. Guyard était conseiller du directeur général de l'aviation civile.]

AU CARNET DU MONDE

Naissance

Catherine et Bruno LACHNITT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Noémie

le 19 avril 1995.

35, rue des Rosiers,
93400 Saint-Ouen.

Décès

– Le colonel et Mᵐᵉ Henri Ollion,
M. et Mᵐᵉ François Gounand,
M. et Mᵐᵉ Pierre Ollion,
M. Jean Ollion,
M. et Mᵐᵉ François Ollion,
M. et Mᵐᵉ Michel Ollion
et leurs enfants,
Le comte et la comtesse de Maistre,
Mˡˡᵉ de Maistre,
M. et Mᵐᵉ François Bazin,
Le comte et la comtesse Philippe de Maistre,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mᵐᵉ Paul Ollion,
née Isabelle de Maistre.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 24 avril, à 15 heures, en l'église de Saint-Jeoire-Prieuré (Savoie).

– Pau-Bouillon (Pyrénées-Atlantiques).

Sa famille,
Ses amis,
Et lui-même,
ont le regret de faire part du décès de

Barthélémy TUCAT,
doyen honoraire de la faculté
de chirurgie dentaire de Montrouge,
Paris-V René-Descartes.

Un hommage lui sera rendu le lundi 24 avril 1995, à 11 heures, en la salle du crématorium de Pau, 2, rue Pierre-Brossolette (parc activités Pau-Pyrénées).

Remerciements

– *Maurice Wattenberg,*
Paul Watenberg,
Claude Wattenberg,
Et leur famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées à la suite du décès de

Bernard WATTENBERG,

leur frère et oncle,

Remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– *In memoriam.* Le 23 avril 1995 est le huitième anniversaire de la mort de

Gérard BEZAULT.

Il aurait cinquante-trois ans.

– Le 23 avril 1975,

Jacques PERRAUD,
docteur ès sciences,

quittait les siens, à l'âge de trente-neuf ans.

Ceux qui l'ont connu, et donc aimé, se souviennent.

– Pour le trentième anniversaire de la mort de

Jean Laurent Stanislas VAN SON,

rappelé à Dieu le 24 avril 1965,
une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

« Tout ce que vous demanderez avec foi par la prière, vous le recevrez. »
Mathieu XXI, 22.

Batterie de Kérouard,
56360 Locmaria.

Manifestation du souvenir

Action catholique clandestine
d'Allemagne (1942-1945)

Cinquantième anniversaire de la libération des camps de concentration et du sacrifice de nos quarante-neuf camarades disparus, victimes des lois de répression nazies.

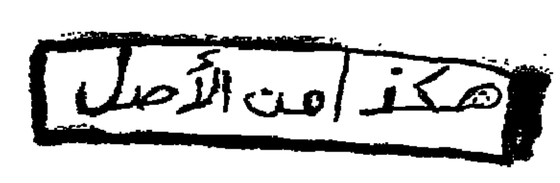
Commémoration **dimanche 30 avril 1995**, de 15 heures à 19 heures, en l'église du Bienheureux-Marcel-Callo de Tremblay, 93 Tremblay-en-France.

Avec la participation de Mgr Guy Deroubay, évêque de Saint-Denis.

Communications diverses

– **Droits de l'Homme** (cours par correspondance). Renseignements au CEDI, 5, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris. Tél. : (1) 53-81-87-20.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



هكذا من الأصل

it absent
nicipales

à M. Sourdille
des Ardennes

HORIZONS

HISTOIRE

Indestructibles Arméniens

Il y a quatre-vingts ans, le 24 avril 1915, commençait à Constantinople un génocide dont Hitler disait, en 1939 : « Qui se souvient aujourd'hui de l'extermination des Arméniens ? »



COLLECTION TESSA HOFMANN et GERAYER KOUTCHARIAN

Le cheik ul-islam, chef spirituel de tous les musulmans sunnites, annonçant le 14 novembre 1914, à Constantinople, le djihad contre les « infidèles et ennemis de la foi »

TOUT cela, c'est la faute à Mekhitar... Si ce réformateur arménien en soutane ne s'était pas avisé, un jour de 1700 à Constantinople, de fonder une congrégation *« au service de notre nation arménienne et pour son illumination spirituelle »* ; s'il n'avait pas jeté brutalement les Lumières sur une communauté confite dans sa résignation, les Arméniens seraient sans doute restés de sages et utiles *dhimmis*, *« protégés »* sous férule musulmane, comme les coptes d'Egypte.

Notre homme naquit en 1676 en Anatolie orientale et fut formé dans les monastères déclinants d'Etchemiadzine et de Chypre. Les premiers ennuis de Mekhitar vinrent d'ailleurs des siens, puisque le patriarche Aouetik se mit en travers de son chemin jusqu'à ce que l'ambassadeur de Louis XIV, barbouze avant la lettre, fasse enlever le prélat au beau milieu des Etats de Sa Hautesse le sultan-calife, et l'expédie jusqu'à la Bastille où il ne put faire autrement que de reconnaître ses méchancetés contre les catholiques... Mekhitar aurait pu profiter de ces circonstances pour se placer sous la protection de Sa Majesté très-chrétienne, mais il huma très vite que ce ne serait là que faux-semblant et il alla s'installer à Venise dans l'îlot Saint-Lazare où, depuis lors, se trouvent toujours les... mekhitaristes ; cet ordre catholique mais surtout arménien fut le phare et est resté le conservatoire de la pensée d'un peuple soumis à dix dominations dépersonnalisantes en deux mille ans, des Romains aux Soviétiques *via* Arabes et Mongols, et qui en définitive semble n'y avoir acquis qu'une plus forte trempe.

L'esprit vif que fit souffler Mekhitar sur les Arméniens de son siècle est fondé sur l'humanisme chrétien ramené à ses sources. Dépassant ses intérêts de prêtre, Mekhitar réhabilita la séparation entre l'humain et le sacré, qui s'était peu à peu estompée chez les Arméniens au contact de la Cité islamique, intégrée et hiérarchisée de droit divin. A la mort du tenace abbé en 1749, ses idées avaient remis debout l'élite arménophone, à coups d'almanachs, dictionnaires, écoles, théâtres, traductions, théologie, etc. Vers 1840, cette renaissance du savoir et de la fierté nationaux avait également atteint les couches populaires : les Arméniens étaient prêts pour la revendication politique. Dans le domaine turc, les Grecs avaient reconquis leur indépendance, les Egyptiens reprenaient peu à peu la leur, Roumains et Bulgares *idem*, toutes opérations menées avec la complicité européenne. Pourquoi l'Arménie ne ressusciterait-elle pas au nom de saints, de guerriers, d'inventeurs d'alphabet, d'architectes, de Tigrane le Grand à Grégoire l'Illuminateur en passant par Sinan ou même Roustam, le mamelouk favori de Napoléon... ?

On aurait cependant beaucoup étonné les voyageurs européens huppés des décennies 1780-1880 – habitués à rencontrer autour de la cour ottomane de fastueux *amiras* ou *effendis*, princes ou notables arméniens nommés par le Grand Turc et concourant à la modernisation de l'Empire – si on leur avait parlé de la fermentation arménienne. Mais que pouvaient vouloir de plus ces gens-là ? « Ces gens-là », qui au reste ne représentaient même pas 5 % des trois millions d'Arméniens de l'époque, ne pouvaient plus, depuis Mekhitar le Perturbateur, ignorer qu'en dépit de leur prospérité ils n'étaient que des sujets de second rang, comme la masse de leurs coreligionnaires, paysans ou artisans : *« L'Arménien reste un* raya *sur qui pèsent des interdictions légales et des obligations fiscales découlant de sa condition d'infidèle. Il lui est interdit de monter à cheval, d'arborer certaines couleurs. Il ne peut témoigner devant les tribunaux contre un musulman, porter les armes même pour défendre sa vie. Il paie la* djiziyé. *(...) Le paysan* [arménien] *supporte l'essentiel de la pression fiscale. »* (Anahide Ter-Minassian, *Histoire des Arméniens*, ouvrage collectif. Privat, Toulouse, 1982.)

En 1914, leurs affinités historiques, cultuelles ou politiques avec Russes et Français placent d'emblée les Arméniens parmi les suspects de déloyauté envers la Turquie

LA montée de l'insatisfaction arménienne était suivie à la loupe par les tsars, tant par solidarité confessionnelle que par intérêt territorial. Officiers ou marchands, les Arméniens, nés ou immigrés chez les Romanoff, allaient en effet être les plus fervents propagateurs d'un mékhitarisme mué en mouvement national. Ce « complot », destiné fatalement à se heurter à l'hégémonie islamo-ottomane, s'ourdissait chez le Russe, ennemi héréditaire du Turc, d'où l'animadversion qui s'enracina en Turquie contre l'Arménien, coupable de ne plus accepter d'être *raya*, *dhimmi*, *giaour*, bref demi-citoyen non mahométan à la fois toléré, protégé, discriminé et pressuré ; coupable d'oser indirectement contester le dogme coranique des trois étages de créatures : musulmans, gens du Livre (zoroastriens, israélites, sabéens, chrétiens) et païens ; coupables enfin de prendre au mot la Sublime Porte qui, en 1839 et 1856, sous pression européenne, prescrivit l'égalité de tous les habitants de l'aire ottomane, sans distinction de croyances.

Les défenseurs – et ils sont plus nombreux que jamais dans la Turquie contemporaine, du sultan-calife Abdulhamid II, (le *« Grand Saigneur »*, selon Anatole France, mais Loti défendait le pape-empereur du Bosphore) – font valoir la patience de leurs ancêtres puisque le châtiment des Arméniens ne commença, et avec lui, d'ailleurs, le vrai début du génocide, qu'en 1894-1896. Arguant alors de révoltes de cultivateurs chrétiens contre des exactions administratives répétées à Sassoun, près du lac de Van, ou à Zeytoun, nid d'aigle du Taurus, mais surtout *« afin de donner une leçon aux Arméniens, et pour tester la détermination des puissances* [européennes], *Abdulhamid* II *planifie et fait exécuter des massacres. Deux cent mille Arméniens sont tués* [de 1894 à 1896]. *Par leur caractère systématique et sélectif, ces massacres prennent une forme génocidaire. Les puissances se contentent de protester. Il n'y a pas d'intervention militaire et les criminels ne sont pas punis. La Sublime Porte a vérifié la vulnérabilité des Arméniens et les limites de l' ingérence des puissances. Ces massacres renforcent le mouvement de résistance (...) dont les* fedaïs, *à partir de bases en territoire russe, conduisent à travers les provinces orientales* [anatoliennes] *une guérilla soutenue par la population arménienne. »* (Yves Ternon, *in L'État criminel, les génocides au vingtième siècle*. Seuil, 1995. *Le Monde* du 3 mars).

En ce temps-là les *fedaïs*, ou « sacrifiés », étaient arméniens avant d'être arabes, et ils étaient défendus par Jaurès ou Péguy. Mi-bandits ruraux mi-justiciers, ils répliquaient, artisanalement mais vigoureusement, aux excès conjugués des fonctionnaires turcs et des tribus kurdes. Cette alliance des contraires politiques contre un tiers accusé de braver la prééminence musulmane établie par Allah a conservé des adeptes jusqu'à nos jours en Anatolie du Sud-Est, où les derniers villageois chrétiens sont chroniquement victimes de la conjonction turco-kurde (*Le Monde* du 4 juillet 1990 et du 2 octobre 1993).

Les Jeunes-Turcs, modernistes, progressistes, nationalistes, populaires dans le monde entier, firent pis que l'autocrate dont ils venaient de rogner les ailes : *« Le radicalisme des Jeunes-Turcs s'exprime dès 1909 par les massacres de Cilicie qui prennent une forme génocidaire : trente mille Arméniens sont tués (...). Les négociations entre Turcs et Russes aboutissent à l'accord du 8 février 1914, qui garantit l'application des réformes dans les provinces orientales d'Anatolie, sous le contrôle de deux inspecteurs européens. Cet accord est ressenti par les Turcs comme une ingérence insupportable dans les affaires intérieures de leur pays. »* (Yves Ternon, *op. cit.*)

En 1914 la Turquie rallie le camp allemand. Leurs affinités historiques, qu'elles soient confessionnelles ou politiques, avec Russes et Français placent d'emblée les Arméniens parmi les suspects de déloyauté, bien que le nombre de déserteurs de leur ethnie, admise à porter les armes seulement depuis 1909, ait été moins important que chez les Turcs. N'importe ! Dans la même phase, avec le prochain départ forcé des Grecs pour l'Hellade et la future sécession arabe, les Arméniens, sans territoire à eux, partout minoritaires mais partout répandus, de la mer de Marmara aux rives de l'Euphrate, devenaient le seul corps allogène important d'une Turquie de plus en plus turquisante. Leur différence religieuse les fit implicitement englober dans l'appel au djihad – la guerre sainte prêchée au nom du calife contre les ennemis des Ottomans, calife qui se gardait bien de rappeler que ses alliés de Vienne et de Berlin, comme ses administrés arméniens, étaient incirconcis...

Les Arméniens ont choisi le 24 avril pour commémorer la tourmente qui faillit les précipiter dans le gouffre des civilisations disparues. Après les revers turcs devant l'armée tsariste et la résistance des Arméniens de Van face aux tueries de la population, le cabinet jeune-turc entama un programme d'élimination, en tout cas d'expulsion brutale des Arméniens des parties à majorité turque de l'Empire, pour les refouler officiellement vers les steppes syriennes. En lever de rideau, le 24 avril 1915, une gigantesque rafle dans la capitale impériale même aboutit à la déportation ou à l'assassinat de l'élite arménienne, pourtant liée au pouvoir : six cent cinquante élus, ecclésiastiques, écrivains, professeurs, médecins, journalistes, etc. Une classe anéantie un samedi de printemps. Des meurtres collectifs de paysans, qui avaient le tort de trouver les impôts excessifs et de ne pas professer la vraie foi, on était passé carrément, en visant la fleur de l'intelligentsia, à l'« arménocide ».

Des meurtres collectifs de paysans, on était passé carrément, en visant la fleur de l'intelligentsia, à l' « arménocide »

EN réalité, la déportation avait commencé, un mois avant la rafle constantinopolitaine, à Zeytoun, localité arménienne héroïne du pré-génocide de 1894-1896 : « [Le 26 mars 1915] *on commença à évacuer des habitants arméniens de Zeytoun et des environs, hommes, femmes et enfants, de dix à vingt mille personnes. Les uns furent envoyés dans des régions marécageuses, les autres dans le désert d'Arabie (...). Sans avoir été entendus ni jugés. C'était une mesure de politique intérieure qui n'avait rien à voir avec les nécessités militaires. Les habitants de Souediyé (...) devaient être déportés dans le désert.* (Ils) *se réfugièrent sur le djebel Moussa. Assiégés par les troupes turques et isolés sur des versants rocheux qui tombaient à pic dans la mer, ils parvinrent néanmoins à entrer en liaison avec un croiseur français qui, aidé du vaisseau amiral* Jeanne-d'Arc *et d'autres bâtiments de guerre, embarqua les fugitifs, 4058 personnes en tout. »* (Pasteur Johannes Lepsius, *in Archives du génocide des Arméniens*, Fayard, 1986.)

Sur la suite, sur ce qui se passe au-delà du 24 avril 1915, durant les années de guerre et même jusqu'en 1922 (massacres de Smyrne), donc après la prise du pouvoir par Ataturk, cent livres ont été écrits, mille témoignages, neutres ou engagés, ont été fournis, déroulant tous la monotonie de l'horreur : après l'affichage de l'ordre immédiat de départ, les familles arméniennes, sexes séparés, étaient emmenées à pied vers la Syrie, tandis que leurs biens étaient détruits ou attribués et qu'enlèvements (estimés à 100 000), viols, égorgements et mitraillages commençaient. S'y distinguèrent des irréguliers kurdes, volontaires ou appelés à la rescousse par des responsables turcs. Cet aspect des événements est aujourd'hui tu afin de ne pas risquer de relativiser les malheurs que la Turquie, l'Irak et l'Iran infligent à présent aux habitants de leur Kurdistan respectif... Certains audacieux chercheurs kurdes ont pourtant étudié la responsabilité de leurs pères dans la tragédie, par exemple S. Osman, dans son mémoire parisien, *Le Sang versé des Arméniens* (1982).

Un autre aspect négligé du drame de 1915 en Turquie est que l'élimination des autres catégories de chrétiens – assyriens, chaldéens, syriaques – fut menée au même rythme et avec les mêmes méthodes que pour les Arméniens : ne fallait-il pas unifier religieusement l'Anatolie et éviter tout risque de fissures ethniques à l'intérieur du corps national ? Un jeune chercheur français d'origine irakienne, Joseph Alichoran, a récemment publié, sur cet aspect de l'holocauste anatolien, les premiers résultats de ses investigations, dans la revue dominicaine *Istina*. En leur temps, ces tueries ne passèrent pas inaperçues, *L'Asie française* dépeignant en 1919 : *« Le martyre des assyro-chaldéens, qui ont été presque entièrement massacrés dans le diocèse de Dyarbekir, rappelle de la manière la plus frappante le massacre des Arméniens. »*

En 1915, insiste Yves Ternon, *« le seul crime punissable* [en Turquie] *fut de protéger ou cacher un Arménien »*. Les estimations les plus modérées – mais toujours incertaines, car comment comptabiliser les corps réduits en cendres dans les fermes incendiées, les noyés du Tigre, les morts d'inanition recouverts par les dunes ? – font état d'un million de victimes en 1915-1922. Si on y ajoute les assassinats massifs de 1894-1896 et 1909, approximativement un Arménien sur deux avait donc disparu en un quart de siècle. Malgré l'énormité des faits avérés, malgré les procès organisés en Turquie même en 1918 par des Turcs et au cours desquels des agents de l'État reconnurent avoir reçu du gouvernement l'ordre d'exterminer les Arméniens, malgré la modération de la réclamation morale d'une Arménie derechef indépendante depuis 1991, la Turquie républicaine actuelle, alliée irréprochable de l'Occident depuis 1945, continue de nier en bloc le génocide, à quelques rarissimes exceptions près comme l'historien Taner Akçam (*Le Monde* du 26 avril 1994) ; à telle enseigne que sur la colline stambouliote des Martyrs (turcs) continue d'être honoré le tombeau de Talaat-Pacha, ministre de l'intérieur en 1915 et, à ce titre, donneur de l'ordre fatidique du 24 avril : *« Anéantissez les Arméniens ! »* Il fut pour cela tué en 1921, à Berlin, par un jeune Arménien qu'acquitta la justice allemande. Dans ce même pays, Hitler interrogerait, un sombre jour de 1939 : *« Qui se souvient encore de l'extermination des Arméniens ? »*

Un siècle après 1894, quatre-vingts ans après 1915, le dossier n'est plus oublié mais il reste ouvert. Sans conclusion.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ **Payot vient de rééditer un ouvrage fondamental : *Histoire de l'Arménie*, de René Grousset. Le numéro d'avril du magazine *L'Histoire* contient un dossier sur les Arméniens.**
★ **Le Comité français pour la commémoration du 24 avril 1915 organise, lundi 24 avril, une série de manifestations à Paris, dont un rassemblement, esplanade des Droits-de-l'Homme au Trocadéro, à 12 heures Renseignements : tél. (1) : 42-08-76-49.**

Dix maîtres différents en deux mille ans

Fin septième siècle av. J.-C. : installation des Arméniens autour du lac de Van.
95-55 av. J.-C. : Tigrane le Grand fonde l'Empire arménien.
66 av. J.-C. : protectorat romain.
Vers 303-305 : l'Arménie est le premier Etat à adopter le christianisme.
428-654 : dominations perse et byzantine.
650-885 : domination arabe.
Fin neuvième-fin onzième siècle : royaumes arméniens indépendants (Ani, Van, etc.)
1064-1236 : domination turque sur une partie de l'Arménie.
1073-1375 : royaume arménien de Cilicie (allié aux Croisés).
1236-1317 : domination mongole.
1410-1502 : dynasties turcomanes régnant sur l'Arménie.
A partir du début du seizième siècle : dominations persane (jusqu'en 1828) et ottomane (jusqu'en 1922).
1828-1917 : l'Arménie orientale appartient à l'Empire russe.
1894-1896 et 1909 : premiers grands massacres d'Arméniens en Anatolie.
1915-1922 : génocide des chrétiens en Turquie.
1918-1920 : première République arménienne indépendante, intégrée ensuite à l'URSS.
1991 : l'Arménie retrouve son indépendance sur une petite partie de son territoire historique où vivent moins de la moitié des six millions d'Arméniens.

al électi

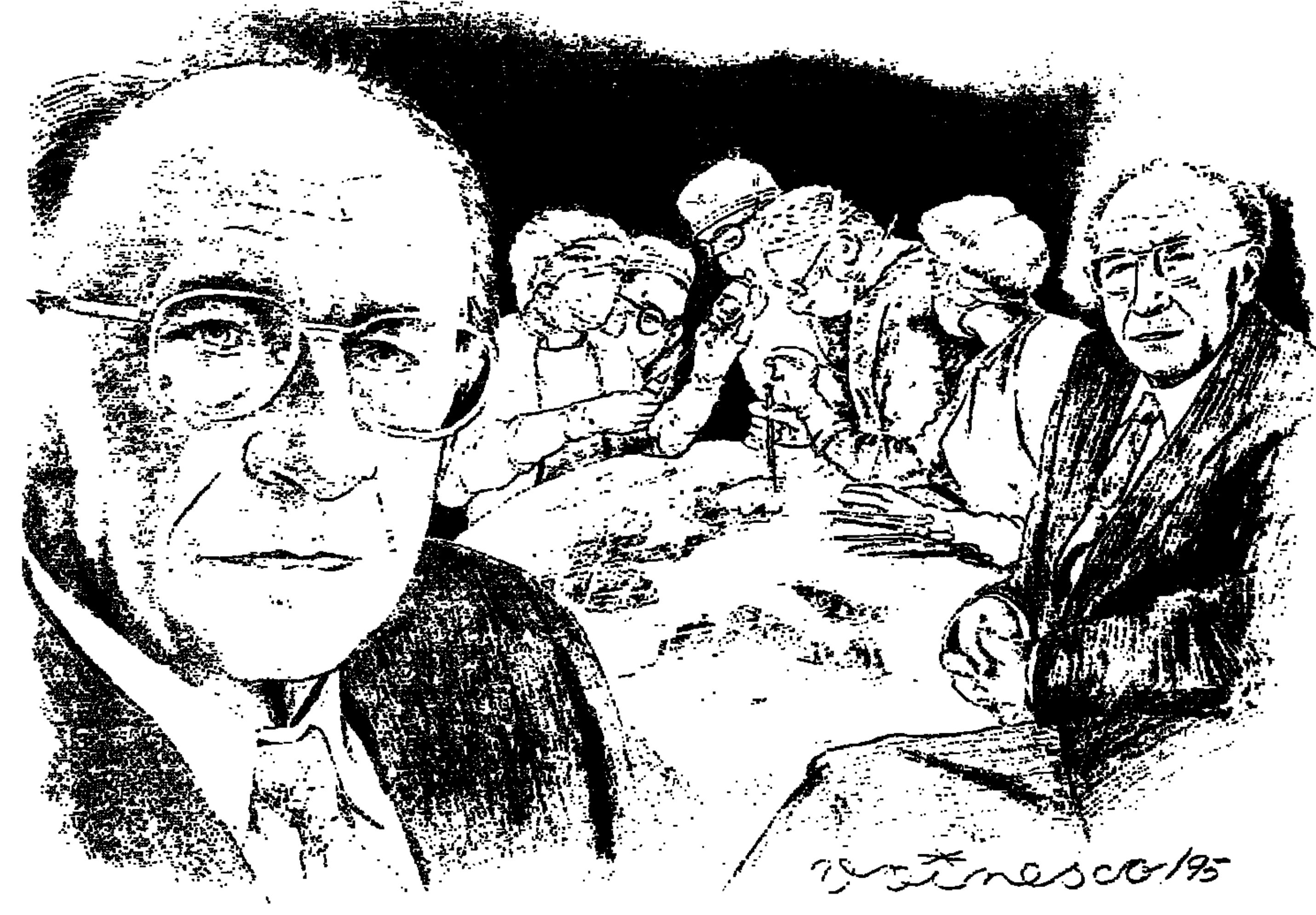


Le Monde

Un entretien avec Louis Dumont

Le tournant écologique doit représenter une atténuation de la dominance économique sur le monde

NÉ EN 1911, Louis Dumont est un anthropologue et un penseur aussi important qu'influent. C'est aussi un homme méconnu du grand public. Discret, *« chercheur plutôt que professeur »*, comme il se plaît à le dire, ce théoricien de l'individualisme, attiré dans sa jeunesse par les marges du courant surréaliste, est resté isolé dans l'université. Proche des intellectuels communistes, et des milieux du cinéma avant la deuxième guerre mondiale, Louis Dumont fréquente, jusqu'en 1939, le Collège de sociologie de Roger Caillois et de Georges Bataille. C'est son travail au Musée de l'homme, auprès du professeur Rivet, qui orientera sa recherche du côté de l'anthropologie. Inspiré par Marcel Mauss, il se met à étudier le sanscrit tout au long de sa captivité en Allemagne. Après la guerre, Louis Dumont se tourne résolument vers le « terrain » et passe plusieurs années à étudier le système des castes en Inde. Le résultat de ces décennies de travail est rassemblé dans son *Homo hierarchicus, le Système des castes et ses implications.* A partir des années 60, Louis Dumont se tourne vers l'étude des idéologies occidentales (terme qu'il faut comprendre dans le sens de système de croyances et de valeurs, Louis Dumont parle également d'« idées-valeurs »). Il étudie comment, au cœur de ces sociétés, s'affrontent, depuis la Révolution française, le principe nouveau de l'individualisme et la tradition hiérarchique, le « holisme » (qui entraine la suprématie de l'organisation sociale sur l'individu). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Louis Dumont qui a consacré un livre à l'idéologie économique, de Mandeville à Marx, cherche à mettre en évidence le tournant anthropologique, généralement inaperçu de la fin de ce siècle. Un tournant qui clôt, d'après lui, l'ère ouverte au dix-septième siècle par Descartes et par la volonté de domination de la nature. Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Louis Dumont est également docteur honoraire de l'université de Chicago et membre étranger de l'Académie britannique et de l'Académie américaine des arts et sciences.



« Pensez-vous que notre époque voit la fin du rêve cartésien, que vous appelez l'« artificialisme » : se rendre « maitre et possesseur » de la nature ?

– Mon précédent entretien au *Monde*, avec Christian Delacampagne (25 janvier 1981), se terminait sur la suggestion d'un tournant historique à cet égard : non pas fin d'un rêve, mais inflexion du cours du progrès technique, en fonction de sa puissance même, et complexité accrue de ce progrès pour obvier aux conséquences destructrices involontaires de cette puissance. L'artificialisme prométhéen de la civilisation moderne est maintenant obligé de tenir compte des limites que lui impose le milieu naturel dont la préservation, en quelque sorte, est indispensable à la survie de l'humanité. Il est surprenant de constater que ce fait historique majeur d'un *tournant* dans l'orientation du progrès technique échappe pratiquement à l'attention de nos contemporains, pourtant friands de faits de « longue durée ». On a pourtant tout vu, dans le sens tantôt de l'affirmation de préoccupations écologiques, tantôt de la critique des prétentions écologiques et de la réaffirmation de la suprématie de la science. Il y a trente ans, le mot écologie ne désignait encore que l'étude des rapports des êtres vivants avec leur milieu.

» Aujourd'hui, est « écologiste » quiconque s'intéresse de près aux associations – politiques ou non – qui se sont créées autour de la défense de l'environnement. Le développement de l'écologie a été si puissant qu'il a charrié beaucoup de scories, des excès de néophytes, des exagérations et des affirmations non fondées, des préjugés traditionnels habillés en nouveautés pseudoscientifiques, mais, pour l'essentiel, je crois qu'il faut dire que, dans les circonstances données, il a été – il est – le bienvenu. Au reste, c'est évident : non seulement la « pollution » est sur toutes les lèvres, mais des dépenses considérables sont engagées partout pour arrêter la dégradation du milieu et même le restituer dans son état normal : on me dit, par exemple, que la mort par pollution des Grands Lacs américains, qui avait beaucoup progressé, est maintenant en échec. Des conférences internationales sont convoquées pour promouvoir la défense de l'environnement au plan mondial. Un traité international a banni les gaz CFC, coupables de favoriser le trou observé dans la couche d'ozone. Une conférence est réunie à Berlin, en avril 1995, pour mobiliser le monde contre un accroissement de l'« effet de serre » qui nous menacerait d'une surchauffe de l'atmosphère terrestre. Tout cela montre l'utilité de la prise de conscience écologique, à côté de quoi les excès de l'écologisme – et même son obscurantisme occasionnel – pèsent peu.

« Le développement de l'écologie a été si puissant qu'il a charrié beaucoup de scories, des excès de néophytes »

– Cependant le rôle principal revient, bien sûr, aux hommes de science ?

– En effet : ce sont des scientifiques, sans doute préoccupés d'écologie, qui ont mis et mettent en évidence les faits de dégradation du milieu, que les « écologistes » ont contribué à faire connaître largement, ce sont les scientifiques qui demeurent seuls qualifiés pour établir ces faits, les mesurer et proposer des remèdes, mais on peut parier que l'agitation écologique contribue à orienter l'intérêt des scientifiques eux-mêmes vers certaines questions plutôt que d'autres. Pourquoi faut-il, dans ces conditions, que des scientifiques semblent refuser l'idée du tournant historique dont nous avons parlé ?

» Une manifestation concertée, spectaculaire, a eu lieu à l'occasion du grand sommet de la Terre à Rio, en juin 1992. Un manifeste – élaboré lors d'une conférence de savants à Heidelberg en avril et signé finalement par quatre cent cinquante-cinq personnes, dont soixante-deux Prix Nobel – a été proclamé en lever de rideau au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement assemblés en vue de la préservation de la Terre. Ce manifeste associait sans doute ses signatures à l'effort nécessaire pour préserver *« notre héritage commun, la Terre »*, mais il était surtout consacré à la défense de la science, considérée comme menacée par l'idéologie écologique, elle-même dénoncée comme *« irrationnelle »*. Il réclamait que seuls des *« critères scientifiques »* soient reconnus dans *« la prise en compte, le contrôle et la préservation des ressources naturelles »* (*Le Monde* du 1er juin 1992). Le thème est attendu, mais certaines expressions peuvent surprendre. Ainsi, le mot *« contrôle »* paraît déplacé, puisqu'il s'agit au contraire, de façon prédominante, d'assurer, au nom de l'environnement (qui est davantage que des « ressources naturelles »), le *« contrôle »* des activités humaines. Voilà une phraséologie qui semble bien relever de l'artificialisme cartésien.

– Est-ce qu'ici vous ne donnez pas trop de poids à des détails d'expression ? De toute façon, il ne s'agit que d'un groupe de savants à qui on a fait craindre que la science, et leurs crédits de recherche en particulier, seraient menacés si le « lobby » écologique prenait trop d'influence sur les gouvernements.

– Certes, et il n'est pas question de généraliser, à partir des signataires de cette déclaration, à l'ensemble de la corporation savante. Mais la déclaration exprime un état d'esprit, qui a paru acceptable à un groupe assez nombreux et assez prestigieux pour monter une opération spectaculaire. Un paragraphe marque clairement le refus d'enregistrer le tournant historique que nous signalons ici. Il est dit que l'écologie se doit d'être scientifique. Or *« l'écologie scientifique n'est rien d'autre que le prolongement de ce progrès constant vers des conditions meilleures pour les générations futures »* [souligné par Louis Dumont]. Ainsi, au moment même où ces personnalités prennent à leur compte la préservation de l'environnement, elles affirment qu'il n'y a rien de change ! De plus, leur déclaration se teinte de scientisme lorsqu'elle implique que la science répond de ses applications techniques et industrielles et lorsqu'elle oublie la distinction entre les moyens, où la science est souveraine, et les fins, qui lui échappent.

» Cette mise en échec de l'artificialisme aveugle ou incomplet par la préoccupation écologique paraît importante, à l'échelle de la longue durée culturelle, à quelqu'un qui a étudié la génèse de l'idéologie moderne. Elle fait penser, en effet, par analogie, à une sorte de progrès dialectique par rapport à des développements précédents, au plan des idées-valeurs.

« Que penser de l'Europe, qui ne sait s'unir qu'autour d'une abstraction de prospérité économique ? »

– Vous avez sans doute dans l'esprit, ici, les développements historiques que vous avez étudiés dans *Homo æqualis I* à propos de la génèse des idées économiques. Ces vues ne sont pas familières à tout le monde. Pourriez-vous en rappeler l'essentiel par rapport à ce qui nous occupe ici ?

– Volontiers. Cela nous intéresse ici dans la mesure où la perspective économique est, pour les modernes, une manière importante de considérer leur rapport avec leur milieu, qui sous-tend, pour une bonne part, leur interaction avec ce milieu. Tout d'abord, cette perspective est récente. Karl Polanyi a montré de façon définitive, dans *La Grande Transformation* (traduction française Gallimard, 1983), comment certains aspects de la vie humaine, qui jusque-là, dans toutes les cultures, se trouvaient mélangés indistinctement avec d'autres aspects, se sont vus, chez nous à un certain moment, séparés, désinsérés (*disembedded*) du tissu social et agrégés ensemble en un sous-système nouveau, du fait de l'émergence d'une nouvelle catégorie autonome : la catégorie économique. On voit, historiquement, comment cette nouvelle dimension s'est émancipée de la dimension politique et de la dimension morale. Si maintenant nous pensons à l'artificialisme prôné par Descartes, nous voyons bien qu'il suppose une émancipation semblable. Le voisinage, ou parallélisme, entre artificialisme et économisme se perçoit bien dans le concept de « production » (si important qu'il englobe toute l'économie chez Marx) qui implique, lui aussi, un rapport de supériorité avec la nature.

– Pour ce qui est des relations historiques entre le politique et l'économique, vous avez eu recours aux vues générales de Marx ?

– L'avènement de la catégorie économique correspond à une transformation de la conception de la richesse et à la montée de la monnaie comme institution. Dans l'état prémoderne des choses, la richesse immobilière accompagnait le pouvoir sur les hommes et était donc essentiellement politique, et prestigieuse comme telle, tandis que la richesse mobilière, en argent, était méprisée comme l'affaire du marchand, voire de l'usurier, et souvent sujette à la force. La révolution moderne a consisté ici, d'une part, à séparer la propriété du sol – économique – de la subordination des hommes – politique – et, d'autre part, à faire de la richesse mobilière, de l'argent, la richesse par excellence, la monnaie devenant la mesure de toute chose, le travail et la terre devenant des marchandises.

» Suivant toujours de près Marx, on peut dire, en termes hiérarchiques, qu'on est passé d'un monde où les relations entre les hommes, y compris les relations de subordination, avaient la priorité sur les relations aux choses (l'argent, le travail) à un monde où la primauté est inversée, où la relation aux choses, d'ailleurs essentiellement individuelles (richesse, pouvoir technique et économique), a pris le pas sur les relations entre les hommes (statut, famille, identité collective).

» N'est-il pas évident qu'il y a un air de famille entre cette apothéose de la relation aux choses et notre artificialisme, dans sa première phase ? De sorte que le tournant écologique doit représenter une atténuation de la dominance économique dans notre monde. Cela apparaît clairement, par exemple, lorsqu'on propose, au nom de la protection du milieu, de faire entrer dans la valeur d'un produit les frais à prévoir pour son recyclage, ce qui revient à ajouter aux facteurs économiques proprement dits un facteur exprimant la relation au milieu du point de vue du bien-être humain. On peut aussi concevoir que l'on interdise mondialement les pétroliers géants et qu'on les remplace par des navires plus petits afin d'éviter le risque des marées noires gigantesques telles que les ont connues la Bretagne et l'Alaska – quitte à renchérir quelque peu le pétrole.

– Pourtant la fin du dirigisme soviétique a eu pour conséquence une réaffirmation sans précédent, quelque peu satisfaite, du libre-échange, et donc de l'orthodoxie économique ?

– Il est vrai, mais cette autosatisfaction est peut-être injustifiée. Ici, vous permettrez à un simple citoyen sans expertise particulière d'exprimer son sentiment contre le poids excessif accordé aux considérations économiques dans la politique contemporaine. Les négociations du GATT en sont un cas exemplaire, tant elles ont baigné dans une invraisemblable atmosphère d'idéologie libre-échangiste, telle qu'elle ne s'impose plus aujourd'hui même aux électeurs américains les plus arriérés. Que penser de l'Europe, qui ne sait s'unir qu'autour d'une abstraction de prospérité économique achetée, par exemple, de la disparition de la paysannerie française ? On dira que nous sommes forcés, au-dehors, de sacrifier au train du monde tel qu'il va ; du moins souhaiterait-on que, à l'intérieur, des hommes politiques clairvoyants nous aident à ne pas être dupes, mais il n'en est rien. Et que peut-on espérer, là où tout un chacun sacrifie au mythe de la croissance pour la croissance, c'est-à-dire à une fuite en avant qui a maintenant pour conséquence inéluctable, étant donné les conditions réunies chez nous, d'exclure du marché du travail une part croissante de notre population active ?

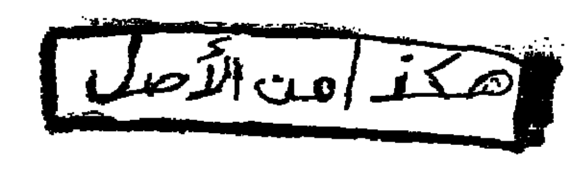
– Nous avons fait allusion au communisme soviétique. Vous y voyez un grand développement d'artificialisme social et, par conséquent, vous trouvez dans sa ruine un certain parallélisme avec le « tournant historique » dont nous avons parlé. Pourtant il s'agit de phénomènes très différents, ici une simple inflexion dans le développement historique, là-bas un effondrement sans précédent d'un système social ?

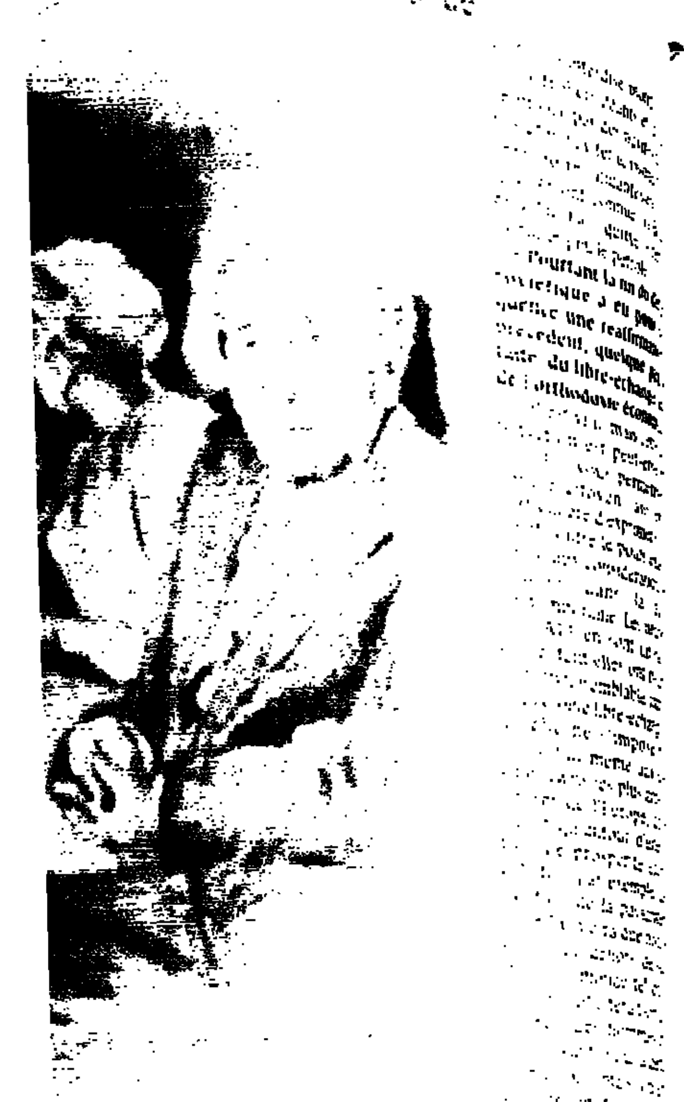
– J'ai insisté ailleurs sur l'artificialisme de Lénine (*Idéologie allemande*, Gallimard, pp. 26 et suivantes). Il saute aux yeux. Toute-puissance de la volonté d'un parti de conspirateurs, planification, terreur, goulag, la société réduite à une classe, la famille initialement condamnée, une époque de l'histoire enjambée, enfin un milieu naturel exploité sans vergogne et traité avec une inimaginable brutalité, dont maintes traces demeurent. Cet extrémisme explique peut-être l'aspect absolu de la chute. On n'avait rien voulu garder du passé, de l'expérience humaine commune, mais tout reconstruire à neuf, sur plans, et on est si bien parvenu à s'isoler de la vie qu'au moment de la chute plus rien ne demeure : pas une statue, pas un nom, pas un souvenir, tout retourne au néant. Ce fait inouï de la destruction pure et simple du passé s'applique aussi, et pour des raisons en partie semblables, à la période nazie pour les Allemands, qui voudraient la biffer de leur histoire.

« Au moment de la chute, plus rien ne demeure : pas une statue, pas un nom, pas un souvenir, tout retourne au néant »

» On peut prendre, comme symbole de cet artificialisme sans mesure, un bateau de pêche échoué à jamais au sommet d'une dune de sable dans ce qui était la mer d'Aral, aujourd'hui en grande partie asséchée. On a détourné l'eau des fleuves qui l'alimentaient pour irriguer des champs de coton dont la récolte, dit-on, a surtout servi à enrichir les apparatchiks ouzbeks sur fond de corruption. »

Propos recueillis par Nicolas Weill





هكذا من الأصل

Le Monde

Schengen à moitié

UN mois après l'entrée en vigueur officielle, le 26 mars, des accords de Schengen instituant un espace de sécurité commun entre la France, l'Allemagne, le Benelux et la péninsule Ibérique, Paris traîne les pieds, tergiverse, multiplie les prétextes pour gagner du temps. Les contrôles aux frontières terrestres sont maintenus de manière voyante, alors qu'ils n'existent pratiquement plus ailleurs. Et le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a suscité l'exaspération des Allemands et des Belges en relevant que la législation française ne permet pas d'appliquer, pour le moment, la clause des accords prévoyant, pour les polices des pays signataires, la possibilité, pourtant soigneusement réglementée, de poursuivre un malfaiteur sur le territoire des autres.

On peut comprendre qu'il faille une phase de transition pour roder des procédures compliquées à mettre en œuvre. Chacun doit faire face à son lot de problèmes techniques. Les Néerlandais, volontiers donneurs de leçons, n'ont pas su être prêts à temps pour rendre les nouveaux contrôles techniquement possibles à l'aéroport de Schipol, à Amsterdam. Les Allemands ont eu des problèmes avec le fonctionnement du système d'information. Les Portugais aussi. Mais les Français, eux, se comportent comme s'ils n'avaient signé qu'à moitié, comme si rien n'était définitivement acquis et qu'il était encore temps de faire marche arrière.

Parmi les tâches prioritaires qui attendent le nouveau président de la République et son gouvernement, celle de définir une bonne fois comment la France entend assurer la sécurité de ses citoyens dans un environnement international en constante évolution ne sera pas l'une des moindres. Sous la pression de Jean-Marie Le Pen et de ses émules, la politique sécuritaire de M. Pasqua s'est enfermée dans un complexe de ligne Maginot bien français. Comme si la multiplication des entraves administratives à l'encontre des étrangers, la prise en otage des libertés par une administration devenue soupçonneuse de tout étaient la solution aux graves problèmes posés par la mondialisation de la criminalité et la pression des grands flux migratoires.

M. Pasqua, prisonnier de ses réflexes anti-Maastricht, ne semble pas concevoir qu'une imbrication de ses services avec ceux des autres pays peut signifier pour les Français plus de sécurité, plus de liberté, et non pas moins. S'il s'est résigné à une coopération entre polices dans le cadre d'Europol, il a tout fait pour s'opposer à l'idée du chancelier Kohl de créer un véritable corps commun, à la manière du FBI américain. En suspendant l'application d'un accord qui autorisait, depuis 1964, les douaniers français à opérer sur leur territoire lors de leurs enquêtes sur le trafic de drogue, les Belges nous démontrent par l'absurde que personne n'a à gagner à un repli derrière ses frontières.

L'ombre du Palais

OUBLIETTES : « *Cul-de-basse-fosse de la République* ». Dans les soutes du Palais de justice de Paris, symbole éminent des droits de l'homme et des libertés publiques, est tenue secrète une zone de non-droit, à quelques mètres de l'ancienne conciergerie royale. Plusieurs milliers de personnes en situation irrégulière et sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière transitent chaque année par le dépôt des étrangers de la préfecture de police, officiellement dit « *centre de rétention* ». Ils ne sont pas en régime de détention et restent libres de communiquer avec l'extérieur. Officiellement. Car ce lieu, ouvert en octobre 1981, n'a cessé depuis de faire parler de lui par de multiples et répétées bavures. Le nouveau bras de fer qui se déroule ces jours-ci entre la justice et l'administration de la préfecture de police n'est qu'un épisode d'un feuilleton qui dure depuis des années.

Si avocats et journalistes sont interdits d'entrée au dépôt, quelques missions et témoignages ont permis de percer à jour les conditions de rétention. Depuis des années, des avocats bataillent pour que ce centre offre ne serait-ce que quelques garanties minimales. En novembre 1991, des membres du Comité européen pour la prévention de la torture, organisme dépendant du Conseil de l'Europe, s'inquiétait de l'insalubrité des locaux et de la promiscuité. Repas servis dans des gammelles en fer, cafards courant sur les bas-flancs couverts de matelas en mousse souillés, absence du minimum d'hygiène, douches et toilettes endommagées, violences répétées, communications téléphoniques avec l'extérieur limitées... En octobre 1993, un expert désigné par le tribunal administratif, après la requête de quatre avocats, faisait un constat identique.

« *On ne peut pas dire que cela soit très satisfaisant*, déclarait Charles Pasqua au *Monde* le 17 novembre 1993. *Soit il faut trouver d'autres locaux, soit il faut moderniser. Je le redis : les étrangers ont droit au respect* ». Les prédécesseurs socialistes du ministre de l'intérieur n'avaient pas dit autre chose. A l'automne 1993, la préfecture de police assurait que de vastes travaux de rénovation allaient être au plus vite engagés. La même réponse avait été faite en 1991 au Comité européen de prévention de la torture. Les années passent, l'opacité et le scandale demeurent. Le cloisonnement des cellules collectives n'a pas commencé. Les étrangers ne sont pas systématiquement informés de leurs droits. Les contacts avec les avocats dépendent du bon vouloir des policiers. Et les violences se poursuivent.

Au regard de cette situation, les arguments juridiques opposés par la préfecture de police pour interdire l'accès du dépôt à des avocats accompagnés d'un juge apparaissent comme autant d'arguties. Il serait temps que l'administration accepte le droit de regard et le contrôle de la justice sur ce lieu.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

La vie, la mort, la conscience, la loi

LA PAGE du « Courrier », dans le numéro daté dimanche-lundi, permet de confronter des lettres portant sur le même sujet et exprimant une diversité de points de vue. Celle-ci est consacrée à des extraits de la correspondance que *Le Monde* a reçue à propos de l'encyclique *Evangelium vitae* : elle était particulièrement riche, dans la mesure où elle mettait en cause des notions essentielles : la vie, la mort, la conscience, la loi.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Les questions qui touchent aux aspects les plus personnels de la vie de nos lectrices et lecteurs – les mœurs, l'éducation, la morale, la religion, la laïcité, le chômage, la santé – sont celles qui suscitent le plus de courrier. L'affaire du foulard islamique, la situation de Mgr Gaillot, ont, par exemple, inspiré nombre de nos lecteurs, soit pour contester certains de nos commentaires (ou ceux d'autres lecteurs), soit pour livrer leurs propres réflexions sur le sujet, comme c'est le cas ci-dessous, s'agissant de l'encyclique.

Le choix des lettres publiées vise à rendre compte de la diversité des opinions, qui sont forcément répétitives. *Le Monde* ne peut publier toute la correspondance qu'il reçoit, et la sélection qu'il opère, après en avoir pris connaissance, ne signifie pas que les courriers non retenus sont moins intéressants.

André Laurens

AU COURRIER DU MONDE

ENTRE LE CONFORT ET LA BARBARIE

L'article d'Henri Tincq, « Jean Paul II, la conscience et la loi » (*Le Monde* du 1er avril) m'a inspiré quelques questions, expression d'un homme qui n'est plus capable d'assister sans rien dire à la montée de la « *culture de mort* ». Comment ne pas dénoncer le non-respect de la vie, dont on devine pourtant déjà les prochaines étapes : euthanasie, eugénisme, sélection d'embryons « *biologically correct* » ? Comment admettre que la loi civile l'emporte sur la loi morale ? Aurait-il fallu accepter les lois abominables du nazisme et du régime stalinien, au nom d'une laïcité ouverte et tolérante ? Einstein ne disait-il pas : « *Ne faites jamais rien contre votre conscience, même si l'Etat vous le demande* » ? (...)

Comment ignorer l'action de lobbying contre la vie menée ardemment par des groupes qui se vantent d'avoir forcé la conscience de leur époque ? Comment peut-on se taire devant les trafics de sperme, d'organes, d'embryons, d'enfants ? Pensez-vous réellement qu'il n'y ait aucune tentative de « *régenter nos consciences* », la mienne et la vôtre, et de « *policer nos mœurs* » dans le matraquage médiatique permanent de l'époque ? Le pape ne serait-il pas simplement en train de nous conseiller l'antidote du poison de la culture de mort ?

Faut-il vivre dans un pays qui refuse toute remise en cause dans la dérive de ses mœurs, pour ne pas entendre la clameur de ces quatre millions d'âmes qui entouraient le pape à Manille ? Allons-nous continuer à favoriser l'émergence d'intégrismes sanglants par notre surdité à la demande de vérité des petits peuples qui se nourrissent des miettes de nos tables ?

Allons-nous continuer à considérer que la seule voie du maintien de notre confort est la stérilisation forcée des femmes des pays pauvres à coups de subventions d'organisations non gouvernementales ou internationales ?

Allons-nous être complices des volontés d'hégémonie des « super-grands » en oubliant ce que nous crient nos consciences de peur de sortir du conformisme, de perdre notre emploi, en cessant de hurler avec les loups ? (...) Quel risque pèse sur le monde du fait de l'Eglise catholique, de ce pape, aimé des pauvres, élu « *homme de l'année* » par des magazines internationaux, dont la miséricorde pour les pauvres a tant ému M. Gorbatchev ? Je pense que les erreurs d'aujourd'hui mènent à la barbarie, je ne serai pas parmi ceux qui diront : « *Nous ne savions pas ! On ne nous avait pas prévenus. On n'aurait jamais pu s'en douter* », etc. S'il vous plaît, laissez parler le pape sans lui faire de procès d'intention !

Bruno Stévenin
Saint-Egrève, Isère

TRENTE-CINQ ANS APRÈS...

En 1960, un jeune interne de l'Hôtel-Dieu de Paris soutenait sa thèse de médecine, consacrée à la mort des femmes avortées, bricolées par elles-mêmes, ou par les « *faiseuses d'anges* » et les médecins complaisants. (...) Jeune médecin, il avait tenté de sauver ces femmes, mariées pour les trois quarts, mères de famille, de plusieurs enfants souvent, ailleurs des femmes sans ressources, ou de jeunes célibataires imprudentes pour à peine plus de dix pour cent. Les reins artificiels en sauvaient le tiers, mais, malgré la qualité des soins, la compétence et la parfaite disponibilité des médecins, une part trop importante de ces femmes mourait, le quart en moyenne à l'époque. (...)

Combien d'années allaient passer avant que la contraception par la pilule soit autorisée, puis qu'elle puisse être généralisée sans conditions d'âge et prise en charge par la Sécurité sociale ? Combien d'années allaient passer avant que les femmes ridiculisent l'interdiction de l'avortement en se déclarant, en masse, coupables, et renversent ainsi les barrières des lois, permettant enfin aux médecins d'exécuter un acte effectué en pleine sécurité et sans trop de retard ? Et elles ont poursuivi leur lutte en apportant aux victimes désemparées le soutien psychologique et logistique du Planning familial, ou la banale pilule du lendemain.

Le combat continue, pour la pilule abortive, pour la gratuité de la contraception et l'interruption des grossesses non désirées, pour l'information des femmes sur leurs responsabilités dans la vie sexuelle qu'elles choisissent de vivre. Maintenant qu'un nouveau risque mortel s'ajoute aux aléas de l'avortement (je parle évidemment de l'épidémie liée au VIH), la femme reste toujours seule responsable de son corps, seule à vivre sa vie, seule à décider de se protéger d'un contact contaminant.

Nul autre que ce jeune interne de 1960 n'a suivi avec autant d'intérêt toutes les péripéties des conquêtes successives et des menaces toujours renouvelées. Il avait déjà dans sa thèse, au mépris des lois, précisé les conditions médicales sûres d'un avortement provoqué et les précautions pour en éviter les complications. Il avait tenté de déculpabiliser les femmes. (...) Il avait enfin plaidé pour l'introduction rapide de la pilule anticonceptionnelle en France alors qu'elle était au point d'être commercialisée aux Etats-Unis.

Il lui est arrivé d'apercevoir, dans les couloirs de son hôpital, l'aumônier dont les pas furtifs le menaient parfois jusqu'au chevet d'une jeune patiente comateuse. (...) Quoi qu'ait pu penser cet aumônier, notre jeune interne n'en avait cure. Il ne pouvait imaginer qu'il puisse s'agir d'une question religieuse ni qu'une existence supérieure et intemporelle puisse jamais intercéder pour ces agonisantes.

Mais que les hommes et les femmes continuent à se battre pour faire comprendre la vie aux juges crispés sur leurs textes criminels, cela il pouvait l'espérer. Les juges ont compris, les détenteurs de la foi démontrent qu'ils ignorent même qu'il existe quelque chose à comprendre.

En ce mois de mars 1995, trente-cinq ans après qu'il eut témoigné que beaucoup était à faire et que tout était possible, notre jeune interne est en retraite, mais le pape persévère, aussi figé que l'ont été, toujours et partout, les « *gardiens de la foi* », les gardiens de la loi divine, aussi rigoureux pour les religions révélées que dans les sociétés primitives superstitieuses. La liberté offerte à l'Homme lui est, à chaque minute, refusée ou limitée, par ceux qui jamais ne s'embarrassent de leurs propres contradictions, qui continuent toujours à réclamer la mort malgré le « *Tu ne tueras pas* », et à réclamer leur souveraineté sur la mort.

Dr Jean-Louis Roy
Paris

LIBERTÉ INTÉRIEURE

Ce qui m'apparaît, après la parution de l'encyclique *Evangelium vitae*, c'est que l'Eglise et son chef prennent l'homme très au sérieux : sa vie, sa mort, sa destinée, sa dignité.

Dans ces temps difficiles où existe un conditionnement fantastique – médiatisation à outrance, technologie effrénée, absence de repères, relativisme du jugement, permissivité développée, démagogie ambiante... conditionnement entraînant de multiples possibilités d'accommodement, de manipulation, de contournement de sa conscience, voir prendre publiquement l'homme et la vie vraiment au sérieux, « *reprendre les choses à la base* », les mettre en perspective, donnent un grand sentiment de soulagement et une profonde aspiration à une vraie liberté intérieure. Enfin ! pourrait-on dire (...).

Thierry Jeancourt-Galignani
Paris

L'ÉVÊQUE ET LE CITOYEN

Que Jean Paul II, pape à la tête d'une vaste communauté de fidèles chez lesquels en général la notion de laïcité a peu de signification, puisse émettre l'encyclique *Evangelium vitae* telle que nous en avons eu connaissance n'est pas pour surprendre : elle est dans le droit fil de ses déclarations ou de ses écrits antérieurs. Par contre, que Gérard Defois – évêque d'Auxerre vivant dans une société où un certain équilibre a été trouvé, entre croyances des uns ou des autres et liberté de tous – puisse écrire que « *questionner et critiquer le fonctionnement ou les termes de la loi* [ce que chacun peut et doit faire], *c'est faire appel à l'autorité d'une transcendance* [définie par qui ?] *au-delà des rapports de concurrence d'opinion* » paraît incroyable. Mesure-t-il le risque qu'il prend, là, d'une résurgence des vieux conflits – laïques contre cathos – que l'on pensait apaisés et dépassés ?

Laïques (de toutes confessions), devrons-nous bientôt demander à nos candidats à la députation ou à la présidence de la République, à tous ceux qui font ou défont nos lois, à tous ceux qui sont censés les faire appliquer, juges ou détenteurs d'une quelconque autorité : Quelle est ta confession ? Souscris-tu aux propos de ta hiérarchie ? Me représentes-tu ou représentes-tu une « *transcendance* », des « *convictions qui dépassent le consensus éphémère et fragile des impressions et des émotions collectives* » ? (...) Que l'Eglise fixe les règles que, dans le cadre de nos lois, doivent appliquer ses ouailles, fort bien. Mais que, en quelque nom que ce soit, elle exige que ces règles doivent s'appliquer à tous, non !

Gilbert Mich
Paris

MISES EN GARDE SÉLECTIVES

Les mises en garde de l'encyclique sont sélectives : les guerres, le commerce des armes, la peine de mort, les violences intégristes, l'argent, toutes ces plaies des temps modernes ne sont, tout au plus, que de « *mauvaises choses* ». Tandis que l'avortement, la contraception, l'euthanasie – pourtant censés affranchir les femmes et les hommes de l'esclavage biologique et atténuer, si nécessaire, l'ultime douleur inutile et dégradante – sont condamnés comme les plus grands crimes contre la vie.

On aurait aimé entendre s'élever la grande voix des Églises quand les Krupp ou les Schneider faisaient bénir leurs canons, quand les SS gravaient « *Gott mit uns* » (Dieu avec nous) sur leurs ceinturons. Egalement silence religieux – ou presque – sur les camps d'extermination, sur la bombe atomique, le sida...

Si l'on brandit (à juste titre) le beau commandement évangélique « *tu ne tueras point* », on se doit de condamner sur le même plan, avec la même vivacité, toutes « *les pratiques de mort* ». Et on doit surtout éviter de se tromper de cible en jetant l'opprobre sur des conquêtes qui, au contraire, quand elles sont bien employées, élargissent la liberté et la dignité de l'espèce humaine.

Michel Gagon
Paris

LE TRIBUNAL PERSONNEL

Dans les sociétés modernes où les choses évoluent, où les femmes ont désormais la maîtrise de leur corps, et où, souvent, presque toujours, les mœurs ont précédé les lois, il est clair qu'on ne saurait revenir en arrière.

Cela posé, et quoi qu'on en pense, il faut également comprendre le point de vue du pape, qui, à l'évidence, ne peut tenir un autre discours que le sien. Voit-on un pontife bénir l'avortement ? Ou avaliser l'euthanasie, plus rare au demeurant ? A chacun de se déterminer selon sa conscience, seule règle en la matière, en vertu du principe déjà posé par Chateaubriand dans *Le Génie du christianisme* : « *Tout homme possède au fond de son cœur un tribunal où il commence par se juger lui-même, en attendant que l'arbitre souverain confirme la sentence.* »

Louis Canier
Yzeure, Allier

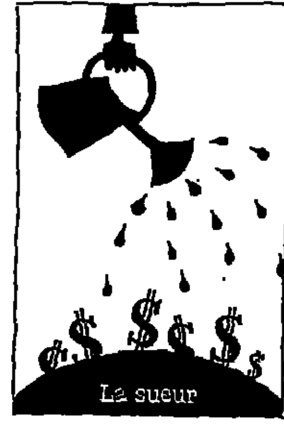
D'ORIGINE... ÉTRANGÈRE

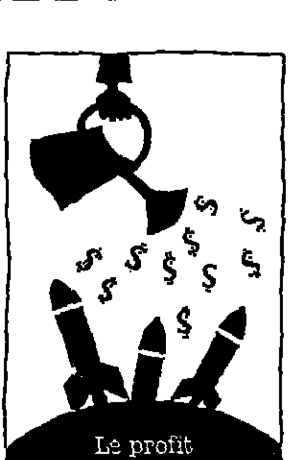
Dans *Le Monde* du 5 avril, l'auteur de l'article décrit les acteurs d'un fait divers dramatique comme « *français... d'origine algérienne* ». Pouvez-vous nous dire ce qu'ajoute à l'information la spécification de l'origine algérienne hormis le risque de confusion qui laisserait penser que cette origine serait criminogène ? Nous croyons cette pratique dangereuse. Elle est malheureusement généralisée. Le plus troublant est que l'origine étrangère est toujours spécifiée dans des situations négatives. Cela sous-tend que l'origine a une part explicative dans le comportement déviant. C'est malsain. On parle rarement de l'origine étrangère de Français auteurs d'exploits sportifs ou autres.

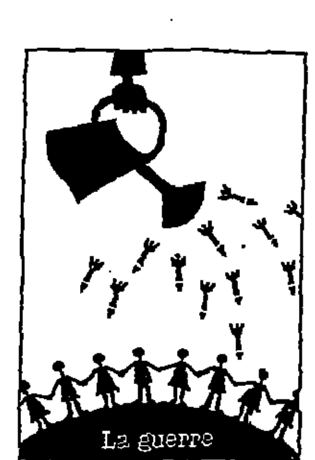
Merci d'y réfléchir.

A. Sambari
président de l'association
Mise au point

TRAIT LIBRE









Ce dessin de David Pouillard, élève de l'Ecole Estienne, a obtenu le Trophée Presse-Citron 1995

ITALIE La dénationalisation de l'opérateur des télécommunications italiennes (la STET), qui avait semblé s'accélérer au courant du mois de mars, avec les deux offres globales concurrentes émanant des banques Mediobanca et IMI, subit un nouveau coup d'arrêt. ● LES DÉBATS difficiles à la Chambre des députés sur la création d'une sorte de Haute Autorité chargée de réglementer le secteur retardent le processus. Faute de connaître les attributions exactes de cet organisme de tutelle et les nouvelles règles du jeu, il est impossible d'estimer la valeur de la STET, la holding qui coiffe l'ensemble des télécommunications italiennes. ● OBJETS DE CONTROVERSE : la place accordée à la puissante banque d'affaires Mediobanca dans les privatisations et les déclarations de Silvio Berlusconi envisageant l'éventuelle fusion de la STET avec son groupe Fininvest.

La dénationalisation des télécoms italiennes encore retardée

Les querelles politiques empêcheront le gouvernement de Lamberto Dini de tenir le calendrier qu'il s'est fixé. Le transfert au privé de la STET devrait être différé de quelques mois

ROME
de notre correspondante

Le président du Conseil italien, Lamberto Dini, a beau vouloir accélérer un programme de privatisations que son prédécesseur, Silvio Berlusconi, avait laissé en sommeil, il lui faut compter avec les dissensions nées du débat politique. La STET, l'opérateur public de télécommunications que le gouvernement souhaitait privatiser à l'été, est l'objet d'un nouveau retard. On parle à présent de l'automne, et pour les deux autres gros morceaux des privatisations – à savoir l'Eni (hydrocarbures) et l'Enel (électricité) – respectivement de la fin de l'année en cours et de l'été.

Il y a quelques semaines, tout avait semblé se précipiter. Deux pools bancaires – le premier dirigé par la puissante Mediobanca, le second par l'Istituto Mobiliare Italiano (IMI) – s'étaient portés candidats au rachat de la participation de l'Etat dans la STET. Car la loi qui doit définir l'« Autorité» (Authority), organe de surveillance indispensable par secteur avant toute privatisation, se trouve toujours en discussion au Parlement. Adopté au Sénat il y a quelques semaines, le projet de loi est actuellement à la Chambre des députés, où il devrait être soumis au vote le 2 mai. Critiqué par le « pôle » de centre-droit, il risque cependant d'être l'objet de nombreux amendements. Cela obligera le texte à repasser devant le Sénat. Les amis de M. Berlusconi – les plus réticents face aux privatisations en cours – dénoncent le fait que l'« Authority », dont la tutelle ne devait concerner que les seules télécommunications, pourrait aussi s'intéresser à l'audiovisuel. Ce qui créera une accumulation d'organismes de contrôle et un nouveau droit de regard sur la télévision, domaine sensible pour l'ex-président du Conseil.

Tant que cette fameuse « Autorité », compétente sur la réglementation et la politique tarifaire, n'est pas définie, la STET n'est pas privatisable. Nul ne peut en fixer le prix. D'où la reculade (provisoire ?) enregistrée jeudi 20 avril, lorsque, à la fin du conseil d'administration de l'IRI, le holding portant la participation de l'Etat dans la STET, son président, Michele Tedeschi, a annoncé que Mediobanca et ses partenaires *« en l'état des choses se retiraient »*. Un communiqué de l'IRI ajoutait : *« C'est en raison de la longueur imprévue des temps de désignation de l'Autorité nécessaire que l'offre d'achat des actions de la STET par le consortium des banques n'a pu être complétée. »*

« ÉCRÉMAGE »

Il faut donc revenir à la solution précédemment envisagée, avec la désignation d'un « coordonateur global », voire deux, qui placeront les actions sur les marchés nationaux et internationaux. Un rôle que pourrait jouer Mediobanca. Seule certitude pour l'instant : un premier « écrémage » a été opéré parmi les 26 sociétés financières et instituts bancaires retenus, et 16 banques ont été sélectionnées, 8 italiennes et 8 étrangères. La liste fera l'objet, la semaine prochaine, d'un nouvel examen, mais le problème de l'« Autorité » préalable reste entier.

La privatisation de la STET est en panne, mais les polémiques ne s'arrêtent pas pour autant. Dernière en date : celle suscitée par l'interview accordée à l'hebdomadaire *Panorama* par Silvio Berlusconi, dans laquelle il évoque *« à l'occasion de la resystémation de tout le secteur, une possible fusion de la STET avec la Fininvest »*. Ce mariage serait en fait un ménage à trois, car la RAI, télévision publique, est déjà contrôlée par l'IRI.

Tandis que la classe politique, surtout à gauche, se déchaînait contre l'aspect « monstrueux » de pareille idée, les commentateurs n'ont eu de cesse de s'interroger : s'agissait-il pour Silvio Berlusconi d'un ballon d'essai pour vendre à la STET publique sa Fininvest, se faisant, en quelque sorte, « nationaliser» ? A moins qu'il ne s'agisse d'un simple projet de rationalisation des moyens de transmission entre Fininvest et Telecom Italia. Quoi qu'il en soit, un sec communiqué de la direction de la Fininvest en fin de journée venait tout démentir, imputant la polémique à *« la campagne électorale enflammée »* des derniers jours. Dimanche 23 avril se déroulent des élections régionales. Il va de soi que si les forces de M. Berlusconi l'emportent nettement, la bataille des privatisations n'en sera que plus délicate.

Marie-Claude Decamps

COMMENTAIRE

UNE PRIVATISATION TRÈS CONTROVERSÉE

Huitième opérateur mondial de télécommunications, la STET suscite les convoitises. Le français Alcatel et l'italien Pirelli, alliés, partagent un intérêt commun pour cette privatisation. Les américains IBM et Bell Atlantic, qui ont déjà noué des partenariats avec l'opérateur italien, suivent l'affaire de près. Avec un chiffre d'affaires de 80 milliards de francs, la STET chapeaute Telecom Italia, un groupe né en août 1994 du rapprochement de cinq anciennes filiales d'exploitation du téléphone (SIP, Italcable, Telespazio, Iritel et SIRM).

En mars dernier, cette privatisation très controversée a connu un nouveau rebondissement. La banque milanaise Mediobanca, assistée d'établissements « amis » – la Comit, le Credito Italiano, la Banca di Roma – s'est proposée d'acquérir les 62 % détenus par l'Etat italien dans la STET, d'assurer elle-même la mise sur le marché de la société et la constitution d'un noyau dur.

Immédiatement, la banque d'affaires IMI, éternale rivale, contre-attaquait et présentait une offre similaire, soutenue par la Cariplo et le Credito San Paolo. *« Le Nord de l'Italie, avec un allié du Centre, la Banca di Roma, avait tiré le premier. Le Centre et le Sud ont réagi avec la Cariplo, leur allié du Nord »*, note malicieusement un observateur.

Choisir entre Mediobanca et l'IMI. Politiquement l'exercice était difficile. De l'Alliance nationale au PDS en passant par le centre gauche de Romano Prodi et par certains cercles de la Ligue du Nord, dénoncer la mainmise de Mediobanca sur la vie des affaires transalpines est devenu un rituel. En renvoyant dos à dos, jeudi 20 avril, les propositions concurrentes de Mediobanca et de l'IMI, les pouvoirs publics italiens ont – provisoirement – écarté ce choix à risques.

Caroline Monnot

Le gouvernement argentin tente d'enrayer la faillite du système bancaire

ALORS QUE vendredi 21 avril l'Argentine était paralysée par une grève générale, le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, cherche désespérément à rassurer les déposants. Pris par un vent de panique à la suite de la crise mexicaine de décembre 1994, les résidents se sont rués dans les banques et ont brutalement vidé leurs comptes, pour placer leur argent dans des banques étrangères, le convertir en dollars ou tout simplement le faire sortir du pays. En trois mois, les dépôts bancaires ont plongé de 8 milliards de dollars (environ 40 milliards de francs), la fuite des capitaux étant évaluée à 4 milliards de dollars.

Hypertrophié, sous-capitalisé, miné par des créances douteuses, le système bancaire argentin, structurellement fragile, n'a pas résisté au choc. La plupart des 160 banques du pays et des quelque 200 institutions financières locales (pour un marché qui représente 45 milliards dollars en dépôts) sont en faillite. Depuis juin 1994, trente-neuf banques ont disparu par absorptions ou fusions. Sur ordre de la Banque centrale, huit établissements ont cessé leurs activités. Mardi 18 avril, l'une des grandes banques du pays, Extrader, déjà sous administration judiciaire, a demandé à la justice de la déclarer en faillite.

DEUX EMPRUNTS

Pour tenter d'enrayer la débâcle, le gouvernement a lancé deux emprunts le 22 mars dernier : l'un, « l'emprunt patriotique », auprès des entreprises privées et des banques locales, l'autre auprès d'institutions financières étrangères. Ces fonds, d'un milliard de dollars chacun, sont destinés à donner de l'oxygène aux banques privées. Malgré leurs difficultés, les entreprises locales, auraient déjà souscrit pour près de 1,5 milliard de dollars. Les incertitudes sur le placement de l'autre tranche, liées à la désaffection des marchés pour les pays émergents et l'effort déjà consenti pour le Mexique, viennent d'être levées. Vendredi 21 avril, William Rhodes, vice-président de la banque américaine Citibank, qui co-dirigeait avec la Deutsche Bank le lancement de cet emprunt, a informé le ministre argentin de l'économie que le processus de placement avait été bouclé.

Pour tenter de redonner confiance aux résidents, le gouvernement argentin a annoncé le 18 avril son intention d'instaurer une garantie des dépôts bancaires en dollars. Les déposants obtiendraient ainsi une sécurité partielle pour les deux tiers de leurs dépôts et un maximum de 30 000 dollars. Mais cette mesure est loin de faire l'unanimité chez les grands banquiers sollicités. Si le Parlement vote le projet dans sa rédaction actuelle, les banques devront consacrer 2 % de leurs dépôts pour alimenter ce fonds de garantie. Le cordon sanitaire déployé par le gouvernement apparaît pourtant comme largement insuffisant pour assainir une fois pour toutes le système bancaire argentin. Le gouvernement, issu de l'élection présidentielle du 14 mai, sera peut-être suffisamment sage pour prendre, comme le Chili il y a dix ans, la décision de *« cantonner »* 10 milliards de dollars de créances douteuses qui pesaient dangereusement sur les banques chiliennes. La crise mexicaine a ébranlé l'économie argentine. Mais elle est venue se plaquer sur une situation minée par une surrévaluation manifeste de la monnaie. Le déficit de la balance des paiements se creuse dangereusement : de 67,2 millions de dollars en 1991, il est passé à 6,6 milliards en 1992 et à 9 milliards en 1994. La balance du commerce extérieur est passée d'un excédent de 4,4 milliards de dollars à un déficit de 4,3 milliards entre 1991 et 1994.

L'atmosphère est d'autant plus troublée que le gouvernement brandit la crainte du chaos économique si Carlos Menem, président sortant, n'est pas réélu au premier tour le 14 mai prochain.

Babette Stern
avec Christine Legrand, à Buenos Aires

Le Crédit lyonnais Nederland est estimé à environ 1,5 milliard de francs

AMSTERDAM
de notre correspondant

L'annonce par le Crédit lyonnais de la mise en vente du Crédit lyonnais Bank Nederland (CLBN), sa filiale (à 94,3 %) aux Pays-Bas (*Le Monde* du 21 avril), a suscité bien des spéculations. Qui la rachètera et à quel prix ? Deux établissements ont confirmé leur candidature à la reprise de la quatrième banque des Pays-Bas. La Générale de banque a réitéré son intérêt, tout en refusant de révéler si elle négocie avec la maison mère. La banque belge, qui est présente dans à peine quatre villes des Pays-Bas, ne cache pas depuis longtemps son ambition de croître chez son voisin du nord. Le réseau de 80 agences du CLBN lui permettrait d'atteindre ses objectifs plus rapidement que prévu.

Les implantations du CLBN, particulièrement dans la moitié sud des Pays-Bas, attirent aussi le groupe financier belgo-néerlandais Fortis, qui n'a pas encore fait d'offre concrète. *« VSB, notre branche bancaire, était à l'origine une caisse d'épargne, donc spécialisée dans la banque de détail, et bien installée dans le centre et le nord du pays, avec 290 agences pour un total de bilan de 28,5 milliards de florins* [environ 91 milliards de francs] *et un résultat d'exploitation de 150 millions. La reprise du CLBN nous permettrait d'accroître notre couverture territoriale et de nous renforcer dans la banque d'entreprise »*, explique John Gabriëlse, porte-parole de Fortis.

PARTICIPATIONS CROISÉES

Détail piquant : concurrentes au rachat du CLBN, Fortis et la Générale de banque sont aussi liées par des participations croisées : la Générale de banque est une filiale à 30 % de la Société générale de Belgique (SGB), elle-même à 61 % entre les mains de la Compagnie Suez, et la SGB détient 19 % de Fortis-AG, maison mère à 50 % de Fortis... laquelle dispose à son tour de 12 % du capital de la SGB !

Le nom du géant de la « bancassurance » néerlandaise ING était également cité parmi les candidats au rachat. Officiellement, la banque refuse de commenter, mais une source proche de la direction affirme que *« ce rachat n'obéirait à aucune logique »*. Il est d'ailleurs fort probable que la banque centrale des Pays-Bas mettrait son veto à un tel rachat, les trois géants néerlandais de la banque concentrant déjà entre leurs mains autour de 95 % du marché national. Autre repreneur possible pour le CLBN : la banque belge Kredietbank, désireuse d'accroître sa présence sur le marché néerlandais et qui se serait manifestée.

Les analystes néerlandais évaluent le CLBN entre 400 et 600 millions de florins. Cette fourchette est très largement inférieure aux pertes colossales induites pour le groupe du boulevard des Italiens. A l'époque où elle s'appelait encore Slavenburg, la banque avait coûté près de 1 milliard de florins, entre le prix de la reprise, de lourdes pertes et l'injection d'argent frais. Rebaptisée CLBN, elle s'est engagée dans l'aventure cinématographique aux côtés du duo Parretti-Fiorini, entraînant 20 milliards de pertes pour la maison mère.

L'établissement a pour lui son réseau étendu, sa qualité de plus grande banque étrangère des Pays-Bas, et un bénéfice net en augmentation de 43 % l'an dernier, à 43,4 millions de florins. Mais jusqu'à présent, la banque n'avait pas été rentable : *« Mis à part les problèmes découlant de ses investissements dans le cinéma, le CLBN a commis l'erreur d'adopter une stratégie orientée vers les parts de marché au lieu de chercher les niches de croissance. Le CLBN est trop petit pour les grands et trop grand pour les petits »*, juge un banquier d'Amsterdam.

Alain Franco

La compagnie EAS est reprise par l'espagnol Andalusair

PERPIGNAN
de notre correspondant

Le président du tribunal de commerce de Perpignan a signé, vendredi 21 avril, une ordonnance de reprise par la société espagnole Andalusair de la compagnie EAS European Airlines, mise en liquidation judiciaire le 3 mars dernier. Le repreneur, Alfredo Rubio, dont la société a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de pesetas (50 millions de francs environ) était en déplacement et c'est un de ses adjoints, Daniel Lillo, qui a apposé son paraphe, pour la société Andalusair, sur le document auquel a été jointe une clause suspensive : le repreneur pourrait être écarté s'il n'obtenait pas la licence de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) l'autorisant à faire voler des avions.

Cette décision devrait être connue mardi prochain. M. Rubio se trouvait vendredi à Bruxelles où il négociait l'affrètement de six avions qu'exploiterait sa compagnie. Dans un premier temps, 80 emplois devraient être sauvegardés sur le site de Perpignan, sur les 114 qui assurent la maintenance des appareils, et 70 à Orly. L'intersyndicale a obtenu de M. Rubio l'assurance que des embauches ultérieures seront proposées en priorité aux anciens employés d'EAS.

DEMANDE D'INTERCESSION

Georges Athiel, secrétaire départemental de la CGT, a souligné que *« la détermination des salariés a permis que l'on ne liquide pas purement et simplement 114 salariés sur le seul site de Perpignan »*. Il a critiqué l'attitude des élus locaux qui, selon lui, ne se sont pas préoccupés du sort d'EAS. *« Personne ne nous a aidés. Ce que l'on a obtenu, il a fallu l'arracher. Le maire de Perpignan est devenu injoignable dès que la liquidation a été prononcée. Le seul qui ait pris en compte le devenir des employés d'EAS est le procureur de la République, Louis Bartolomeï. »* L'intersyndicale d'EAS et la CGT envisagent de rencontrer, dès lundi, le maire de Perpignan, Jean-Paul Alduy, afin de lui demander d'intercéder auprès du ministre des transports. M. Alduy ne devrait pas se faire prier puisque l'entreprise verse 2 millions de francs de taxe professionnelle à sa commune.

Le procureur de la République de Perpignan n'a pas rejeté l'idée d'étendre le passif aux autres sociétés du groupe Francis Lagarde, ancien patron d'EAS, en détention depuis quelques jours à la maison d'arrêt de Perpignan pour abus de biens sociaux. L'activité d'EAS pourrait reprendre, selon elle, dès le 2 mai si le CSAM (Conseil supérieur de l'aviation marchande) avance sa décision – qui devait être rendue le 4 mai – d'autoriser l'exploitation.

Jean-Claude Marre

Air Inter sera de nouveau en grève le 11 mai

SEPT ORGANISATIONS syndicales ont déposé, vendredi 21 avril, un nouveau préavis de grève à Air Inter pour le jeudi 11 mai. Elles réclament *« des perspectives de développement crédibles »*, *« le rapatriement de toutes les activités sous-traitées et affrétées »*, *« le maintien des emplois »* et *« la garantie des accords collectifs »*. Le syndicat des hôtesses et stewards (SNPNC) devait déposer, séparément, un préavis pour le même jour. La direction d'Air Inter a rappelé la nécessité « d'*engager des efforts d'adaptation au nouveau contexte concurrentiel* », et estime que *« l'objectif présenté dans le projet d'entreprise d'environ 10 % de productivité demeure »*.

■ **JEAN-PIERRE JOUYET : l'ancien directeur de cabinet de Jacques Delors**, président de la Commission européenne, est entré comme associé au cabinet d'avocats d'affaires Jeantet et associés. Né le 13 février 1954, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, il est entré au ministère de l'économie et des finances en 1980 pour devenir chef de bureau au service de la législation fiscale en 1984, puis sous-directeur en 1988. Il devient directeur de cabinet de Roger Fauroux, ministre de l'industrie, de 1988 à 1991. Il avait rejoint Bruxelles comme sous-directeur du cabinet de M. Delors en septembre 1991, puis comme directeur. M. Jouyet, qui s'est inscrit au barreau, sera le premier inspecteur des finances avocat.

■ **CARREFOUR : le groupe de distribution serait intéressé** *« par certains emplacements de Félix Potin, pour de nouveaux magasins Ed ou Picard »*, a déclaré le président du directoire de Carrefour, Daniel Bernard, dans un entretien au quotidien *La Tribune Desfossés* publié vendredi 21 avril. Le domaine du *hard discount* présente de *« nombreuses opportunités »*, a affirmé M. Bernard. *« Pour l'heure, la filiale Erteco va compléter son réseau »* (magasins Europa Discount, chaîne Ed l'Epicier et Ed le Maraîcher). Le groupe consacrera cette année 2,5 milliards de francs d'investissements à son développement français, sur un total de 8 milliards de francs.

■ **CLUB MÉDITERRANÉE : le premier groupe français de loisirs et de tourisme** pourrait s'installer à Saint-Maurice (Val-de-Marne). Le Club Méditerranée veut quitter ses locaux (place de la Bourse et rue Saint-Marc à Paris et à Issy-les-Moulineaux) afin de réduire les coûts de location. Selon Christian Cambon, maire de la commune, l'arrivée du Club Méditerranée et de ses 800 salariés – qui pourrait avoir lieu fin 1995, – début 1996 – représenterait pour Saint-Maurice, ville natale de Gilbert Trigano, une rentrée de taxe professionnelle estimée entre 3 et 4 millions de francs. – *(Corresp.)*

Revue des valeurs Semaine du 17 au 21 avril 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗	↗	↗	↘	↘
CAC 40	DOW JONES	NIKKEI	FT 100	DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **+ 2,51 %**

Les bégaiements de l'Histoire

« LA BOURSE DE PARIS a fait preuve cette semaine d'un ressort aussi étonnant qu'inattendu. » Cette réflexion, le lecteur attentif s'en souviendra, commençait la chronique hebdomadaire de la Bourse de Paris à la veille du premier tour de l'élection présidentielle du 24 avril 1988. Un lecteur encore plus attentif s'apercevra que cette même formule commençait cette même chronique à la veille du premier tour de l'élection présidentielle du 26 avril 1981. A chaque élection, les opérateurs relevaient un très net courant acheteur étranger. Celle-ci ne déroge pas à la règle : la hausse est encore très sensible, *a fortiori* en cette fin de semaine.

La période se solde par un bilan positif de 2,51 %. Essentiellement grâce à la dernière séance, vendredi, dont le score mérite de rester dans les annales. Avec un gain de 2,46 %, cette séance permet au terme boursier d'avril d'être gagnant de 6,11 % et d'inscrire ainsi la troisième liquidation gagnante d'affilée. Les valeurs françaises affichent désormais un gain de 2,51 % depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 s'inscrivant pour sa part à la cote 1 928,37.

MICKEY SOURIT

Autre fait marquant de cette fin de terme, la séance a été marquée par un volume de transactions très étoffé, de l'ordre de 6,7 milliards de francs sur le marché central. Il faut remonter au 16 novembre 1994 pour trouver des volumes de cet ordre.

Du côté des valeurs, de nombreux titres se sont distingués. Le dernier en date est Euro Disney. Dès jeudi, à la veille de la publication des résultats semestriels du parc de loisirs de Marne-la-Vallée, le titre, à la fois sur des achats spéculatifs et sur des rachats de découvert, gagnait 7,8 %, à 13,80 francs, dans un volume étoffé de 5,1 millions de titre. Les boursiers anticipaient une perte semestrielle située dans une fourchette allant de 200 à 300 millions de francs, contre 1,055 milliard un an plus tôt. Bonne surprise le lendemain, le groupe a annoncé une perte nette semestrielle en diminution de 241 millions de francs, en réduction de 77 % sur sa précédente perte. Le titre a terminé la semaine en hausse de 8,7 % dans des transactions non négligeables portant sur 5,3 millions de titres.

Bonne semaine également pour le Crédit local de France, qui termine la semaine à son plus haut niveau de l'année, à 425 francs. L'action est toujours en hausse de 10,1 % sur son cours d'offre publique de vente. Le fait que le Crédit local de France va proposer à ses actionnaires de modifier les statuts du groupe pour avoir la possibilité de verser un dividende majoré, à compter de l'exercice 1997, n'est peut être pas étranger à ce regain d'intérêt. Si ce projet qui doit être soumis aux actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai prochain est adopté, le CLF pourra verser un complément de dividende égal à 10 % du montant unitaire du dividende de référence aux actionnaires qui détiennent des titres nominatifs depuis au moins les deux exercices précédant la date de paiement du dividende. Démarche qui avait déjà été adoptée, notamment par Air liquide, De Dietrich, SEB et Siparex.

Enfin, le Conseil des Bourses de valeurs a déclaré recevable le projet d'offre publique d'échange simplifiée déposée par la Compagnie générale des eaux sur sa filiale Compagnie immobilière Phénix. Le titre de cette dernière a terminé à la reprise des cotations en progression de 26,6 %, à 63,5 francs. La CGE propose d'échanger une action CGE pour huit actions CIP et une action CGE pour trois obligations convertibles CIP.

François Bostnavaron

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	13-4-95	18-4-95	19-4-95	20-4-95	21-4-95
RM	2 499 568	2 464 139	4 014 487	5 555 554	
Comptant R. et oblig.	24 190 196	31 243 840	26 372 508	25 219 972	
Actions	116 189	96 952	109 860	133 342	
Total	26 805 953	33 804 931	30 496 855	30 908 868	

INDICES

	18-4-95	19-4-95	20-4-95	21-4-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)				
SBF 120	1 268,39	1 272,43	1 281,33	1 308,43
SBF 250	1 226,18	1 233,43	1 236,46	1 259,18
(base 1 000, 31 décembre 1987)				
CAC 40	1 855,70	1 871,35	1 882	1 928,37

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
LVMH Moët Vuitton	787 069	924 598
Elf Aquitaine	1 611 022	594 419
Total	1 830 591	552 231
Carrefour	223 610	544 939
Alcatel Alsthom	1 179 140	525 867
Danone	548 820	441 965
Saint-Gobain	704 450	441 610
Peugeot	653 425	435 309
L'Oréal	302 160	386 322
Eaux (Gle des)	646 680	318 914
BNP	1 300 950	303 533
Axa	1 223 645	297 929
Michelin	1 417 600	299 782
Paribas	872 186	258 723

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Immob. Phenix	+ 24,72
Crédit Lyonn. CIP	+ 12,73
Euro Disney	+ 11,67
Peugeot	+ 9,61
Eiffage	+ 9,60
Sligos	+ 9,25
Crd. fonc. Franc.	+ 8,83
SITA	+ 8,70
Bouygues	+ 7,54
Canal +	+ 7,53
Metrologie Inter	+ 6,85
UGC DA	+ 6,49
Axa	+ 6,44
SGE	+ 5,93

Valeurs en baisse	%
Europe 1	– 9,42
CEP Communication	– 8,77
Esso	– 6,72
Radiotechnique	– 6,33
Ingenico	– 5,91
UIC	– 5,81
Finextel	– 5,53
Spir communic.	– 4,90
Pechiney intl	– 4,64
Christian Dior	– 4,50
LVMH Moet Vuitton	– 4,35
SCOR SA	– 4,29
Z Gr. Zannier # Ly	– 4,27
Filipacchi Medias	– 4,26

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	21-04-95	Diff.
Bongrain	2 715	+ 1,11
Danone	813	+ 0,74
Eridania Béghin-Say	749	+ 2,88
Fromageries Bel	4 350	+ 0,92
LVMH	900	– 4,35
Pernod-Ricard	344,50	– 0,08
Rémy-Cointreau	155	+ 0,64
Saint-Louis	1 527	+ 1,25

ASSURANCES	21-04-95	Diff.
AGF	168,80	+ 2,30
AXA	255,90	+ 6,44
GAN	172,10	+ 1,17
SCOR SA	107	– 4,29
UAP	133,60	+ 4,37

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	21-04-95	Diff.
Bouygues	599	+ 7,54
Ciments français	233	– 2,22
Colas	900	+ 1,58
Eiffage	879	+ 9,60
Eurotunnel	15,90	+ 8,95
GTM Entrepose	403	– 1,70
Imetal	515	– 0,96
Immob. Phénix	62,55	+ 24,72
Jean Lefebvre	350	+ 2,94
Lafarge-Coppée	371	+ 1,20
Poliet	428	– 1,60
Saint-Gobain	651	+ 5
SGE	164,20	+ 5,93
Spie-Batignolles	230	– 0,08

CHIMIE	21-4-95	Diff.
Air liquide (L')	805	+ 1,64
Gascogne	483	– 2,62
Michelin	218	+ 2,39
Plastic-Omnium	542	+ 3,23
Rhône-Poulenc A	117,70	+ 3,24
Roussel-Uclaf	712	+ 0,55
Sanofi	278,20	– 1,34
Synthélabo	247,50	– 1,87

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	21-4-95	Diff.
BIC	821	– 0,12
Chargeurs	916	– 1,82
Christian Dior	424	– 4,50
Clarins	490	+ 2,96
DMC	242	+ 0,87
EBF	947	– 0,21
Essilor Int.	843	+ 1,56
Gr. André	428	– 0,46
Moulinex	114	– 0,86
Oréal (L')	1 302	+ 2,92
Salomon	1 900	– 1,50
SEB	525	+ 1,54
Skis Rossignol	1 319	– 3,72
Sommer-Allibert	1 898	+ 1,76
Zodiac	564	– 2,75

CRÉDIT ET BANQUES	21-04-95	Diff.
Bancaire (Cie)	554	+ 3,55
BNP	244	+ 2,09
CCF	213,30	– 0,32
Cetelem	1 054	+ 4,56
Comptoir entrepr.	–	–
CPR	346,50	+ 1,58
Créd. fon. France	665	+ 8,83
Crédit local Fce	424	[illegible]
Créd. lyon. CIP	231,10	+ 12,73
Crédit national	385,20	– 1,48
Société générale	536	+ 0,56
SOVAC	350,30	+ 2,09
UFB Locabail	340	+ 0,44
UIC	94	– 5,81
Via Banque	285	– 0,69

DISTRIBUTION	21-4-95	Diff.
Carrefour	2 480	+ 0,93
Casino	–	–
Castorama Dubois	800	+ 3,89
Comptoirs Modernes	1 476	– 1,87
Damart	4 870	+ 1,45
Docks France	741	– 1,85
Galeries Lafayette	2 231	– 0,84
Guilbert	448	– 0,97
Guyenne Gascogne	1 385	– 1,07
Pinault-Print. Red.	1 140	+ 2,79
Primagaz	900	– 1,09
Promodès	1 189	+ 0,42
Rexel	772	+ 1,31

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	21-4-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	466,70	+ 2,82
Alcatel-Câble	356	+ 1,51
CS (ex-CSEE)	300	[illegible]
Intertechnique	569	+ 3,45
Labinal	779	– 1,76
Legrand	7 650	+ 4,93
Matra-Hachette	110	[illegible] 0,54
Radiotechnique	458	[illegible]
Sagem	2 830	[illegible]
Schneider	375,30	3,93
Thomson-CSF	136,80	2,47

IMMOBILIER ET FONCIER	21-04-95	Diff.
GFC	345	– 0,57
Olipar	7,10	+ 5,18
Rue Impériale	3 460	– 1,98
Sefimeg	291	– 0,88
Simco	394	– 6,13
UIF	439,90	+ 0,68
Lucia	75	[illegible]
Silic	679	– 0,87
Sogeparc	578	3,66

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	21-4-95	Diff.
Bolloré Techno.	501	– 3,65
Cerus	79	0,98
CGIP	1 171	+ 3,26
Eurafrance	1 410	3,42
Gaz et Eaux	1 801	– 0,49
Lagardère	111,70	– 2,86
Marine-Wendel	372	3,12
Navigation mixte	960	– 0,92
Nord-Est	134	3,52
Paribas	306	0,82
Suez	248,90	0,76
Worms & Cie	238,10	– 1,81
Origny-Desvroise	–	[illegible]
Parfinance	170	3,16
Arnault Ass.	–	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	21-4-95	Diff.
CarnaudMetalbox	172,90	2,15
Dassault Aviation	401	– 3,37
De Dietrich	2 630	+ 2,08
Fives-Lille	454	+ 0,48
Legris Industrie	356	+ 1,42
Métaleurop	59	– 1,83
Pechiney CIP	302	– 2,89
Pechiney Int.	121	– 4,64
Peugeot SA	718	+ 9,61
Strafor Facom	652	– 2,24
Valeo	272	– 0,36
Vallourec	227	+ 0,39

MINES D'OR, DIAMANT	21-4-95	Diff.
Anglo-American	279	+ 2,53
Buffelsfontein	33,10	+ 1,30
De Beers	137,50	+ 8,18
Driefontein	70,20	+ 7,01
Gencor Limited	15,80	– 1,25
Harmony Gold	42,50	+ 1,19
Randfontein	26,70	– 1,47
Saint-Helena	46,35	+ 3,22
Western Deep	169,50	+ 3,03

PÉTROLE	21-04-95	Diff.
Elf Aquitaine	382,40	+ 2,02
Esso	541	– 6,72
Géophysique	297	– 1,98
Total	310,70	+ 2,47
BP France	130,10	– 13,62
Erap-Elf	331	– 2,64

SICOMI OU EX-SICOMI	21-04-95	Diff.
Bail Investiss.	820	+ 2,97
Interbail	336,60	– 1,86
Klépierre	570	– 3,55
Locindus	795	– 1,11
Selectibanque	139	[illegible]
Unibail	471	+ 0,34
Genefim	165	– 2,36
Immobail	260,10	– 6,27

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	21-4-95	Diff.
Accor	563	+ 2,92
BIS	368	+ 1,93
Canal Plus	671	+ 7,53
Cap Gemini Sogeti	178,80	– 0,50
CEP Comm.	478	– 8,77
Club Méditerranée	486	– 1,01
Eaux (Gle des)	514	+ 4,76
Ecco	670	– 1,17
Euro Disney	14,35	+ 11,67
Filipacchi Médias	695	– 4,26
Havas	416	+ 2,71
Lyonnaise des eaux	486,40	– 1,57
Publicis	405,90	– 1,00
SITA	712	+ 8,70
Sligos	437	+ 9,25
Sodexho	930	–
SCAC Delmas	680	+ 9,32
Dauphin OTA	250	[illegible]
OGF O. Gest. Fin.	765	+ 3,09
TF1	463	+ 1,09

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	21-4-95	Diff.
6 % 1993-1997	97,6	– 0,53
EDF-GDF 3 %	7 490	3 450
CNB 5 000 F	100,70	+ 0,05
CNB Par. 5 000 F	NC	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	NC	[illegible]
CNI 5 000 F	100,50	0,1

TOKYO

Indice Nikkei **+ 5,74 %**

Vive hausse

NOUVELLE SEMAINE de hausse à la Bourse de Tokyo où la tendance a été marquée par un *mouvement régulier de rachats* après que la réduction de taux d'escompte, huit jours auparavant, eut diminué les risques de baisse du marché. Toutefois la tendance reste toujours sensible au niveau record du yen par rapport au dollar et les courtiers n'excluent pas que les *investisseurs institutionnels prennent* leur bénéfice. L'indice Nikkei a terminé la semaine à 16 968,24 points, progressant de 920,35 points soit un gain de 5,74 %. La *semaine précédente*, l'indice de référence avait gagné 2,09 %. Le volume moyen quotidien de titres échangés a été de 248,5 millions.

L'indice Nikkei a constamment gagné du terrain, à l'exception de mardi où les valeurs ont baissé de 0,5 % lorsque la nouvelle appré*ciation du yen a incité les ache*teurs à rester à l'écart. Selon les courtiers, les institutionnels japonais sont restés prudents, redoutant d'acheter dans un marché à la hausse. Ils devraient toutefois accroître leurs prises de bénéfice lorsque l'indice Nikkei avoisinera les 17 000 points.

Indice du 21 avril : Nikkei, 16 968,24 (contre 16 047,89) ; Topix, 1 341,35 (contre 1 288,35).

LONDRES

Indice FT 100 ***– 0,28 %***

Inquiétude

LA BOURSE DE LONDRES a été malmenée cette semaine par les inquiétudes sur une éventuelle *hausse des taux d'intérêt britan*niques, relancées en début de semaine par la faiblesse de la livre. Des signes d'un ralentissement de la croissance économique ont ensuite éloigné ces craintes et l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs s'est redressé pour clôturer vendredi à 3 199,9 points, avec une *petite perte hebdomadaire de* 8,9 points, soit un repli de 0,28 %.

Après la hausse spectaculaire de 1,3 % en février, le volume des ventes de détail a baissé de 0,1 % en *mars, alors que les analystes atten*daient une augmentation de 0,3 %. La veille, une étude de la chambre de commerce britannique avait signalé un ralentissement de la croissance économique au premier trimestre.

Les craintes d'un relèvement du loyer de l'argent avaient été relan*cées par la publication des minutes* de la rencontre mensuelle du chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke et du gouverneur de la Banque centrale, Eddie George, après le délai habituel de six semaines. Ils estimaient, le 8 mars, que la faiblesse de la livre, si elle *s'aggravait*, pourrait conduire la Banque d'Angleterre à *relever ses taux d'intérêt*.

Indice FT 100 du 21 avril : 3 199,9 (contre 3 208,80).

FRANCFORT

Indice *DAX 30* ***– 0,49 %***

Déprime

LA GLISSADE du billet vert a continué cette semaine à déprimer la Bourse de Francfort, tandis que *les industriels allemands* soulignaient les répercussions de l'appréciation du deutschemark sur les comptes de leurs entreprises. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 1 976,64 points, soit en baisse de 0,49 % par rapport à la clôture de la semaine dernière.

Sur les deux premières séances de la semaine (mardi et mercredi, lundi étant jour férié), le DAX a perdu près de 2 %, alors que le dollar plongeait mercredi à 1,3535 DM, frôlant *ainsi son plus bas historique atteint* le 8 mars à 1,3450 DM. Daimler-Benz Aerospace, la filiale aéronautique et spatiale du géant industriel Daimler-Benz, a indiqué mercredi qu'elle accuserait une perte d'au moins 100 millions de deutschemarks *« si le dollar ne se stabilisait pas au-dessus des 1,60 DM »*. Le dollar a perdu 11 % de sa valeur face au deutschemark depuis le début de l'année, et les grands groupes allemands, tournés à l'exportation, craignent que leur compétitivité ne soit fortement entamée à l'étranger.

Sur jeudi et vendredi, la Bourse de Francfort a regagné une partie du terrain perdu, progressant de 0,23 % jeudi et de 1,06 % vendredi.

Indice DAX du 21 avril : 1 976,64 (contre 1 986,458).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 1,47 %**

Records

WALL STREET a terminé la semaine sur son 19e record de l'année, vendredi, soutenue par la publication de très bons résultats d'entreprises au premier trimestre et la stabilisation du dollar avant la réunion des pays du G7. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 4 270,09 points, en hausse de *61,91 points, soit une progression* de 1,47 % par rapport à la semaine précédente.

Mais la grande Bourse new-yorkaise devrait marquer une pause la semaine prochaine car les afflux de capitaux pour le deuxième trimestre ont déjà eu lieu, a indiqué Mace Blicksilver, analyste du Crédit lyonnais Securities. Le principal baromètre de Wall Street devrait se stabiliser autour de la barre psychologique des 4 250 points pour un certain temps, estime cet analyste. Selon lui, une petite correction baissière pourrait ramener *le Dow Jones à 4 180 points à la fin* de la semaine prochaine. Mais la tendance reste à la hausse sur le long terme.

Wall Street a débuté la semaine à la baisse sous l'influence de prises de bénéfices et d'une remontée des taux d'intérêt à long terme. Elle a renversé sa tendance à mi-période, aidée par la stabilisation du dollar avant la réunion des ministres des finances du G7 et la publication d'un déluge de résultats de sociétés *conformes* ou supérieurs aux attentes des analystes.

Le Dow Jones a surtout profité d'un bond des titres Eastman Kodak mercredi et IBM jeudi. Le bénéfice net de Eastman Kodak a triplé au premier trimestre à 262 millions de dollars et celui de IBM a presque quadruplé, atteignant le chiffre record de 1,29 milliard de dollars.

Indice Dow Jones du 21 avril : 4 270,09 (contre 4 208,18).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK
Les valeurs du Dow Jones

En dollars	21/4	13/4
Alcoa	44,75	44,75
Allied Signal	39,25	40
American Express	34,88	35
AT & T	49,13	51,38
Bethlehem	15,38	15,63
Boeing Co	55,88	55
Caterpillar Inc.	55,75	55,50
Chevron Corp.	46,50	44,88
Coca-Cola Co	58,13	58,13
Disney Corp.	54,75	54,63
Du Pont Nemours & Co	63,75	61,13
Eastman Kodak Co	57,50	53
Exxon Corp.	69,25	67,25
Gen. Electric Co	55	55
Gen. Motors Corp.	46,63	43,88
Goodyear T & Rubbe	37,75	38,25
IBM	91,63	86,38
Intl Paper	74	75,25
J.P. Morgan Co	66,13	63,88
Mc Donnell Douglas	58	57,62
Merck & Co. Inc.	42,88	43,13
Minnesota Mng. & Mfg	60,75	57,88
Philip Morris	67,38	67,75
Procter & Gamble C	69,13	68
Sears Roebuck & Co	53,88	52,75
Texaco	67,25	65,38
Union Carb.	30	30,88
Utd Technol	72,75	70
Westingh. Electric	15,38	15,38
Woolworth	15,75	16

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

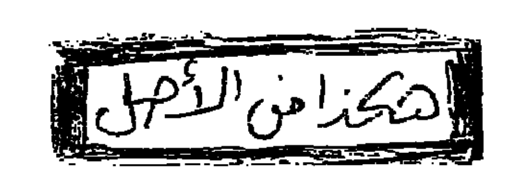
En livres	21/4	13/4
Allied Lyons	5,31	5,41
Barclays Bank	6,84	6,57
BAT Industries	4,56	4,51
British Aerospace	5,15	5,01
British Airways	4,08	4,04
British Gas	3,07	2,98
British Petroleum	4,51	4,36
British Telecom	3,94	3,90
BTR	3,32	3,37
Cadbury Schwep	4,36	4,38
Eurotunnel	2,03	2,03
Glaxo	7,16	7,13
Grand Metropolitan	4,08	4,05
Guinness	4,68	4,68
Hanson Plc	2,35	2,41
Great Ic	5,74	5,76
HSBC	7,36	7,38
Imperial Chemical	7,52	7,53
Lloyds Bank	6,21	6,25
Marks and Spencer	4,12	4,20
National Westminst.	5,42	5,52
Peninsular Orienta	5,70	5,67
Reuters	4,84	4,85
Saatchi and Saatchi	0,92	0,92
Shell Transport	7,29	7,15
Smithkline Beecham	4,92	5,20
Tate and Lyle	4,22	4,26
Unilever Ltd	12,12	12,26
Wellcome	10,59	10,61
Zeneca	9,07	8,88

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	21/4	13/4
Allianz Holding N	2 477	2 466
Basf AG	301	298,60
Bayer AG	343,50	343,30
Bay hyp & Wechselbk	363,50	367,30
Bayer Vereinsbank	389	395,20
BMW	882	715,50
Commerzbank	328,50	324
Continental AG	200,20	204
Daimler-Benz AG	629	636,80
Degussa	421	414
Deutsche Babcock A	152	158,20
Deutsche Bank AG	658,70	670
Dresdner BK AG FR	376,30	379
Henkel VZ	522	543
Hoechst AG	299	302
Karstadt AG	572	559,50
Kaufhof Holding	486	470,50
Linde AG	788	785
DT. Lufthansa AG	181	184,80
Man AG	336	346,60
Mannesmann AG	387	384,30
Mettallges AG	[illegible]	–
Preussag AG	399	407
Rwe	464,30	454
Schering AG	1 070,50	1 070
Siemens AG	666,50	666
Thyssen	249	256,70
Veba AG	508	501,80
Viag	500	496
Wellag AG	1 005	1 020

TOKYO
Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	21/4	14/4
Akai elec.	408	387
Bank of Tokyo	1 480	1 400
Bridgestone	1 320	1 300
Canon	1 408	1 370
Daiwa sec.	1 080	1 020
Fuji Bank	1 950	1 800
Hitachi Ltd	897	845
Honda	1 420	1 370
Japan Airlines	605	581
Kirin Brew	1 080	973
Kobe Steel	248	248
Matsushita El.	1 440	1 390
Mitsubishi Corp.	1 070	1 000
Mitsui Marine	625	581
Nikko sec.	846	790
Nintendo	5 430	5 320
Nippon Steel	346	331
Nissan	627	629
Nomura sec.	1 720	1 620
NTT	774 000	753 000
Pioneer	1 850	1 800
Sanyo	498	480
Sega Enterprises	4 080	3 950
Sharp	1 410	1 330
Sony	4 300	4 110
Sumitomo Bk	1 850	1 720
Suzuki Motors	929	885
Toshiba	583	576
Toyota	1 780	1 680
Yamaichi sec.	620	582



Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La réussite du mark

LA BANQUE du commerce extérieur du Japon s'apprête à lancer un euroemprunt de 700 millions de deutschemarks. Si l'environnement s'y prête, l'affaire verra le jour dès le lundi 24 avril. Elle est attendue avec quelque impatience car elle marquera une nouvelle étape dans le développement du compartiment de la devise allemande. La qualité du débiteur et la durée de cinq ans de son projet conviennent parfaitement aux banques centrales de plusieurs pays d'Extrême-Orient qui songent à diversifier la composition de leurs réserves qui sont pour l'essentiel libellées en yens et en dollars.

Cette question de la diversification des réserves de change est, à l'évidence, posée par la chute récente du dollar. Il est intéressant de noter que, dans les milieux financiers d'Asie, c'est surtout en dehors du Japon qu'elle retient l'attention. Certes, à Tokyo, on s'en préoccupe beaucoup, mais le débat reste pour l'instant confiné au monde politique. Ceux qui parlent de faire au mark une large place dans les réserves de la Banque du Japon se servent de cet argument comme d'un avertissement aux autorités américaines auxquelles ils demandent, en fait, de réagir à la faiblesse du dollar.

Quoi qu'il en soit, le fait même que des banques centrales, donc des investisseurs professionnels, s'y intéressent, permettra à cet emprunt de sortir du lot. La plupart des nombreuses transactions libellées en marks qui ont vu le jour récemment pour des durées de cinq ans, s'adressent à des épargnants ou à des rentiers européens. Il y a eu deux nouvelles émissions internationales de ce genre la semaine passée. La plus grande porte sur 500 millions de deutschemarks et son débiteur est le Conseil de l'Europe. L'autre, qui s'élève à 250 millions de deutschemarks, a été émise pour le compte de la Banque nationale de Paris.

Comme le compartiment du mark est un des rares en Europe qui fonctionne actuellement et que la durée de cinq ans est celle que préfèrent les emprunteurs et les bailleurs de fonds, les projets se multiplient. Très courtisés, les souscripteurs pourraient se montrer de plus en plus exigeants quant aux conditions qui leur sont proposées.

Parmi les rares candidats à l'emprunt qui cherchent à sortir des sentiers battus, la région espagnole de Valence a décidé de solliciter le marché pour une durée de sept ans. Sa transaction, de 250 millions de deutschemarks, est prévue pour le milieu de la semaine. Elle précédera de peu une opération beaucoup plus importante pour le compte de la Belgique qui entend lever 1 milliard de mark. Les modalités de l'emprunt belge ne sont pas encore arrêtées.

Il faut préciser que l'attrait du deutschemark sur le marché des capitaux est tel qu'il déborde du cadre du compartiment allemand, comme l'a montré la réussite du dernier emprunt international contracté par la Suède. Il s'agit d'une opération dont le principal est libellé en yens mais dont les intérêts seront versés en marks. La formule sera vraisemblablement reprise ces prochaines semaines.

UN EMPRUNT DE QUARANTE ANS

D'une façon générale, les grands emprunteurs sont de plus en plus nombreux à envisager de se procurer des ressources en yens. Plusieurs entreprises françaises sont dans ce cas, qui longtemps se sont tenues à l'écart de ce marché, effrayées par la hausse de la devise japonaise qui, jour après jour, aurait augmenté le montant de leur dette.

Par ailleurs, parmi les événements de la semaine de Pâques, qui a finalement été très riche sur le marché international des capitaux, il convient de mentionner un emprunt de 400 millions de dollars dont la durée pourra aller jusqu'à 40 ans. Cette affaire inhabituellement longue a vu le jour à New York. Le débiteur est une société britannique, Grand Metropolitan, qui s'est toutefois réservé la possibilite de rembourser sa dette dans dix ans, à son gré.

Christophe Vetter

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La surprise des taux américains

DÉSESPÉRANT ! Quoi donc ? Tout simplement la remarquable *« sagesse »* des taux d'intérêt aux Etats-Unis, surtout ceux à long terme, dont le retour à des niveaux plus bas que ceux de l'automne dernier se confirme, à la grande déception de certains analystes qui prévoyaient un regain de hausse provoqué par une hypothétique reprise de l'inflation.

Cette reprise ne se reproduisant pas, ou tardant à se produire, l'hydre inflationniste ne fait plus peur, du moins pour l'instant. En Europe, les marchés sont restés assez calmes, notamment en France, où les cours du Matif ont peu varié d'une semaine à l'autre, malgré la proximité de l'élection présidentielle.

Aux Etats-Unis, les taux à court et moyen terme baissent, les opérateurs estiment que la Réserve fédérale ne relèvera pas à nouveau ses taux directeurs, en raison des signes de ralentissement de la croissance : les mises en chantier de logements, par exemple, ont reculé de 7,9 % en mars, revenant à leur plus bas niveau depuis mars 1993 et l'indice d'activité compilé par la Réserve fédérale de Philadelphie est retombé au plus bas depuis février 1991, les industriels faisant état *« d'une certaine modération à la hausse des prix »*, tant au moins dans l'est des Etats-Unis. Les taux à long terme, qui avaient bondi à 8,05 % sur 30 ans, en semi-annuel, à l'automne dernier, sont revenus à 7,01 % et 7,36 % contre 7,20 % et 7,45 % au début d'avril. De quoi infirmer la plupart des pronostics formulés en début d'année, qui plaçaient ces rendements à des niveaux bien plus élevés pour ces temps-ci. Dure, la prévision...

En Europe, pas de variation notable, pas même à Paris en cette veille d'élection. Le cours du contrat 10 ans sur le Matif a perdu 40 centimes à 113 environ, soit un rendement, au comptant, de 7,84 % pour l'OAT de même durée, avec un écart de 0,76 % avec le Bund allemand. Le loyer de l'argent à 3 mois s'est tendu, passant de 6,80 % à 7,40 %. Sur le marché obligataire, la Compagnie bancaire a levé, avec un succès moyen, 2 milliards de francs à 30 centimes au-dessus de l'OAT, sous l'égide du Crédit Agricole.

F. R.

■ **La Banque nationale de Paris, la Cie financière de l'Union européenne du CIC et la Deutsche Bank France** viennent d'entrer dans le club des spécialistes de la pension sur valeur du Trésor (SPVT), qui compte désormais quinze membres. Les SPVT participent à la formation de taux de référence quotidiens, publiés par la Banque de France. Ils cotent à la demande et sur les écrans les taux fixes de la pension contre BTF, BTAN et OAT en vrac pour des montants et des durées du lendemain au 3 mois. Le volume des transactions mensuelles à taux fixe des SPVT est passé de 635 milliards de francs en juillet 1994 à 1 560 milliards en décembre.

MATIF

Echéances 21/04	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	89 238	112,80	113,06	112,76	112,96
Sept. 95	798	112,38	112,54	112,36	112,54
Déc. 95	2	112,12	112,12	112,12	112,28
Mars 96	...	...	...	...	...
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	25 854	92,60	92,72	92,59	92,63
Sept. 95	6 864	93,40	93,51	93,40	93,48
Déc. 95	7 565	93,44	93,52	93,41	93,49
Mars 96	1 650	93,31	93,34	93,30	93,32
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2 163	83,70	83,70	83,56	83,64
Sept. 95	...	...	...	...	83,58

DEVISES ET OR

Le dollar secoué, et le franc aussi

ENCORE UNE SEMAINE agitée sur les marchés des changes, où le dollar a battu, un moment, tous ses records de baisse vis-à-vis du yen et les a presque égalés vis-à-vis du mark, tandis que le franc français était victime d'une rechute en raison d'une assez violente polémique sur le rôle et les responsabilités de la Banque de France. En fin de semaine, toutefois, le dollar se redressait dans l'espoir, probablement inconsidéré, que la réunion du groupe des sept, mardi 25 avril, déboucherait sur un plan d'aide à la monnaie américaine. Quant au franc, il restait faible à la veille du premier tour de l'élection présidentielle.

En début de période, la devise américaine commençait par s'enfoncer, revenant de 1,39 DM à 1,3475 DM mercredi 19 avril, à peu de distance de son plus bas niveau historique de 1,3450 DM touché il y a un mois. A Tokyo, elle enfonçait ce plus bas niveau historique à 79,80 yens, contre 80,14 yens le lundi 10 avril. Les mêmes causes provoquaient les mêmes effets, à savoir le déséquilibre croissant de la balance des paiements des Etats-Unis et l'obstination du Japon à ne pas ouvrir vraiment ses frontières. A cet égard, le plan de relance présenté par le gouvernement nippon à la fin de la semaine dernière est jugé trop timide, trop imprécis. Par ailleurs, l'abaissement du taux d'escompte de la Banque du Japon, ramené de 1,75 % à 1 % (un autre record historique), n'a guère ému les marchés financiers, pour lesquels la diminution de la rémunération des capitaux sur la place de Tokyo n'est guère de nature à inverser les flux de capitaux et à les réexpédier vers les Etats-Unis.

Cette même Banque du Japon, dans son dernier rapport trimestriel publié à la veille du week-end, pense que le rythme de la reprise se ralentit dans l'Empire du Soleil-Levant et que la hausse rapide du yen assombrit les perspectives économiques. Bien qu'elle estime que la croissance des exportations va se modérer et que les importations poursuivront leur hausse, le rééquilibrage de la balance commerciale japonaise par diminution de l'énorme excédent ne sera guère facilité par le ralentissement évoqué précédemment : une veritable quadrature du cercle ! Le rapport affirme, derechef, que « *la montée du yen doit être enrayée par des mesures appropriées sur les marchés des changes, en etroite liaison avec les autorités monetaires des pays concernés, cette montée étant hautement spéculative et ne correspondant pas aux éléments fondamentaux de l'économie* ». Ce couplet sur les fameux fondamentaux (niveau de l'inflation, coûts de production etc.) fait bien rire les opérateurs : les déséquilibres des balances des paiements (excédent au Japon et déficit aux Etats-Unis) engendrent des flux de capitaux d'une façon absolument mécanique, et lorsqu'il y a plus de dollars à vendre qu'à acheter le dollar baisse, dans tous les cas de figure.

TIMIDE RAFFERMISSEMENT

A partir du milieu de la semaine, le dollar s'est un peu redressé, atteignant en pointe près de 1,39 DM et 84 yens, avant de céder du terrain à la veille du week-end, revenant à 1,3730 DM et 82,75 yens.

Techniquement, estiment les analystes sur graphiques et autres « elliotistes », le dollar se trouverait, vis-à-vis du yen, au bas d'un canal baissier ouvert en 1990, tandis que des rachats de positions « vendeur » ont été effectués avant la réunion du « G7 » mardi prochain : il faut être prudent au cas où... « *De toute façon,* estime Philippe Cahen, analyste à la direction des marchés du Crédit lyonnais et grand « elliotiste » devant l'Eternel, *le dollar ne peut se raffermir durablement s'il ne réussit pas à repasser au-dessus de 1,4220 DM* », ce qu'il n'a pas réussi à faire depuis deux mois.

Le timide raffermissement de la devise américaine à la fin de la période sous revue a été favorisé en outre par une non moins timide amélioration des monnaies européennes vis-à-vis du mark tout-puissant, qui a fléchi un peu sur le marché de Milan, revenant de 1265 lires à 1250 lires, sur celui de Madrid, où il est retombé en dessous de 90 pesetas, et sur celui de Londres, où la livre sterling a terminé la semaine à 2,21 DM après avoir battu son record de baisse à 2,1780 DM le mercredi 19 avril.

Seule exception, le franc français, qui a souffert, nous l'avons vu, d'un regain de polémique sur le rôle de la Banque de France et la véritable nature de son indépendance. MM. Chirac et Séguin, tout en se refusant à remettre en cause cette indépendance inscrite dans la Constitution, réaffirment le droit de tout gouvernement à mener « sa » politique économique et budgétaire, ce qui fait craindre à certains l'éclatement d'un conflit après les élections.

Dans ces conditions, estiment les opérateurs, le franc, qui s'était raffermi les semaines précédentes vis-à-vis du mark, qui revenait à 3,47 F après une pointe à 3,57 F en mars, a été pris d'un accès de faiblesse, la devise allemande bondissant à plus de 3,55 F. Selon certains analystes, le cours de 3,5140 francs pour 1 mark constitue un seuil important : s'il ne peut être « cassé » à la baisse, le mark est susceptible de dépasser 3,60 F, voire d'atteindre 3,70 F, niveau auquel d'importantes « forces de rappel » existent.

Signalons enfin que la très forte dépréciation de la lire, de la peseta et de la livre sterling, depuis l'automne 1992, soulève de plus en plus de protestations de la part des industriels français, notamment MM. Calvet, président de PSA, et Georges Jollès, président de l'Union des industries textiles, qui réclament des compensations douanières et monétaires, comme autrefois. Ils ont parfaitement raison, et c'est un problème actuellemnt beaucoup plus important que l'application du traité de Maastricht, mais à Bruxelles on ne s'en soucie guère, et il n'y a plus de postes de douanes aux frontières intracommunautaires.

François Renard

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 18 AU 21 AVRIL

DEVISE	New York 21-4	New York 18-4	Paris 21-4	Paris 18-4	Zurich 21-4	Zurich 18-4	Francfort 21-4	Francfort 18-4	Bruxelles 21-4	Bruxelles 18-4	Amsterdam 21-4	Amsterdam 18-4	Milan 21-4	Milan 18-4	Tokyo 21-4	Tokyo 18-4
Livre	1,6040	1,6010	7,8556	7,7713	1,8318	1,8420	2,2159	2,2262	45,6338	45,7886	2,4814	2,4920	2770,11	2736,11	133,45	133,36
$ E.U.	-	-	4,8975	4,8540	1,1420	1,1505	1,3815	1,3905	28,45	28,60	1,5470	1,5565	1727	1709	83,20	83,30
Franc français	20,4186	20,6016	-	-	23,3180	23,7021	28,2083	28,6465	5,8091	5,8920	31,58754	32,06634	352,6239	352,0808	16,98826	16,98826
Franc suisse	87,5657	86,9187	428,8529	421,9035	-	-	120,9720	120,8605	24,9124	24,8588	1,35464	1,35289	1512,2592	1485,4411	72,85464	72,40330
Deutschemark	72,3851	71,9166	354,5060	349,0837	82,6638	82,7400	-	-	20,5936	20,5681	111,97973	111,93815	1250,0905	1229,0543	60,22439	59,90651
Franc belge	3,5149	3,4965	17,2144	16,9720	4,0141	4,0227	4,8559	4,8619	-	-	5,4376	5,44231	60,70299	59,75524	2,92443	2,91359
Florin	64,6412	64,2467	316,5805	311,8535	73,8203	73,9158	89,3019	89,3358	18,3904	18,3746	-	-	1116,3542	1097,9762	53,78151	53,51751
Lire italienne	0,00579	0,00585	2,8558	2,8403	0,6613	0,6732	0,7999	0,8136	1,6474	1,6735	0,895773	0,910767	-	-	0,048176	0,046742
Yen	1,201923	1,200480	5,886418	5,827137	1,372596	1,381152	1,660457	1,668268	34,194712	34,333733	1,859375	1,868547	20,757212	20,516206	-	-

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 avril, 5,8864 francs, contre 5,8271 francs le vendredi 14 avril.

L'OR

	Cours 13-4	Cours 21-4
Or fin (k. barre)	61 200	61 300
Or fin (en lingot)	61 650	61 800
Pièce française (20F)	354	356
Pièce française (10F)*	415	415
Pièce suisse (20F)	353	355
Pièce latine (20F)	353	354
Pièce tunisienne (20F)*	350	350
Souverain	457	457
Souverain Elisabeth II*	452	451
Demi-souverain*	304	299
Pièce de 20 $	2 460	2 370
Pièce de 10 $	1 530 50	1 297
Pièce de 5 $*	720	748,75
Pièce de 50 pesos	2 290	2 300
Pièce de 20 marks*	455	451
Pièce de 10 florins	368	369
Pièce de 5 roubles*	275	270

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les planteurs ivoiriens un an après le « miracle »

ANYAMA
de notre envoyé spécial

Une « *divine surprise* », un « *miracle* » : il y a un an, lorsque les cours du café et – dans une moindre mesure – ceux du cacao s'envolèrent, juste au moment où le franc CFA était dévalué de moitié, tous les observateurs s'émerveillèrent de cette coïncidence qui devait soulager un peu les campagnes de Côte-d'Ivoire, mises à mal par une décennie de dépression. Alors que le prix du café doublait au niveau mondial, il était multiplié par cinq en francs CFA.

Effectivement, à Anyama, un gros bourg à une vingtaine de kilomètres d'Abidjan, on peut rencontrer un planteur heureux, qui a su traverser la crise et profiter de la reprise. Alassane Samaké exploite 15 hectares : 5 de café, 4 de cacao, le reste en noix de kola et en fruits. Il a fondé son exploitation en 1976, après avoir obtenu une dérogation afin de défricher un lopin de forêt nationale. Pour la saison 1994-1995, il a récolté 4 tonnes de café, 10 de cacao. A 700 francs CFA le kilo (alors qu'il était tombé à 120 francs au plus fort de la crise), sa seule récolte de café lui a rapporté 28 000 francs français : « *Nous étions contents, j'ai acheté un mouton, toute la famille a bien mangé.* » Alassane Samaké reconnait qu'il fait partie d'une minorité de planteurs de café, ceux qui ont su entretenir leur verger, recéper les caféiers en temps et en heure. Un arbre a besoin d'un an pour recommencer à produire après son recépage. « *Beaucoup de mes voisins ne se sont plus occupé des caféiers.* »

MAUVAISE RÉPUTATION

Le niveau de production de la Côte-d'Ivoire reste très bas. La prochaine campagne devrait donner 150 000 tonnes de café, contre 350 000 tonnes en 1982. Le niveau de production du cacao est lui resté constant. Le verger nécessite un entretien moindre, même si l'on constate de grosses différences de rendement d'une exploitation à l'autre, selon que les arbres sont traités ou non. Les planteurs pauvres ont eux éte victimes de la dévaluation. Incapables de profiter de la reprise du café, ils n'ont pu supporter la hausse des prix des produits – insecticides, engrais – et du petit matériel nécessaires à l'exploitation.

Pourtant, le couple planteur-traitant reste pour l'instant indissoluble. Les groupements à vocation coopérative (GVC), fondés à la fin des années 80 à l'initiative du gouvernement, n'ont pas très bonne réputation. Alassane Samaké se rappelle avoir été payé par un bon qu'il n'a jamais pu encaisser, comme de nombreux autres planteurs. Si certains de ces groupements ont acquis une certaine crédibilité locale, leur incapacité à s'impliquer dans le financement de l'activité agricole les empêche en général d'acquérir un poids réel dans l'économie du café et du cacao en Côte-d'Ivoire.

A l'autre bout de la chaîne, la Caisse de stabilisation continue de régner sur l'exportation. Cette administration, souvent décrite comme un Etat dans l'Etat, a été récemment l'objet des attentions de toutes les institutions financières internationales – Banque mondiale, FMI – ou françaises – la Caisse française de développement. Responsable du maintien des cours sur le marché intérieur, de la péréquation des prix entre régions côtières et de l'intérieur, de l'attribution des licences d'exportation, la Caistab est un cauchemar pour les tenants du libéralisme, et la Banque mondiale a un moment été partisan de sa suppression pure et simple. Mais, comme le reconnait un représentant de la Banque, « *on trouve à la Caistab une somme de compétences sur le marché de cacao sans équivalence ailleurs* ». Il semble donc que l'on s'achemine vers une réforme de l'institution, qui permettrait une plus grande transparence du marché aussi bien intérieur qu'à l'exportation.

Thomas Sotinel

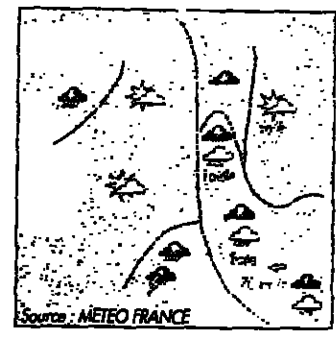
LES MATIÈRES PREMIÈRES
Variations hebdomadaires

INDICES	21/4	20/4
Dow-Jones comptant	192,59	192,92
Dow-Jones à terme	274,33	273,09
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 877	2 854
Cuivre à 3 mois	2 849	2 830
Aluminium comptant	1 874	1 822
Aluminium à 3 mois	-	-
Plomb	-	-
Plomb à 3 mois	-	-
Etain comptant	5 940	5 800
Etain à 3 mois	5 940	5 808
Zinc comptant	1 074,50	1 047,50
Zinc à 3 mois	1 096	1 070
Nickel comptant	7 420	7 151
Nickel à 3 mois	7 420	7 151
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Graine soja (Chicago)	-	-
Tourt. soja (Chicago)	-	-
P. de terre (Londres)	335.10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		
Cacao (New York)	1 418	1 415
Café (Londres)	3 079	3 079
Sucre blanc (Paris)	-	-
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton New York	1,10	1,10
Jus d'orange	1,02	1,02

De fortes pluies sur le Sud-Est

LA FRANCE restera sous l'influence d'un vaste système dépressionnaire dont le centre stagnera sur le nord-ouest de notre pays durant les prochaines trente-six heures. Cette dépression fera remonter de l'air très humide de Méditerranée, ce qui occasionnera de fortes précipitations sur le quart sud-est.

La Corse, la Côte d'Azur, les Alpes du Sud, les Hautes-Alpes, la Provence, la vallée du Rhone, et les contreforts sud-est du Massif central connaîtront du très mauvais temps toute la journée de dimanche : le ciel sera couvert, avec de fortes précipitations durables ; sur les Alpes et la Corse, il neigera au-dessus de 2 000 mètres d'altitude. Le vent d'est soufflera assez fort sur la Côte d'Azur et le littoral varois, avec des rafales qui atteindront 60 km/h. Sur le Roussillon, l'Aude et l'Hérault, les éclaircies du début de matinée ne devront pas faire illusion : des nuages se développeront et donneront des pluies.



Prévisions pour le 23 avril vers 12h00

Sur les Alpes du Nord, le Jura, les Vosges et l'Alsace, le temps sera sec, mais avec un ciel voilé toute la journée. Sur la région lyonnaise, l'Auvergne et la Bourgogne, après une accalmie durant la nuit et le début de matinée, la pluie tombera à nouveau. Sur la Lorraine, l'Ile-de-France, la Champagne-Ardenne, le Nord-Picardie et le Centre, on bénéficiera de belles éclaircies le matin ; ensuite le ciel se couvrira progressivement, pour donner ça et là un peu de pluie l'après-midi.

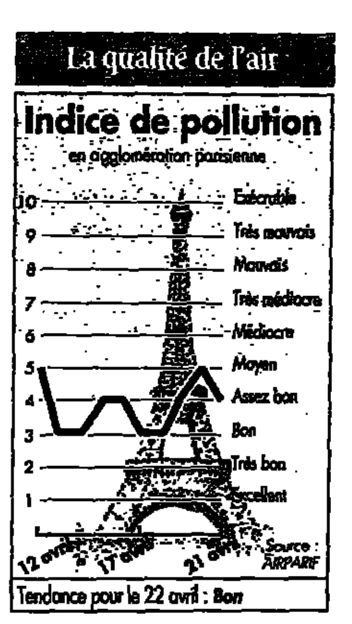
En Bretagne, ainsi que sur les côtes vendéennes et charentaises, le temps restera incertain jusqu'à la mi-journée : éclaircies et passages très nuageux se succéderont ; une amélioration se produira l'après-midi.

Sur le reste du pays – Normandie, l'intérieur des Pays de Loire et des Charentes, le Poitou, le Limousin et l'ensemble du Sud-Ouest – ce sera du beau temps, malgré quelques nuages.

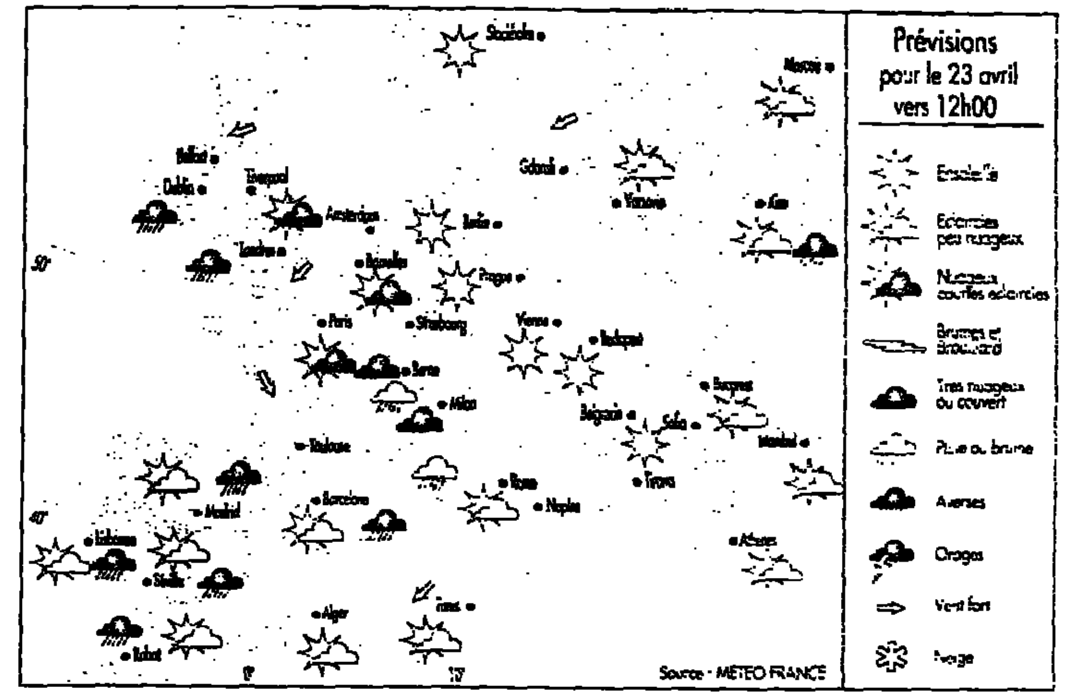
Les températures seront supérieures aux normales sur la façade est, et inférieures sur la façade ouest : les minimales seront comprises entre 1 et 3 degrés dans le Sud-Ouest, entre 5 et 7 ailleurs en général, jusqu'à 9 degrés de l'extrême nord-est au sud-est ; quant aux maximales, elles seront le plus souvent comprises entre 13 et 15 degrés, mais atteindront 17 dans le Midi et 19 en Alsace.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

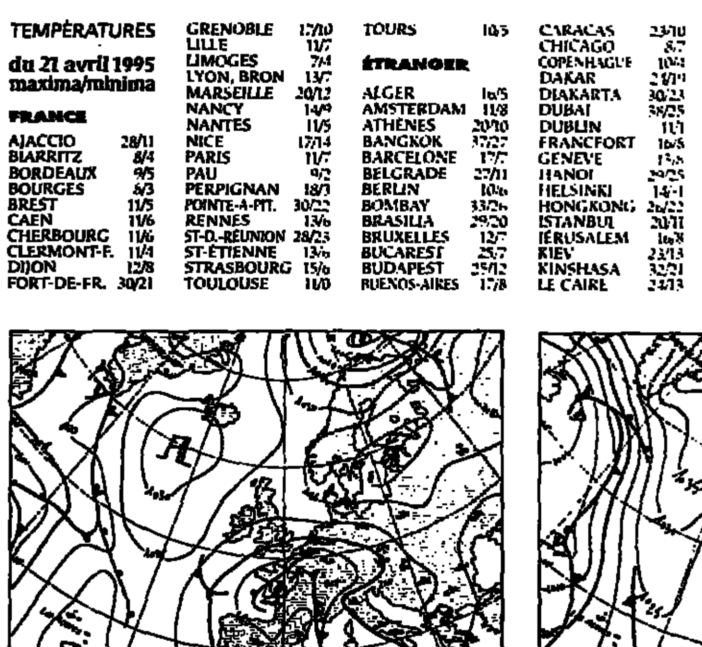


Tendance pour le 22 avril : Bon

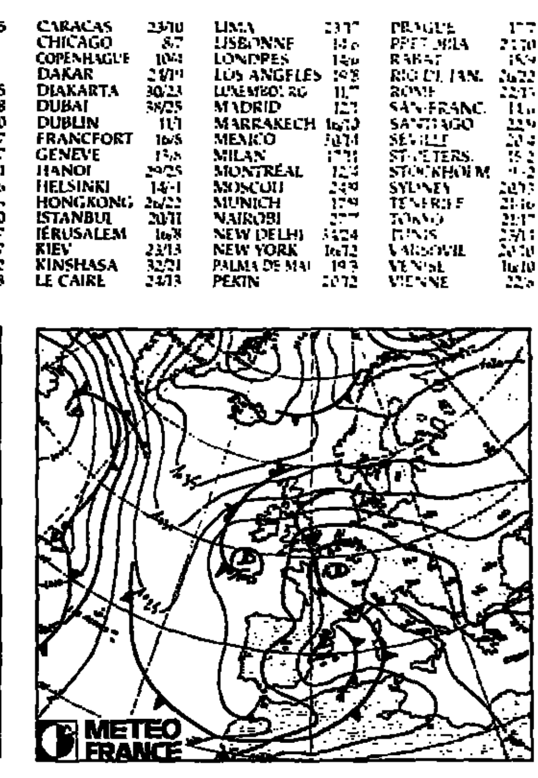


TEMPÉRATURES du 21 avril 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	28/11
BIARRITZ	8/4
BORDEAUX	9/5
BOURGES	6/3
BREST	11/5
CAEN	11/6
CHERBOURG	11/6
CLERMONT-F.	11/4
DIJON	12/8
FORT-DE-FR.	30/21
GRENOBLE	17/10
LILLE	11/7
LIMOGES	7/4
LYON, BRON	13/7
MARSEILLE	20/12
NANCY	14/9
NANTES	11/5
NICE	17/14
PARIS	11/7
PAU	9/2
PERPIGNAN	18/3
POINTE-A-PIT.	30/22
RENNES	13/6
ST-D.-RÉUNION	28/23
ST-ÉTIENNE	13/6
STRASBOURG	15/6
TOULOUSE	11/0
TOURS	10/5
ÉTRANGER	
ALGER	16/5
AMSTERDAM	11/8
ATHÈNES	20/10
BANGKOK	37/27
BARCELONE	17/7
BELGRADE	27/11
BERLIN	10/6
BOMBAY	33/26
BRASILIA	29/20
BRUXELLES	12/7
BUCAREST	25/7
BUDAPEST	25/12
BUENOS-AIRES	17/8
CARACAS	23/10
CHICAGO	8/7
COPENHAGUE	10/4
DAKAR	24/19
DJAKARTA	30/23
DUBAI	38/25
DUBLIN	11/1
FRANCFORT	16/5
GENÈVE	15/6
HANOI	29/25
HELSINKI	14/-1
HONGKONG	26/22
ISTANBUL	20/11
JÉRUSALEM	16/8
KIEV	23/13
KINSHASA	32/21
LE CAIRE	24/13
LIMA	23/17
LISBONNE	14/6
LONDRES	14/6
LOS ANGELES	19/8
LUXEMBOURG	11/7
MADRID	12/7
MARRAKECH	16/10
MEXICO	30/14
MILAN	17/11
MONTRÉAL	12/4
MOSCOU	[illegible]
MUNICH	17/9
NAIROBI	27/7
NEW DELHI	34/24
NEW YORK	16/12
PALMA DE MAJ.	19/3
PÉKIN	20/12
PRAGUE	17/7
PRETORIA	21/10
RABAT	18/9
RIO DE JAN.	26/22
ROME	22/15
SAN FRANC.	11/6
SANTIAGO	22/9
SÉVILLE	20/4
ST-PETERS.	15/2
STOCKHOLM	[illegible]
SYDNEY	20/13
TENERIFE	21/16
TOKYO	21/17
TUNIS	25/11
VARSOVIE	20/10
VENISE	16/10
VIENNE	22/5



Situation le 22 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 24 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'armée rouge à Berlin

LES RUSSES à Berlin ! Cette grande nouvelle soulève d'allégresse la France tout entière. La joie et la fierté d'un grand peuple ami et allié sont aussi les nôtres et celles de toutes les Nations unies. Après de lourdes années de deuils et d'indicibles souffrances, les peuples libres saluent avec émotion l'approche de la victoire et rendent un solennel hommage à l'héroïsme de l'armée rouge. C'est à elle qu'est revenu l'insigne honneur d'entrer la première dans Berlin en flammes. Il était juste que le pays qui a supporté les sacrifices les plus lourds pour la victoire commune fût le premier à planter son drapeau dans la capitale de l'ennemi commun.

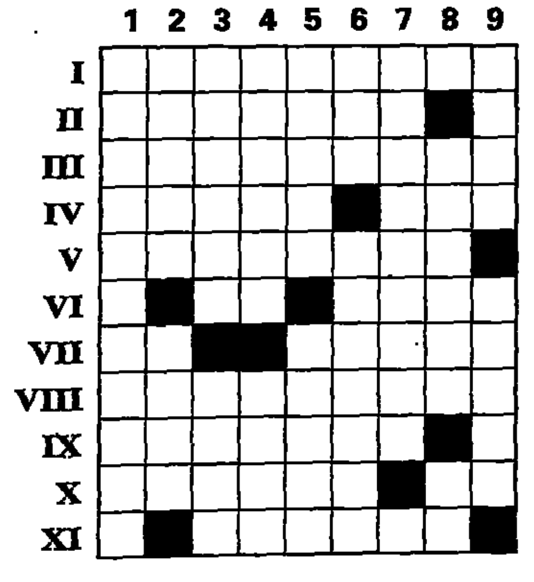
En ce jour de triomphe, n'oublions pas le prix de la victoire. La Russie a été cruellement meurtrie dans sa chair. Des millions et des millions de ses fils sont tombés. Jusqu'à Stalingrad, nous avions suivi avec angoisse l'avance de la Wehrmacht. Quelle joie fut la nôtre quand, par un prodigieux retour de la fortune des armes, nos amis russes reprirent l'avantage sur un adversaire réputé invicible !

Les peuples de l'Union soviétique, étroitement unis autour de leurs chefs, ont fait front contre l'agresseur et, aux plus tragiques moments de l'invasion nazie, le régime a tenu bon. Il a eu l'incontestable mérite d'organiser la nation, de fournir aux troupes l'armement nécessaire, de placer à leur tête les chefs les plus compétents, d'exalter le patriotisme de tous et d'éliminer par avance les traîtres de la cinquième colonne. Le maréchal Staline a toujours affirmé qu'en cas d'agression contre l'URSS, l'armée rouge porterait la guerre sur le territoire même de son ennemi. Il a tenu parole. Il est juste de dire que le succès russe est aussi celui des alliés, auxquels le maréchal Staline a souvent rendu hommage pour l'aide efficace qu'ils lui ont apportée.

(24 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6546



HORIZONTALEMENT

I. Quand on le cite, c'est souvent pour le principe. – II. Peuvent être chatouillées avec un bouquet. – III. Sorte de souris qu'on trouve en Orient. – IV. Laveur, en Amérique. Qui a beaucoup circulé. – V. Rendis moins innocent. – VI. Adverbe. Coule en Italie. – VII. En Italie. Mot qu'on peut utiliser pour désigner les lieux. – VIII. Maîtres à bord. – IX. Qui s'appliquent à tout ce qui est cité. – X. Faire des signes avec la main. Il y en a un de mal fichu. – XI. Ville du Nigeria.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui refusent de se mettre à table. – 2. Peut apporter une couverture. Est fort. – 3. Un gros morceau de croûte. Sous roche, pour des ancêtres. – 4. Ne buvait pas par plaisir. Est mis sur la voie. – 5. Coule en Guyane. Allonge. – 6. Possessif. Doux et brillants. – 7. Pièces honorables. – 8. Ne pas chômer. Fleuve. – 9. Prit en quelque sorte son père pour un ballot. Pas fins.

SOLUTION DU N° 6545

HORIZONTALEMENT

I. Affection. – II. Fainéant. – III. Finaliste. – IV. In. Mastoc. – V. Cenon. Ino. – VI. Ou. Il. – VII. Eternelle. – VIII. Uélé. Néon. – IX. Sr. Taret. – X. Erine. As. – XI. Sel. Tassé.

VERTICALEMENT

1. Afficheuses. – 2. Faine. Terre. – 3. Fin. Noël. Il. – 4. Enamouré. – 5. Celan. Têt. – 6. Tais. Iéna. – 7. Instilleras. – 8. Otton. Loess. – 9. Ecopent.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Le nouveau Boeing 777 a reçu les autorisations de vol de la Federal Aviation Administration (FAA) et de l'autorité européenne de l'aviation civile. L'appareil, qui a effectué 1 600 vols d'essais, est le plus gros biréacteur du monde. Il peut transporter plus de 400 passagers. – *(Reuter.)*

■ **GENÈVE.** L'Association internationale du transport aérien (IATA), qui regroupe 230 compagnies aériennes dans le monde, vient de fêter son cinquantième anniversaire. En 1994, ses 230 membres issus de 135 pays ont transporté 333 millions de passagers sur des vols internationaux. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Eurostar a franchi le cap des 10 000 voyageurs par jour durant la première semaine d'avril. Le taux de remplissage des trains, qui est en moyenne de 65 %, a atteint 72 % à l'occasion du début des vacances pascales. – *(AFP.)*

■ **NANTES.** Les responsables de l'aéroport de Nantes-Atlantique déplorent la décision d'Air France de faire transiter par Strasbourg la liaison Nantes-Dusseldorf. Depuis le 26 mars, cinq des onze vols hebdomadaires effectués pour Air France par Brit Air font une escale de trois quarts d'heure à Strasbourg. L'escale et le temps de vol supplémentaire portent à près de quatre heures la durée du voyage et rendent impossible un aller et retour Nantes-Dusseldorf dans la journée. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE.** La Jordanie et le Liban ont signé, mercredi 19 avril, un accord concernant le transport routier, destiné à faciter la circulation des personnes et des marchandises entre les deux pays. – *(AFP.)*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE.** La desserte aérienne de l'île des Pins a repris jeudi 20 avril. Les habitants de l'île, qui bloquaient l'aérodrome depuis le 5 avril pour protester contre la hausse des tarifs des billets d'avion, sont parvenus à un accord avec la compagnie Air Calédonie. Le protocole d'accord stipule que les habitants de l'île pourront bénéficier de réductions de 20 % sur sept vols hebdomadaires. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mardi 25 avril

■ **BELLEVILLE COSMOPOLITE** (50 F), 10 h 30, sortie du métro Goncourt, devant le Floréal (Christine Merle).

■ **L'HÔTEL DE LA MEILLERAYE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 15, sortie du métro Sully-Morland, côté Sully (Connaissance de Paris).

■ **LES ÉGOUTS** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, quai Branly, devant le RER Pont-de-l'Alma (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE MARLE** et l'hôtel Libéral-Bruant (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, rue Payenne (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **JARDIN DU LUXEMBOURG** (40 F), 14 h 30, devant le grand portail côté rue Auguste-Comte (Sauvegarde du Paris historique) ; (37 F) 15 heures, devant l'entrée place Edmond-Rostand (Monuments historiques).

■ **MAISON DE BALZAC** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET**, Paris à l'époque romantique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (35 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Séverin Racenet).

■ **LA SORBONNE** (55 F), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pyrénées, devant Twenty (Christine Merle).

■ **LE VIEUX VILLAGE DE PASSY** (55 F), 14 h 30, 53, rue de Passy, devant le Passy-Plaza (Europ explo).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE**, exposition « La gravure à l'époque de la Renaissance » (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 58, rue de Richelieu, devant la caisse (Approche de l'art).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Isabelle Hauller).

■ **MONTPARNASSE** (55 F), 15 heures, sortie du métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **LES PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 heures, 31, rue du Faubourg-Montmartre (Tourisme culturel).

Mercredi 26 avril

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Studiolo d'Isabelle d'Este*, de Mantegna, 12 h 30 ; *Le Bain turc*, d'Ingres, 19 h 30 ; la Renaissance à Florence, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE LA PLACE DES VICTOIRES AU PALAIS-ROYAL** (45 F), 14 h 30, 100, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE PANTHÉON** : visite pour les jeunes (27 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant les guichets, côté rue Soufflot (Monuments historiques).

■ **LES PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LA SORBONNE** (50 F), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Mme Cazes).

■ **LE VAL-DE-GRÂCE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Alphonse-Laveran (Tourisme culturel).

■ **LA CHAPELLE EXPIATOIRE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, square Louis-XVI, devant l'entrée de la chapelle (Monuments historiques).

■ **LES MACHINERIES DE LA TOUR EIFFEL** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, pilier nord, devant le buste de Gustave Eiffel (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE MARAIS**, le quartier juif (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 2 *bis*, rue des Tournelles (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les petits appartements meublés et leurs boiseries rares (60 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal, sur le terre-plein central (Isabelle Hauller).

■ **LE QUARTIER DE CHARONNE** (37 F), 15 heures, devant l'église Saint-Germain-de-Charonne (Monuments historiques).

■ **LE VAL DE GRÂCE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Paris et son histoire).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

BUDGET Inauguré en grande pompe en juin 1994, le nouveau bâtiment de l'American Center, à Bercy, avait séduit par son architecture. A peine un an plus tard, le bilan financier du centre se révèle désastreux. Les frais d'entretien, d'administration et de programmation des expositions s'élèvent au double du budget prévu. Au point que la direction actuelle envisage d'hypothéquer le bâtiment. ● LA CRISE économique a réduit considérablement le mécénat sur lequel l'établissement a toujours compté pour rétablir ses comptes. La chute du nombre de visiteurs, due sans doute à sa nouvelle localisation à l'est de Paris, a ajouté aux difficultés. ● CRÉÉ en 1934, boulevard Raspail à Paris, l'American Center a réuni, surtout dans les années 60 et 70, tout ce que la France et les Etats-Unis comptaient d'artistes d'avant-garde. De 1976 à 1986, il avait le soutien de la Fondation Rockefeller.

L'American Center de Paris se trouve dans une situation critique

Le bâtiment de Frank Gehry, inauguré il y a à peine dix mois à Bercy, se révèle surdimensionné. Un bilan financier désastreux, les grandes expositions revues à la baisse, le personnel réduit : le centre cherche d'urgence des crédits

APRÈS DIX MOIS d'activité, le bilan culturel du nouveau Centre américain, installé à Paris-Bercy, est positif : les vidéos de Bill Viola pour l'ouverture, la compagnie de danse Garth Fagen, la venue de Max Roach ont été des événements marquants, le public est intéressé, la critique favorable, voire louangeuse. Mais le bilan financier est désastreux : Marie-Claude Beaud, directeur exécutif du Centre depuis juillet 1994, s'est penchée sur les coûts de fonctionnement. Sa conclusion est sans appel : *« La situation est critique et demande une action immédiate. »* Dans l'état actuel, le Centre ne peut « tenir » que jusqu'à décembre 1995. Avant la cessation de paiement.

Lors de l'inauguration des bâtiments (*Le Monde* du 8 juin 1994), Frederick B. Henry, président de la Bohen Foundation et du conseil d'administration du Centre, avait estimé les besoins budgétaires à *« 22 millions de francs par an, dont 15 millions pour le fonctionnement »*. Mais selon Marie-Claude Beaud, ils sont beaucoup plus élevés, de l'ordre de 35 millions de francs au moins. Les comptes sont simples : les ressources propres ne couvrent que 5 % des dépenses de fonctionnement, quand elles devraient en assurer le quart. L'entretien du bâtiment coûte à lui seul 9 millions de francs par an. Son administration, environ 7,5 millions. Quant aux dépenses de programmation, elles sont évaluées à 16,2 millions en 1996 et à 19,9 millions en 1997. Bref, on arrive à un total de 36,2 millions pour 1996, et 39,6 millions pour l'année suivante.

MESURES D'AUSTÉRITÉ

Les recettes ? Insuffisantes : 12,7 millions pour 1996, 13,3 millions pour 1997. Le Centre américain comptait sur la location des espaces commerciaux et surtout sur les fonds privés, qui sont aux Etats-Unis le principal moyen de financer la culture et l'éducation. Or la récession économique a stoppé le mécénat. D'où les mesures d'austérité mises en place : le personnel a été réduit, le programme des grandes expositions révisé à la baisse. On envisagerait même des solutions de partenariat avec les artistes, qui disposeraient des espaces mais assumeraient les frais de leurs expositions, ou encore la location pure et simple des espaces d'exposition. Gain espéré : 1,5 million de francs par an.

Mais les principaux problèmes viennent du (beau) bâtiment construit par l'architecte californien Frank Gehry : *« Il est formidable, mais était-il nécessaire ? »*? se demande Marie-Claude Beaud. Et fallait-il vraiment déménager du boulevard Raspail pour emménager dans un lieu aussi somptueux ? *« A l'époque, cela paraissait possible. Mais les responsables d'alors n'ont pas voulu remettre le projet en question lorsque la crise est arrivée. »* Sa construction et les frais de lancement ont englouti les 220 millions de francs rapportés par la vente du terrain et de l'immeuble du boulevard Raspail, où était implanté l'American Center depuis 1934. Et le centre doit même 20 millions de francs à la Ville de Paris pour l'achat du terrain de Bercy. Longtemps compréhensive, la municipalité s'impatiente depuis un mois...

ERREURS DE CONCEPTION

L'emplacement ne fait pas non plus l'unanimité : *« A l'est, Paris s'éveille »*, proclament les affiches, mais le quartier est encore en chantier, tout en étant prometteur : entre le ministère des finances, le Palais omnisport (POPB) et la prochaine Bibliothèque de France, l'American Center est en bonne compagnie. Mais pour l'instant, l'endroit est assez mal desservi, dans un secteur encore excentré. Le bâtiment souffre également de quelques erreurs de conception qui le rendent difficile à rentabiliser. Ainsi la salle de spectacle, avec une scène magnifique, mais surdimensionnée par rapport au nombre de places – quatre cents seulement. Ainsi un spectacle (danse, musique) qui affiche complet ne parvient pas à couvrir les frais de production. D'autant que les tarifs sont bon marché : 20 francs pour un film, 40 francs pour Max Roach, 80 à 100 francs pour d'autres spectacles. Et puis les artistes de grande notoriété ne s'intéressent pas à une si petite salle, alors que les autres n'ont pas les moyens de s'offrir un spectacle sur une aussi grande scène. L'espace restaurant est également aberrant : 600 m² pour la cuisine, alors que la salle est coincée dans 400 m² !

Ce bâtiment – dont la presse a beaucoup parlé – constitue pourtant le capital principal de l'American Center. Marie-Claude Beaud envisageait dans un premier temps de l'hypothéquer, puis de le vendre. Un emprunt, de l'ordre de 70 millions de francs, aurait permis de payer la dette à la Ville de Paris, de terminer les vingt-six appartements et certains équipements techniques laissés en plan (il manque entre 15 et 17 millions de francs) et de couvrir les opérations de l'année 1995. Mais le crédit a été pour l'instant refusé, les banques ne voulant pas courir le risque d'avoir un jour à faire saisir un bâtiment culturel...

De plus, la direction du Centre envisagerait de vendre des parts de l'immeuble par le biais de sa société civile immobilière. *« Rien ne nous oblige à être propriétaire,* explique Marie-Claude Beaud, *mais il faut imaginer un mécanisme, car les porteurs de parts ne pourraient espérer toucher de dividendes. »* On peut se demander quelle est la motivation d'un investisseur si ce n'est toucher des dividendes... Surtout avec une estimation du bâtiment à 150 millions de francs, chiffre étonnement bas, même au prix actuel du marché, pour un immeuble qui a coûté environ 230 millions de francs...

Sinon Marie-Claude Beaud espère tripler les entrées, parvenir enfin à louer les espaces commerciaux, et surtout recruter de nouveaux donateurs. Lester Wonderman, un des gourous américains du marketing direct, a promis son aide technique. En attendant, les 2,5 millions de francs que le mécène Frederick Weisman apportait chaque année, mais dont le centre ne pouvait toucher que les intérêts, vont être dépensés. *« Ça nous donne un répit de neuf mois »*, soupire Marie-Claude Beaud. Un délai bien court pour sauver l'American Center.

Harry Bellet

« Un refuge contre les femmes et la boisson »

L'American Students and Artists' Center de Paris a été inauguré, le 16 octobre 1934, au 261, boulevard Raspail. Fondé par le responsable de la cathédrale américaine de Paris, il devait être *« une sorte de refuge pour qu'on ne se corrompe pas avec les Français, les femmes, et la boisson »*. Il fut exactement le contraire. Après la seconde guerre mondiale, et surtout dans les années 60 et 70, le Centre a vu défiler tout ce que les Etats-Unis, mais aussi la France, comptaient d'artistes d'avant-garde. Dans toutes les disciplines : peintres, musiciens, acteurs, danseurs, photographes... Il fut aussi le théâtre de quelques happenings sulfureux, un centre actif du militantisme pacifiste durant la guerre du Vietnam ou du mouvement pour l'égalité raciale. On y trouvait aussi une bibliothèque, une piscine, des cours de danse ou d'anglais. Le Centre fonctionnait avec peu d'argent, non sans difficultés. De 1976 à 1986, il eut le soutien de la Fondation Rockefeller. En 1986, les responsables décidèrent de le fermer, de vendre les bâtiments et de s'installer à Bercy. Le nouvel American Center a été inauguré en juin 1994.

★ Lire *Le Raspail Vert, l'American Center à Paris (1934-1994)*, **de Nelcya Delanoë. Paris, Seghers, 1994, 272 p., 349 F.**

Eric Clapton continue de payer sa dette au blues

Le guitariste-chanteur passe en revue les classiques à Bercy

ERIC CLAPTON. Première partie : CLARENCE GATEMOUTH BROWN. Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, bd de Bercy, Paris 12ᵉ. Mº Bercy, 20 heures le 22. Tél. : 44-68-44-68. De 255 à 295 F.

Leroy Carr eut une vie brève. Né à Nashville, Tennessee, en 1905, ce pianiste afro-américain qui chantait le déchirement des paysans noirs du Sud contraints par la dépression économique de gagner les villes industrielles du Nord mourut à trente ans.

Alcoolique. Eric Clapton est né à Ripley, Surrey, en 1945. Il est anglais et joue de la guitare avec une élégance poignante. Il chante aussi *How Long, How Long Blues*, par exemple, que Leroy Carr avait enregistré en 1928 pour la firme Vocation. Alcoolique et héroïnomane, Clapton aurait pu mourir dix fois si le long travail de rédemption par le blues – voie qu'il s'est choisie à l'adolescence – ne l'en avait empêché. Entre-temps, Eric Clapton est devenu une rock-star. Clapton, gentleman-farmer adhérent à toutes les sociétés anonymes de lutte (contre l'emprise du tabac, de la drogue, de la boisson, etc.) et dont la légende dit qu'il ne porte que des costumes signés du couturier italien Giorgio Armani, a commencé par écouter Robert Johnson (1911-1938), personnage sulfureux, guitariste sachant mêler la tension extrême et le délié moqueur.

Il a aimé d'un amour attentif Otis Rush (né en 1934), tombé en dépression il y a des lustres. Et puis encore la verdeur de B. B. King ou les blues lents d'Elmore James. A cette époque, Clapton ne se promenait pas encore au bras de stars de cinéma ou de mannequins vedettes ni ne portait de lunettes noires. Mais ses grands-parents lui avaient offert sa première guitare, qu'en bon bâtard il a immédiatement voulu transformer en instrument de reconnaissance sociale.

Eric Patrick Clapp, fils illégitime, devient Eric Clapton, « God », le dieu de la guitare. Aujourd'hui, le quinquagénaire continue de payer sa dette au blues en espérant une insolvabilité qui le mènerait encore et toujours sur les scènes du monde pour y chanter *Hey Hey*, de Big Bill Broonzy, ou *Hoochie Coochie Man*, de Willie Dixon.

Eric Clapton avait promis depuis longtemps de consacrer un album entier au blues. Il l'a fait l'an passé, et quelques mois après sa sortie, *From The Craddle* (première moitié de l'expression « du berceau à la tombe ») est le premier album de toute l'histoire du blues à se classer en tête du Bilboard Pop Chart. C'est un cadeau aux ancêtres, même si les ventes n'atteignent pas encore les scores explosifs de l'album *Unplugged* enregistré en 1992 (selon la maison de disques, dix millions d'exemplaires vendus à travers le monde), et dont le titre locomotive s'appelait *Tears in Heaven*, chanson déchirante composée après la mort de Conor, son fils de quatre ans tombé en 1991 du cinquante-troisième étage d'un immeuble de Manhattan.

En tournée mondiale, l'ex-Bluesbreakers (avec John Mayall), l'ex-Cream (avec Jack Bruce et Ginger Baker), l'ex-Derek and the Dominos (il enregistre *Layla* avec ce groupe en 1970, et plonge alors dans l'héroïne) se satisfait du blues comme un boulanger d'un beau et bon pain. Tout de blanc vêtu, *T-shirt* et jeans flottants, Clapton entame un concert en douceur : piano droit, guitares *unplugged* (sèches), cymbales et *washboard*. Du blues acoustique ultra-conforme aux lois du genre, où Robert Johnson est mis d'emblée à l'honneur. Clapton bat du pied comme un gamin sur son tabouret : voix modulée, douceur féline. Les cheveux ont repoussé et la barbe est laissée en liberté.

TIMIDE ET SURDOUÉ

Clapton cajole quelques beaux spécimens de guitares Fender ou Gibson – l'électricité revient avec l'harmonica, puis surgissent des cuivres, et – pourquoi pas ? – des chœurs : *« Every Day, Every Day, I Have the Blues. »* Alléluia ! Voix saturée, gonflée, tendue vers l'Amérique noire. Un concert de Clapton dégage une joie élégamment partagée qui en dit long sur l'incroyable popularité dont jouit le blues, musique de cœur, de rêve, de rythme, pacte avec le diable (l'injustice, la danse, le racisme, le meurtre, le sexe, la drague et la drogue) depuis que le *revival* des années 60 fit découvrir les musiques du delta du Mississippi, de Chicago ou de Memphis à la jeunesse contestataire blanche. Entre-temps, Eric Clapton a beaucoup vécu, écouté de la musique country et du rock de toute sorte.

Il a failli mourir et n'a plus rien à perdre. Les harmonies du blues l'enferment-elles dans un piège qu'il en sort par d'impressionnantes glissades en avant. La salle est épatée. Pas lui : l'auteur de *Layla*, *Cocaïne* ou *White Room* a fait de la nonchalance son secret. La guitare, dont il joue si bien, fait partie de lui. Ce recyclage permanent permet un flux constant d'énergie et exclut les bagarres intérieures. Clapton joue de la guitare avec une facilité biblique. Pas d'efforts, pas de brusqueries. Tout juste de soudaines et terribles morsures, et ce ne sont plus des cordes qu'il pince mais des émotions, avant de revenir au masque de l'aisance.

Le va-et-vient de la hargne et du pardon conserve. Le masque et la pudeur aussi : à preuve ces deux heures de concert livrées sans souffler par un quinquagénaire, timide et surdoué, ayant déjà tout essayé en matière d'autodestruction. Avec ses cheveux poivre et sel, écrivait récemment un critique de l'*International Herald Tribune*, *« il ressemble davantage à un musicien de studio poli qu'à un dieu de la guitare ravagé par le temps. Il parle non pas comme un homme ayant survécu aux souffrances de la vie, mais à la thérapie qui s'est ensuivie »*. Faut-il le prendre pour un compliment ?

Véronique Mortaigne

PANCHO

Discographie sélective

● Avec Cream : *Fresh Cream* (1966), 1 CD Polydor 8275762. ● Avec Blind Faith : *Blind Faith* (1969), 1 CD Remark 8250942. ● Avec Derek & The Dominos : *The Layla Sessions* (1970), 1 CD Polydor 8470832. ● Albums solos : *461 Ocean Boulevard* (1983), 1 CD Polydor 8116972. *Behind the Sun* (1986), 1 CD Paisley Park 9251662. *Money and Cigarettes*. 1 CD Paisley Park 9237732. *Journeyman* (1989), 1 CD Paisley Park 9260742. *Unplugged* (1992), 1 CD Reprise/WEA 936245 0242. *From The Craddle* (1994), 1 CD Reprise/WEA 936245735-2. En public : *Eric Clapton's Rainbow Concert*, (1973), 1 CD Polydor 8313202. *Just One Night* (1980), 1 coffret de 2 CD Polydor 8000932. Compilations : *Croassroads* (1988, archives), 1 coffret de 4 CD Remark 8352612.

Clarence G. Brown

Chanteur, harmoniciste, violoniste et guitariste noir américain, Clarence Gatemouth Brown, fut un temps, à la fin des années 60, shérif au Nouveau-Mexique, après avoir été, de 1948 à 1958, un compositeur-interprète à succès du rhythm'n'blues. Il s'était tourné vers la country music, dominée par les musiciens blancs. A l'âge de soixante et onze ans, il ouvre son inspiration. Alors que le renouveau du blues ramène le genre à une forme électrique proche du rock, Clarence Gatemouth Brown préfère puiser dans les airs de sa Louisiane natale ou dans le funk des cités. On retiendra, parmi une abondante discographie, les séances enregistrées pour le label Rounder (distribué par Night & Day), *Pressure Cooker*, ou *No Looking Back* chez Alligator (Musidisc). Le *best of* des enregistrements effectués pour Barclay dans les années 70 et le récent *The Man* (Verve-Polygram) disent toute la diversité de celui qui a été choisi pour introduire Clapton.

هكذا من الأصل



IBM disperse une partie de sa colossale collection d'œuvres d'art

La firme met en vente chez Sotheby's trois cents pièces dont elle espère tirer 25 millions de dollars

Les collections d'entreprise, une mode nouvelle en France, sont une pratique ancienne partout ailleurs. Leurs créations révèlent des politiques bien différentes, et parfois une vraie philosophie. Leurs dispersions aussi. Les difficultés économiques contraignent IBM à vendre une partie des trente mille pièces amassées par la compagnie. Elle sera suivie chez Sotheby's, le 30 mai, par la chaîne de magasins néerlandaise KBB.

LA KONINKLIJKE BIJENKORF BEHEER, KBB pour les intimes, est une chaîne de magasins hollandaise. Elle vend des tableaux. Pas dans ses boutiques, mais chez Sotheby's, à Amsterdam, le 30 mai. Chez KBB, on a toujours aimé les arts : les magasins étaient dessinés par Marcel Breuer ou Gio Ponti, et ornés de sculptures (dont une de Naum Gabo). C'est KBB qui a financé, à Rotterdam, l'érection du *Monument pour une ville détruite*, d'Ossip Zadkine. Conseillée par Willem Sandberg, directeur du Stedelijk Museum d'Amsterdam, KBB acheta aussi la *Femme avec une tresse*, une sculpture cubiste réalisée par Lipchitz en 1914, et organisa une exposition du tout jeune et turbulent groupe Cobra en 1948, dont témoigne, à la vente, le *Cri pour la liberté*, de Karel Appel. Des acquisitions courageuses à l'époque, d'artistes parfois inconnus. S'ils les vendent aujourd'hui, c'est officiellement pour acheter, à nouveau, des artistes contemporains.

La compagnie IBM se sépare, elle aussi, de ses collections, mais pour des raisons bien moins héroïques : elles n'intéressent plus personne dans les cercles dirigeants de la compagnie, et leur vente s'inscrit dans le plan draconien de réduction des dépenses engagé par une société mal en point. Selon Geraldine Norman (*The Independent on Sunday* du 9 avril), l'ensemble de la collection comprend plus de trente mille pièces, de toute nature et de toutes catégories, et Sotheby's la gère désormais en totalité. Elle en disperse une faible partie (trois cents œuvres tout de même) à New York, en quatre vacations, échelonnées du 2 au 25 mai. On en espère 25 millions de dollars. Pourquoi quatre ventes ? Les tableaux sont regroupés par période, fondus dans des dispersions plus vastes. Car la collection est éclectique, et court du XIXe siècle à l'expressionnisme abstrait américain, de *La Porteuse d'eau* de Jean-François Millet (acquise lors de la légendaire dispersion des collections de William Vanderbilt, en 1945) à des œuvres tardives de Willelm De Kooning. On y trouve des paysagistes et impressionnistes américains du début du siècle. L'un des plus intéressants, aujourd'hui, est sans doute Mardsen Hartley, et ses *Pêcheurs de Nouvelle-Ecosse*. Mais Maurice Pendergast et John Sloan y sont aussi représentés. Lors d'une autre vacation, consacrée à la peinture latino-américaine, Sotheby's vendra *La Danse à Tehuantepec* une très grande toile peinte par Diego Rivera en 1928, estimée de 3 à 4 millions de dollars. De son épouse Frida Kahlo, un *Autoportrait avec singe et perroquet* (1942) devrait partir entre 2,5 à 3 millions de dollars. Les artistes de l'école de New York, de Hans Hoffmann à Motherwell, en passant par Gottlieb, Tworkov, Joan Mitchell, Philip Guston, Morris Louis ou Al Held, seront inclus dans une vente consacrée à l'art contemporain.

A l'origine de cette collection colossale, il y a Thomas Watson Sr, le premier président d'IBM. L'homme aimait les maximes, comme la célèbre *« La paix mondiale par le commerce mondial »*, principe qui lui valut une décoration, l'Aigle germanique, décerné pour services rendus par Hitler lui-même, en 1937. En 1936, c'est lui qui finance l'envoi de peinture américaine à la Biennale de Venise. L'année suivante, Roosevelt, qui était son ami, le nomme commissaire général de la section américaine de l'Exposition internationale de Paris. Il organise alors une série de concours dans chacun des soixante-dix-neuf pays où la société IBM est présente. Les gagnants reçoivent un prix et les meilleurs œuvres sont exposées, parmi les machines à écrire produites par la compagnie, à la Foire internationale de New York en 1939.

L'impulsion donnée conduit le groupe vers une forme de collectionnite qui se poursuit jusque dans les années 70. L'ombre de Thomas Watson ne plane plus sur IBM. Il considérait l'art comme un antidote à la monotonie. Dans les bureaux d'IBM aujourd'hui, on doit s'ennuyer ferme.

Harry Bellet

Des écrans inaccessibles pour un cinéma turc bien vivant

Le 14e Festival international du film d'Istanbul a mis en évidence une situation paradoxale

ISTANBUL
correspondance

Le Festival de cinéma d'Istanbul, qui a eu lieu du 1er au 17 avril, est un rendez-vous traditionnel permettant de faire le bilan de l'année écoulée pour la production turque. Le paysage apparaît singulièrement contrasté. En apparence, les indicateurs sont fort sombres. 1994 aura été une année noire : 35 longs métrages seulement ont vu le jour, contre 82 l'année précédente. Cette chute est imputable à la grave crise économique, qui a tari les subventions de l'Etat et surtout les préachats des 18 chaînes de télévision publiques et privées, pour cause de diminution drastique de leurs recettes publicitaires.

Plus grave encore, 16 seulement de ces titres ont réussi à sortir en salles en Turquie, certains pour une carrière très brève. Et parmi les 175 films diffusés l'an dernier dans les trois cents salles de cinéma du pays (60 millions d'habitants), 122 étaient américains, la distribution se trouvant entre les mains des majors qui dictent leur loi aux circuits nationaux (on compte aussi une dizaine de films français, et autant d'italiens). Dans un autre registre, guère plus encourageant, le meilleur score d'un film turc au box-office fut une production de la mouvance islamiste, Comment pourriez-nous épargner ? de Metin Camurcu. Ce courant possède son propre circuit de distribution et, depuis quelques années, tente de réintroduire dans le discours culturel l'islam éradiqué par le kémalisme laïc officiel. Il vise en particulier la jeunesse (70 % des spectateurs), sous l'influence des images américaines portées au pinacle par des années d'ultralibéralisme.

Plusieurs éléments viennent contrebalancer ce constat de crise économique. Et un paysage peu réjouissant – entre intégrisme religieux et impérialisme culturel. Une génération de jeunes cinéastes originaux émerge, et il se trouve que c'est la télévision qui leur offre leurs principaux débouchés : 443 films turcs, classiques et nouveaux, ont en effet été diffusés sur le petit écran en 1994. De son côté, l'un des plus brillants cinéastes turcs actuels, Ömer Kavur, a créé une Fondation destinée à aider les jeunes créateurs, avec l'appui du parrainage privé. Lui-même prépare son prochain film, *La Tour de l'horloge* : il aura mis quatre ans à boucler le budget, depuis *Visage secret*, une magnifique quête de l'amour, humain et mystique, placée sous le signe du poète du XIIIe siècle Djalal Eddin Roumi. Ultime point d'appui pour un sursaut du cinéma en Turquie, le soutien que lui apporte Eurimage, l'organisme cinématographique du Conseil de l'Europe, unique instance internationale auquel le pays ait accès.

De jeunes cinéastes originaux émergent, et c'est la télévision qui leur offre leurs principaux débouchés

Dans ce curieux contexte, le Festival international d'Istanbul s'est une fois encore révélé une bouffée d'oxygène : cent vingt mille amateurs se sont bousculés pour voir quelque 140 films venus d'une quarantaine de pays. Décernée par un jury international présidé par Nagisa Oshima, la plus haute récompense, la Tulipe d'or, est allée aux *Silences du palais*, de la Tunisienne Moufida Tlatli. Parmi les huit longs métrages nouveaux de la compétition turque, c'est de loin le plus personnel d'entre eux, *Traces*, premier film de la jeune Yesim Ustaoglu, qui a été distingué. Dévoilant un aspect inédit et étrange d'Istanbul (dont la réalisatrice, architecte de formation, connait tous les recoins), le film conte l'histoire d'un inspecteur de police qui tente d'élucider le suicide d'un saxophoniste au visage méconnaissable. Sa quête d'une photographie du suicidé l'engage dans une pérégrination à travers un monde nocturne et violent, où ses propres fantasmes se mêlent à des dangers bien réels. Mais c'est également un voyage mental vers sa propre réalité, dans l'esprit de la mystique soufie, pour trouver des « signes » dévoilant le secret des visages.

Dans un tout autre registre, *Le Travail*, écrit en prison par son scénariste et réalisateur Faik Ahmet Akinci, est basé sur des faits réels. Une multinationale britannique réalise un barrage dans l'Anatolie profonde, et des chômeurs de toute la région se massent près du chantier, recourant à mille subterfuges dans l'espoir d'être embauchés. Lorsque la société décide d'embaucher les proches des fréquentes victimes des accidents du travail qui adviennent sur le site, les postulants savent alors qu'il ne leur reste plus qu'à attendre le décès de leur propre frère pour réaliser leur rêve.

Témoin de la diversité du cinéma turc contemporain, *Panier de crabes*, de Yavuz Ozkan, relate avec brio la classique visite aux parents et grands-parents d'une famille turque de la moyenne bourgeoisie, qui tourne au psychodrame violent, la séparation s'effectuant dans une amertume sans échappatoire. Il faut également citer le premier film de la réalisatrice Handan Ipekçi, *Papa est à l'armée*, histoire de trois enfants de milieux sociaux différents qui se rencontrent dans le parloir de la prison où leurs pères ont été internés pour des raisons politiques... au temps de la dictature.

Yves Thoraval

DANS LES GALERIES

FANG LIJUN

Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme, 75003 Paris. Tél. : (1) 42-72-09-33. Jusqu'au 29 avril.

Fang Lijun est de ces peintres chinois qui, depuis quelques années, ont donné naissance à un pop art post-maoïste férocement critique. Pour le moment, le pouvoir consent à ce que leurs œuvres soient exposées à l'étranger. Ainsi peut-on découvrir Fang Lijun à travers une dizaine de toiles de grand format. En grisaille ou dans des harmonies de bleus, il figure baigneuses et baigneurs tantôt tels qu'ils apparaîtraient à travers un hublot placé sous l'eau, tantôt vus de loin et presque noyés dans les flots. Des maillots à fleurs accentuent les disproportions des corps anguleux, trop longs, déhanchés, fixés dans des postures bizarres. Les visages se crispent, les sourires semblent faux. Leur auteur connaît la peinture américaine des années 60, le cinéma hollywoodien, Hockney et, sans doute, Fischl. Au-delà des références, il peint la réalité chinoise. *Ph. D.*

RICHARD KIRK

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, 75004 Paris. Tél. : (1) 42-72-39-84. Jusqu'au 10 mai.

La peinture britannique contemporaine réserve de bonnes surprises. Richard Kirk, né en 1966, est apparemment affilié à une certaine abstraction géométrique, vivace aujourd'hui : de grandes toiles carrées, à l'intérieur desquelles une large bande dessine à nouveau un carré. Certaines sont presque monochromes, et évoquent immédiatement Josef Albers. Les autres permettent de comprendre le travail de Kirk par rapport à son devancier : la bande de couleur n'est pas fermée. La couleur du centre s'y passe et l'œil la suit jusque dans la périphérie du tableau. La tension modulée que lui fait subir la position des bandes, la surface brutalement réduite de ce passage provoquent une variation subite de l'intensité colorée. La couleur devient littéralement éblouissante dans les toiles proches du camaïeu, et donne une réelle chaleur à cette abstraction que l'on s'obstine à appeler froide. *Ha. B.*

GRAFFITI

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : (1) 42-72-35-47. Jusqu'au 6 mai.

L'idée est a priori séduisante. Rassembler quelques photographes sur le thème du graffiti. Et leur adjoindre un peintre, en l'occurrence Georges Noël. Idée séduisante tant le *« langage du mur »*, selon l'expression de Brassaï, a inspiré les photographes, notamment les représentants de la *street photography* (photographie de rue). Unique point commun : rendre merveilleux un croquis, un gribouillis apparemment anodin. Lee Friedlander est un observateur virtuose des signes urbains. La militante Helen Lewitt valorise les dessins à la craie des enfants hispaniques. Les inscriptions trouvées par William Klein – « *I need* » (« j'ai besoin ») et « *Love Door* » (« porte d'amour ») – sont devenues des classiques. Aaron Siskind rend hommage à ses amis expressionnistes abstraits. Reste John Gutmann, qui, avec ses boxeurs à peine visibles sur un recoin de planche, est la vraie découverte. *M. G.*

ÉRIC RONDEPIERRE

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, 75003 Paris. Tél. : (1) 42-78-05-62. Jusqu'au 13 mai.

Eric Rondepierre poursuit son travail photographique sur la pellicule de cinéma. Il a visionné des dizaines d'heures de films dans des archives, aux Etats-Unis. De temps en temps, rarement, quand la pellicule est altérée, il arrête le film (et le mouvement) et en prend une photographie. Ce qui l'intéresse, c'est la relation entre l'image ainsi figée et son altération : il y a des flous, des trous, des taches, des personnages qui s'évaporent comme des fantômes ; un homme devient oiseau, une femme est prise dans une bulle, une autre semble ajuster un porte-jarretelles. *« Et alors ? »*, demanderont certains, estimant le travail anecdotique, donc sans intérêt. D'autres trouveront émouvantes ou tragiques ces narrations qui luttent avec le temps. *M. G.*

1994 a été une année record pour les ventes de disques

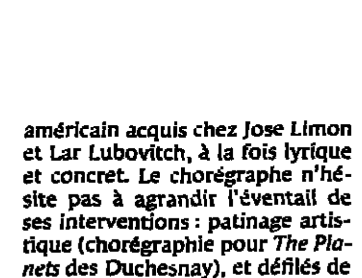
LES VENTES MONDIALES de disques et de cassettes ont totalisé, en 1994, un chiffre d'affaires de 35,5 milliards de dollars (177,5 milliards de francs), soit une hausse de 16,5 % par rapport à 1993. Avec 1,74 milliard d'unités, les disques compacts ont progressé de 25 %, tandis que les disques en vinyle ont vu leurs ventes diminuer de 53,1 % (40 millions d'exemplaires). Avec 400 millions de disques vendus, le chiffre d'affaires des simples a chuté de 3,6 %, tandis que 1,38 milliard de cassettes ont été vendues, soit une hausse en valeur de 2,6 %. Ces chiffres ont été publiés vendredi 21 avril, à Londres, par la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), qui collecte les données dans 64 pays (y compris, cette année, la Russie).

■ **Le chanteur Lounès Matoub défie le Groupe islamique armé (GIA)** et revient chanter en Kabylie après six mois d'exil en France. Encadré par des gardes du corps, la vedette kabyle a donné, les 20 et 21 avril, deux concerts, à Tizi Ouzou et à Bejaia, la « capitale » de la Petite Kabylie. Il y a sept mois, il avait été enlevé près de Tizi Ouzou par un commando du GIA, qui l'avait relâché quinze jours après en lui interdisant de chanter.

■ **Joe Cocker, se disant « fatigué », reporte les quatre premiers concerts** de sa tournée française. Sa prestation du lundi 1er mai, en clôture du Printemps de Bourges, est reportée au 14 mai. Les trois autres concerts reportés sont ceux d'Albertville (du 3 mai au 30 mai), Le Cannet (du 5 mai au 31 mai) et Marseille (du 6 mai au 21 mai). Un concert supplémentaire aura lieu à Dijon le 1er juin.

■ **ARCHIVES NATIONALES : pour des raisons techniques,** le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) sera fermé au public le lundi à partir du 24 avril. Les salles de lecture seront ouvertes au public du mardi au samedi, de 9 heures à 17 h 45.

Retour de la jeune danse américaine



Grâce à l'American Center, on sait à nouveau ce qui se passe outre-Atlantique.

C'EST BIEN la vocation de l'American Center que de présenter la jeune danse américaine, qui a totalement disparu des scènes françaises, au fur et à mesure que la danse européenne se développait. Seuls continuaient à venir Merce Cunningham, Trisha Brown, Lucinda Childs et, plus récemment, Bill T. Jones. Après Jane Comfort, en mars 1995, Doug Varone est invité à présenter un travail qu'il imagine en compagnie des musiciens Glenn Branca, John Adams, Phil Glass et Michael Torke. Varone se situe dans la tradition du mouvement américain acquis chez Jose Limon et Lar Lubovitch, à la fois lyrique et concret. Le chorégraphe n'hésite pas à agrandir l'éventail de ses interventions : patinage artistique (chorégraphie pour *The Planets* des Duchesnay), et défilés de mode. La situation de la danse est dure aux Etats-Unis : il faut savoir être polyvalent pour survivre.

★ **Doug Varone** : *Possession ; On the Field of Destiny ; Rise.*
American Center, 51, rue de Bercy, Paris-12e. Mo Bercy. 20 h 30, les 20 et 22 ; 16 heures, le 23. Tél. : 44-73-77-00. De 50 F à 80 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Orchestre des Concerts Lamoureux
La vénérable formation française se porte, depuis quelques mois, comme il y a longtemps qu'elle ne s'était pas portée. Ses programmes ont aussi pris un sacré coup de plumeau. Solistes du jour, le trompettiste Thierry Caens et Marie-Josèphe Jude sacrée soliste de l'année lors des dernières Victoires de la musique.
Haydn : *Concerto pour trompette et orchestre*. Schumann : *Konzertstück pour piano et orchestre*. Jolivet : *Concertino pour trompette, orchestre à cordes et piano.* Thierry Caens (trompette), Marie-Josèphe Jude (piano), Orchestre des Concerts Lamoureux, Shao Chia Lu (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. 19 h 45, le 22. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 60 F à 90 F.

Offspring
Depuis Nirvana, aucun groupe américain n'avait surpris à ce point les as du marketing. S'il n'a pas inventé le skate-board, leur album, le bien nommé *Smash*, décharge continuelle d'adrénaline néo-punk, s'est quand même vendu à plus de huit millions d'exemplaires dans le monde.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 22. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 112 F.

TC Walk
Cette formation bordelaise interprète ses propres compositions avec des textes dans l'esprit du blues rural des années 20 et 30 et les sonorités du blues-rock électrique actuel. Une manière de ne pas se cantonner aux sempiternelles couleurs du Chicago blues auxquelles se résume trop souvent le genre. *New Moon, 66, rue Pigalle, Paris-9e. Mo Pigalle. 23 h 30, le 22. Tél. : 40-16-94-25. 60 F. Blues Heures, 97* bis, *rue Championnet, Paris-18e. Mo Jules-Joffrin. 22 heures, le 25. Tél. : 42-57-30-66. 40 F.*

Buddy DeFranco
Grand enfant de la période bop, le clarinettiste Buddy DeFranco se produit rarement en France. Le jazz a encore besoin de son élégance. Formation aux petits soins avec Alain Jean-Marie (piano), Michel Gaudry (contrebasse) et Philippe Combelle (batterie).
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hôtel New York Eurodisney. RER arrêt Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, le 22. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

CINEMA

NOUVEAUX FILMS

CIRCUIT CAROLE
Film français d'Emmanuelle Cuau : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DIS-MOI OUI...
Film français d'Alexandre Arcady : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

INNOCENTS ET COUPABLES (*)
Film américain de Paul Mones VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*)
Film britannique de Danny Boyle VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22)VF. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

LES TRUFFES
Film français de Bernard Nauer : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA CAMPAGNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ACE VENTURA, DÉTECTIVE CHIENS ET CHATS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

ALERTE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

ANNA (Fr.-Rus., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPAT (*) (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).

ASTÉRIX ET LES INDIENS (All., v.f.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

BEFORE SUNRISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).

BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CALENDAR (Can., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS (A.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS (H.-K., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CLERKS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
(43-54-42-34) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

LE CRI DU CŒUR (Fr.-burkinabé, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

ELISA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).

L'EMIGRÉ (Eg., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

EMMÈNE-MOI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES EVADÉS (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).

EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FORREST GUMP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

JLG/JLG (Fr.) : La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10).

LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES QUE LES CHAMBRES A AIR DE NOS VÉLOS (Fr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JUSTE CAUSE (*) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

LÉGENDES D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE ODESSA (*) (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LES MISÉRABLES (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56).

MON ENFANCE (Turc, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MURIEL (Austr., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NELL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE PÉRIL JEUNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES (Fr.) : Le République, 11e (48-05-51-33).

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PIGALLE (**) (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRÊTRE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

PRINCIPIO Y FIN (*) (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PULP FICTION (*) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

QUIZ SHOW (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

RIABA MA POULE (Fr.-Rus., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

ROSINE (*) (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

SALÉ SUCRÉ (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SOLEIL TROMPEUR (Fr.-Rus., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

STREET FIGHTER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

THE MASK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES TROIS PALMIERS (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE FEMME FRANÇAISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10).

VANYA, 42e RUE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

VIVE L'AMOUR (Chin., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU (Ind., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES REPRISES

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LA CHASSE, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'HOMME D'ARAN (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

METROPOLIS (All.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h 20.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h 10.

CONEHEADS (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) samedi 23 h 50.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 21 h 40, dimanche 17 h 30.

LE DOSSIER RACHEL (Brit., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 15 h 05, 16 h 45, 18 h 20, 20 h, 21 h 35.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 14 h.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 15 h 30.

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

GO FISH (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 40.

L'HALLUCINÉ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 21 h 40.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 15.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 16 h.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 19 h 45.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 19 h 10.

MOON 44 (All., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dimanche 12 h 50, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 10, 20 h, 21 h 45.

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 21 h 40.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 12 h.

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 35.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 19 h 30.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 15 h 10.

SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 45.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 19 h 40.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 19 h 30.

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h 30, 0 h 10.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 14 h 20.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 19 h 50.

WOLF (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) samedi 0 h 15.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 11 h 40.

FESTIVALS

100 ANS DE CINÉMA VUS PAR HENRI LANGLOIS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). l'Appât, sam. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit du chasseur, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Ciel est à vous, lun. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Théorème, mar. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

A LA RENCONTRE DE BULLE OGIER, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). le Charme discret de la bourgeoisie, dim. 22 h, lun. 14 h ; Personne ne m'aime, dim. 20 h, lun. 14 h ; Regarde les hommes tomber, lun. 16 h, mar. 16 h.

ANNA MAGNANI (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Rome ville ouverte, mar. 19 h 10, 21 h ; Mamma Roma, mar. 19 h, 21 h.

CARTE BLANCHE A JEAN-MICHEL FRODON, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Adieu Philippine, dim. 14 h 15 ; la Chambre verte, dim. 16 h 30 ; la Vie des morts, dim. 19 h 15.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). la Baie des anges, dim. 11 h.

CINÉMA MUET EN CONCERT, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Loulou, sam. 20 h, dim. 16 h.

LES COURTS D'ENFER (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Tango, sam. 11 h 40, mar. 20 h 50.

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Bird Now, dim. 14 h ; György Ligeti, dim. 15 h 45 ; Manu Dibango, silence, dim. 18 h ; Man no Run, dim. 20 h ; Brass Unbound, dim. 22 h.

ELIA KAZAN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). A l'Est d'Eden, sam. 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Baby Doll, dim. 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Un tramway nommé désir, lun. 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Un homme dans la foule, mar. 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

FEMMES : ISLAM OU TRADITION (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Femmes d'Alger, sam. 15 h ; Touchia, sam. 17 h ; la Trace, dim. 15 h ; Terre de rêves, dim. 17 h ; Femmes de Kadhafi, sam. 10 h, 18 h, dim. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.

FESTIVAL DU FILM IRANIEN (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Sara, lun. 20 h ; l'Acteur, sam. 20 h, mar. 18 h ; l'Epouse, dim. 20 h, mar. 16 h ; Portrait de l'amour, lun. 18 h, mar. 22 h ; les Pas du loup, lun. 16 h ; le Jour de l'ange, dim. 18 h ; Hadji Washington, dim. 16 h, lun. 22 h ; le Chapeau rouge et le cousin, sam. 14 h, dim. 14 h, 16 h, mar. 20 h ; la Jarre, sam. 18 h.

HOMMAGE A GEORGES ROULEAU, Studio 28, 18e (46-06-36-07). Courts Métrages, dim. 15 h, 0 h.

L'HYDRE PRÉSENTE (v.o.), Le République, 11e (48-05-51-33). Absolute Beginners, mar. 20 h 30.

LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). C'est arrivé près de chez vous, lun. 20 h 30.

MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 16 h, dim. 16 h, lun. 16 h, mar. 16 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse no 7, sam. 12 h, dim. 12 h.

LE MAX-LINDER FÊTE LE PREMIER SIÈCLE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Sailor et Lula, sam. 14 h 15 ; Eraserhead, sam. 17 h ; Blue Velvet, sam. 19 h 20 ; Twin Peaks, sam. 22 h 15 ; Full Metal Jacket, dim. 13 h 30 ; Docteur Folamour, dim. 15 h 45 ; 2001, l'Odyssée de l'espace, dim. 18 h ; Orange mécanique, dim. 21 h 15 ; le Cri, lun. 14 h ; l'Eclipse, lun. 16 h 30 ; Blow-up, lun. 19 h 30 ; Zabriskie Point, lun. 22 h ; le Décaméron, mar. 14 h ; les Contes de Canterbury, mar. 16 h 30 ; les Mille et Une Nuits, mar. 19 h ; Théorème, mar. 22 h.

NANNI MORETTI (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Palombella rossa, lun. 12 h 05 ; Sogni d'oro, mar. 12 h 05.

RÉTROSPECTIVE JOHN CASSAVETES (v.o.), Studio Galande, 5e (43-26-94-08). Love Streams, lun. 16 h.

SCRATCH PROJECTION-ISIDORE ISOU, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Traité de bave et d'éternité, mar. 20 h.

UNE LILI PRÉSENTE 1 h 30 DE COURTS MÉTRAGES, Racine Odéon, 6e (43-26-19-68). la Fête des mères, dim. 11 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Charlot : Charlie et sa belle (1916), ; Charlie et le bouc (1916), de Charles Chaplin : Charlie sur le désert avec un chien (1916), de Charles Chaplin ; Un roman d'amour raté de Charlie (1916), de Charlie Chaplin ; Charlie court avant lui-même (1916), de Charles Chaplin ; Charlie Has a Picnic (1916), de Charles Chaplin ; Felix in Hollywood (1923), de Charles Chaplin, 16 h 30 ; Salvation Hunters (1925, v.o. traduction simultanée), de Josef von Sternberg, 19 h ; la Comtesse de Hong Kong (1966, v.o. traduction simultanée), de Charles Chaplin, 21 h.

SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Les Cinquante ans de la Série noire : Bullitt (1968, v.o. s. t. f.), de Peter Yates, 17 h ; les Bijoux du pharaon (1962, v.o.), de Wolf Rilla, 19 h 30 ; Coup de torchon (1981), de Bertrand Tavernier, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma grec : Sens dessus dessous (1993, v.o. s. t. f.), de Michael Cacoyannis, 14 h 30 ; Applaudissements (1994, v.o. s. t. f.), de Yorgos Tzavellas, 17 h 30 ; Astero (1959, v.o. s. t. f.), de Dinos Dimopoulos, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma grec : Bio-graphie (1975, v.o. s. t. f.), de Thanassis Rentzis, 14 h 30 ; Stephania (1966, v.o. s. t. f.), de Yannis Dallanidis, 17 h 30 ; les Lanternes rouges (1963, v.o. s. t. f.), de Vassilis Georgiadis, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Enfant dans les villes : Bande-annonce : les 400 Coups (1959), de François Truffaut ; Laisse béton (1984), de Serge Le Péron, 14 h 30 ; Sidewalk Stories (1989), de Charles Lane, 16 h 30 ; le Jeune Werther (1992), de Jacques Doillon, 18 h 30 ; Mon oncle (1958), de Jacques Tati, 20 h 30.
MARDI
L'Enfant dans les villes : Un jeudi comme les autres (1959), de Daniel Wronecki ; Enfants coureurs du temps (1983), d'André S. Labarthe, 14 h 30 ; le Poisson (1989, v.o. s. t. anglais), de Kambuzia Partovi, 16 h 30 ; Halfaouine (1990, v.o. s. t. f.), de Férid Boughedir, 18 h 30 ; Gamin (1978, v.o.), de Ciro Duran, 20 h 30.

SAMEDI 22 AVRIL

TF 1

20.45 Téléfilm : Avalanche. De Paul Shapiro.

22.25 Magazine : Ushuaïa. Ceylan. Pêche du non-retour ; Goudis et les gitans de la mer ; Les enfants plongeurs de Negros ; Le moine et les éléphants.

23.35 Série : Paire d'as.

0.30 Journal et Météo.

0.40 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.00, Histoires naturelles (et à 3.05, 5.05) ; 1.55, TF1 nuit (et à 2.55, 4.00) ; 2.05, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.10, Passions ; 4.30, Musique.

FRANCE 2

20.50 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents. Présenté par Nagui.

23.05 Magazine : Les Enfants de la télé. Présenté par Arthur.

0.35 Les Films Lumière. Nègres dansant dans la rue.

0.45 Journal, Météo, Journal des courses.

0.55 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. La Nuit des publivores, au Palais des congrès, à Paris, les 10 et 11 mars.

3.35 Programmes de nuit.

FRANCE 3

20.50 Téléfilm : Le Malingot. De Michel Sibra.

22.25 Téléfilm : George Sand. De Gérard Poitou.

23.40 Météo et Journal.

0.05 Musique et compagnie. L'œil écoute... Naples [1/2].

1.05 Sport : Coupe de l'America. Régate finale (10 min).

1.10 Musique Graffiti. *Deux chants polonais*, de Chopin et Liszt, par Stephen Hough, piano.

M 6

20.45 Téléfilm : Délivrez-moi de l'enfer. De Bill L. Norton.

0.05 Série : Les Contes de la crypte. Le Canyon de la mort.

0.30 Concert : Stephan Eicher à Carcassonne.

1.30 Musique : Boulevard des clips (et 6.05).

2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Culture pub ; 3.20, Chine impériale et millénaire ; 4.15, Nature et civilisation (5) ; 5.10, Fréquenstar.

CANAL +

20.30 Téléfilm : Le Rêve brisé de Debbie. De Mimi Leder.

22.05 National Geographic. L'île des ours géants, de Wolfgang Bayer.

22.55 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : La Nuit des morts-vivants. □ Film américain de Tom Savini (1990).

0.24 Pin-up.

0.25 Cinéma : Raining Stones. ■■■ Film britannique de Ken Loach (1993, v.o.).

1.50 Surprises (6.40).

2.00 Cinéma : The Long Day Closes. ■■ Film britannique de Terence Davies (1991, v.o.).

3.25 Cinéma : Leprechaun. ■ Film américain de Mark Jones (1993).

ARTE

20.40 Téléfilm : Albert Savarus. D'Alexandre Astruc.

21.45 ▶ Documentaire : My Vote is my Secret. De Julie Henderson, Thulani Mokoena et Donne Rundle.

23.20 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Nirvana : « Live ! Tonight ! Sold Out ! », de Kevin Kerslake. *Un an après la mort de Kurt Cobain, une vidéo inédite de Nirvana.*

0.40 Série : Johnny Staccato. [16]-Glissando, de John Brahm, avec John Cassavetes (v.o.). *Un gamin menace de tuer un trompettiste ami de Johnny. Il le confond avec son père, qui l'a abandonné.*

1.05 Documentaire : Reggae Sunsplash II. De Stefan Paul (rediff., 107 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Les Cavaliers aux yeux verts. De Michel Wyn [1/3] avec Irène Papas, Xavier Deluc, Claudia Ohana. 21.30 Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Le Grand Jeu des célébrités. 22.45 Bon week-end. Invités : Stéphane Steeman, Bernard Perpète... 23.45 Beau Dommage... après la pause. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (40 min).

PLANÈTE 19.25 Retour à Oujda. De Charlotte Szlovak. 20.25 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [24/38]. C 130 Hercules. 21.20 Nitay Garabam ou caution d'avenir. De Jean Monsigny. 22.15 Iso Lo. De Mansour Sora Wade. 22.55 Lucky Morris. De Jean-Loup Martin. 23.25 Force brute. De Robert Kirk [10/65]. Bombes, roquettes et missiles. 0.15 Meurtre sur la côte d'Azur. D'Helen Jenkins. 1.00 BKW. De François Bertrand (20 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Dànse sportive. 11e open de France, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris. 22.00 Embouteillage. 23.05 Bernard Haller. 0.20 A bout portant (45 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Flèche noire. Dessin animé.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? 23.20 Série : Private Eye. 0.10 Road Test. 0.35 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Au plaisir de Dieu. 22.15 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'Invité de marque. Alliance Ethnik. 20.00 MCM mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM backstage. 22.30 MCM dance club (210min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Bruce Springsteen Plugged. Enregistré à Los Angeles, en septembre 1992. 22.30 The Soul of MTV. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 14.30 Cyclisme. En direct. Coupe du monde : L'Amstel Gold Race, à Maastricht (Pays-Bas). 19.30 Motocyclisme. Essais des 500 cc : Grand Prix du Japon, à Suzuka. 20.30 Voitures de tourisme. En différé. 1er Championnat d'Allemagne : 1re manche, à Hockenheim. 21.00 Equitation. En direct. 1er jumping international de Monte-Carlo. 22.30 Handball. En différé. Tournoi des quatre nations : Espagne-Allemagne, à Olten (Suisse). 0.00 Athletic Magazine (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. François Cluzet. 22.00 Le Meilleur du cinéma britannique. [3/26] Pouvoir et préjugés. [4/26] Belles Anglaises. 23.00 A Canterbury Tale. ■■ Film britannique de Michael Powell (1944, N., v.o.). 1.00 Paris la nuit. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1930, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 Téléfilm : Emeutes en Californie. De Kevin Hooks (1990). 20.05 Hollywood 26. 20.30 Téléfilm : Parole d'escroc. De Lee Katzin (1989). 22.05 Documentaire 3. 23.00 Mon oncle d'Amérique. ■■ Film français d'Alain Resnais (1980). 1.00 Téléfilm : Les Passions de Christy Canyon. Classé X (75 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital Dominique Sampiero. 20.00 Le Temps de la danse. Expositions des costumes d'opéra à l'Opéra Garnier. 20.30 Photo-portrait. Robert Valois, antiquaire. 20.45 Fiction. Blanc anthracite, d'Yves Lebeau ; Bibi le Kid, d'Yves Lebeau. 22.35 Musique : Opus. Préface en musique à la Pâque orthodoxe. 23.00 Pâques orthodoxes. 0.05 Clair de nuit. Festival de Fécamp, les Déferlantes. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec René Etiemble (1) ; 2.19, Qui êtes-vous André Pieyre de Mandiargues ; 3.00, Les ensablés ou les derniers témoins d'une histoire occultée ; 3.57, Jacques Voisenet (Bestiaire chrétien, l'imagerie animale des auteurs du Haut Moyen Age, Ve-XIe siècles) ; 5.20, Quêtes, récits et Rhilas des voyageurs arabes ; 6.44, Les Treize Grains de blé noir, de Dagmar Fink.

FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Winterreise D 911 (extraits), de Schubert. 20.05 Soirée lyrique. Donnée le 25 mars, au Metropolitan Opera de New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. James Levine : Idomedeo, re di Creta, de Mozart, sol. Dawn Upshaw (Ilia), Carol Vaness (Electre), Anne Sofie von Otter (Idamante), Placido Domingo (Idomedeo), Ryland Davies (Arbace). 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 10 avril, au Théâtre national de la Colline, par l'Ensemble recherche, dir. Peter Rundel : Eight Songs for a mad King pour voix d'hommes et six instrumentistes, de Maxwell-Davies ; Aventures et nouvelles aventures pour soprano, mezzo-soprano, baryton et sept instrumentistes, de Ligeti. 0.05 Auto-portrait. Fabio Biondi, violoniste, directeur de l'ensemble Europe Galante. Œuvres de Rode, Leclair, Rameau, Locatelli, Glass, Haendel, Vivaldi. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Franck, Dukas, Puccini, Verdi, Mozart, Haendel, Kapsberger, D'Anglebert, Marais, Leclair, Field, Elgar, Brahms, Wolf, Chopin.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'oeuvre ou classique.

DIMANCHE 23 AVRIL

TF 1

12.20 Jeu : Le Juste Prix.

12.50 Magazine : A vrai dire.

12.55 Météo et Journal.

13.20 Série : Hooker.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade.

18.00 Des millions de copains.

18.55 Tiercé et La Minute hippique.

19.00 Soirée élection présidentielle. Présentation.

19.15 Journal et Météo.

19.35 Soirée élection présidentielle. Présentée par Gérard Carreyrou, Patrick Poivre d'Arvor, Robert Namias ; 20.00, Estimations des résultats du 1er tour. Avec la participation d'Alain Juppe, Alain Madelin, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Martine Aubry, Jacques Lang, Bruno Mégret, André Lajoinie, Thierry Jean-Pierre, Philippe Séguin, Charles Millon, Philippe Douste-Blazy, Michel Rocard, François Léotard. Grand débat pour la France avec les candidats.

1.10 Journal et Météo.

1.20 Programmes de nuit. Soldat et Pulcinella, concert enregistré à Londres ; 2.25, TF1 nuit (et 4.05, 4.45) ; 2.35, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 4.15, Côté coeur ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.05 ▶ Documentaire : Première ligne. Ecrivains publics, de Gilbert Kelner.

12.50 Météo (et 13.25).

12.55 Loto, Journal, Point route.

13.35 Dimanche Martin. (et 16.10).

15.10 Série : L'Homme à la Rolls.

16.05 Flash d'informations (et 17.00, 17.50).

17.55 Magazine : Stade 2 (et 4.55).

18.55 Coupe de l'Amerique.

19.00 Soirée électorale : Election présidentielle, premier tour. Présentée par Bruno Masure et Daniel Bilalian, avec les rédactions d'Europe 1, du *Monde*, de *Paris-Match* et l'Institut BVA. Avec Jean-Michel Carpentier, Arlette Chabot, Jean-Marie Colombani, Alain Duhamel, Jean-Luc Mano, Albert du Roy. Estimation sur la participation suivie de commentaires.

19.15 Journal et Météo.

19.35 Soirée électorale : Election présidentielle, premier tour. Estimation des premiers résultats et tournée des QG des différents candidats, liaison avec le ministère de l'intérieur, duplex avec Marseille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Lyon, Lille ; 21.15, Premier sondage sur les reports de voix au second tour, Débat ; 22.30, Résultats et débat, 0.30, Débat entre les éditorialistes.

1.30 Les Films Lumière. Le scieur de bois mélomane.

1.35 Téléfilm : Un casse d'enfer. De Terry Winsor.

3.15 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.45 Journal.

13.05 Les Cinq Continents.

14.00 Sport : Coupe de l'Amerique.

14.25 Série : New York District.

15.20 Magazine : Sports dimanche. Tiercé à Longchamp ; Tennis (et 17.30) ; Basket-ball.

17.45 Flash d'informations.

18.00 Soirée électorale. Election présidentielle, premier tour.

18.10 Magazine : Lignes de mire.

18.55 Le 19-20 de l'information.

19.35 Soirée électorale : Election présidentielle, premier tour. Présentée par Henri Sannier et Gilles Leclerc. Estimation du taux de participation avec Fernand Tavares en direct du ministère de l'intérieur. Invités : Jean d'Ormesson, Sylvie Joly, Elisabeth Tessier, Pierre Bergé, Jean-Edern Hallier, Daniel Herrero, Philippe Alfiot, Albert Jacquard, Thierry Saussez, Jean-Pierre Winter, Denis Tillinac, Marcel Campion, Antoine Waechter, Bernard Debré, Claude Evin, Ségolène Royal, Jean-Claude Martinez, Jacques Toubon, Charles Millon, Daniel Vaillant, Henri Emmanuelli, François Bayrou, François Léotard, Carl Lang, Christine Boutin, Yves Cochet.

21.05 Cinéma : Le Joli cœur. □ Film français de Francis Perrin (1983).

22.40 Election présidentielle, premier tour (suite). Analyses et commentaires. Débat avec Christine Ockrent, Serge July, Philippe Alexandre.

0.35 Cinéma : La Veuve joyeuse. ■■■ Film américain d'Eric von Stroheim (1925).

M 6

12.20 Série : Mariés, deux enfants.

12.50 Série : Les Rues de San Francisco.

13.50 Série : Les Têtes brûlées.

14.40 Série : Poigne de fer et séduction.

15.05 Magazine : Fréquenstar Dave (et 2.00).

16.00 Série : Le Joker.

16.55 Téléfilm : L'Ambassade en folie. De Baz Taylor.

18.45 Série : Enquêtes à Palm Springs.

19.45 Magazine : Sport 6 (et 0.30).

19.50 Spécial élection présidentielle (et 20.40, 22.25, 0.45). Présenté par Patrick de Carolis. Résultats, estimation. Suivi du Six minutes informations, Météo.

20.10 Série : Madame est servie.

20.50 Cinéma : Les héros n'ont pas froid aux oreilles. ■ Film français de Charles Nemes (1978).

22.30 Cinéma : Morts suspectes. ■ Film américain de Michael Crichton (1978).

0.35 Magazine : Rock express.

1.00 Musique : Boulevard des clips (et 5.35).

2.55 Rediffusions. You Africa ; 3.50, Nature et civilisation (6) ; 4.45, E=M 6 ; 5.10, Fanzine.

CANAL +

En clair jusqu'à 14.05

12.30 Flash d'informations.

12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.

13.35 La Semaine des Guignols.

14.05 Téléfilm : Démence maternelle. De Jorge Montesi.

15.35 Magazine : 24 heures (rediff.).

16.25 Surprises.

16.40 Documentaire : Soutiens de gorges royales. De Madonna Benjamin.

17.05 Documentaire : Guépards en famille. De Hugo Van Lawick.

18.00 Téléfilm : Une femme dans mon coeur. De Gérard Marx.

En clair jusqu'à 20.35

19.25 Flash d'informations.

19.35 Ça cartoon.

20.30 Flash d'informations. Spécial élection présidentielle.

20.35 Cinéma : Les Epices de la passion. □ Film mexicain d'Alfonso Arau (1992).

22.25 Flash d'informations.

22.30 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; Boxe ; Rugby.

1.00 Cinéma : Loin des barbares. ■ Film franco-italo-belge de Liria Bedeja (1993).

2.30 Surprises (30 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Jeunesse. La Panthère rose ; Les Explorateurs de la connaissance ; Rintintin : Rusty démissionne de l'armée.

13.00 Jeu : Ça déménage.

13.30 Documentaire : Les Grandes Séductrices. Claudia Cardinale.

14.30 L'Esprit du sport. Avec Frédérique Hébrard.

15.30 Détours de France. La pêche à la civelle.

16.30 Magazine : Jeux d'encre.

17.00 Le Sens de l'Histoire. Palestine-Israël. *Les relations israélo-palestiniennes après les négociations secrètes du 20 août 1993 à Oslo.*

18.30 Va savoir. Rambouillet.

18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Premiers comiques. [1] Les Femmes députés (1912) ; Le Bâilleur (1907) ; Julie, cuisinier militaire (1911) ; Bigorno fume l'opium (1914).

19.30 Magazine : Métropolis (et 20.05, 0.55, 1.30). Proposé par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Portrait : Achim Freyer, artiste ; Le métro de Moscou a 60 ans ; *Don't Disturb*, un roman de Luce D'Eramo ; Käthe Kollwitz est morte il y a cinquante ans.

20.00 Election présidentielle (et 1.25). Résultats du premier tour.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Spécial élection présidentielle. Proposé par Sabine Rollberg et la rédaction d'Arte. Invités : Régis Debray, Freimut Duve, Theodore Zeldin.

21.30 Cinéma : Le Bal. ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1983).

23.20 Téléfilm : Le Meilleur de la vie. De Ger Poppelaars.

1.55 Documentaire : Cent ans de cinéma. [2]. Le cinéma japonais, par Nagisa Oshima (rediff., 52 min).



CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Les Présidentielles. 22.45 Vu d'ailleurs. 23.30 L'Eté de vos 20 ans. Rediff. de France 2 du 4 juin 1994. 0.30 Journal spécial présidentielle (40 min).

PLANÈTE 19.10 Dans la lumière de Jean Zay. De Marieke Aucante. 19.35 Escales : San Francisco. De Pierre Brouwers. 20.35 Zino Davidoff : ma vie... le cigare. De François Reichenbach. 21.20 Pêche au gros. De James G Bridge [5/7]. La Guadeloupe et ses Marlins bleus. 22.15 Retour à Oujda. De Charlotte Szlovak. 23.10 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [24/38]. C 130 Hercules. 0.05 Nitay Garabam ou caution d'avenir. De Jean Monsigny. 1.00 Iso Lo. De Mansour Sora Wade (45 min).

PARIS PREMIÈRE 10.30 ▶ Le Canal du savoir. Archives du vingtième siècle : Chagall par Chagall, de Jean-José Marchand (et 0.40). 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Paris Match Première. 20.30 L'Album (et 0.10). 21.00 Agent trouble. ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). 22.30 Concert : Wynton Marsalis Septet. Enregistré au festival Jazz, à Vienne, en 1994 (100 min).

CANAL J 18.00 Les Yeux de la découverte. [13/14]. Le squelette. 18.30 Série : Molly. 19.30 La Panthère rose.

CANAL JIMMY 20.00 Serie : Seinfeld. 20.25 Série : Dream On. 21.00 Country Box. 21.30 Série : Monty Python's Flying Circus 22.00 Chronique New Age. 22.05 La Semaine sur Jimmy. 22.10 Série : New York Police Blues. 23.00 Destination séries. 23.30 Série : Les Envahisseurs. 0.20 Cambouis (60 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice. 20.30 Le Club. 20.45 Série : Heidi. 22.15 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 23.50 Série : Au plaisir de Dieu (85 min).

MCM 19.30 Hit des clubs. 20.00 MCM mag. 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM rock legends club. Bruce Springsteen. 22.30 Cinémascope. 23.00 Concert : Philippe Pascale. Enregistré le 30 janvier 1995, au Midem de Cannes. 0.30 Blah-Blah Metal. 1.00 MCM mag (30 min).

MTV 20.30 News : Weekend Edition. 21.00 120 Minutes. 23.00 Beavis and Butt-Head. 23.30 Headbangers' Ball (150 min).

EUROSPORT 5.00 Motocyclisme. En direct. Grand Prix du Japon, à Suzuka.(Et à 0.00.) 13.00 Handball. En direct. Tournoi des quatre nations : Suisse-Allemagne, à Zurich (Suisse). 14.30 Tennis. En direct. 25e Open messieurs de Nice : Finale. 16.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde : Tours préliminaires, Poule A. France-Allemagne, à Gävle (Suède). 19.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Nazareth (Pennsylvanie). 21.00 Voitures de tourisme. En différé. Championnat d'Allemagne : 1re manche, à Hockenheim (Allemagne). 22.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde : Tours préliminaires, Poule B. Finlande-République tchèque, à Stockholm (Suède). 22.30 Hockey sur glace. En différé. Championnats du monde : Tours préliminaires, Poule A. Russie-Italie, à Gävle (Suède) (90 min).

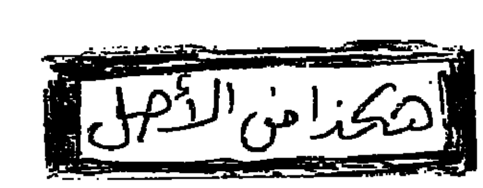
CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. 20.30 La Proie. ■■ Film américain de Robert Siodmak (1948, N., v.o.). 22.00 La Table aux crevés. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1951, N.). 23.30 La Folle Parade. ■ Film américain d'Henry King (1938, N., v.o., 110 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Le Grand Défi. ■ Film américain de David Anspaugh (1986). 19.50 Documentaire 3. 20.45 Le Grand Carnaval. ■ Film français d'Alexandre Arcady (1983). 22.55 Passion criminelle. □ Film américano-canadien de James Kaufman (1990). 0.25 Abyss. ■ Film américain de James Cameron (1989, v.o., 140 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Projection privée. Raoul Ruiz, réalisateur. 19.40 Fiction (rediff.). Jalousie, de William Faulkner ; La Piscine, d'Annie Saumont. 20.30 Atelier de création radiophonique. Robert Flaherty, prospecteur et cinéaste ou le rêve d'un prince. Journal d'une poursuite (1). 22.25 Poésie sur parole. Hommage à Roberto Juarroz (6). 23.00 Le Concert. Enregistré le 16 janvier au théâtre de la Ville de Paris. Musiques traditionnelles : Azerbaïdjan. Alim Qasimov. 0.10 Clair de nuit. Tentatives premières ; Rub a dub dub ; Rémanences ; Calva d'os ; La durée du oui : Psychedelic Warriors. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec René Etiemble (2) ; 2.16, Soyez témoins : journée du 2 août 1914 ; 3.01, Etty Hillesum ; 4.28, Roger Gentis (La Folie Canetti) ; 4.58, La parole trouée : enquête sur le bégaiement ; 5.59, Profils perdus : Emile-Jacques Dalcroze.

FRANCE-MUSIQUE 20.08 Concert de jazz. Donné le 13 août 1994, au festival Jazz in Marciac, Herbie Hancock, piano, Dave Holland, contrebasse, Gene Jackson, batterie : I Love You, Just one of Those Things, de Porter ; September Morning, Maiden Voyage, One Finger Snap, Cantaloup Island, de Hancock. 21.30 Voix souvenirs. Marcelle Bunlet, soprano, Parsifal (extrait de l'acte II), Le Vaisseau fantôme : la ballade de Senta (acte II), de Wagner (1931). Ernest Blanc, baryton, Le Barbier de Séville : air de Figaro (extrait de l'acte I), de Rossini ; Hérodiade (extrait de l'acte II), de Massenet ; Henry VIII (extrait de l'acte I), de Saint-Saëns (1955). Régine Crespin, soprano, Aïda (extrait de l'acte III), de Verdi (1949). Charles Dalmorès, ténor, Le Trouvère (extrait de l'acte III), de Verdi (1907) ; Samson et Dalila (extrait de l'acte I), de Saint-Saëns (1911) ; Roméo et Juliette (extrait de l'acte II), de Gounod (1912). Germaine Lubin, soprano, Tristan et Isolde (extrait de l'acte III), de Wagner (1929). 22.30 Les Greniers de la mémoire. Musiques italiennes... Luigi Nono. 23.00 Les Magiciens de la terre. Musiques du Rio de la Plata : Cesar Stroscio, bandonéon ; Harpes d'Irlande : Katrien Delavier. 0.10 Atelier. Aux jardins du Port-Royal. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.



Le Monde

DIMANCHE 23 - LUNDI 24 AVRIL 1995

Vertus électives

par Alain Rollat

UNE SEMAINE après avoir dialogué avec le théosophe stoïcien de l'Elysée, Bernard Pivot s'entretenait, vendredi soir, avec un philosophe plus contemporain, André Comte-Sponville, auteur d'un opportun *Petit traité des grandes vertus*. C'était un bon prétexte pour clore la campagne électorale en traitant, en contrepoint, des petits vices des grands du microcosme. Nul ne s'y est trompé bien que l'ordonnateur de « Bouillon de culture » ait habilement tenté de donner le change en priant son aréopage de ne citer personne.

Peut-on débattre des vertus électives sans se demander aussitôt comment s'en accommodent ceux qui briguent le trône républicain ? La tâche est d'autant plus aléatoire que toutes les vertus ne se valent pas. Il arrive même que certaines se contredisent en se cumulant. Le courage, par exemple, fait partie des vertus dites « incomplètes» : il peut être l'apanage du scélérat autant que celui de l'homme de bien.

Qui pourrait nier que M. Chirac possède la vertu de la force ? Mais qui jurerait de sa tempérance ? Qui contesterait que M. Balladur a un sens aigu de la politesse ? Mais qui pourrait démontrer qu'il a aussi celui de la charité ? Qui ne voit que M. Jospin est habité par le souci de la justice ? Mais qui soutiendrait qu'il ne perd jamais le sens de l'humour ? Il y a de la douceur dans le tempérament de Mme Voynet. Mais y a-t-il de la prudence ? Il y a de la pureté dans la démarche de Mme Laguiller. Mais y a-t-il de la douceur ? Il y a de la bonne foi sous la barbe de M. Hue. Mais n'y a-t-il pas aussi un brin de roublardise ? Et derrière les façades vertueuses de MM. Le Pen et de Villiers, y a-t-il le moindre strapontin pour la compassion ?

On ne peut pas dire que l'effort de maïeutique accompli par Bernard Pivot sur ce terrain de la morale ait accouché de conclusions très utilitaires à quarante-huit heures du rendez-vous de la France avec ses isoloirs. Comme son invité était venu accompagné de deux témoins de grande humilité spécialisés dans l'action humanitaire, il fut plus question du cynisme des ligues préposées aux vertus officielles que des recettes d'Aristote. Et c'est bien dommage, car le programme en trois points d'Aristote ferait aujourd'hui encore bien des heureux si quelqu'un daignait le reprendre à son compte. Résumons-le au cas où le Saint-Esprit consentirait à faire un cadeau surprise aux électeurs : l'homme a à sa disposition trois formes de bonheur. La première consiste à vivre dans les plaisirs ; la deuxième consiste à vivre en citoyen libre et responsable ; la troisième consiste à vivre en philosophe. Pour que l'homme soit pleinement heureux, il lui suffit de remplir ses trois conditions.

Est-ce trop demander ? Sans doute. Faute d'Aristote, nous ne saurions trop recommander aux indecis de se rallier au seul mot d'ordre parraine par Bernard Pivot au terme de cette vertueuse tentative d'éducation civique : « *Aime et fais ce que tu veux* », ce qui, soyons clair, revient à voter pour saint Augustin.

Le nombre de demandes d'asile d'Algériens a doublé en 1994

L'OFFICE FRANÇAIS de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a annoncé, vendredi 21 avril, en publiant ses statistiques annuelles, que 25 964 dossiers de demande d'asile avaient été déposées en 1994. Avec 5,8 % de candidats au statut de réfugiés en moins par rapport à 1993, ce chiffre retrouve ainsi « *son niveau d'avant 1988* », précise l'Agence. Cette baisse s'est accompagnée d'une plus grande sévérité de l'OFPRA. Seules 23,7 % des 29 710 réponses (des demandes datant de 1993 n'ont pu être réglées que cette année) ont en effet abouti à un accord de reconnaissance du statut de réfugié, soit 16 % de moins qu'en 1993. Autant dire que la politique de vigilance, voire de restriction, insuflée par Charles Pasqua depuis son arrivée au ministère de l'intérieur semble avoir été suivi d'effet. L'OFPRA note toutefois une « *nette augmentation* » (+15 %) des demandes au second semestre, ce qui « *pourrait indiquer une possible augmentation future du nombre des demandes d'asiles* », ajoute-t-il.

L'année 1994 se caractérise par une demande européenne en « *forte augmentation* » (+ 10 %), en grande partie due à la progression des demandes roumaines (+48 %), alors que les demandes de tous les autres continents « *sont orientées à la baisse* ». L'OFPRA est surtout préoccupée par la très forte augmentation des dossiers en provenance d'Algérie. Avec 2 385 demandes déposées, le chiffre a doublé par rapport à l'année précédente. Mais les réponses restent, elles, pratiquement toutes négatives puisque dix-huit personnes seulement ont obtenu l'asile. Dans le même temps, la mise en place d'une procédure postale d'attribution des visas depuis la fermeture des consulats a fait également passer de 400 000 à 100 000 le nombre d'Algériens autorisés à séjourner sur le territoire. Toujours en tête du palmarès (10 009), l'ensemble du continent africain a cependant enregistré une baisse de 10 % en 1994, liée en grande partie à la diminution des demandes somaliennes (– 79 %). Mais il conserve cependant le taux de rejets des demandes du statut de réfugié le plus élevé (90 %).

Les demandes d'Asie (6 898) ont baissé de 13 %, marquées toutefois par « *une très forte augmentation des demandes en provenance de Chine* » (+ 218 %). Celles du continent américain (616) ont diminué de 9 % et celles des candidats apatrides (172) baissent de 33 %. Quant au taux d'accord pour l'attribution de la carte de réfugié, il est de 38 % pour l'Asie, de de 33 % pour les apatrides, de 27 % pour l'Amérique, de 26 % pour l'Amérique et de 9 % pour le continent africain.

Français, Allemands et Polonais sur un même bateau

POUR LA PREMIÈRE fois depuis la seconde guerre mondiale, des officiers de marine français, allemands et polonais vont travailler ensemble à l'occasion de manœuvres communes. A l'état-major de la marine française, on considère que c'est « *un moment exceptionnel* ». Cinq ans après la chute du mur de Berlin, en 1989, il s'agit d'une « *première* » dans la coopération militaire entre ces trois pays. Ce rendez-vous a été jugé suffisamment symbolique pour que les deux ministres de la défense, Volker Rühe, pour l'Allemagne, et François Léotard, pour la France, se retrouvent, vendredi 28 avril prochain, pour cocélébrer l'événement.

A cette même date, les marines allemande et française ont prévu de constituer une formation commune, qui sera opérationnelle jusqu'au 19 mai prochain.

D'UN NAVIRE A L'AUTRE

Concrètement, les frégates allemandes *Köln* et *Emden*, appuyées par le navire ravitailleur *Rhon*, des avions de patrouille maritime, et par des hélicoptères, devraient créer une force navale conjointe avec la frégate française *De Grasse*, l'aviso *Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée* et avec le pétrolier ravitailleur *Durance* de la marine nationale. Le but de l'opération est de satisfaire à un entraînement commun en mer Baltique. Cette force navale franco-allemande devrait ensuite participer à un exercice international, conduit par un commandement naval allié de l'Atlantique nord, avant de venir à Brest, le 27 mai, pour se dissoudre.

A l'occasion de ce rapprochement entre marines française et allemande, les navires de guerre français devraient faire une escale à Warnemünde, près de Rostock, un port qui débouche sur la Baltique et qui, avant 1989, était placé sous l'autorité des responsables du régime communiste de l'ancienne Allemagne de l'Est. La frégate *De Grasse* y avait déjà fait une escale en 1991. Mais c'est la première fois qu'un groupe naval franco-allemand fait relâche dans un port de l'ex-Allemagne de l'Est depuis la chute du mur de Berlin.

Là ne s'arrête pas la nouveauté. La marine française a invité à bord de ses bâtiments trois officiers de la marine polonaise. De ce point de vue, les officiers de la marine française ont voulu imiter leurs homologues de l'armée de terre, qui ont déjà eu l'idée d'organiser un exercice commun au camp militaire du Larzac, en Aveyron, avec une compagnie polonaise pour étudier les modalités pratiques d'une intervention humanitaire. Les Polonais, qui ont également offert aux Britanniques des facilités pour l'entraînement de leurs forces basées en Allemagne, ont aussi développé une coopération avec l'armée allemande. Les ministres de la défense français et allemand ont cependant toujours insisté sur leur intérêt à replacer leurs relations militaires bilatérales avec la Pologne dans le cadre de leur propre coopération en matière de défense européenne.

Les trois officiers de marine polonais embarqués sur les navires français seront transférés à bord des bâtiments allemands participant à l'exercice en Baltique. L'échange devrait attirer, outre la présence de MM. Rühe et Léotard, celle du chef d'état-major de la marine allemande et du commandant en chef français pour l'Atlantique, le vice-amiral d'escadre François Deramond. Après avoir été l'un des « piliers » de l'ex-bloc militaire des pays de l'Est, la Pologne est, de tous les membres de l'ancien Pacte de Varsovie, celui qui, aujourd'hui, frappe avec le plus d'insistance à la porte d'entrée de l'Otan, quitte à devoir mécontenter la Russie.

Jacques Isnard

La Cité des sciences fermée pour cause de grève

LA DIRECTION de la Cité des sciences et de l'industrie de Paris a décidé de fermer l'établissement au public les samedi 22 et dimanche 23 avril, suite à un mouvement de grève entamé jeudi 20 avril à l'appel des syndicats CFDT et Confédération nationale du travail (CNT). L'occupation des caisses par une partie des personnels a permis au public de bénéficier d'un accès gratuit jeudi et vendredi. La direction, « *étant dans l'impossibilité de garantir la sécurité des visiteurs et des installations pendant le week-end* » et craignant un afflux massif en raison de la gratuité, a décidé de fermer l'établissement.

Les grévistes – deux cents selon les syndicats, quatre-vingts selon la direction, sur un millier de salariés – réclament des augmentations et l'embauche des personnes en emploi précaire. Les discussions, entamées jeudi, n'ont pu aboutir avant le week-end. La direction se dit prête à évoquer les règles d'avancement et la politique de mobilité au sein de la Cité, mais soutient qu'une partie des revendications relève des compétences du ministère de la recherche, responsable du budget de l'établissement public industriel et commercial (EPIC).

Victoire de Dennis Conner à San Diego

LE VOILIER de Dennis Conner *Stars-and-Stripes* a remporté une nouvelle victoire, vendredi 21 avril, en finale des éliminatoires entre les trois candidats américains à la Coupe de l'America, en devançant *Mighty-Mary* de 1 min 2 s sur le plan d'eau de San Diego. *Stars-and-Stripes* est seul en tête du classement de la Coupe Citizen avec cinq succès en six courses. Il devance désormais *Young-America* de un point et *Mighty-Mary* de deux points.

Le navigateur américain a pris une option sur la qualification pour défendre le trophée face au *Team-New-Zealand* de Peter Blake, qui, en remportant la finale de la Coupe Louis-Vuitton face aux Australiens, a gagné le droit de régater à partir du 6 mai (*Le Monde* du 22 avril).

■ **RUGBY : les All Blacks ont écrasé le Canada**, par 73 à 7, samedi 22 avril à l'Eden Park d'Auckland, au cours d'un test match qui ponctuait une tournée de l'équipe canadienne en Nouvelle-Zélande. – (*AFP*)

■ **BASKET-BALL : Bourges est champion de France** de basket-ball féminin après sa victoire sur Tarbes (78-69), vendredi 21 avril en finale retour. Au match aller, les basketteuses berruyères s'étaient déjà imposées à l'extérieur (58-56). Ce titre couronne une saison qui a vu l'équipe de Bourges accéder, sur le plan européen, à la finale de la Coupe Ronchetti.

■ **FOOTBALL : Marseille a battu Valence** (1-0) et le Red Star a concédé le match nul (0-0) face à Toulouse, vendredi 21 avril, au cours de matches avancés comptant pour la 37e journée du championnat de France de deuxième division.

■ **TENNIS : Cédric Pioline**, le dernier joueur français encore en lice au tournoi ATP de Nice, a été éliminé, vendredi 21 avril en quarts de finale, par le Russe Evgueni Kafelnikov, tête de série n° 1, en trois sets (6-3, 1-6, 6-0).

■ **En Coupe de la Fédération** (premier tour du groupe mondial), la France et l'Afrique du Sud étaient à égalité, vendredi 21 avril à Metz, à l'issue de la première journée (1-1). Julie Halard a été battue par Amanda Coetzer (2-6, 4-6) et Mary Pierce a égalisé en dominant Joanette Kruger (6-4, 6-3).

SOMMAIRE

SERVICES

Tirage du *Monde* daté samedi 22 avril 1995 : 496 428 exemplaires

Les essais nucléaires seront simulés en Gironde

Un grand laser de puissance sera installé près de Bordeaux

EDOUARD BALLADUR a décidé d'installer un grand laser de puissance au Centre d'études scientifique et technique d'Aquitaine (CESTA), afin de permettre à la France de se passer d'essais en vraie grandeur pour concevoir ses armes nucléaires. Ce site se trouve sur la commune du Barp, à une trentaine de kilomètres de Bordeaux – où Alain Juppé se présente aux élections municipales de juin – et il appartient au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Cette initiative, qui marque la première et la plus importante étape d'une politique de simulation des expériences nucléaires, a été annoncée, vendredi 21 avril, à l'hôtel Matignon.

ENCORE UNE DIZAINE DE TIRS

Le laser Mégajoule en question est un instrument de recherche qui va permettre aux scientifiques et aux techniciens du CEA de simuler des phénomènes thermonucléaires au profit du programme PALEN de limitation des expérimentations nucléaires. Ce programme est évalué à quelque 10,5 milliards de francs et, à lui seul, le laser devrait coûter 6 milliards. Les autres matériels sont, dans ce cadre du programme PALEN, essentiellement des calculateurs puissants et des spectrographes.

Le premier ministre, qui a pris cette décision à la demande de son ministre de la défense, François Léotard, a précisé que l'investissement bénéficiera à la région Aquitaine et qu'il aura « *un effet d'entraînement* » dans les domaines technologique, scientifique et sur l'emploi, notamment en Gironde. Les travaux de construction commenceront en 1996 et le laser serait opérationnel vers 2003, dégageant une énergie de 1,8 mégajoule.

Avec principalement ses deux cent quarante faisceaux laser et ses équipements optiques ou électroniques, qui en font un instrument d'une soixantaine de mètres de haut, le laser Mégajoule sera construit par des groupes français – les Etats-Unis se sont lancés, de leur côté, dans un projet analogue mais d'une ambition scientifique moindre – sous la responsabilité de la direction des applications militaires du CEA.

En avril 1992, François Mitterrand avait décidé un moratoire sur les essais nucléaires français. En 1994, la loi de programmation militaire, qui couvre les six années suivantes, a lancé le projet PALEN, pour lequel 900 millions de francs sont prévus dès 1995. Un comité de sept experts, conduit par l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, a estimé que la dissuasion, avec les armes actuellement construites, était assurée jusqu'en 2010. Il a néanmoins conclu que la simulation instaurée par le programme *PALEN* ne suffirait pas à se passer définitivement d'essais en vraie grandeur. Les experts considèrent qu'il y aurait encore besoin d'une dizaine de tirs souterrains pour moderniser la panoplie et pour améliorer la miniaturisation des armes nouvelles, leur capacité à pénétrer les défenses et garantir la fiabilité de leur fonctionnement.

J. I.

■ **FINLANDE : les 972 passagers d'un ferry qui s'est échoué**, samedi 22 avril, peu après son départ d'Helsinki pour Tallinn, la capitale de l'Estonie, ont été évacués sans encombre, rapporte l'agence finlandaise de presse. – (*Reuter.*)

Lundi, un numéro spécial du « Monde » sur le premier tour de l'élection présidentielle

L'ÉDITION du *Monde* de lundi (datée mardi 25 avril), au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, sera mise en vente une heure plus tôt et tirée à plus de sept cent mille exemplaires. *Le Monde* publiera à cette occasion un cahier spécial de 28 pages donnant les résultats complets du scrutin, région par région, département par département, assortis des commentaires de nos correspondants et du rappel des trois élections précédentes (européennes de 1994, législatives de 1993, présidentielle de 1988). Nous indiquerons aussi les scores des candidats dans plus de huit cents villes. A ces résultats chiffrés s'ajouteront douze cartes en couleurs.

Le premier cahier de ce numéro consacrera plus de dix pages aux informations, commentaires, analyses, reportages sur le premier tour de l'élection présidentielle. Il comprendra également la plupart de nos rubriques habituelles (international, société, horizons, entreprises, sports, sciences, culture, radio-télévision). Nous commencerons, à l'occasion du cinquantenaire de la libération des camps d'extermination nazis, la publication d'une série d'Annick Cojean, « Les mémoires de la Shoah », qui fait entendre la parole des rescapés et celles des filles et fils des victimes et des bourreaux.

Nous avons dû, exceptionnellement, reporter au lendemain notre page Débats et supprimer nos pages loisirs et conjoncture, ainsi que notre édition Rhône-Alpes. L'horaire avancé du bouclage nous a conduits à renoncer aussi à la rubrique météo et aux cotations boursières. Nos lecteurs retrouveront dans les numéros suivants les pages dont ils auront été provisoirement privés.

